



Année de la Recherche en Psychanalyse & Management

JOURNAL 2022

Édition numérique

Vol. 2.1

ACTES DE LA RECHERCHE : Colloque Juillet 2022

EMPRISE DES RESEAUX SOCIAUX NUMERIQUES

DETERMINISME ET IMPACT DES NOUVELLES FORMES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le développement et l'usage des réseaux sociaux numériques (RSN) contribuent à l'institutionnalisation de nouvelles formes, méthodes, pratiques et stratégies de traitement des informations et de communication, consécutivement à leur diffusion. Par ailleurs, le développement et les usages sont intégrés aux systèmes d'information (SI). La diversité des situations ouvre d'importantes perspectives de recherche au croisement des disciplines – sciences de gestion et management ; sciences de l'information et de la communication, voire se positionne résolument dans des champs interdisciplinaires connexes et transdisciplinaires.

Ils sont le support de transformations communicationnelles, organisationnelles et stratégiques importantes. Ils contribuent à faire évoluer les comportements organisationnels, culturels, économiques, sociaux, éducatifs... Qu'en est-il de leur évolution au regard des déterminismes et des impacts, éthique, consécutivement sur les plans épistémologique, praxéologique, pragmatique, méthodologique, puisque l'éthique les traverse tous ?

Les RSN articulent largement les transformations et les stratégies de changement dans tous les domaines. Ils ouvrent les espaces de liberté. Toutefois, la détermination n'abolit-elle pas la liberté ? Au-delà les impacts ne sont pas que positifs, si ce développement et les usages sont affirmés comme nécessaires et consécutifs aux causes qui les motivent. Il y a lieu de considérer les aspects négatifs de ce développement.

Le progrès rapide des technologies digitales scande et argumente ce développement. Le développement des processus massifs de numérisation et les injonctions de la modernité avec/par le numérique et le digital prescrivent les enjeux économiques, sociaux, culturels, éducatifs et sociétaux au regard des progrès technologiques dans le cadre d'un processus tautologique. Au-delà des contributions au progrès (scientifique, technologie et technique, économique, social, culturel, humain...), la recherche scientifique doit se soucier d'orienter les recherches sur les aspects défectueux, afférents à la conception, aux usages, aux comportements, au développement des compétences... particulièrement en raison de la normativité de ce développement et des usages. Cette exigence implique d'affirmer des principes engageant la chaîne des acteurs sur le plan l'éthique. Les principes premiers imposent d'articuler intégralement les axes téléologiques et axiologiques des comportements organisationnels et stratégiques. Un discours sur la qualité et la responsabilité, dont la responsabilité sociale, n'est pas suffisant, car institué au nom de la concurrence et de la rivalité, il engendre des visions et des comportements manichéens.

L'appel à communications souligne la problématique cachée du déterminisme et de l'impact, dans ce champ de recherche des RSN, qui se découvre au fil du développement et des usages. Le champ de la recherche est large : en quelque sorte tous les mondes. Ces mondes se tissent entre-eux car ils promulguent une ontologie de développement englobant, sollicitant la coopération humaine (souhaitée ou/et subie), mais aussi plaçant les humains en concurrence, y compris avec les ressources mises en œuvre. C'est notamment le cas avec le développement de l'usage des applications fondées sur « l'Intelligence Artificielle », qui engendre ou/et aggrave les impacts antagonistes, par exemple sur le plan social relativement à son rapport à l'économique, mais aussi sur le plan économique lui-même relativement aux économies d'échelle, malgré les concentrations économiques et la transformation des régimes de concurrence à l'échelle de la mondialisation. Au regard des emprises, cette perspective questionne l'éthique des savoirs, des discours, des usages et des transformations elles-mêmes.

Le développement engendre des transformations transductives au sein des sociétés humaines, au sens où elles entrent en résonance et se déploient de place en place en se complexifiant (G. Simondon, 2005). Elles structurent

les relations et les interactions, mettent en liens. Toutefois, ces liens étant les infrastuctures de la relation humaine, sociale, économique... connaissent une métamorphose et sont profondément affectés par ce développement et par les usages. Sur ce plan, l'éthique et les solutions divisent... les pour, les contre... Elle est un indicateur de la qualité intégrale (H. Savall et V. Zardet, 1995, 2004). Une éthique vertueuse a un impact économique positif car elle contribue à la réduction actuelle et future des coûts. C'est en effet la conversion des coûts et des performances cachés qui créerait de la valeur ajoutée. Toutes les situations économiques ne justifient pas les transformations mondiales uniformes que l'on observe.

La globalisation de ce phénomène à l'échelle planétaire revêt un aspect paradoxal. L'humain se veut libre et autonome, voire indépendant, mais se soumet à l'hétéronomie de leur développement alors que les discours professent leurs usages pour le développement de la liberté ; il se soumet finalement à ce qui engendre les contraires de la volonté et de l'autonomie... et finalement cela questionne les praxis humaines (C. Castoriadis, 1975, 1988, 1991, 1996 ; A.M. Cocula-Vaillères, 2018). Est concerné aussi le management des organisations, soumis également aux déterminismes et impacts, qui a par ailleurs les siens propres. Ce développement engendre des phénomènes de tétranormatisation (H. Savall et V. Zardet, 2005), car il est impossible d'intégrer des normes disparates, ce qui pose un problème éthique.

L'emprise, nonobstant les choix infléchis par la volonté et la raison, contribue à les orienter et consécutivement à les conditionner, à les institutionnaliser de leurs points de vue axiologiques et téléologiques. Les transformations sont la source d'externalités, de dysfonctionnements, estimés peu ou prou selon les points de vue, mais elles sont aussi et surtout la source de coûts-performances cachés très importants au sein des organisations et de leur management, plusieurs dizaines de milliers d'Euros par an et par personne dans toutes les organisations ((*Ibid.*, Savall et Zardet, 1995, 2004), parmi lesquels les coûts externalisés, qui ne disparaissent pas par magie car ils ne sont en fait que transférés aux autres acteurs de la chaîne des coûts.

Le pouvoir des acteurs, sujets des usages, est possiblement dissocié de leur capacité à décider et même à penser. Il y a là un problème éthique fondamental et c'est pourquoi ce problème est au centre de l'argumentation pour ce colloque. Le développement des nouvelles formes de l'information et de la communication (M. Zacklad, 2010, 2012, 2014) et des structures et/ou configurations qui les intègrent implémente des « appareils à penser », des « prêts à penser », institue de nouvelles idéologies, parmi lesquelles les idéologies technologiques (D. Wolton, 2019). L'idéologie, il faut le rappeler, est d'abord la manifestation des représentations mentales caractéristiques de l'identité au sein des groupes, des organisations et des institutions qui en structure la cohésion. Elle sert bien à orienter les transformations et le changement, en dissimulant ce qui est à cacher. Ce phénomène n'est pas connu, puisqu'il est celui qui les installe, défini par R. Kaës (2016) comme un « reflet inverse du réel, instrument de la falsification et de l'illusion ». Les idéologies, tout comme les conformismes et les conformités, imposent un prêt à penser à sa propre pensée.

Ce phénomène est intégré à (et par) le déploiement du numérique et son institutionnalisation. Le numérique, considéré au travers de ses configurations et dynamiques (réseaux sociaux, systèmes d'informations...) n'est plus seulement un outillage pour de multiples institutions, utilisé de multiples manières et à différents niveaux. Il se constitue comme institution de gouvernance à part entière (A. Rouvroy et T. Berns, 2010, 2013 ; A. Rouvroy et B. Stiegler, 2015).

L'institutionnalisation de ce phénomène installe des « techno-utopies » dans les sociétés. Or les utopies technologiques ont montré leurs limites et leurs impacts, puisque désormais l'humanité a à se soucier de préserver le vivant sur la planète (exemple : la collapsologie).

Il s'agirait de ne pas ignorer que toute perception consciente et l'interprétation sont en conjonction constante avec l'emprise d'une action refoulante qui trouve sa source dans le Moi et de son attraction par les contenus de la psyché déjà refoulés, qui aménagent le rapport à la réalité dans certaines limites. L'ensevelissement de la pensée ne peut à ce titre qu'affecter plus encore le rapport aux réalités et au « réel », au point que le Moi ne parviendrait plus à distinguer ce qui est bon ou néfaste pour soi pourvu que le sujet soit inconsciemment consommateur, voire addict, indifférent à la capacité à penser par soi-même. Au point que le Moi lui-même, dont le sujet est en partie inconscient, se trouverait perverti (L. Danon-Boileau, 2017), faisant la place quasi exclusive au « moi, moi, moi... » et les formes toxiques de l'individualisme, l'exposant aux transgressions de valence négative, qui n'œuvreraient plus guère dans le rapport à autrui. L'horizon serait alors celui d'un malaise civilisationnel.... Ce colloque envisage que les recherches proposées en révèlent les indices...

Le colloque vise à questionner les phénomènes du comportement humain, des points de vue soulignés (*supra*) dont nous avons à prendre conscience et particulièrement les productions de la psyché parvenues au champ de la conscience phénoménale, lorsqu'ils limitent l'autonomie de la pensée. Qu'en est-il de la transformation affectant la construction de la pensée ?

La capacité d'accéder à la pensée et à la connaissance impose une coordination conférant son unité à la pensée. L'unité mentale de la pensée nécessaire à la perception de l'espace subjectif est alors susceptible de se trouver elle-même fragmentée. Par ailleurs, elle se trouve restreinte si les productions inconscientes - en première approximation définies comme non conscientes, sont ignorées du sujet - en restent à l'état de « reflets », instituant déni et dénégation... Le phénomène est largement saillant puisqu'il se manifeste désormais par le développement de la radicalité et de la violence dans les relations humaines, révélant un retour vers des oppositions absolues que les sociétés contemporaines se sont attachées historiquement à combattre... dont le manifeste est la remise en cause d'un ordre économique mondial promis pour libérer l'humanité... L'ouverture de ce sujet intéresse le management des organisations...

Différentes perspectives sont à explorer. L'appel à communications est ouvert... Mais une question se pose : Qu'est-ce qui explique ce phénomène de la déhiscence du numérique qui fait que les productions cognitives de leurs dispositifs nous envahissent et chutent ainsi dans nos cerveaux, sans que l'on se soucie des transformations affectant les impressions sensorielles et affectives à la base du développement de la capacité à penser par soi-même... Où est l'éthique ?

Le colloque a pour objet de réunir des communications proposant des évaluations de situations d'emprise et d'impact à partir desquelles il est envisagé des propositions d'actions concrètes et actionnables. Il est recommandé que les recherches valorisent des matériaux bruts ayant fait l'objet de traitements bien explicités, ainsi que les méthodes et dispositifs. L'objectif du colloque suggère que les recherches proposent des recommandations, des expérimentations et des propositions mettant en œuvre des méthodologies et des dispositifs. S'agissant d'un colloque dans le champ Psychanalyse & Management, l'éclairage des travaux par les apports de la psychanalyse est vivement recommandé, ou de disciplines connexes [sémiologie, linguistique, psychologie, sociologie...etc.] peut être envisagé dans le design de la recherche.

En association avec

**Le Laboratoire MICA (Université
Bordeaux-Montaigne)**

***Médiations, Informations, Communication,
Arts***

Organisé avec

L'IUT Bordeaux-Montaigne
1, Rue Jacques Ellul 33800 Bordeaux



Colloque interdisciplinaire

IUT Bordeaux-Montaigne

1, Rue Jacques Ellul 33800
BORDEAUX

**06 (PM), 07 (Journée), 08 juillet
(AM) 2022**



**Avec le soutien de la Fondation Anthony
Mainguéné**

Promouvoir les prises de conscience éthiques

Avec le soutien de la Chaire UNESCO Bordeaux

***Partager les connaissances sur les grandes questions
prioritaires***

Emprise des réseaux sociaux numériques

Déterminisme et impact des nouvelles formes de l'information et de la communication

Programme (provisoire)

Sauf indication : Les programmations sont en présentiels

14 H 00 >	Accueil des participants (Hall d'entrée + pause : Cafétéria)	
14 H 30 > 15 H 30	Allocutions d'ouverture Amphithéâtre 1	Isabelle COUSSERAND-BLIN , Directrice de l'IUT Bordeaux-Montaigne Daniel BONNET , Président de l'Institut Psychanalyse & Management Vincent LIQUETE , Professeur des Universités, INSPE, Université de Bordeaux, Co-Directeur du MICA Isabelle BARTH , Professeur des Universités, Université de Strasbourg, Vice-Présidente de l'I.P&M, & Présidente du Conseil Scientifique (en visio) Annick SCHOTT , Maître de Conférences HDR, MICA, Université Bordeaux-Montaigne, Secrétaire générale de l'I.P&M
	Session Ateliers	
15 H 30 > 16 H 30	ATELIER Amphithéâtre 1 Animateur Thibault de SWARTE	Hubert LANDIER , Expert en relations sociales et audit du climat social, Conférencier, Docteur d'État en Sciences Économiques, Professeur émérite à l'Académie du travail et des relations sociales de la Fédération de Russie, Vice-Président de l'IAS, Membre de l'I.P&M <i>Tiers exclu, pensée binaire et économie Informationnelle</i> Jean-Jacques PLUCHART , Professeur émérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Membre de l'I.P&M (<i>Visioconférence</i>) Thibault de SWARTE , Maître de Conférences HDR, IMT Atlantique, Vice-Président de l'I.P&M délégué au développement international <i>Inclusion bancaire et société de contrôle</i>
16 H 30 >	Pause	Cafétéria
17 H 00 > 18 H 30	ATELIER Amphithéâtre 1 Animatrice Adeline ENTRAYGUES	Julie PASCAU , Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication, MICA, INSPE, Université de Bordeaux <i>Représentations, usages des réseaux sociaux et place dans la pratique professionnelle des enseignants et de l'école primaire</i> Olivier A-Y MOUSSAVOU-NDJIMBIT , Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication, MICA, Université Bordeaux-Montaigne <i>Du cyber harcèlement dans le monde, au développement des réseaux proxénétismes en milieu d'apprentissage en Afrique subsaharienne, quand les nouveaux usages des médias sociaux deviennent un fléau pour la sécurité de la jeunesse. Le cas du Gabon</i>

Adeline ENTRAYGUES, Docteure en Sciences de l'Information et de la Communication, MICA, Enseignante au CNED, INSPE, Université de Bordeaux

Quand l'école s'empare des Réseaux Sociaux Numériques : Entre prescriptions normatives et culture de l'information

08 H 30 >	Accueil des participants	(Hall d'entrée + pause : Cafétéria)
	Session Conférences plénières	
09 H 00 > 09 H 45	CONFERENCE	Vincent LIQUETE , Professeur des Universités, INSPE & Université de Bordeaux, Co-Directeur du MICA
	Amphithéâtre 1	<i>De l'usage à l'emprise numérique. Délimitation et approche critique des pratiques numériques généralisées</i>
	Discutant Alain KIYINDOU	<i>Dans un contexte de croissance des industries culturelles par/avec le numérique (Moeglin), se font face, ces dernières années, des discours scientifiques et sociaux, oscillant entre éloge, soutien, critique ou appel à la résistance des dispositifs numériques. Nous interrogerons dans un premier temps, les approches centrées sur le déterminisme, l'analyse massifiée des usages, le postulat de l'accélération et des aliénations numériques (Rosa). Dans un second temps, nous prendrons le parti de dissocier les usages des imaginaires et représentations en circulation sociale, tout en interrogeant les injonctions actuelles à l'innovation (numérique) alors même que le sens donné par l'acteur aux activités par/avec le numérique semble encore délaissé.</i>
09 H 45 > 10 H 30	CONFERENCE	Alain KIYINDOU , Professeur des Universités en sciences de l'Information et de la Communication, Université Bordeaux-Montaigne
	Amphithéâtre 1	Titulaire de la Chaire UNESCO Bordeaux-Montaigne Pratiques émergentes en technologies et communication pour le développement. Président d'honneur de la Société française des sciences de l'information et de la communication
	Discutant Vincent LIQUETE	<i>Universalité de l'intelligence artificielle : un nouveau paradigme à questionner</i>
		<i>Nous proposons ici, grâce à un alignement sur des principes mis en place par l'Unesco, une réflexion sur les fondements d'une intelligence artificielle inclusive, responsable. Cela suppose, au-delà d'une approche purement technique, d'accorder une place importante à la compréhension claire et concrète de l'environnement et des politiques publiques, de procéder à une évaluation de l'écosystème de l'intelligence artificielle etc. Universalité parce que l'intelligence artificielle s'étend à tout et à tous. Elle offre de nombreuses opportunités, sert à de multiples usages et touche tous les secteurs. Notre intervention s'appuiera sur des observations réalisées dans trois pays d'Afrique de l'Ouest notamment le Bénin, le Niger et la Côte d'Ivoire.</i>
10 H 30 >	Pause	Cafétéria
11 H 00 > 12 H 00	CONFERENCE	<i>En Visioconférence</i>
	Amphithéâtre 1	Frédéric TORDO , Psychologue clinicien, Docteur en psychologie clinique, enseignant-chercheur (Université Paris-Cité), fondateur du DU de Cyberpsychologie
	Discutante Anne-Lise DIET	<i>L'emprise paradoxale des Réseaux Sociaux sur notre identité</i>
		<i>Les réseaux sociaux sont des moyens de communiquer entre humains. Mais ce sont également de nouveaux moyens de créer nos identités, notamment au travers d'avatars censés nous représenter. Comment l'identité se construit aujourd'hui ? Quelle emprise ont les réseaux sociaux sur cette construction ?</i>
12 H 00 > 13 H 30	DEJEUNER	Le Goupil - 38 Rue Peyronnet - 33800 Bordeaux

Session Conférences

14 H 00 > 14 H 45	CONFERENCE Amphithéâtre 1 <i>Visioconférence</i> Discutant Daniel BONNET	<p>Emmanuel DIET, Agrégé de Philosophie, Docteur en Psychopathologie et Psychologie Clinique, Psychanalyste, Analyste de Groupe et d'Institution, ancien chercheur associé au CRPPC (Université Lumière Lyon), Membre d'I.P&M</p> <p><i>L'illusion Communicationnelle</i></p> <p><i>Dans l'actuel état de menace généralisée (écologique, sanitaire, économique, social, géopolitique, anthropologique) la diffusion du Malêtre qui affecte les sujets, les groupes et les organisations, a trouvé dans le développement du totalitarisme numérique et son fonctionnement opératoire, mais aussi dans l'expansion des réseaux prétendument « sociaux » le soutien technique qui lui était nécessaire. Dans un contexte anémique où les organisateurs symboliques et les cadres psychiques et sociaux se trouvent en déshérence, la communication peut sembler un recours salvateur pour réguler le pulsionnel, articuler l'intrapsychique, l'intersubjectif et le transsubjectif et mettre en sens les émergents de l'inconscient tels qu'ils se révèlent à l'écoute psychanalytique dans les dispositifs pertinents pour les identifier, les interpréter et les transformer. A considérer la réalité des pratiques, et notamment par une lecture clinique et critique du schéma de la communication proposé par R. Jakobson, la volonté de maîtrise et d'emprise, la méconnaissance structurelle de l'inconscient, de la complexité et de la surdétermination, l'omniprésence d'une subjectivité oxymorique dans les réseaux sociaux obligent à questionner radicalement la fétichisation et l'idéalisation de la communication numérique comme un très illusoire pharmakon.</i></p>
14 H 45 > 15 H 30	CONFERENCE Amphithéâtre 1 <i>Visioconférence</i> Discutante Cécile CROCE	<p>Anne-Lise DIET, Psychologue, psychanalyste, analyste de groupe et d'institution (Arip Transition), membre associée et secrétaire scientifique de l'Association internationale N. Abraham M. Torok, membre de l'Institut Psychanalyse et Management et membre du Conseil scientifique, ancienne assistante à l'UFR de psychologie de l'Université de Rouen, membre du Comité de Rédaction de la revue <i>Connexions</i> (éditions Érès), ancienne Présidente de l'Association APELE-INTERLUDE (Maison «verte» d'accueil parents-enfants).</p> <p><i>Transformations numériques, économiques, sociales, culturelles et sociétales, politiques</i></p> <p><i>Rien n'est plus étranger à ce que l'on appelle la « communication », que ce qui se passe dans les interventions d'un psychanalyste, quelle que soit la forme de ses interventions (individuelle, groupale, institutionnelle). La communication est devenue au fil des années quasi seulement numérisée, aggravant le statut de ce qui y est transmis. En effet, le numérique par sa conception même, par son formalisme, fonctionne selon ce qui le constitue, un binaire 1-0, qui contrecarre toute dialectique et à terme toute pensée. Cette communication ne peut transmettre que de l'opératoire, et donc de l'impensé et de l'emprise.</i></p> <p><i>Si se parler veut dire quelque chose, c'est qu'elle met en jeu une dimension anthropologique somato-psychique, construite et opérationnelle depuis l'origine humaine, faite d'innombrables nuances, liées à la voix, aux gestes et mouvements du corps, aux expressions du visage, à la forme de l'énoncé, qui accompagnent et soutiennent la pensée qui est par définition non formatée. La forme transférentielle de l'énoncé y est essentielle, adressé à une ou des personnes dans un cadre donné, qui en détermine la logique et produit un échange spécifique, qui n'est pas interchangeable.</i></p> <p><i>Dans la communication numérisée, et en particulier dans l'IA, est abolie toute transfert, mais aussi toute perception d'un cadre qui l'originerait. Par ailleurs, le dispositif empêche la pluralité des sens, la polysémie de la langue, et toute métaphorisation, comme toute la gamme des affects humains qui soutiennent le sens. Ce qui est précisément ce que les psychanalystes appellent une pensée opératoire qui est celle de la psychose. C'est ce que l'auteure se propose de démontrer.</i></p>
15 H 30 >	Pause	Cafétéria
16 H 00 > 16 H 45	CONFERENCE Amphithéâtre 1	<p>Cécile CROCE, Maître de Conférences HDR en esthétique et sciences de l'art à l'université Bordeaux Montaigne, codirectrice de l'Unité de Recherche MICA UR 4426, coresponsable de l'équipe ADS du MICA, corédactrice en chef de la revue d'études esthétiques <i>Figures de l'art</i> et de la revue numérique <i>Arts, Sciences et technologies : Actualités Scientifiques de l'Art (ASTASA)</i>. Ses recherches, fondées sur les pratiques artistiques et sur leurs approches esthétiques s'intéressent à l'art contemporain et ses enjeux sociétaux. Elle développe</p>

	Discutant Emmanuel DIET	en particulier une approche d'esthétique psychanalytique (C. Croce, Performance et psychanalyse. Expérimenter et (de)signer nos vies, préfaces de B. Lafargue et de G. Ostermann, col. Mouvement des savoirs, Paris, L'Harmattan, 2015). Emprise versus illusion. Un nouveau malaise dans la civilisation techno-dénié. <i>Si la pulsion d'emprise assure une fonction vitale, elle peut aussi trouver différents destins selon les alliages de ses composantes actives et passives (Gantheret). La notion de « relation d'emprise » (Dorey) permet de repenser ses différentes significations. Les nouvelles technologies pourraient être considérées comme un outil élaboré à son service, s'articulant entre les polarités du sujet humain et de ses objets, ces derniers pouvant consister en des matériaux, des phénomènes météorologiques, des contenus d'information ou des stratégies communicationnelles. Entrées dans les réseaux socio-numériques, les technologies se pratiquent comme un langage ; hybridées au sujet, elles donnent l'illusion d'une certaine naturalité, disparaissent en tant que telles, assurant au sujet une emprise. Au contraire, l'art, remet sur le devant de la scène leurs mécanismes de l'ordre de la relation d'emprise, tout en se déclarant jeu d'illusions.</i>
16 H 45 > 17 H 30	CONFERENCE Amphithéâtre 1 Discutante Annick SCHOTT	Marc et Danielle MAINGUENE , Fondation Anthony Mainguené L'Éthique, moteur incontournable pour le monde à venir. <i>La Fondation ANTHONY MAINGUENE, à vocation universelle, a été créée en juillet 2015 sous l'égide de la Fondation de France afin de transmettre le sens éthique, les idées et les espoirs d'Anthony Mainguené décédé brutalement d'une hémorragie cérébrale à l'âge de quarante ans. Expert en réseaux et cybersécurité, il était le responsable de la sécurité technique des systèmes d'information du groupe Bouygues Construction. Ses compétences, son intégrité, son sens humain étaient reconnus de tous et il aspirait à participer à l'élaboration d'un monde plus humain et solidaire. Dans un esprit de continuité, la Fondation, soutenue par le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, a ainsi pour vocation de promouvoir des prises de conscience éthiques pour relever les grands défis d'une société en mutation. Elle souhaite aussi faire prendre conscience que l'éthique qui touche tous les domaines de la société, ne peut se réaliser pleinement que, dans et par l'action. Car notre monde change et à une époque d'espérances, mais aussi d'interrogations et d'inquiétudes que soulèvent l'essor des nouvelles technologies, les bouleversements climatiques et économiques l'éthique permet de s'interroger et d'agir en toute responsabilité, avec engagement, solidarité, équité et respect de l'Autre, pour un « mieux vivre ensemble ». « L'humanité est une aventure responsable et solidaire qui passe par l'autre ».</i>
20 H 00 >	DINER DE GALA	Café du Levant (Face Gare SCNF Saint Jean)
08 H 00	Accueil des participants	(Hall d'entrée + pause : Cafétéria)
	Session Ateliers	
08 H 30 > 10 H 00	ATELIER Amphithéâtre 1 Animateur Daniel BONNET	Charles NKUNA WA NKUNA , Doctorant en Sciences de l'Information et de la Communication, MICA, Université Bordeaux-Montaigne, Directrice générale de Soft Consulting Services (Burkina Faso). La littératie numérique : Dispositif de la transition numérique dans la dynamique de l'éducation et de la formation des enfants du primaire avec et par les Réseaux Sociaux Numériques Annick SCHOTT , Maître de Conférences HDR, MICA, Université Bordeaux-Montaigne, Secrétaire générale de l'I.P&M État-plateforme / Entreprises-Plateformes : Contention entre fissuration et frustration Daniel BONNET , Chercheur Associé, ISEOR, Magellan, Université Jean-Moulin, Lyon

Regard sur la digitalisation des rapports sociaux. Mieux comprendre la problématique de la tribalisation des relations humaines sur les Réseaux Sociaux Numériques.

10 H 00 >
10 H 30 > 12 H 00

Pause

Cafétéria

ATELIER

Thibault de SWARTE, Maître de Conférences HDR, IMT Atlantique

Amphithéâtre 1

Contribution d'un groupe d'étudiants dirigés par Th. De Swarte: Guillaume Le Goff, Lucie Le Bourdon, Charlotte Le Coz, Alexandre Schaefer, Sarah Delarche, Sacha Le Ruyet, Louis Raillard, Élodie Delbancut

Animateur

Quelle emprise des réseaux sociaux ? Une recherche auto-ethnographique d'étudiants en master

Jean-Jacques PLUCHART

Jean-Claude CASALEGNO, Professeur, Groupe ESC Clermont Business School

Comment faire renaissance dans un monde qui s'effondre...

CLOTURE DU COLLOQUE

12 H 00 > 13 H 00

Amphithéâtre 1

Table Ronde de Clôture

Mathias NAUDIN, Maître de conférences, CEDAG, Université de Paris

Vers de nouvelles formes d'aliénation sociale ?

Les Réseaux Sociaux Numériques sont-ils porteurs de nouvelles formes d'aliénation dont on ne se rend pas encore bien compte, pas plus qu'on ne se rend compte de sa part de responsabilité (A. Arendt), non plus fondée sur l'emprise psychique du monde du travail (de Gaulejac et Aubert), mais sur l'adhésion à un monde imaginaire porteur d'une aliénation sociale conditionnée, médiatisée et généralisée ? D'où viennent ses outils ? De quoi sont-ils les fruits (J. Oury) ? hétéronomes et portés par des monopoles radicaux (I. Illich) !

Discutant(e)s : Anne Lise et Emmanuel DIET, Annick SCHOTT

Regard sur la digitalisation des rapports sociaux. Mieux comprendre la problématique de la tribalisation des relations humaines sur les Réseaux Sociaux Numériques

Daniel BONNET

ISEOR – Magellan, Université Jean-Moulin, Lyon

Résumé : Cette communication propose une contribution exploratoire visant à mieux comprendre pourquoi le développement de la digitalisation de l'Information et de la Communication a libéré les comportements délétères et toxiques contribuant à la dégradation des rapports sociaux civilisationnels. L'acception « civilisationnel » est ici retenue au sens donné par N. Élias (1973). Cette œuvre de N. Élias proposait une compréhension de l'évolution dans le temps long de l'histoire de la transformation des structures psychiques individuelles et groupales impactant la pensée et les comportements sociaux. N. Élias la donne comme un processus social réticulaire aveugle. Toutefois, avec la digitalisation, N. Élias ne pouvait pas envisager un relâchement aveugle également de sa maîtrise, faisant la place aux comportements permissifs et à la violence refoulée par les individus eux-mêmes.

La recherche se positionne sur l'analyse de la production de relations délétères et toxiques sur les Réseaux Sociaux Numériques (RSN). Elle concerne plus particulièrement le phénomène de la tribalisation des relations humaines sur la toile, sujet abordé sur le plan des relations sociales courantes par M. Maffesoli (1992), succinctement définie par la communautarisation dans le négatif des relations humaines. Il peut y avoir des impensés, mais aussi des intentions et des volontés.

Mots-Clés : Digitalisation, Tribalisation, Transgression, Négativité, Paradoxalité

Abstract : This paper proposes an exploratory contribution to better understand why the development of the digitalization of Information and Communication has unleashed deleterious and toxic behaviors contributing to the degradation of civilizational social relations. The meaning of "civilizational" is used here in the sense given by N. Elias (1973). This work of N. Elias proposed an understanding of the evolution in the long time of the history of the transformation of the individual and group psychic structures impacting the thought and the social behaviors. N. Élias gives it as a blind reticular social process. However, with digitalization, N. Élias could not envisage a blind relaxation also of its control, making room for the permissive behaviors and the violence repressed by the individuals themselves.

The research is positioned on the analysis of the production of deleterious and toxic relationships on Digital Social Networks (DSN). It concerns more particularly the phenomenon of the tribalization of the human relations on the Web, subject approached on the plan of the current social relations by M. Maffesoli (1992), succinctly defined by the communitarization in the negative of the human relations. There can be unthinking, but also intentions and wills.

Keywords : Digitalization, Tribalization, Transgression, Negativity, Paradoxality

Introduction : Pour M. Maffesoli (1992), les sociétés contemporaines liquident leur attachement aux valeurs civilisationnelles ancestrales. Notre recherche part de l'idée de recherche que ce processus est à la fois catalysé et subverti désormais par l'usage des Réseaux Sociaux Numériques, dès lors qu'il contribue activement au développement du libéralisme des mœurs. La recherche proposée pose donc la problématique du développement des comportements délétères et toxiques via l'usage de la Toile. Ce développement s'inscrit dans le processus idéologique plus ancien de libéralisation des valeurs culturelles et des mœurs (R. Inglehart, 2018), instituant les nouvelles formes socialisation des comportements, les nouvelles formes de la transformation sociale et politique, et ce qui a été désigné comme le libéralisme des mœurs (A. Chanel, 2015). Dans ce processus, chacun est conduit à penser qu'il peut vivre selon ses propres règles sans se soucier de leurs effets et de leurs résultats.

L'ambassadeur français auprès du numérique a récemment appelé l'ONU à se saisir de ce sujet de la tribalisation, en raison des effets délétères de ce développement qui dépasse le cadre de la prévention et de la responsabilité individuelle des internautes. L'ambassadeur souhaite que soit engagé la responsabilité des

plateformes et des médias en ligne pour lutter contre ces effets. Cependant, cette responsabilité ne pourrait être engagée que pour des agissements qui peuvent faire l'objet d'une répression. Cette approche par la responsabilité (de qui ?) pose une limite d'opportunité et de faisabilité, ne serait-ce que si elle conduit à faire des acteurs économiques des justiciables. Le Droit européen se préoccupe de ce sujet relativement à la responsabilité, mais pour le moment, le Digital Markets Act (DMA) ne propose que la régulation des pratiques commerciales délétères ou anticoncurrentielles sur les marchés européens. Toutefois, au-delà, tout ce qui est interdit par la légalité le serait également sur le plan numérique. Le DMA ne vient cependant qu'en consolidation du règlement général de protection des données. La nouvelle discipline de la Science des Données aurait à s'en soucier. En France, la perspective reste celle d'un Droit soft¹.

Notre recherche vise à traiter en extension cette problématique du développement des comportements délétères et toxiques via l'usage de la Toile, en l'explorant dans le registre de la transgression du négatif des relations humaines mises en acte, qui autorise le dépassement des interdits... dont l'interdit du meurtre s'il y échet.

Relativement aux terrains de recherche : Les réseaux sociaux sont vecteurs de transformation de la vie en société et du débat public, écrit Bruno Lasserre, Vice-Président du Conseil d'État, lors de l'ouverture du cycle des conférences de l'étude annuelle par cette institution pour 2022, le 27 octobre 2021. « En une quinzaine d'années, les Réseaux Sociaux Numériques se sont imposés dans la vie quotidienne. Et bien qu'en queue de peloton dans le monde sur ce sujet, 53 millions des Français connectés y consacrent en moyenne plus d'une heure et demi par jour, 84 % des 18-24 ans les utilisent et une majorité des 60-69 est désormais membre d'au moins un de ces réseaux sociaux².... [L]es avantages doivent toutefois être regardés avec prudence. D'une part, car ils ne vont pas sans risques : la libération de la parole peut notamment être à l'origine d'excès délétères et l'information sur les réseaux sociaux se transformer en désinformation... Le rêve de singularité qui accompagne leur développement ne masque-t-il pas un processus d'uniformisation et de normalisation des rapports sociaux et de la consommation culturelle ? L'aspect libérateur des réseaux sociaux peut-il enfin être autre chose qu'une illusion au regard de « l'économie de l'attention » sur lesquels ils sont fondés, qui tire profit des comportements addictifs de leurs utilisateurs ? ».

« Le « metavers » est à moins d'une décennie : Les RSN seront à l'apogée en 2030, et en 2040 les RSN auront balkanisé la vie sociale selon le pronostic de Ph. Kerignard de Bouygues Telecom³. Les RSN imposent un nouveau paradigme de la communication⁴. Mais paradoxalement, les RSN nous isolent⁵, voire falsifient les relations sociales ».

Cette question des rapports sociaux sur la toile ne fait encore l'objet que des réflexions accessoires ; ainsi qu'en atteste le rapport de Mme Nicole Trisse à l'APCE 3 mai 2019⁶ : Intervention de Mme Martine Leguille Baloy > « Précisant qu'aux termes de la loi française, si les menaces peuvent constituer un délit, l'envoi d'insultes dégradantes, non réitérées par la même personne mais reprises par de multiples expéditeurs... n'étaient pas considéré comme du harcèlement et donc pas condamnable, elle s'est étonnée de cet état du droit car de tels comportements peuvent avoir des conséquences dramatiques sur des personnes fragiles. Elle a estimé que le plus grave était que les internautes, diffuseurs de tels messages, ne sont pas forcément conscients des dégâts qu'ils peuvent provoquer en écrivant, depuis leur ordinateur, bien cachés chez eux ». La lutte contre la haine a fait quant à elle l'objet d'un amendement (n° 267 du 28 juin 2019 ; texte n° 20627) : Exposé des motifs : « Si la proposition de loi permet de nettoyer les réseaux de contenus illicites, elle n'empêche pas la large diffusion de ces contenus et l'exposition des internautes. Les réseaux sociaux utilisent

¹ 2019 05 07 - Mission Régulation des réseaux sociaux - Rapport public (numerique.gouv.fr)

² Source : Le V° le Baromètre du numérique 2021 de l'ARCEP, p. 120 et les chiffres publiés par le Guide #Datamind Tendances 2021 (<https://blog.digimind.com/fr/tendances/r%C3%A9seaux-sociaux-france-monde-chiffres-utilisation-2021>)

³ Usbek & Rica - Des réseaux sociaux au métavers, comment la technologie va remodeler notre façon de faire société ? (usbeketrica.com)

⁴ Quelques approches sociologiques de réseaux sociaux (openedition.org)

⁵ Web – Les réseaux sociaux « nous isolent » au lieu de nous rassembler - Le Matin

⁶ Rapport de l'Assemblée Nationale du 3 mai 2019. Résolution n° 2281 relative aux Médias sociaux : créateurs de liens sociaux ou menaces pour les droits humains ? - <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/ouverture/RINFANR5L15B1922.html>

⁷ Amendement n° 267 du 28/09/2019 : Lutte contre la haine sur internet (no 2062) Amendement n°267 - Assemblée nationale ([assemblee-nationale.fr](https://www.assemblee-nationale.fr))

de multiples techniques virales permettant de diffuser un contenu sur tout le réseau en quelques heures, voire quelques minutes. Notification push sur mobile ou ordinateur, envoi du contenu par email, partages et mises en avant de ceux-ci, notifications virales (tel ami / inconnu a commenté, a aimé).

Cet amendement propose d'obliger la plateforme à désactiver immédiatement ces dispositifs dès le signalement. La désactivation de la viralité pourra ainsi permettre :

- De limiter l'exposition à un contenu haineux ;
- De pousser les opérateurs à vérifier les contenus signalés plus rapidement ;
- De limiter le nombre de publications de contenus délibérément haineux, leurs auteurs se lassent certainement très vite ne plus pouvoir être « aimés » ou « partagés ».

Cet amendement ajoutant un alinéa à l'article 6-2, l'alinéa 3 de l'article 4 s'appliquera à cette nouvelle disposition et le CSA pourra émettre des recommandations sur les dispositifs devant être désactivés. De la même manière, les dispositions concernant les signalements abusifs s'appliqueront également, ce qui permettra une autorégulation (on ne signale un contenu QUE s'il est manifestement illégitime).

Cet amendement ne restreint en aucune manière la liberté d'expression puisque le contenu reste en place et continue à être visible dans la boucle naturelle de son auteur, il empêche simplement que le volume en soit centuplé par les dispositifs viraux mis en place par les opérateurs et qu'un contenu haineux vienne polluer des boucles qui n'étaient pas destinées à le recevoir naturellement ».

Le Sénat de son côté a travaillé sur le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement : Compte rendu du 23 juin 2021⁸. Les attaques diffamatoires ont fait l'objet d'une question orale le 29/09/2011⁹. Le traitement de la question de la violence a fait l'objet d'un débat récent, le 26/04/2022¹⁰ - La question des appels du meurtre¹¹ - Un rapport sur l'exposition de soi du 26/04/2022¹².

Un rapport de janvier 2022 de la Présidence de la République, intitulé « Les Lumières à l'ère Numérique » traite de cette question de la balkanisation des rapports sociaux sur les Médias¹³.

Concernant l'action de la part des Réseaux Sociaux Numériques, Frances Haugen (Facebook) a attiré l'attention sur les risques¹⁴.

Enfin, différentes initiatives sont prises par des acteurs de la société civile. Signalons l'action de « Génération Numérique sur le sujet des enjeux et des risques du numérique¹⁵. Le journal La tribune met en garde les entreprises contre la haine et le cyberharcèlement sur les Réseaux Sociaux Numérique¹⁶. La question de la publicité sur les Réseaux Sociaux Numériques est également questionnée (Pacte numérique INNOOO¹⁷. Les comportements des Internautes sont également étudiés¹⁸. Indiquons également une étude relativement à l'impact des relations toxiques sur les RSN pour les jeunes par le journal belge en ligne LECHO¹⁹.

⁸ Sénat > Compte rendu du 23 juin 2021 : [MI harcèlement scolaire et le cyberharcèlement : compte rendu de la semaine du 21 juin 2021 \(senat.fr\)](#)

⁹ Sénat : Attaques diffamatoires. Questions orales > [Attaques diffamatoires sur les réseaux sociaux - Sénat \(senat.fr\)](#)

¹⁰ Sénat : Débats sur la question de la violence > [Violence dans les médias : quelles conséquences sur les enfants et la société ? \(senat.fr\)](#)

¹¹ Sénat : Débats sur la question des appels au meurtre > [Mesures de lutte contre les appels au meurtre sur les réseaux sociaux - Sénat \(senat.fr\)](#)

¹² Sénat : Rapport sur l'exposition de soi > [La vie privée à l'heure des mémoires numériques. Pour une confiance renforcée entre citoyens et société de l'information \(senat.fr\)](#)

¹³ Rapport de la Présidence de la République de janvier 2022, intitulé « Les Lumières à l'ère Numérique » > [283201.pdf \(vie-publique.fr\)](#)

¹⁴ Alerte de Frances Haugen (Facebook) > [Frances Haugen : « Obligeons les plateformes comme Facebook à assumer leurs responsabilités » \(la-croix.com\)](#)

¹⁵ Génération Numérique : [Génération Numérique - Découvrez notre association \(asso-generationnumerique.fr\)](#)

¹⁶ Journal La Tribune : [Les enjeux économiques de la haine en ligne pour les entreprises \(latribune.fr\)](#)

¹⁷ Pacte Numérique INNO : [Interview : Trois questions à Luc Rubiello Fondateur d'INNOOO pour un internet sans publicité \(veillemag.com\)](#)

¹⁸ Étude de Robert Greene : [Les 7 types de personnes toxiques à éviter sur les réseaux sociaux | by Onur Karapinar | Essentiel | Medium](#)

¹⁹ L'ECHO : [Réseaux sociaux et ados, une relation toxique? | L'Echo \(lecho.be\)](#)

Après ce préambule qui documente notre recherche, rendant compte à dessein de l'action des acteurs concernés ou sensibilisés, nous posons en première partie le cadre de référence de celle-ci. Puis nous en déroulons le fil conducteur : 1_ La digitalisation intègre désormais les déterminants de l'existence humaine – 2_ Les sujets acteurs de ce développement délétère et toxique n'éprouve pas de culpabilité – En conclusion, nous soulignons que les ressorts d'une nouvelle socialité par la digitalisation est à démystifier.

Cadre de référence de la recherche

Le noyau central du cadre de référence est positionné sur le « *retour du refoulé historique* ». Deux thèses s'opposent néanmoins, celle qui plaide pour l'oubli (M. Augé, 2001) pour mieux vivre le présent, attendu qu'il y a toujours la tentation de manipuler l'histoire et le présent afin d'instituer l'oubli de ce qui dérange..., et celle du « *retour du refoulé historique* » qui institue le marqueur indélébile du refoulé, là encore au regard de ce qui dérange les consciences et qu'il faudrait cacher. Aussi, l'ambivalence psychique que cette opposition caractérise s'inscrit-elle comme marqueur du processus de civilisation dès lors qu'il est affecté par les productions de la psyché inconciliables avec les exigences et les interdits de la conscience morale. Certes le refoulement permet d'oublier..., mais l'inconscient n'oublie jamais si un événement ou un phénomène réactive une trace mnésique peu ou prou réveillée par l'angoisse d'un vécu.

L'inconscient est un invariant intemporel et anhistorique (D. Scarfone, 2013 ; H. Mazurel, 2021), au champ de la perspective intrapsychique. Certes, il peut y avoir l'oubli d'un souvenir, qu'il soit connu d'un vécu, de l'éducation ou de l'étude, toutefois le processus de civilisation n'est jamais amnésique. D'une façon ou d'une autre, ce processus conserve un travail d'élaboration. Celui-ci a fait l'objet d'une formalisation scientifique pour la conduite d'une cure. La méthode permet à l'analysant et à l'analysé d'accéder à cette connaissance de l'ordre de l'herméneutique *via* le cadre des relations transférentielles. Certes cette relation entre la psychanalyse et l'herméneutique est controversée, bien qu'il soit admis qu'il existe une variété d'herméneutique, mais pour P. Ricœur (1965 : 351), la psychanalyse apparaissait comme une science exétique.

La référence dans le cadre théorique est cette connaissance. La recherche établit des correspondances relativement à cette connaissance, dans un cadre qui est celui de la psychanalyse en extension (individu-groupe-institution). Aussi le design de la recherche mobilise des médiations théoriques dans un cadre périphérique (G. Chazal, 2004). Dans ce cadre nous mobilisons le concept de l'énantiodromie (Héraclite), que C. G. Jung (1920) a redéfini au champ de la psychologie analytique, mais également quelques autres (le travail du négatif, les méta-défenses, la paradoxalité, la fonction contenant, l'interdit...).

L'énantiodromie : Jung en propose une définition dans *Types psychologiques* (Jung, 1920). « *J'appelle énantiodromie l'apparition de la contre-proposition inconsciente, notamment dans le déroulement temporel. Ce phénomène caractéristique se produit presque toujours lorsqu'une tendance extrêmement unilatérale domine la vie consciente, de sorte que peu à peu il se constitue une attitude opposée tout aussi stable dans l'inconscient : elle se manifeste d'abord par une inhibition du rendement conscient puis interrompra son orientation trop unilatérale* ».

Ce qui dans le cadre est aussi la problématique de la violence. Le « *retour du refoulé historique* » est en effet un marqueur de la violence peu ou prou digérée qui s'inscrit comme signifiant dans l'économie libidinale du sujet individuel et collectif. La société, la vie sociale... organisent les conditions de possibilités d'exercice de la violence, au titre du processus de civilisation. Toutefois, ce processus aménage les conditions de possibilités de sa libération car la violence est la cause d'une entropie historique. Sur le plan économique, dans les économies capitalistes néo-libérales, tout comme dans les sociétés d'économies totalitaires ou d'économies capitalistes d'État, le marché [!], disons plus exactement les acteurs du marché organisent la concurrence et la rivalité, selon des législations poreuses prescrites par les États, et en contraposé la coopération. La contraposition vient de ce que le discours des acteurs du développement de l'Internet prônent la liberté, tandis que ce qui apparaît est en fait la libéralisation des mœurs [Novlangue et langues totalitaires (cf. Travaux de V. Klemperer). Ce qui n'est pas interdit (par le marché) est permis pour favoriser le développement de l'économie de marché. Mais s'il n'y a pas concurrence ni rivalité, il n'y a pas nécessairement coopération. La contraposition vient de ce que le discours des acteurs du développement de l'Internet prônent la liberté, tandis que ce qui apparaît est en fait la libéralisation des mœurs. Cette libéralisation engendre les comportements délétères et toxiques contribuant à la dégradation des rapports

sociaux civilisationnels, compte tenu de leur porosité sociétale consentie ou dont il faut souffrir pour instituer le libéralisme économique, développer les nouveaux effets levier du consumérisme. Ne reste plus qu'à invoquer la responsabilité des acteurs fautifs par leur seul comportement fautif ou violent, ce qui conduit à ce que l'éthique se trouve soumise à un processus caché de raisonnement, l'obfuscation qui obscurcit les intentions du démiurge véritable (cf. les intentions idéologiques et globalistes de Mark Zuckerberg et autres fondateurs des GAFAM). IL y a évidemment un lien avec les gouvernances et les dynamiques managériales de ces institutions mondialisées.

.....

La digitalisation intègre désormais les déterminants de l'existence humaine, fut elle largement considérée du point de vue de sa matérialité en économie de marché. Il serait judicieux de considérer ce processus d'intégration au croisement de leur perspective axiologique et téléologique. Le mode d'existence de l'objet technique impacte le développement humain. Il en fait un « actant » dans son milieu associé (G. Simondon, 1961). Il impacte consécutivement le mode d'existence de l'humanité. Une nouvelle théologie de la matérialité est promulguée par les représentants du capital digital, lequel ne relève plus que de la propriété d'un petit nombre à l'échelle mondiale. Ce petit nombre des nouveaux puissants s'efforceraient par son ingéniosité à maintenir à distance les représentations inconciliables avec leurs doctrines transhumaines, et mettant en place ainsi une véritable défense apologétique. Les constructions sociales découleraient désormais des relations et des interactions dans cet univers. Il apparaît au grand jour que la digitalisation engendre une transformation de la relation de l'homme au signifiant, et une corruption de sa transformation identitaire dans le cours de sa vie. La nouvelle harmonie de la vie ne se construit plus dans un équilibre entre le principe de plaisir et le principe de réalité. Elle libère le principe de plaisir. Il n'y aurait plus de réalités qu'imaginaires ! Les phantasmes ne trouveraient plus de limites contre lesquelles elles se cognent dans les réseaux sociaux et sont mêmes nourris et stimulés par eux. Les RSN y prennent une part conjointe en contribuant la fusion des *points de capiton* qui organisent les rapports du signifié au signifiant.

Mais si G. Simondon (G. (1961) a écrit « C'est dans les incompatibilités naissant de la saturation progressive du système de sous-ensembles que réside le jeu des limites dont le franchissement constitue un progrès »... un progrès pour qui, à l'aune de son plaidoyer ? Il n'a pas écrit qu'il avait conscience des limites de la relation à la matérialité des objets techniques dans l'espace et la temporalité du milieu associé, puisqu'il ne ferait qu'un, qui ne doit pas trop s'écarter dans la relation sujet-objet en ses conjonctions d'opposés... Cette perspective pose que l'objet et le sujet sont incorporés. Et pour les futures générations, c'est désormais le signifiant du digital qui lui vient de l'Autre liminaire à son existence et précède le sujet, qui lui fournit son enracinement existentiel. À ce propos, G. Gusdorf (1967) a écrit « Le problème de la répartition de la réalité humaine dans l'espace donne naissance à la cosmologie ; le problème de la répartition de la présence humaine dans le temps engendre toutes les formes de l'histoire ». Cette cosmologie serait désormais, comme l'écrit G. Gusdorf (*Ibid.* : 51), l'institutrice de la conscience occidentale... qui désigne un système de normes et de valeurs, appelé à régir le domaine humain en même temps que le cours des planètes (*Ibid.* : 51). L'inconscient a-t-il à voir avec cette prénotation mythique, qui en fait la voûte céleste du sujet ? Ce ne peut être que le repère contemporain, l'histoire ne rendant pas compte du vécu subjectif de l'existence humaine au champ de l'historicité de la vie humaine ; sauf à souligner que la transformation numérique fait circuler un inconscient qui n'est pas parlé et qui l'infiltrer insidieusement. La référence à l'inconscient comble un vide épistémologique que l'œuvre de Freud (1915, 1930) a tenté de combler. Ère de la cosmologie numérique ; sans esprit, sans émotion vivante, bientôt sans corps (métavers), reste l'imaginaire, des émotions factices, et une mémoire totalement conditionnée qui va prendre la forme d'une « identité ».

Le refoulement des événements et des situations (sociales, sociétales...) contestées ou/et paradoxales mémorise le négatif du comportement humain au plus profond de la psyché. Pourquoi le *refoulé historique* fait-il « retour » à propos du développement de la culture numérique ?

Certes le contexte a changé et sert de référence pour définir un monde postmoderne. La culture numérique succède à celle promue par le développement industriel et par le développement du consumérisme. Ce développement a lui-même sa propre histoire. Et loin de s'y substituer, le développement digital le prolonge et l'amplifie. Les effets délétères de ce qui apparaissait comme le progrès ont toujours été contestés, notamment sur le plan social. Ils le sont dorénavant relativement à leurs effets sur la biosphère (V. I. Vernadsky [2002(1920)]. La digitalisation englobante des activités humaines ne ferait-elle plus désormais de l'humain qu'une cellule productive et consommatrice dans une nouvelle organisation du monde de l'information et de la communication ? S'agirait-il d'y échapper en rêvant d'un autre monde ? Ce nouveau

monde est bien là et se pose comme négatif au regard de son rejet qui signe l'existence d'un conflit défensif de part et d'autre des protagonistes, les représentants du capital digital, les profiteurs et les usagers. Les sujets acteurs du développement délétère et toxique n'éprouve pas de culpabilité, et c'est comme s'ils se trouvaient dans une situation qui pourrait leur faire dire « Je fais le Mal que j'aime » (J. Natanson, 2007)²⁰.

La digitalisation ferait des humains des êtres passifs et dépossédés, mais actifs au service du monde économique et des marchés, achevant ainsi l'empreinte de l'ère industrielle pour faire la place au « Global Change » (1972) inspiré par les travaux de V. I. Vernadsky [2002(1920)] qui envisageait la fusion des sciences de la vie et des sciences de la nature. La matérialité est bonne à prendre, mais n'est ni suffisante ni satisfaisante pour l'humanité. Cette perspective impose un changement d'échelle de l'observation. Toutefois, la soutenabilité du Développement Durable, considéré à dessein..., reposerait sur la capacité à traiter les données numériques concernant la faisabilité, ce qui relève de la matérialité. À y réfléchir, cela relève d'une certaine étrangeté et conduit à se demander de quel lieu parle le sujet. Relativement à notre sujet de recherche, il est assurément le lieu de l'inconscient. Le progrès de la digitalisation se substitue au progrès industriel. Le développement industriel s'est déployé dans tous les domaines (agriculture, pêche, services...). Dans le champ des relations humaines, il en est de même, à ceci près que l'adaptation des comportements serait désormais assurée par le développement de la digitalisation des relations économiques et sociales, tandis que l'humanité se cherche au travers d'une pensée allégorique. Les Réseaux Sociaux Numériques sont une composante centrale pour les échanges, laquelle à côté des Systèmes d'Information, est plus englobante. Ils sont au centre d'une nouvelle organisation du monde de l'information et de la communication. Mais ils ne construisent rien... Ce ne sont finalement que des outils tandis que les monopôles idéologiques les valorisent comme des finalités. Il y a là une dimension totalitaire, car les finalités d'un petit nombre ne sont pas celle du grand nombre, le plus grand nombre de l'humanité. La recherche identifie un conflit profond entre les dimensions téléologiques et axiologiques.

Il y a un paradoxe dans le comportement humain. L'autonomie du sujet est profondément contradictoire. Plus que de rechercher la liberté, il rejette la contrainte. Le paradoxe serait au titre de l'individu le principe supérieur commun de la liberté et de l'émancipation, à savoir que son vecteur est son négatif ; mais il serait corrélativement le principe de leur antagonisme sur le plan collectif, qu'une apparente cohésion sociétale dissimule. La déhiscence du numérique et le pouvoir devenus souverains des institutions du développement digital aiment le comportement des individus, mais il ensevelit aussi leur capacité à penser par eux-mêmes, ou plutôt à mettre les mots sur le malaise culturel et civilisationnel. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Cette situation avait déjà opposé les révolutionnaires et les contres révolutionnaires au siècle des Lumières dans l'œuvre de Joseph de Maistre (1992). L'individualité divise, tandis que les idéologies rassemblent pensait-il. Le Comte Alexis de Tocqueville avait craint d'ailleurs l'évolution inéluctable de la démocratie vers la dictature. L'individualisme entraînait pour lui une perte de lien social.

La digitalisation produit de nouvelles formes de cohésion sociale des individus au travers de leur inégalité naturelle, déployée par leur institutionnalisation et par leurs institutions. En outre, elle organise un retour tribal. Notre recherche s'intéresse plus particulièrement aux nouvelles formes de la cohésion sociale négative à l'aune d'enjeux économiques désormais planétaires, par ailleurs étroitement articulés à d'autres enjeux historiques d'ordre politique et géopolitique. Cette socialité négative est le creuset de la transformation sociale. Toutefois, elle est abîmée par le « Mal » consécutifs du développement des comportements et des pratiques délétères/toxiques. Le questionnement de l'ambassadeur du numérique (*supra*) concerne surtout ce point à traiter évidemment. La liberté sur la toile devient progressivement conditionnelle. Ainsi, la nouvelle loi (n° 2015-912 du 24 juillet 2015) relative au renseignement autorisent la surveillance de masse et individuelle sans consultation du pouvoir judiciaire. Cette évolution interdit la liberté.

L'économie digitale fournit désormais la nouvelle classe des dirigeants du monde. La vassalité est son armement. La classe des dirigeants politiques s'y confronte, mais en dissimule la puissance. L'impuissance les avilit, voire les corrompt. L'économie digitale et informationnelle serait le nouveau lieu de souveraineté économique, sociale et financière par le moyen de l'incubation du pouvoir du monde subséquent de l'Information et de la Communication et de ses dispositifs de médiatisation et d'action. Il n'est pas sûr que cela convienne durablement aux attentes de l'humanité. C'est une vieille histoire, laquelle entre-autre renvoie à la problématique du totalitarisme qui se serait incrusté dans le monde libéral orthodoxe et canonique. Elle est encore largement déniée évidemment au nom des valeurs de ce monde, qui serait peut-être en cours de

²⁰ Nous reprenons cette idée en seconde partie.

devenir hypothétique. Déjà au siècle des Lumières la thèse de J. de Maistre s'opposait à celle de J. J. Rousseau. Pour J. de Maistre (1797), les monarchies permettaient mieux que la République d'assurer les équilibres collectifs de la cohésion sociale et politique. Et peut-on observer, au siècle des Lumières le peuple obtenait l'abolition de l'esclavage (1779, 1794, 1848) déjà envisagée par Louis X en 1315, tandis que la colonisation était en plein essor (A. de Tocqueville n'y était pas opposé !), portant une nouvelle classe bourgeoise émigrée au pouvoir. Aujourd'hui, à dessein, la guerre en Ukraine déprime l'économie mondiale, mais la finance s'investit dans l'économie de guerre. Cette situation est révélatrice de la paradoxalité de l'économie. Rappelons que l'esclavage était considéré comme moins productif que le travail libre par les économistes physiocrates et libéraux, ce qui en dit long sur les ressorts de la pensée économique. En France, cette référence à la monarchie réapparaît dans les discours de l'opposition politique et dans les nouvelles formes du régime présidentiel, comme si ce développement activait le *retour du refoulé historique*. Évidemment le progrès est toujours réalisé au nom de la satisfaction des besoins humains. Cette situation de l'humanité n'est pas seulement consécutive de l'ambivalence psychique, mais elle est également consécutive d'un phénomène articulant le rapport entre le mouvement et la permanence, qui est celui de l'énantiodromie. Sur longue durée, le phénomène qui s'institue est celui de l'énantiodromie, à savoir le cheminement inconscient vers les contraires. Les travaux en psychanalyse explicitent ce phénomène. Nous citons les travaux de C. G. Jung (1920) - Citons aussi les travaux de P. Watzlawick (1996) ou de J. Larue-Tondeur (2009).

.....

Les sujets acteurs de ce développement délétère et toxique n'éprouve pas de culpabilité, et c'est comme s'ils se trouvaient dans une situation qui pourrait leur faire dire « Je fais le Mal que j'aime » (J. Natanson, 2007 – Cf. *Supra*). Il faut donc pousser l'investigation pour comprendre. Le motif et la finalité du refoulement ne sont rien d'autre que l'évitement du déplaisir (Freud, 1986). À cet égard, se donner une image sociale construit une illusion, celle du comblement des manques essentiels de l'individu dans la fuite frénétique dans la recherche d'une reconnaissance sociale de l'image identitaire que l'on donne à voir.

Dans la situation étudiée, cela signifie que le refoulement aurait échoué... le sujet n'éprouvant aucune culpabilité... susceptible d'apparaître inconscient [sans prise de conscience] à ce titre... et que cet échec serait transductif, à savoir qu'il s'étend de sujet en sujet. Et si le sujet a pu éviter le sentiment de déplaisir ou d'angoisse, cela signifie que quelque chose d'autre, désigné comme un représentant psychique, représentant pour partie de la pulsion, qui vient s'y substituer, permet au sujet d'atteindre son but [inconscient] en se détachant de la représentation pulsionnelle. Il en découle un renversement [interversio, caractéristique d'une permutation plutôt que d'un dédoublement] de l'affect en son contraire. C'est toujours le « *retour du refoulé* » qui agit, mais pour en jouir. Un nouveau couple de conjonctions d'opposés s'est constitué, qui convertit les oppositions primordiales en amour... plutôt qu'en frustrations, en souffrances... - le sujet ne souffre pas - ou en haine ; il y trouve du plaisir. Il devient même addict. La digitalisation fournirait-elle donc une addiction à la jouissance ? Ce sont ces nouveaux couples de l'ambivalence psychique qu'il faut identifier, perspective possible puisque l'affect primordial réinvestit la pensée pour se libérer. Cette opération permet d'identifier un écart énantologique (Bonnet D. 2019) entre la pulsion et son représentant, ici considéré dans le renversement en son contraire (cf. énantiodromie). De là peuvent découler des comportements pathologiques et des pathogénèses. C'est la transformation d'affect, entre plaisir et déplaisir qui est affectée, intervertie, tel que l'affect original se trouve isolé. En première approximation, la personnalité du sujet peut apparaître normale, mais il y a toujours en dessous une défaillance narcissique et identitaire, ainsi qu'une inhibition du déplaisir. C'est-à-dire que la digitalisation serait susceptible d'engendrer une modalité paradoxale du refoulement, en se focalisant sur ses rejetons (... ses productions...) qui ferait l'objet d'une tolérance sociétale tant que la responsabilité du sujet n'est pas poursuivie... Dès lors que ce phénomène est à l'œuvre au fil du développement et du déploiement de la digitalisation, on peut dire que la vie sociale va devenir de plus en plus violente, avec laquelle on vit pour un faible quantum d'énergie psychique active, mais qui devient intolérable pour des investissements individuels pathologiques ou pour des investissements collectifs faibles au cours du processus de transduction, susceptibles eux-mêmes de s'aggraver. Le but du refoulement est toujours l'inhibition de l'affect de déplaisir (A. Green, 1973). Ce processus serait à la base du phénomène de la tribalisation, à savoir de la constitution de communautés de sujets dont le comportement, affecté par des défaillances narcissiques et identitaires, s'investissent dans des satisfactions morbides pour combler les défaillances narcissiques et identitaires et se construire une image/identité reconnue socialement.

Pour y vivre au sein de ses communautés, chacun(e) souscrit à une déité pour laquelle il partage des présupposés et des croyances communes - parfois plusieurs, ce qui laisse apparaître des mécanismes psychiques complexes de recherches identitaires potentiellement contradictoires, voire opposées et clivantes. Ces déités ne sont que des avatars (M. Maffesoli, 1992 : 37). Toutefois pour les communautés dont la déité est satanique, elles sont elles-mêmes fracturées. Nous verrons (*infra*) que le renversement de la pulsion en son contraire vient bloquer toute forme de la reliance communautaire. L'interversion de l'amour et de la haine, du masochisme et du sadisme ne les différencie plus. Leur valeur est monovalente. Cela n'a-t-il pas toujours été le cas ; si j'ai bien compris les mécanismes sado-masochistes ? Ce serait l'expression pendulaire d'un même mouvement de compensation et décompensation. L'un ne va pas sans l'autre et la contradiction en serait le symptôme.

Mais de quelle forme de sadisme peut-il s'agir, sauf haine adressée à une personne nommée, la haine est déchargée en « pâture », sans souffrance et sans but autre que pulsionnel, puisque le sadisme ne serait jamais retourné contre soi-même – sauf peut-être désormais sans culpabilité ni souffrance consécutif du mouvement pendulaire. Le retournement signifierait alors que le masochisme est de type primaire (2^{ème} topique chez Freud, mais avec superposition du couple). Il n'y a pas de culpabilité, pas même le souci du devoir accompli. Relativement à une mission d'un sujet se prétendant céleste, l'horizon de la temporalité revendiquée peut être civilisationnelle, séculaire, au prix du sacrifice. Le sujet veut-il venger une humiliation ? Il peut simplement s'agir de sujet qui n'existe pas, cherchant un rattachement à un « Nous » factice, illusoire, sans lien. Dans le cas d'une action de groupe, on peut toujours se référer à une relation transférentielle groupale. Mais dans le cas d'un individu, il doit obligatoirement passer par une phase de décompensation. Freud a indiqué que cette état apparenté à un état psychotique avait un sens et renvoyé à des problématiques profondes. La perversion n'est alors qu'un symptôme. Cette situation impose une observation des phases pour repérer les périodes de l'aménagement du conflit défensif. Mais la société ne propose aucun soin pour ces personnes. Elles sont mêmes libres (car le soin à un coût !). La question pour ces personnes est celle de comprendre à quel ensemble social elles appartiennent. Isolées, elles se retrouvent dans le groupe tribal. Pire même, la notion de structure n'est plus référencé au DSM²¹, pour des raisons là encore étranges. Or, l'appareil psychique est toujours structuré selon ses lignes de fragilités.

Comment cela fonctionne-t-il dans le registre de la capacité à penser ? L'inconscient mémorise le négatif des impressions sensorielles, d'essence pulsionnelle, qui ne sont pas parvenues à accéder à la conscience et à la pensée. Les éléments caractéristiques de ces impressions sensorielles (consécutifs d'insatisfactions chroniques, de frustrations, de dénégations, de souffrances, de violences, de traumatismes...), dénommés éléments *bêta* (W. R. Bion, 1965), ne sont pas parvenus à surgir au seuil de la conscience phénoménale et à être assimilés par le travail réflexif. Y aurait-il enfouissement de l'essence du sujet sous les strates sociales de conditionnement d'individus réifiés mus par des pulsions factices et socialement stimulés d'être reconnu et valorisé comme objet social utile et admirable ? La « réalité » sociale dans laquelle nous serions plongés ne serait-elle plus qu'imaginaire, pathologique et pathogène ?

Les éléments mis en images ont quant à eux franchi la « barrière de contact » ; ils sont dénommés éléments *alpha*. La fonction *alpha* caractérise une fonction de liaison symbolique des impressions sensorielles et des ressentis émotionnels primitifs, qui œuvre au refoulement. Elle construit une « barrière de contact » entre les deux catégories d'éléments. Indépendamment de l'histoire du sujet, tous éléments refoulés activent le *retour du refoulé*. Les RSN seraient un exutoire pour la violence. La plus souvent la violence que l'on y rencontre est celle qui est assimilée à des totalitarismes doux (M. Maffesli, 1992 : 51), que l'auteur distingue des violences totalitaires (*Ibid.*, 1979). Dès lors toutes situations renvoyant à des correspondances historiques pour le sujet conscient et pensant sont susceptibles de contribuer au *retour du refoulé*. Ce qui fait que l'inconscient, relativement au devenir du sujet, existe hors du temps (Freud, 1915) puisqu'il n'oublie pas.

La recherche éclaire l'analyse de cette mutation paradoxale consécutive du développement de la digitalisation, à l'aune de l'usage des Réseaux Sociaux Numériques (RSN). Le développement digital propose des progrès très positifs à bien des égards sur le plan des relations humaines, en médecine par exemple, pour le monde économique... mais il y engendre en même temps une dégradation très importante de leur qualité, notamment dans le monde des services et dans le cadre des relations humaines et sociales. C'est ce qui a justifié de poser la problématique de leur tribalisation dans le négatif des relations et des comportements humains, qui définit également l'objet de recherche capté dans le champ des pratiques sur les RSN.

²¹ DSM : Manuel de Diagnostic des Troubles Mentaux (psychiatrie).

Le développement de la tribalisation des relations humaines est observé depuis une trentaine d'années. Les travaux de M. Maffesoli (1992) ont déjà rendu compte de ce phénomène affectant le monde postmoderne. Le corps social des relations humaines dans la société se pulvérise écrivait-il.

Cependant, il ne faudrait pas limiter la recherche au champ du sujet, car il y a lieu de l'étendre au champ institutionnel, consécutif du développement de la digitalisation et des transformations sociétales et civilisationnelles qu'il engendre. Notre recherche montre que ce phénomène en cache un autre plus profond encore, d'ordre institutionnel, qui est celui de la prégnance dans le comportement humain des apories du totalitarisme asseyant la vassalité des sujets, au sens donné par H. Arendt (1972) de « système tendant à la totalité » qui se cache derrière la mise en avant quasi-exclusive des avantages de la matérialité, de tous les points de vue possible pour le marché (économiques et financiers, sociaux, culturels, politiques...) qui est le nouveau lieu du monde postmoderne de la conquête du pouvoir. La culture numérique promulgue une pensée aporétique, hermétique au contradictoire nonobstant la fluidité de l'information, et qu'il se pourrait bien que « *ce qui en pâtit-là* » est la capacité à penser par soi-même dans le monde futur. Toute construction uniaire de la pensée construit un totalitarisme. Les raisonnements et la rationalité [limitée] du sujet s'en trouvent falsifiés.

La digitalisation contribuerait à affirmer des monopoles idéologiques et à perpétrer des luttes ancestrales. La tribalisation est aussi consécutive de l'émergence de revendications identitaires, face au risque d'une assignation aux servitudes idéologiques du monde postmoderne. Considérons également les servitudes épistémiques dans le monde scientifique. Toutefois, les revendications caractéristiques des mouvements de différenciation s'articulent à la recherche d'un monde commun meilleur pour l'humanité, que la transgression dans son propre négatif foule du pied. Aussi, la tribalisation ne peut se réduire à la fragmentation du social. Les deux mouvements, qui délient et qui lient (Bonnet D., 2019), coexistent et s'articulent dans leurs temporalités propres.

Cette situation tient au prix de l'inhibition de l'angoisse par le renversement en son contraire du but de la pulsion (Freud, 1915), telle que la relation sujet-objet ne fasse plus qu'un, mais qui fait du sujet aliéné un objet pour le démiurge, *via* le processus de obfuscation (*supra*). Il faut bien comprendre que ce projet est bien pensé de la part du démiurge et que sa responsabilité primordiale est bien engagée. L'autre et tous les autres (l'Autre > Les usagers du digital) est le sujet d'un agencement fantasmatique auquel se trouve rapporté de facto « *le retour du refoulé historique* ». Aussi, on peut dire que l'usage du digital entraîne un retournement de la libido. Cela est-il ignoré ? Oui en son principe évidemment pour des acteurs œuvrant dans les courants de pensée néo-positiviste, particulièrement dans le domaine du management où ces courants restent ancrés, et qu'aucune recherche [dans le champ de la Transformation digitale] ne vient mettre en exergue la nature de l'expérience subjective sur ce plan. La psychanalyse s'y emploie encore peu, mais toute recherche dans le courant phénoménologique pourrait s'y employer également, car cette expérience n'est pas cachée. Cette situation est bien consciente pour le démiurge et même intentionnelle. Pour le chercheur qui l'ignorerait, il faut comprendre que cette situation est liée au développement, depuis le milieu du XIX^{ème} siècle des épistémologies positivistes, puis néo-positivistes et leurs dérivés (empirisme logique, behaviorisme...), faisant prévaloir la matérialité de la connaissance... convertis en idéologie épistémique, instituant une métaphysique de la logique, visant désormais la formalisation de toutes syntaxes des discours, désormais caractérisée par les algorithmes régissant la digitalisation. Cela a à voir avec l'emprise du behaviorisme, le radical et ses dérivés, que le projet de la cybernétique de 1^{ère} génération (N. Wiener) n'a pas suppléé. La cybernétique de 2^{ème} génération l'a épousé. Il ne faut pas savoir... Juste chacun ne doit regarder que son petit doigt quoiqu'il montre ou écoute un objet observé, ne pas entendre... et de ce qu'il observe et entend n'en rien dire, ne pas savoir, oublier... juste dire que ce qui se voit est le petit doigt. Le positivisme a cette propriété qui consiste à épurer la connaissance de ce qu'on ne doit pas savoir. La digitalisation inscrit la capacité à penser dans une théologie matérialiste, à distances des emprises axiologiques. L'avènement du structuralisme (R. Jakobson), à partir des travaux de F. de Saussure, et du caractère fondamental des oppositions (N. Troubetzkoy, K. Bühler...), de la distinction entre une totalité et les parties (K. Koffka) que l'un et l'autre posent comme ontologique, la reconnaissance par E. Husserl de l'intentionnalité..., n'y fera rien. La digitalisation invente sa propre *épistémè* scientifique et des mécanismes qui ignorent même la perception pour la contourner de son emprise. Avec la digitalisation et son succédané l'Intelligence Artificielle, le sujet n'a plus à réfléchir. Il n'existe plus que comme un accessoire de la « machine » et objet de consommation. La notion de « conjonction d'opposés » qui est la nôtre caractérise à cet égard une composition multifactorielle des oppositions.... Que l'on retrouve dans le jeu du contradictoire au sein des groupes

humains. Chercheur à l'ISEOR, c'est aussi celle qui fonde l'intersubjectivité contradictoire dans l'épistémologie du constructivisme générique chez H. Savall et V. Zardet (2004).

Conclusion : Démystifier la prévalence du caché dans les RSN

La tribalisation caractérise le développement d'une socialité alternative (M. Maffesoli, 199), désormais normalisante. Le développement et l'usage des RSN sont à démystifier. Leurs contributions à la vie humaine est à expliciter, tant elle oppose l'avidité [la-vie-dité] et la peur condensées par l'angoisse. Outre, leur usage impose une éducation longitudinale depuis le plus jeune âge, qui n'en est encore qu'à ses prémisses. Avec cette communication, notre recherche contribue à la compréhension d'une forme d'assouvissement recherchée par les Internautes au travers de la digitalisation, auquel l'objet technique a contribué de tout temps, ne serait-ce que pour assouvir sa faim et ses fins.

Le projet de la digitalisation ne vient pas de nulle part. Il est séculaire, le 1^{er} ordinateur, dénommé le mécanisme d'Anticythère, un calculateur analogique en bronze, daterait de -178 ans Av. JC. Les 1^{ères} tables d'algorithmes sont datées de -1750 ans Av. JC. Il est une continuité venue d'un ailleurs, d'un référent totalisant qui a été Dieu durant des siècles, et ses succédanées, les idéologies dont la définition contemporaine n'est plus celle de la science des idées souhaitée par la Renaissance. L'ambivalence Avidité // Assouvissement caractérise une conjonction d'opposés, aisément réductrice à quelques bilatéralités d'invariants. Elle lève le voile sur le lieu de la détermination du sujet, de sa conscience qu'il faut saisir comme l'instance refoulante. La conscience morale est un marqueur. Donc on peut savoir... L'explorer, c'est possiblement penser les propres limites de l'humanité et de la vie sociale. Comme la planète, elle a ses limites.. en l'espèce communicationnelles et actionnables.

Il est problématique évidemment « que l'inconscient s'organise à partir d'un point de vue qui se dérobe à toute prise » (E. Morim de Carvalho, 2010) pour le commun des mortels. La déroboade permet aux misonéistes d'esquiver. Mais il est indiscutable que la pensée est confrontée au « *non-pensé* » qui gît en elle (*Ibid.* : 44). La conscience et l'inconscient entretiennent une relation homomorphique que nous qualifions d'essence énantologique (Bonnet D., 2020²²). Notre recherche a proposé de dessiller les structures doxiques des discours (Bonnet D. 2020²³), ou encore ausculte l'énigme de l'énantologie²⁴. La connaissance relève de l'abstrait (*ab-strait*), registre du cognitif, tandis que l'émotion, représentante des affects, relève du concret (*con-cret*). Or, il y a un écart entre le *con-cret* (registre du continu et du vivant) et l'*abstrait* (registre du discontinu et de la connaissance, du savoir). Ainsi que le formule S. T. Vassilie-Lemeny (1990 : 57), le *con-cret* s'oppose au *dis-cret*, de sorte que l'on retrouve là la notion de conjonctions d'opposés éclairée par l'approche énantologique, caractéristique de ce même écart éponyme, l'écart énantologique. Cet écart caractérise la coupure entre la conscience et l'inconscient. C'est là qu'il faut chercher.

Serait-il envisageable de considérer, symboliquement, que le rapport entre la conscience et l'inconscient signe le retour à la mère, la fusion qui donne la vie, qui à chacun(e) lui donne la vie, puis la libère par la séparation ? La mère, le maternel, resterait le lien... si la séparation s'est aussi faite d'avec le père qui n'est plus là... Le sujet angoissé en recherche de lien, le lien à la vie, au travers de tous objets de substitution. Que deviendra la conscience humaine si la digitalisation abolit le symbolique, quoiqu'en toute apparence elle entretient l'imaginaire fantasmatique... qui tôt ou tard bloque sur la répétition... Soulignons une perspective pour la recherche : L'énantiodromie du progrès.

L'analyse de la production de relations délétères et toxiques sur les Réseaux Sociaux Numériques (RSN) n'ouvre à cet égard qu'une petite fenêtre sur la réalité de la vie humaine. S'il n'y a pas de fatalité, alors la digitalisation trouvera les « Formes » (au sens de la gestalt) de sa stabilisation, telle la série des nombres harmoniques ouvre la réalité au plus haut niveau d'abstraction vers son infinité... Les comportements sont

²² Bonnet D. (2020) : Visibles et invisibles - Énantologie du visible et de l'invisible. La transformation des invisibles de la relation au sein des réseaux coopératifs - Presses universitaires de Perpignan (openedition.org)

²³ Bonnet D. (2020), „ Les structures doxiques du langage et des discours dans les pratiques managériales. Colloque international de l' Academy of Management – ISEOR, 2017, BONNET.pdf (iseor-formations.com)

²⁴ Bonnet D. (2021) : « Transformer les structures mentales des organisations », In *Traité du Management Socio-Économique. Théories et pratiques*. Éditions *ems*, chapitre 105, pp. 1136-1144 – Valorisation de la contribution par J.J. Rosé, dans « Une archéologie aristotélicienne RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) et paradigme [du socio-management] », chapitre 103, pp. 1123-1125 - Traité du management socio-économique: Théorie et pratiques - Henri Savall, Véronique Zardet - Google Livres

toujours asymptotiques et transfinis. L'ère de la digitalisation n'en est qu'au commencement d'un nouveau cycle... puisque la valeur harmonique, d'abord lente, devient vite exponentielle... trouve un rythme décroissant, puis se stabilise. Toutefois, la digitalisation apporte des éclairages au champ de la numérosité, dévoilant que le plus jeune enfant y serait sensible... que J. Piaget ne pouvait pas imaginer bien qu'il se référerait à la notion de structure (au sens du structuralisme et de la Gestalt), à savoir qu'il aurait un potentiel d'adaptation que les plus anciens n'ont pas acquis. Si la programmation produit à partir d'un codage en nombres ordinaux, à savoir une ordinalité algorithmique, son développement scientifique ouvre la perspective d'une connaissance de la cardinalité du monde. Mais que l'on accuse pas les mathématiques. Ce ne sont pas elles qui font le Mal...

Bibliographie

- Augé M. [2001 (1998)], *Les formes de l'oubli*, Rivages, 128 p.
- Bion W.R. [1982 (1965)]. *Transformations. Passage de l'apprentissage à la croissance*, Paris, PUF, 80 p.
- Bonnet D. (2019). « Mettre en œuvre un processus de transformations au sein de organisations. Cinq tableaux pour caractériser une approche énantologique », *Revue Connexions*, n° 111, Éditions Erès, pp. 219-234.
- Chanel A. (2015), « Les avatars du libéralisme culturel. Le cas du libéralisme des mœurs », *Idées Économiques et Sociales*, Vol. 3, n° 184, pp. 59-68.
- Chazal G. (2004), *Médiations théoriques*, Champ Vallon, 257 p.
- De Maistre J. [1992 ()], *La souveraineté du peuple. Un anti-contrat social*. PUF, 296 p.
- De Maistre J. [2006 (1797)]. *Considérations sur la France. Suivi de l'essai sur le principe générateur des constitutions politiques*. Editions Complexe, 277 p.
- Élias N. [1973 (1939)], *La civilisation des mœurs*, Calman-Lévy 352 p.
- Enriquez E. (2008). « Un monde sans transgression », *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, Vol. 2, n° 6, pp. 277-289.
- Freud S. (1915). *L'inconscient*, (Œuvres complètes, vol. XIII, Paris, PUF.
- Freud S. (1930). *La malaise dans la civilisation*, Payot, 176 p.
- Freud [1986 (1915)], *Métapsychologie*, Traduction de J. Laplanche & J.B. Pontalis, Gallimard, 185 p.
- Green A. (1973), *Le discours du vivant*, PuF, 364 p.
- Gusdorf G. (1967), *Les sciences humaines et la pensée occidentale. Les origines de sciences humaines*, Payot, 535 p. - [GUSDORF Origines Sciences Humaines sc hum pensee occ t2.pdf](#)
- Inglehart R. (2018), *Les Transformations culturelles. Comment les valeurs des individus bouleversent le monde ?*, préface de P. Bréchon, PUG, 295 p.
- Jung C. G. (1920), *Types psychologiques*, Georg, 507 p.
- Larue-Tondeur J. (2009). « Ambivalence et énantiosémie ». *Thèse de Doctorat en sciences du langage*, sous la Direction du Pr. Michel Arrivé, Université de Paris 10, 352 p.
[Ambivalence et énantiosémie \(archives-ouvertes.fr\)](#)
- Maffesoli M. [2002 (1992)]. *La transfiguration du politique. La tribalisation du monde postmoderne*, La Table Ronde, 305 p.
- Mazurel H. (2021). *L'inconscient ou l'oubli de l'histoire. Profondeurs, métamorphoses et révolutions de la vie affective*, La Découverte, 590 p.
- Morim de Carvalho E. (2010), *De l'inconscient au conscient. Psychanalyse, science, philosophie. Variations sur le paradoxe IV*, 1^{er} volume, L'Harmattan, 409 p.
- Natanson j. (2007) ? « Le mal, l'inconscient, la philosophie, *Revue Imaginaire & Inconscient*, Vol. 1, n° 19, pp. 85-95.
- Ricœur P. (1965) *De l'interprétation. Essai sur Freud*, Éditions du Seuil, 534 p.
- Savall H., Zardet V. (2004), *Recherche en Sciences de Gestion : approche qualimétrique. Observer l'objet complexe*, Economica, 432 p.
- Scarfone D. (2013). « Brève étude sur la perception, l'inconscient et le temps », *Filigrane. Psychanalyse et temporalités*, Vol. 22, n° 1, pp. 27-37.
- Simondon G. [2014 (1961)], « Psychosociologie de la technicité » (1961), dans G. Simondon, *Sur la technique*, 1953-1983, Puf, 474 p.
- Vernadsky V. I. [2002(1920)]. *The Biosphère*, Éditions du Seuil, 277 p.
- Watzlawick P. (1996). *L'invention de la réalité. Contribution au constructivisme*, Éditions du Seuil 373 p.

L'emprise revisitée au *black mirror* des RSN

Cécile CROCE

MICA UR 4426 Université Bordeaux Montaigne

Résumé : Si la pulsion d'emprise assure une fonction vitale, elle peut aussi trouver différents destins selon les alliages de ses composantes actives et passives (Gantheret). A partir de la notion de « pulsion d'emprise » présentée par Laplanche et Pontalis, nous dégagons quatre axes définitionnels que nous prolongerons avec les propositions d'autres auteurs : la domination par la force d'un objet, l'action de faire, l'intrication des pulsions de vie et du « programme de mort », l'articulation entre emprise et maîtrise dans le jeu. Que deviennent chacune de ces définitions sur le terrain des réseaux socionumériques ? Les nouvelles technologies pourraient être considérées comme un outil élaboré au service de l'emprise, articulant le sujet-ON de l'expérience technesthésique au sujet-JE singulier, subjectif voire créatif (Couchot), travaillant ses objets, ces derniers pouvant consister en des matériaux, des phénomènes météorologiques, des contenus d'information ou des stratégies communicationnelles, mais aussi pourquoi pas, un dessein meurtrier et l'orchestration d'une jurisprudence (remise aux internautes), la mesure d'une valeur sociale (s'assurant la bonne place de tout un chacun), la vie prolongée, clonée, dédoublée, ou même la gestion totale d'un système social bien huilé appuyé sur des castes. Ce sont là des propositions de fictions : elles ont, en tant qu'œuvres sismographiques de la société qui les portent, leur part d'éclairage. Nous croiserons quatre épisodes de la série *Black Mirror* scénarisée par Charlie Brooker avec les quatre propositions définitionnelles de l'emprise afin que, de leurs frottements, émergent quelques pistes de compréhension des devenirs de l'emprise dans les modes d'hybridations nouvelles entre sujet et objet qu'engagent leurs expériences technesthésiques.

Mots-clefs : pulsion d'emprise, programme de mort, dispositifs socionumériques, expériences technesthésiques, jeu

Instinct to master revisited in the *black mirror* of the DSN

Abstract : If the instinct to master performs a vital function, it can also find different destinies depending on the alloys of its active and passive components (Gantheret). From the notion of "instinct to master" presented by Laplanche and Pontalis, we identify four definitional axes that we will extend with the proposals of other authors: domination by force of an object, the action of doing, the entanglement of life drives and the "death program", the articulation between instinct to master and mastery in the game. What happens to each of these definitions in the field of social digital networks? New technologies could be considered as a tool developed in the service of influence, articulating the subject-IT of the technesthetic experience to the subject-I singular, subjective or even creative (Couchot), working its objects, the latter possibly consisting of materials, meteorological phenomena, information content or communication strategies, but also why not, a murderous design and the orchestration of case law (given to Internet users), the measurement of a social value (ensuring the good place for everyone), life extended, cloned, duplicated, or even the total management of a well-oiled social system based on castes. These are proposals for fictions: they have, as seismographic works of the society that bears them, their share of illumination. We will cross four episodes of the series *Black Mirror* scripted by Charlie Brooker with the four definitional propositions of the grip so that, from their friction, emerge some tracks of comprehension of the becomings of instinct to master in the modes of new hybridizations between subject and object involved in their technesthetic experiences.

Keywords : Instinct to master, death program, socio-digital devices, technesthetic experiences, game

En guise de préambule, nous considérons que l'art sait transmettre les systèmes représentationnels en infiltrant leurs dispositifs ainsi que les mouvements de pensée en jeu dans une société.

Sensible à l'organisation de la pensée en mutation dans un contexte donné, l'art sait à son tour la rendre sensible, opérant le système représentationnel en jeu, comme nous l'entendons lorsque Michel Foucault

commence son « archéologie des sciences humaines », *Les mots et les choses*, avec son analyse des *Ménines* de Velasquez : « Peut-être y a-t-il, dans ce tableau de Velasquez, comme la représentation de la représentation classique, et la définition de l'espace qu'elle ouvre », (Foucault, 1966 : 31). L'art, en ses œuvres « polémiques », comme le relève Bernard Lafargue d'après Nietzsche, serait le sismographe de la société qui le porte : « si le fait scientifique polémique est élaboré par un savant capable d'apercevoir les carences d'une théorie, l'œuvre d'art polémique est créée par un artiste qui, éprouvant en « sismographe » les « appétitions » de l'Esprit prenant conscience de lui-même comme liberté et, corrélativement, les insuffisances du style qu'il a appris de ses maîtres, instaure une variation originale et exemplaire (Lafargue, 2004 : 79). Si l'art est partie prenante de la pensée en jeu dans le contexte donné, il ne la rend pas seulement en œuvres quand la science la restitue en théories – y compris psychanalytiques (Croce, 2004) : il témoigne de cette étrange capacité de l'artiste à transmettre quelque savoir psychique, comme le relevait Freud à partir de W. Jensen et de sa *Gradiva* : l'artiste a un savoir qui s'ignore (Freud, 1986). Mieux, l'art pourrait même anticiper le devenir du monde, par exemple en ses changements technologiques et le « défi culturel » qu'ils engagent, et offrir quelque emprise symbolique comme le relève Edmond Couchot citant aussi Marshall McLuhan (Couchot, 1998 : 256). Un de ces nouveaux défis est sans doute la mise en jeu de la perception transformée par l'expérience technesthésique qui, rappelle Edmond Couchot, « se fait toujours sur un mode indéfini et impersonnel », un « sujet-ON que l'auteur distingue du « sujet-JE » d'une subjectivité singulière (Couchot, 1998 : 8). « L'activité artistique mettrait alors en jeu deux composantes du sujet. Un sujet-ON modelé par l'expérience technesthésique et un sujet-JE qui resterait l'expression d'une subjectivité irréductible à toute mécanique technique et à tout habitus perceptif, singulière et mouvante, propre à l'opérateur, à son histoire individuelle, à son imaginaire » (Couchot, 1998, p. 10). Que deviennent ces modes d'être du sujet lorsque l'expérience technesthésique se complexifie au risque (ou à la chance) de les hybrider ?

L'enthousiasme de certains artistes vis-à-vis de l'innovation technoscientifique numérique fait l'objet de vives critiques de la part d'autres artistes : ainsi Nicolas Maigret, son projet *Disnovation* avec Bertrand Grimault, ses publications avec Maria Roszkowska, les « manifestes technocritiques » du « *Disnovation research Group* », dans le cadre du projet *Futurs no conformes* pour l'espace virtuel du Jeu de Paume. Les propositions prennent des formes critiques très variées, parfois acerbes, parfois humoristiques. A l'aune des articulations ou intrications entre le sujet-ON de l'expérience technesthésique et du sujet-JE de l'art, ces œuvres pourraient pencher pour une mise en avant de ce ON anonyme que les nouvelles technologies prennent en charge, en calculs automatiques et programmatisés. L'hybridation paraît parfois monstrueuse.

Certaines œuvres manifestent une ambivalence vis-à-vis de l'innovation, laissant au spectateur le loisir de sinon forger son avis, du moins se débrouiller avec un sentiment trouble à leurs réceptions. Nous prendrons ici pour exemples quelques-uns des épisodes de la série *Black Mirror* créée par Charlie Brooker et diffusée sur Channel 4 (2011-2014) puis produite par Netflix à partir de la saison 3 en 2016. Les 19 épisodes des 4 premières saisons (jusqu'en 2017), prolongés par la saison 5 sont comme autant de films indépendants les uns des autres (et non pas comme pris dans la suite d'une série) ; ils entrent cependant dans une thématique commune : celle des usages quotidiens des nouvelles technologies et en particulier numériques : réalité virtuelle, jeux vidéo en ligne, cyborg et corps augmentés, vie synthétique, clonage, réseaux sociaux, y apparaissent comme des innovations qui composent nos modes de vie dans des récits dystopiques (Croce, 2019). Dans le présent article, nous avons choisi de nous intéresser à quatre épisodes traitant des réseaux sociaux numériques non seulement en ce qui concerne le thème manifeste mais en ce qui nous dépasse, nous entraîne, étreint, où le spectateur se sent pris, empris, épris, et où s'y joue, justement, de l'emprise : *Haine virtuelle*, *Chute libre*, *Bientôt de retour*, *Quinze Millions de mérites*. Nous intégrerons ces analyses aux définitions psychanalytiques de l'emprise à partir de l'article de Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis dans le *Vocabulaire de la psychanalyse*, mais aussi des propositions d'autres psychanalystes comme François Gantheret, Roger Dorey, Michel de M'Uzan, sans aucune exhaustivité, et le lecteur voudra bien excuser nos partis pris. Gageons que, de ce mixage de la théorie et des œuvres, ces dernières gagneront l'ouverture de quelques questions qu'elles auront-elles-mêmes suscitées.

PREMIER ESSAI DE DEFINITION DE L'EMPRISE

Emprise et pulsion d'emprise

En psychanalyse, on parle volontiers de la « pulsion d'emprise » plutôt que de l'emprise mais cette notion ne va pas sans poser question comme le notent Jean Laplanche et Jean-Bertrand Pontalis, à commencer par une question de traduction : *Bemächtigungstrieb* dans le texte de Freud est traduit par emprise plutôt que maîtrise (et contrôle de soi) ou que possession (d'un avoir) (Laplanche et Pontalis, 1988). Emprise devient alors « s'emparer ou dominer par la force » (Laplanche et Pontalis, 1988 : 364). Les auteurs du *Vocabulaire de la psychanalyse* précisent aussi que la difficulté de définition tient à ce que la pulsion d'emprise connaît un devenir dans l'histoire du sujet : rapprochée de la cruauté infantile, articulée à la dimension active au stade sadique anal, unie secondairement à la sexualité dans le sadisme (Laplanche et Pontalis, 1988). Le terme adéquat serait-il alors celui de « domination » (qui rend assez peu la dynamique de la « poussée à l'emprise » telle qu'on la trouve dans « Pulsions et destins des pulsions » par exemple (Freud, 1968 : 41) et l'idée de « s'emparer » ?

Dans « De l'emprise à la pulsion d'emprise », François Gantheret rappelle les deux temps : d'une part, celui de la cruauté lorsque les fonctions d'auto conservation visant un objet de satisfaction (comme la nourriture) selon une composante active désignent un objet extérieur (qui pourrait être détruit) ; d'autre part, celui des pulsions sexuelles « proprement dites » c'est-à-dire visant un objet de satisfaction sexuelle extérieur, lorsque, avec l'éclatement des pulsions sexuelles, des composantes passives deviennent à nouveau actives en se tournant vers l'extérieur. « La pulsion d'emprise est l'instrument de l'alliage des deux composantes, marqué par un « passage à l'actif » (Gantheret, 1981 : 107). Or, dans ce second stade, il n'y a pas forcément reconnaissance de l'objet : le rapport à l'objet extérieur est connu mais pas reconnu ; dans le sadisme, une cruauté intentionnelle peut mettre en cause l'existence de l'objet comme sujet possible.

Le statut de l'objet – *Haine virtuelle*

Si l'emprise signifie dominer par la force, quel est le statut de l'objet ?

Cette question a pu être expérimentée par certaines performances artistiques comme *Rhythm 0* de Marina Abramovic (1974, Studio Mora, Naples) où l'artiste s'offre à l'action du public comme un « objet » - de domination, sorte de poupée passive, dont la dimension de sujet est niée. La performance pose aussi la question de la place de l'emprise dans nos sociétés à partir de la constitution d'une communauté humaine où sont mis en place des postures et comportements (du public, le temps de la performance) sans doute potentiels dans notre société (Croce, 2015).

Haine virtuelle (*Hated in the Nation*, Saison 3, épisode 6, 21 octobre 2016 sur Netflix, réalisation James Hawes, scénario Charlie Brooker, 1 h 29 min.) conte une série de meurtres ordonnés depuis des ordinateurs personnels et portant sur des cibles ayant obtenu un bon score d'avis négatifs via les réseaux sociaux : un *bad buzz* qui sera à la source du lancement d'une armée d'abeilles robotisées programmées pour s'introduire dans le corps de la victime et la tuer.

Haine virtuelle met ainsi en avant une manifestation de force collective issue des réseaux sociaux où l'acte même de désigner la cible (l'objet de la haine) fait office d'accusation, performativement, et où la réussite du projet meurtrier repose sur la constitution d'un groupe suffisamment grand, concentré sur le même objet (marqué au *#DeathTo*) et faisant le même geste (le clic) – Un groupe d'internautes faisant foule autour non plus d'un leader et d'un idéal comme la définissait Freud dans « Psychologie des foules et analyse du Moi » en 1921 (Freud, 1981), mais mécaniquement, par une concentration permise par le dispositif. Ce dernier opère la réunion (virtuelle) de la foule et gère les « mouvements » de foule en leur donnant existence algorithmique peu importe l'objet ciblé (désubjectivé à l'esprit des internautes). La domination sur cet objet est illusoire : les internautes n'assurent pas vraiment leur pouvoir, n'obtiennent rien, apparemment. Pourtant, du côté de l'objet en question, le meurtre est bien effectif car l'acte de cliquer sur le *#DeathTo* s'actualise dans l'essai d'abeilles meurtrier. Ce dernier figure la foule et lui donne corps dans l'action d'emprise. Un essaim d'abeille piratées, commandées par un certain programme algorithmique plutôt que par une raison d'organisation sociale plus ou moins instinctive. Le sujet-ON de l'expérience technestésique s'y actualise, en même temps qu'il fait mine de représenter la foule. L'essai serait-il une métaphore de la pulsion d'emprise par les réseaux socionumériques courant

à son objet commun, ciblé, mais au fond indifférent ? *Haine virtuelle* donnerait ici l'image des réseaux sociaux comme une force collective et isolante, mais aussi aveugle, dépendant d'un dispositif où sont pris les internautes, qui peut à tout moment prendre pour cible l'un des leurs. Une force insinueuse, dont le viol est celui de l'intimité (les abeilles s'introduisant dans le corps même du bouc émissaire pour le faire implorer). L'intrigue présentée au spectateur consiste en l'énigme de la mise en relation entre les morts (les personnes ayant fait l'objet de *bad buzz*), le fonctionnement de abeilles (trouvant leurs cibles par reconnaissance faciale), l'identification des auteurs à la source de ce montage, comme si la question de l'emprise (à mort) se heurtait ici à une déstructuration de ses paramètres (du sujet, de l'acte, de la finalité, du but, de l'objet).

EMPRISE ET DOMINATION DE SOI

Action de faire avec les technologies

Comme le montre *Haine virtuelle*, dans le rapport à un objet extérieur « cible », la dimension d'action paraît essentielle. Or, elle peut aller de la composante active de la pulsion jusqu'à la notion de « faire » : Laplanche et Pontalis mentionnent les travaux d'Ives Hendrick (publiés dans *Psychoanalytic Quarterly* XI et XII, 1943) mettant en avant un « instinct to master », « besoin de maîtriser l'environnement » (et pas seulement la recherche du plaisir) selon une « pulsion innée à faire et à apprendre comment faire », originellement sexuelle et comportant un plaisir spécifique : « le plaisir d'exécuter une fonction avec succès » (Laplanche et Pontalis, 1988 : 366). Sans prendre position relativement à ces hypothèses, relevons l'articulation qu'elles proposent avec la maîtrise de soi, comme une pulsion d'emprise contrôlée, de l'ordre de la liaison et l'emprise tournée vers l'extérieur, dont la distinction, comme le remarquent Laplanche et Pontalis, n'est pas si nette (l'emprise sur l'objet peut permettre la liaison d'un souvenir traumatique du sujet, par exemple) (Laplanche et Pontalis, 1988 : 366). De nombreux artistes ont su articuler cette emprise-maîtrise dans le corps propre livré aux nouvelles technologies, comme Stelarc.

L'emprise pourrait donc être entendue comme « domination de soi » - une définition qui puiserait sa source dans la domination du corps propre de l'enfant comme de son corps psychique. Les techniques sont effectivement un moyen de permettre à la fois une domination du monde et un travail de soi (impliqué dans le « faire » que leurs dispositifs obligent (Mauss, 2006). Les nouvelles technologies numériques s'inscrivent dans cette dynamique en complexifiant l'expérience technesthésique (Couchot, 1998), avec une délégation plus grande de l'action à la machine (un simple clic pour tuer quelqu'un – mais, avec les réseaux sociaux numériques, augmenté et renforcé de la dimension collective de la foule comme le montre *Haine virtuelle*). Que devient le processus psychique en jeu lorsque l'action est court-circuitée ? La « domination de soi » en serait-elle négligée ? Sans doute devons-nous distinguer la dimension éthique (la responsabilité) de l'engagement de la personne dans son acte – fut-ce un clic – de la « domination de soi » en jeu dans le faire lorsque ce dernier est, d'une part, entré dans des modalités de transformation et d'exécution automatisées et, d'autre part, porté par un collectif (fait foule ou société).

Emprise, maîtrise - Chute libre

Si chaque société a ses « techniques du corps », et chaque « technique a sa forme », travaillant les dimensions sociale, psychologique et biologique, fondant l'éducation sur « l'adaptation du corps à son usage », comme le rappelait Marcel Mauss dans une conférence donnée en 1934 (Mauss, 2006 : 367, 385), la technique facilite la domination de l'objet mais permet aussi de modeler l'action, de transformer le sujet. Les techniques sont des modalités d'actualisation possible de l'action d'emprise, déterminant le faire et modifiant le sujet du faire (selon une expérience technesthésique). Les technologies du numérique transforment sans doute notre appréhension psychique du monde ; elles transforment aussi bien nos postures et comportements en ce qui concerne nos déterminations sociales et, ce faisant, comme le propose Edmond Couchot, reculent sans doute la subjectivité du sujet sans pour autant le faire disparaître, proposant de nouvelles hybridations entre sujet-ON et sujet-JE. Mais celles-ci sont d'abord sociales et culturelles. « L'usage des techniques façonne chacun selon un modèle perceptif partagé par tous – un habitus commun sur lequel s'élabore une culture et dont l'art se nourrit » (Couchot, 1998 : 9).

Par ailleurs, L'individu est aussi bien pris dans les réseaux signifiants de valeurs sociales et de symboles qui y définissent sa place. Que se passe-t-il lorsque ceux-ci sont remis à des systèmes socio-numériques ?

Chute libre (*Nosedive*, saison 3, épisode 1, 21 octobre 2016 sur Netflix, réalisation Joe Wright, scénario Charlie Brooker, 1 h 03 min.) présente la vie ordinaire de Lucie dans une société où chacun.e est évalué.e en permanence, noté.e via les réseaux sociaux en fonction des *posts*, et où chacun.e évalue aussi tou.te.s les autres. Ces notes ont un impact sur la vie réelle, sur ce que l'on est en droit d'obtenir (quel appartement ou quel moyen de transport louer), sur le statut social ; elles font office à la fois de richesse économique et symbolique. Lucie est à 4,2 (sur 5) et cherche à augmenter sa note ; ce sont des catastrophes en cascades qui vont orchestrer sa « chute libre » sous forme d'une note descendante. Pourtant Lucie fait tout pour avoir l'air positive et méritante (sourires, *likes* envoyés à d'autres, etc.) *Chute libre* conte ainsi la course à la reconnaissance par l'image estimée selon le dispositif des réseaux sociaux (*likes*, nombre d'abonnés) - ceux-ci entraînant une transformation de soi ... en une image (espérée conforme à ce qui pourrait être approuvé par l'opinion sociale). *Chute libre* montre qu'il n'y a pas d'emprise sans maîtrise, mais que ce jeu se joue sur une autre scène, en l'image, qui a ses lois propres et notamment un système de circulation entre emprise et maîtrise réglant une construction de soi instable. *Chute libre* montre aussi que ce système est d'abord social, que l'emprise peut se jouer sur un « faire société ». Pour nous, spectateurs d'aujourd'hui, la chute de Lucie la rapproche de notre contexte d'existence ; pourtant, sa déchéance, son désespoir, le rejet dont elle est victime, et la boue qui peu à peu la recouvre, nous font pitié, comme si sortir d'un système pourtant aussi synthétique, simpliste et arbitraire, s'avérait au final regrettable. *Chute libre* nous donne le sentiment ambivalent de l'horreur et de l'attrait de ce système de notations social par l'image en valorisant la propreté lisse (claire et convenue) et la facilité (superficielle) du sujet-ON.

MORT ET DESTRUCTION

Pulsion de mort et programme de mort

« Au-delà du principe de plaisir » marque un tournant dans les écrits de Freud avec la mise en scène de la « contrainte de répétition » qui oblige, selon Laplanche et Pontalis, à repenser la pulsion d'emprise : « la genèse du sadisme est décrite comme une dérivation vers l'objet de la pulsion de mort qui originellement vise à détruire le sujet lui-même » ; la pulsion de mort est donc repoussée du Moi vers l'extérieur (par la libido narcissique), l'emprise en est une forme (au service de la pulsion sexuelle) (Laplanche et Pontalis, 1988 : 365). Cependant, comme le remarquent les auteurs et notamment Jean Laplanche dans *Vie et mort en psychanalyse*, si la pulsion de mort se conçoit assez bien avec la notion de destruction (dirigée vers un objet extérieur ou secondairement retourné sur le Moi comme dans le masochisme), il est assez difficile de l'appréhender comme « discordance élémentaire » interne au Moi, comme réduction à zéro des tensions vitales (tendance à l'anorganique) -sinon conçue comme destruction d'un objet internalisé, dans le deuil par exemple (Laplanche, 1970 : 13). Paradoxalement, lorsque la pulsion de mort apparaît comme l'une des deux grandes tendances de l'appareil psychique, avec les pulsions de vie, l'emprise devient conçue comme une dérivation secondaire finalisée sur la destruction d'un objet – à moins d'imaginer que cet objet est interne. Mais que devient alors la dynamique de la pulsion ?

Michel de M'Uzan choisit de ne pas parler de « pulsion de mort » mais d'oppositions fonctionnelles (principe de constance, principe d'inertie) et économiques. Il considère la valeur dynamique de la mort comme travail (dans lequel sujet peut se positionner de différentes façons, par clivage mélancolique ou par déni potentiellement créateur par exemple), au « service de la vie » : « Programme de mort » ou « programme de vie » depuis une « dalle identitaire » en direction du sujet psychosexuel (de M'Uzan, 2005 : 143). L'emprise pourrait ainsi être conçue comme une dérivation secondaire vers l'extérieur de ce qui peut être travaillé en soi (maîtrise).

Le temps « auto » de la destruction n'existerait-il ainsi que coextensivement à la vie, qu'à partir d'elle et pas en amont ? Telle pensée économique de notre fonctionnement psychique est sans doute difficile à accepter, puisque l'inconscient ignore la mort et que le conscient y met en péril sa logique et l'emprise par le savoir. - L'un des espoirs les plus fous de l'humain réside, justement, à séparer le « programme de vie » et le « programme de mort », à les détisser et à donner préséance définitive au premier sur le

second, ... et à obtenir l'immortalité. Les technologies du numérique, par les fabuleuses capacités, hyper humaines, dont elles témoignent héritent à leur tour de la charge de cet espoir ; les fictions en sont riches.

Le double – *Bientôt de retour*

Afin de remplacer son compagnon, Ash, qui vient de décéder, Martha fait appel à une société qui, ayant collecté les données de la personne via les réseaux sociaux (ses goûts, ses loisirs, ses façons d'écrire, etc.) pourra lui offrir le service de simuler une communication avec son compagnon ; c'est bientôt l'enregistrement de sa voix, de sa façon de parler, de ses choix de mots etc. qui, gérés par intelligence artificielle, seront orchestrés en discussions téléphoniques, puis les données concernant son corps, son image, ses comportements lui fourniront le double synthétique de Ash. *Bientôt de retour* (*Be Right Back*, saison 2 épisode 1, 11 février 2013 sur Channel 4, réalisation Owen Harris, scénario Charlie Brooker, 48 min.) traite certes de l'évitement du travail de deuil par remplacement de l'objet perdu par un double, mais aussi du fantasme de pouvoir définir l'humain à partir de ses données, de mettre le vivant en algorithmes dont les données sont fournies par nos usages d'internet et en particulier des réseaux sociaux. *Bientôt de retour* suggère que si nous n'avons pas d'emprise-maitrise sur la mort, au moins avons-nous une emprise sur la machine via nos savoirs technoscientifiques qui, elle, en aurait sur la mort ; il suggère aussi que la circulation de nos données renvoie à qui nous sommes et à ce que nous sommes. Que l'individu, au final, n'est peut-être rien d'autre que ces données pourvu qu'elles soient intelligemment programmées pour une interactivité et une générativité du rendu. Le double, potentiel vital de l'humain recréé par la machine préfigure aussi bien la mort, une mort en acte dans le fantasme de résolution du sujet en ses données. Si l'être humain se résout en ses données, si elles vivent déjà dans les réseaux sociaux, il devient un objet manipulable, probablement plus intéressant que l'humain à son origine – ou tout au moins tout aussi intéressant, puisqu'au final, comme le pose Jean Baudrillard, il n'y a plus ni vrai ni faux, ni original, ni copie dans un monde de simulation (Baudrillard, 1981). Pourtant, *Bientôt de retour* suggère que dans un monde d'égalité entre les produits, entre le sujet (aimé) et l'objet fabriqué (son double synthétique), dont le signe de l'équation est justement la relation à l'objet (d'amour), signée par le refus de la perte, la victoire d'une certaine emprise sur la mort oblige aussi bien à renoncer à l'économie de la vie du sujet travaillé par le « négatif » (Green, 2011)¹. Tout se passe alors comme si le travail du négatif était délégué par Martha aux algorithmes chargés de lui recréer l'objet auquel elle ne peut pas renoncer et donc d'instaurer une négation de la mort (celle de Ash, mais aussi la mort propre dans l'évitement du conflit interne) – aligner le sujet-JE sous le sujet-ON. Le spectateur accompagne un semblant de logique linéaire dans la voie d'un désir de double pour Martha ; il retrouve dans la suite du scénario chaque erreur de cette logique dans les non-résistances du Ash synthétique.

JEU ET EMPRISE

L'art comme acquisition culturelle

Le jeu de l'enfant, que Freud exemplifie et analyse à partir du *Fort-Da* dans « Au-delà du principe de plaisir », est également associé, entre autres, à la pulsion d'emprise. A la merci des départs et retours de sa mère, le petit enfant de l'exemple, considéré comme « de gentil caractère », trouve plaisir en répétant l'événement (qui pourrait bien être déplaisant) sous une forme décalée, par le biais d'une action sur la bobine (qu'il jette au loin ou fait revenir vers lui). Emprise sur quoi ? Pas directement sur l'objet-même ni sur l'événement (les départs et retours de la mère) mais sur l'excitation pulsionnelle que l'enfant maîtrise. L'emprise est une maîtrise. Elle sert aussi de véhicule à la haine : Freud y voit aussi une bravade, une vengeance en se liant aux pulsions sexuelles. « Nait ainsi, à l'égard de l'objet, cet amour au noyau de meurtre, prototype de tout amour, qui habite au plus intime la pulsion de mort » (Gantheret, 1988 : 112). L'auteur y perçoit deux objets et deux tâches : celle de maîtriser la source interne, pulsionnelle, même si l'excitation est liée à un événement extérieur de mise en danger du Moi ; celle d'une emprise sur l'objet fondamentalement impossible car toujours de substitution.

En même temps, ce décalage peut être fécond si y est conservée une part d'attention (et peut-être réciproquement de déni). Le jeu existe si le sujet a conscience au moins pour une part qu'il s'agit d'un

¹ Nous remercions les participants présents lors de notre conférence, notamment Daniel Bonnet et Emmanuel Diet pour avoir indiqué cette référence, importante pour notre pensée, du travail du négatif chez Green.

jeu, et qu'il prend acte de différences dans la répétition entre l'événement vécu et l'action entreprise ou entre les différentes phases en devenir du jeu. Il s'agirait là, selon Freud à partir du *Fort-Da*, d'une acquisition culturelle de l'homme. Nous pourrions y déceler aussi les premiers éléments d'une élaboration (Duparc, 1998) qui conjoint le retour régressif aux représentations d'actions dans l'acte même répété et une certaine abstraction capable d'extirper de l'événement une formulation symbolique. Certes, l'expérience ne va pas sans un « reste » : « la symbolisation refoule dans son processus même de structuration ce qu'elle symbolise », mais ce « reste » (« les traces mnésiques de l'état originaire vécu par l'enfant ») peut connaître différents traitements (Roussillon, 1988 : 101). L'élaboration est l'un d'eux, mis en relation par Freud (à propos du protiste), rappelle René Roussillon, avec un regroupement organisationnel collectif (cellulaire, dans son exemple, mais dont un autre exemple est donné avec la foule).

Culture en dispositifs socionumériques – *Quinze Millions de mérites*

Or, le jeu, tout en s'articulant à un système social peut ouvrir à une voie élaborative et ou bien échouer dans le traitement du reste. *Quinze Millions de mérites* (*Fifteen, Million Merits*, saison 1, épisode 2, 11 décembre 2011 sur Channel 4, réalisation Euros Lyn, scénario Charlie Brooker) met en scène une société où chacun.e vit isolé dans une chambre aux murs d'écrans géants sinon dans une pièce collective où les ouvrier.e.s pédalent pour alimenter en énergie l'ensemble du système et gagner quelques « mérites » permettant de s'alimenter (mal), en visionnant des diffusions type « jeux télévisés » consistant soit à tourner en ridicule les personnes en surpoids (qui ne peuvent plus pédaler et composent la classe la plus basse), soit à élire les meilleurs talents de celles et ceux qui ont eu la chance de se présenter au concours. Le héros, « Bing » Madsen, ayant hérité des « mérites » de son frère décédé, offre à une autre ouvrière, Abi Khan, qui chante joliment, l'accès au concours. Elle se retrouve devant un public d'avatars grossièrement figurés, représentant les internautes votant... la foule ne présente pas une domination par concordance des désirs meurtriers comme dans *Haine virtuelle*, mais par le comptage des votes, un peu comme pour *Chute libre* sauf qu'ici les votants font bien foule, rassemblée en un seul lieu, déléguée aux avatars (quand elle était figurée, on s'en souvient, par l'essaim d'abeilles dans *Haine virtuelle*). *Quinze Millions de mérites* soulève la question du jeu dans les réseaux sociaux. Les héros ne se laissent pas prendre à l'illusion du jeu et font bien la différence d'avec leur triste réalité ; le jeu est même un moyen pour améliorer leur condition, sortir de leur classe d'ouvrier.e.s pour devenir des stars – et il s'agit bien de repenser une articulation entre principe de plaisir et principe de réalité. Mais les héros découvrent que le jeu n'est qu'une autre scène, qui compose le cœur de la société, celle qui est alimentée par l'énergie des ouvriers et qui décide du sort et de la répartition des individus et les transforme en images sur les écrans (en fait de star, Abi Khan deviendra, par choix des votants, actrice pornographique) : le rêve est rabattu sur la réalité qui elle-même en conserve ses coordonnées d'image. Comme si le système de simulacre était ici en abyme, mais à chaque fois écranique signant le sujet-On et sans aucune place pour un sujet-JE (qui se serait exprimé par son talent)– le spectateur en fait les frais de la surprise dystopique et de l'enfermement lorsque, tout à la fin, au moment de l'accession sociale brillante de « Bing » (devenu influenceur), la baie vitrée de son appartement ouvre sur ce qui n'est sans doute qu'une image – comme celle de nos écrans ? Le jeu ici n'est pas acquisition culturelle mais culture artificielle et emprise généralisée sur soi par le jeu fait société en réseaux.

Conclusion

Roger Dorey propose de parler de « relation d'emprise » plutôt que d'emprise, c'est-à-dire un « mode très singulier d'interactions entre deux sujets, qui ne se réduit pas à l'activité d'une seule tendance mais correspond à un agencement complexe de la relation à l'autre, dont la dynamique pulsionnelle reste entièrement à préciser » (qui peut prendre différentes colorations : appropriation, domination, marque) (Dorey, 1981 : 117). L'emprise selon l'auteur renverrait ici à une visée de réduction de toute altérité (en ramenant l'autre au statut d'objet entièrement assimilable, dans une problématique perverse ou dans une problématique obsessionnelle). C'est le désir de l'autre (échappant par sa nature à toute saisie possible) qui est visé. Que devient cette relation d'emprise si elle se joue entre des sujets-objets mis sur le même plan d'égalité que leurs propres images et alimentés par les désirs déqualifiés de chacun.e et de tou.te.s ? Que devient-elle si elle est déléguée à des dispositifs qui prennent en charge l'acte, la représentation et

la mesure de la valeur, l'identité de l'humain, la convergence des votes et la loi ? Comment y comprendre le jeu du négatif à l'œuvre ?

Face à cette impossible saisie, les quatre exemples fictionnels cités nous ont fait part du leurre de maîtriser les données, avec, à la clef, une possible destruction du « reste », leurre appuyé par la force du nombre, elle-même tissée sur les actions de l'ensemble constitué, fait foule. Le dispositif des réseaux socio-numériques y demeure prégnant, analogon d'un essaim robotisé dans *Haine virtuelle*, mesure de la valorisation sociale (de l'image circulante et arrêtée dans une note) dans *Chute libre*, collecte de données supposée restituer l'humain dans *Bientôt de retour*, fonctionnement ludosocial dans *Quinze millions de mérites*. Le sujet-ON de l'expérience technesthésique fondée sur le dispositif de réseaux socio-numérique prétend laisser de la place à ce à quoi il s'articule : le sujet-JE des internautes votant, de chacun.e travaillant son image, de l'objet aimé, de l'individu en ses capacités (travail, talent). Il semble toutefois que ces sujet-JE se retrouvent pris dans l'anonymisation et l'automatisation d'une foule faite dispositif programmatique (ou programmé avec l'essaim), de celle d'une logique mathématique d'évaluation, de l'échec du traitement du négatif (exactement l'inverse de ce qui était visé), de l'autoalimentation d'une société-jeu - Un dispositif fondé sur sa dimension technique mais aussi étayé sur les ressorts psychiques déclinant les définitions de l'emprise faite domination absolue (et meurtrière), interdépendance de soi et de l'Autre fait société (dans le cercle dystopique de l'emprise et de la maîtrise), négation de la finitude aux relents de mort et fascination du double, mise en abyme du jeu et de la réalité faisant de l'humain un individu pris (prisonnier) sans la liberté d'inventer la dimension artistique qui pourrait nourrir sa maîtrise nouvelle. Mais, bien entendu, il ne s'agit là que de fictions dont la part de vérité n'a d'égal que la prise de conscience et la réflexion qu'elles inaugurent.

Bibliographie

- BAUDRILLARD, Jean (1981), *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, 225 p.
- COUCHOT, Edmond (1998), *La technologie dans l'art. De la photographie à la réalité virtuelle*, Nîmes, ed. Jaqueline Chambon, 271p.
- CROCE, Cécile (2004), *Psychanalyse de l'art symboliste pictural. L'art, une erosgraphie*, col. L'or d'Atalante, Champ Vallon, Seyssel, 2004, 297 p.
- CROCE, Cécile (2015), *Performance et psychanalyse. Expérimenter et (de)signer nos vies ; suivi de Le Moi en jeu*, préfaces de B. Lafargue et de G. Ostermann, col. Mouvement des savoirs, L'Harmattan, 225 p.
- CROCE, Cécile (2019), « Hang the DJ : Esthétiques écraniques et Dystopies du Moi », *Humanités et tournant numérique. Discours et créativité*, (M. Mohsen Zerai dir.), ed. Association Image, Savoirs et Communication culturelle, Université de Sfax, Tunisie, p.31-45.
- DE M'UZAN, Michel (2005), *Aux confins de l'identité*, Connaissance de l'inconscient, Paris, nrf Gallimard, 174 p.
- DOREY, Roger (1981), « La relation d'emprise », *L'emprise*, Nouvelle Revue de psychanalyse, N° 24, automne, Paris, Gallimard, p. 117-140.
- DUPARC, François (1998), *L'élaboration en psychanalyse*, Bordeaux, L'esprit du temps, 298 p.
- FOUCAULT, Michel (1966), *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard, 400 p.
- FREUD, Sigmund (1986), *Le délire et les rêves dans la Gradiva de W. Jensen* (1907), Folio Essais, Paris, Gallimard, traduction Paul Arbex et Rose-Marie Zeitlin, 272 p.
- FREUD, Sigmund (1968), « Pulsions et destins des pulsions » (1915), *Métapsychologie*, Folio Essais, Paris, Gallimard, traduction Jean Laplanche et J.B. Pontalis, p.11-43.
- FREUD, Sigmund (1981), « Au-delà du principe de plaisir » (1920), *Essais de psychanalyse*, pbp, Paris, Payot., traduction Jean Laplanche et J.B. Pontalis, p.41-115.
- FREUD, Sigmund (1981), « Psychologie des foules et analyse du Moi » (1921), *Essais de psychanalyse*, pbp, Paris, Payot, traduction Pierre Cotet, André Bourguignon, Janine Altonnian, Odile Bourguignon, Alain Rauzy, p. 117-217.

- GANTHERET, François (1981), « De l'emprise à la pulsion d'emprise », *L'emprise*, Nouvelle Revue de psychanalyse, N° 24, automne 1981, Paris, Gallimard, p. 103-116.
- GREEN, André,) (2011), *Le travail du négatif*, Paris, Ed de Minuit, 450 p.
- LAFARGUE, Bernard (2004), « L'esthétique au risque de l'œuvre polémique de l'art », *Philosophique* 7/2004, p. 79-96.
- LAPLANCHE, Jean (1970), *Vie et mort en psychanalyse*, Champs, Paris, Flammarion, 318 p.
- LAPLANCHE, Jean, PONTALIS, Jean-Bertrand (1967, 1988), « Pulsion d'emprise », *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF, p. 364-367.
- MAUSS, Marcel (1950, 2006), « Techniques du corps », *Sociologie et anthropologie*, Quadrige, Paris, PUF, p. 363-386.
- ROUSSILLON, René (1988) « Négation, négativisme, négativité : les destins du reste dans la pensée de S. Freud de 1918 à 1925 », *Pouvoirs du négatif dans la psychanalyse et la culture*, (Murielle Gagnebin et Jean Guillaumin, dir.), L'Or d'Atalante, Seyssel, Champ Vallon, p. 100-107.

Le oui ou le non **Tiers exclu, pensée binaire et économie informationnelle**

Hubert LANDIER

Professeur émérite à l'Académie du travail et des relations sociales de la Fédération de Russie.
Expert en relations sociales et gestion de crise

Le Professeur Youri Popov, qui était alors directeur scientifique de l'Académie du travail et des relations sociales de la Fédération de Russie, s'amusa, disait-il, à poser à ses étudiants une question qui pouvait les surprendre : « combien y a-t-il de cratères sur la lune ? » Ils revenaient le lendemain forts de réponses qui se voulaient d'une rigoureuse exactitude, puisées aux meilleures sources disponibles sur Internet. Le Pr. Popov les écoutait avec bienveillance, n'hésitant pas à leur demander des précisions. Puis, toujours avec bienveillance, il formulait, en vue de son cours du lendemain, une seconde question, encore plus surprenante : « très bien, et maintenant, à quoi ça vous sert de savoir ça ? » Et là, ils restaient secs.

Dans ses travaux sur l'économie informationnelle¹, Yves Thépaut analyse le passage de la société industrielle à une économie fondée sur la maîtrise de l'information, et plus particulièrement de l'information digitale. Ainsi, la vie quotidienne se trouve-t-elle aujourd'hui insensiblement envahie par les *data*. De gré ou de force, nous nous plions à leur usage. Or, cet usage est lourd de conséquences sur l'organisation de la pensée d'une part, sur les rapports sociaux et politiques d'autre part. Et ces conséquences sont d'autant plus graves qu'elles ne nous apparaissent pas. Plus grave encore, quand elles nous apparaissent, que nous cherchons à prendre de la distance par rapport à la *vox populi* que sont devenues les *data* numériques, nous nous exposons à ne pas être compris, à être exclu de la communauté fondée sur la recherche de l'exactitude à défaut de chercher à donner un sens aux résultats obtenus.

Les *data* en elles-mêmes n'ont pas de sens. Elles n'ont d'autre sens que celui que nous leur attribuons, explicitement ou implicitement. L'informatique est un outil qui permet d'aboutir à de résultats qui se veulent exacts, mais d'une exactitude binaire fondée sur la logique aristotélicienne du tiers exclu : $1 = 1$; $0 = 0$; 1 n'égal pas 0 . Or, il convient ici de s'arrêter : cette logique binaire et excluante n'a rien d'absolue ; il s'agit d'une construction humaine, et d'autres logiques sont possibles. Ainsi, la logique du tiers inclus (Lupasco, Nicolescu) selon laquelle 1 peut égaler 0 , mais en se situant à un autre niveau de compréhension de la réalité.

Selon la logique du tiers exclu, la contradiction présente toujours un caractère irréductible comme le vrai s'oppose au faux : selon la logique du tiers inclus, le vrai et le faux peuvent se confondre, mais à condition de se situer à un autre niveau de réalité. L'usage généralisé de l'informatique a ainsi pour effet d'enfermer l'être humain dans une logique binaire qui ne lui laisse aucune issue autre que ce qui figure déjà dans ses prémisses. Elle réduit le langage à un simple signal, ou à un code, d'où se trouve exclu par avance toute connotation, toute imprécision, toute polysémie, tout symbolisme, tout poésisme, tout flottement, volontaire ou non, qui donnent leur profondeur à une langue et à une parole. Il en résulte que le débat se trouve d'avance rendu impossible : ce qui est vrai est vrai, ce qui est faux est faux, aucun compromis n'est possible, aucune échappatoire ne peut être imaginée. L'avenir et déjà écrit. Il n'y a plus rien à créer que ce qui existe déjà.

C'est cette incapacité à débattre² que l'on voit progresser aujourd'hui :

- Les hommes politiques en concurrence ne savent que s'affronter ; ils ne savent pas progresser et faire progresser la réflexion à travers l'échange et l'enrichissement des idées au contact de celles de l'autre,
- De même, des relations sociales dans l'entreprise. Les négociations entre Direction et organisations syndicales se résument de plus en plus à de fausses négociations. La Direction se présente avec un

¹ Yves THÉPAUT, *Pouvoir, information, économie*, Economica, col. Approfondissement de la connaissance économique, 2002.

projet correspondant à une nécessité qualifiée d' « incontournable » et qui ne laisse plus à ses interlocuteurs, sur ce qui fait l'essentiel de l'affaire en jeu, de possibilité autre que d'accepter ou de s'opposer, autrement dit, d'accepter de subir ou de chercher à se révolter.

Or, ce « tout ou rien » relève de la pensée binaire à laquelle nous conduit l'usage généralisé de la logique informatique du tiers exclu. Il est permis ainsi d'y voir une régression et un risque d'extension des affrontements que permettait d'éviter la recherche de tierces solutions aux problèmes soulevés par la vie en société. La prise de décision, au terme d'une délibération et d'une pesée des arguments dans un sens ou dans un autre, laisse place en effet à un simple calcul, celui-ci excluant par avance tout ce qui n'entre pas dans ses prémisses. Ce qui veut dire que la dimension proprement humaine s'en trouve exclue. Le sujet humain se laisse absorber par ce qui paraissait n'être qu'un artefact.

La pensée, telle qu'elle conditionne l'agir humain, se trouve ainsi conditionnée par de très anciens archétypes, que vient réactualiser l'économie informationnelle, et qui pèsent lourd sur notre façon d'envisager l'homme, la société et son rapport avec le monde non humain, vivant et non vivant. Ce sont ces archétypes qui demandent à être débusqués en vue d'ouvrir l'horizon à autre chose que les contradictions sans issue et le renouvellement du même. On analysera ainsi :

- La confusion entre le vrai et l'exact, ou plutôt l'aplatissement du vrai à l'exactitude,
- Les dégâts de la pensée binaire, telle qu'elle n'admet aucune nuance entre le blanc et le noir, entre le oui et le non, entre le vrai tel qu'il est tenu pour vrai et le faux tenu comme tel,
- Le risque de réduire la parole, telle qu'elle est le propre de l'homme, à un simple signal, au sens de la cybernétique,
- En quoi ce réductionnisme se confond avec une opposition entre le sujet et l'objet, comme entités distinctes l'une de l'autre, et en la croyance dans la capacité du sujet de parvenir à une connaissance définitive et exclusive de l'objet,
- En quoi cette croyance se trouve contournée par l'état actuel de la recherche physique, telle qu'elle démontre en quoi la connaissance est liée à l'instrumentation que s'est donné l'homme afin d'y accéder, et donc aux valeurs et aux intentions qui l'animent,
- En quoi la contradiction entre le oui et le non, ou entre le vrai et le faux, nécessite de se placer à un autre niveau de réalité, et par le passage d'une logique du tiers exclu, qui nous anime malgré nous, à une logique du tiers inclus, ayant pour effet de dénouer les contradictions apparentes,
- En quoi ce passage à un autre niveau de réalité est la condition nécessaire de la *disputatio*, de la médiation et de la résolution des différends entre personnes ou entre communautés humaines ou mettant en relation l'humain et le non humain.

Trop plein d'exactitude et déficit de sens

Le rangement d'une bibliothèque un peu importante pose un vrai problème : comment envisager le classement des volumes sur les rayons ? Celui-ci pourrait être fondé sur la taille des volumes, ou bien sur l'ordre alphabétique des auteurs, ou bien encore sur les dates de parution. Cela pourrait sans doute convenir à une mémoire digitale mais, à tort ou à raison, sembler n'être guère pertinent pour une intelligence humaine. Il devrait être possible de les classer selon le domaine du savoir où ils semblent s'inscrire. Mais alors survient un nouveau problème : quelle est la frontière entre la sociologie et l'anthropologie, entre la philosophie et la psychologie, entre l'économie et les « sciences de gestion » ? Et ce problème est d'autant plus difficile que les contenus intéressants se trouvent le plus souvent à l'intersection de plusieurs disciplines. Or, les frontières entre les unes et les autres ne sont pas claires. Inutile de demander la réponse à un ordinateur. Günther Anders : philosophe ou sociologue ? La difficulté de la réponse tient probablement au fait qu'elle doit se fonder sur un critère qui fasse sens, et qui fasse sens non pour la communauté scientifique, à supposer qu'elle existe, mais pour l'utilisateur humain de la bibliothèque pensant et agissant en tant que sujet. L'existence de ce qui fait sens implique en effet un sujet. Or, l'ordinateur auquel il pourrait être tenté de s'adresser afin de déterminer un critère de classement n'est pas un sujet.

Le sujet humain n'aurait cependant pas d'existence s'il ne faisait pas partie d'une communauté humaine, même dispersée, qui fréquente les librairies, réelles ou virtuelles, où il découvre de multiples points de vue autres que les siens. Ces points de vue, il pourrait les accepter tels quels ou bien les rejeter purement et simplement. C'est probablement ce que ferait un ordinateur : c'est oui ou c'est non, c'est noir ou c'est blanc. Or, cette alternative entre le blanc et le noir ignore les nuances et les couleurs de la vie, telles qu'elles chatoient sous la lumière changeante de l'heure et de l'humeur. Le Professeur Jean Lhomme, dont le propos se situait quelque part entre la science économique et la sociologie, formulait toujours les sujets à traiter dans le cadre de son séminaire à l'Ecole pratique des hautes études (EPHE) par la formule suivante : « dans quelle mesure... ? » Or, nulle certitude la plus absolument dogmatique - et il y s'en trouvait, à son séminaire, venues notamment de l'extrême gauche - ne pouvait éviter, après une telle formulation, de se dissoudre dans la discussion et la pesée du pour et du contre. Ainsi le professeur obligeait-il ses étudiants à discuter, et à travers la discussion, à exister en tant qu'êtres pensants, en tant que sujets qui se rencontrent pour imaginer quelque chose d'autre, au-delà de leurs points de départ respectifs.

Le « oui » et le « non » ne sont pas exclusifs l'un de l'autre ; ils peuvent se rencontrer quelque part du côté du « oui et non », selon les circonstances et selon l'humeur du moment, autrement dit, compte tenu d'affects qui échappent à la machine calculante. On verra plus loin qu'il s'agit là d'une possibilité décisive. On retiendra pour l'instant qu'il n'y pas de discontinuité entre le noir et le blanc, entre le jour et la nuit, entre la sociologie et l'anthropologie, et ce sont là des nuances entre le « un » et le « zéro » que l'ordinateur est bien incapable de computer, même au terme d'un long « apprentissage » qui ne consiste jamais qu'à accumuler les *data* qui sont déjà là afin d'y rechercher la réponse la plus proche selon les critères stockés dans sa « mémoire vive ». L'ordinateur est bien incapable de créer du sens. Il n'existe pas en tant que sujet. Il n'est jamais qu'un ensemble mécanique subordonné à un sujet humain qui lui est extérieur. Ce sujet peut bien être enivré par sa propre création. Sa démarche n'est guère différente alors de celle de Laplace évoquant le démon que l'on sait. Les algorithmes qu'il a inventés peuvent bien être très compliqués, ce n'est pas pour autant qu'ils sont générateurs de sens. Ils en sont totalement dépourvus.

Le problème de notre époque, c'est que leur abondance et leur omniprésence nous conduit cependant à nous comporter en fonction de leurs injonctions implicites ou explicites, non plus en fonction de notre capacité à débattre et à peser le pour et le contre. Or, le programme informatique sur lequel se fondent les calculs de l'ordinateur ne souffre aucune hésitation. Le blanc est blanc, le noir est noir et le oui ne saurait être non. Cela semble ne pas pouvoir se discuter. Et comme cela semble ne pas pouvoir se discuter, on n'en discute plus et on ne sait plus discuter. Le « je », dans sa singularité, avec son histoire, avec ses humeurs, ne peut plus se frotter au « tu », avec sa singularité, son histoire et ses humeurs. Il n'y a pas à discuter. Et donc, il n'y a plus émergence d'un sens commun, qui permettrait de « faire société ». Le sujet se trouve écarté par la machine qu'il a bricolée, telle qu'elle a envahi le monde.

Les dégâts de la pensée binaire

L'histoire de l'humanité est faite de plaques tectoniques qui, sous l'effet de forces obscures, tendent à s'éloigner les unes des autres ou bien à se rapprocher et à se heurter plus ou moins violemment. Le conflit actuel entre les USA et la Russie sur le sol de l'Ukraine en offre un exemple. Les hostilités eussent pu être évitées par la recherche d'un compromis entre les deux empires et les deux grands récits qui les opposaient l'un à l'autre. D'un côté - celui des Etats Unis et de leurs *dominions* européens : le discours de la défense de la liberté opposée à de nouvelles supposées « forces du mal » ; de l'autre, celui de la Russie, avec une volonté de revanche sur l'humiliation infligée par les Etatsuniens au lendemain de l'effondrement de l'URSS, et le souci de préserver leur zone d'influence traditionnelle sur la « Petite Russie », c'est-à-dire l'Ukraine.

Une pensée non binaire pouvait parvenir à un arrangement : l'institution de l'Ukraine comme zone neutre, sur le modèle de la Finlande, offrant comme garantie à la Russie son renoncement à faire partie de l'OTAN et l'engagement formel de celle-ci à ne pas s'élargir à l'Ukraine. Il eût fallu, autrement dit, prendre en compte les mobiles respectifs des différents acteurs en présence. Tel est le principe du

compromis. Au lieu de quoi les Etats Unis auront voulu « forcer l'histoire », quitte à entraîner leurs *dominions* européens dans un tourbillon de difficultés. Moyennant quoi, l'irréparable se sera produit.

Bien entendu, chacune des deux parties se sera enfermée dans sa rhétorique et dans un déferlement d'indignation et de nobles sentiments. A l'ouest, la presse se sera longuement étendue sur les horreurs déchaînées par la Russie, certain chef d'Etat, peu regardant sur les pratiques passées de son propre pays, aura parlé de « crimes de guerre », prenant la place des juges de la Cour internationale de justice à laquelle ses prédécesseurs avaient pourtant récusé par avance toute autorité. Le président ukrainien, revêtu d'une panoplie de courageux combattant, aura joué, sur les écrans et à l'adresse du monde entier, son plus beau rôle théâtral, multipliant les approximations, parlant de génocide là où il y a eu massacre et de danger nucléaire là où les experts n'en voient pas, cherchant en définitive à entraîner le monde entier derrière la cause de l'Ukraine. Et les dirigeants européens s'efforçant de paraître jouer un rôle qui ne soit seulement celui d'un suivisme de la politique imposée, sans trop d'égards pour eux, par les Etats Unis.

Dans un tel contexte, il n'est évidemment plus question, de part et d'autre, d'écouter le discours de l'autre. Chacun, à l'ouest, doit afficher le drapeau ukrainien et proclamer son horreur pour le massacre des populations civiles, les bombardements de Hambourg, Dresde, Hiroshima et Nagasaki ayant été au passage oubliés, tout comme le génocide des Amérindiens ou, plus récemment, les défoliants chimiques utilisés au Vietnam ou le baigne de Guantanamo. Autrement dit, toutes les conditions auront été réunies pour nourrir les passions de masse, concentrées sur les images rapportées par les seuls correspondants de guerre autorisés, et pour faire oublier les raisons que les parties prenantes ultimes ont de s'affronter par Ukrainiens interposés.

Ce n'est là qu'un exemple. La campagne électorale présidentielle, en France, aura de même illustré l'incapacité à échanger des arguments et à engager une *disputatio* au sens noble du terme. A peine aura-t-il été question de programmes d'action. Ce qui se sera affronté, ce sont des images, des postures, des slogans, des promesses, des partis pris, voire des injures laissant de côté certains des choix les plus importants qui s'imposeront pourtant, quel que soit le candidat finalement « élu » selon la norme et les formes constitutionnelles, et qui importe peu ici.

Mais cette incapacité à discuter se retrouve également dans les grandes entreprises, entre membres de la Direction générale et représentants du personnel. Chacun se mure dans ses « bonnes raisons », réduisant le dialogue social à un affrontement sans fin entre les cowboys et les indiens. D'un côté ceux qui parlent « plan stratégique », de l'autre ceux qui évoquent le respect des usages et des « avantages acquis ». Ceux qui regardent l'avenir sans considération pour le passé et ceux qui se recommandent du passé en oubliant l'avenir. Ceux qui raisonnent « finances » et ceux qui raisonnent « social ». Quittes les uns et les autres et à l'initiative des uns ou des autres, à scruter les textes juridiques susceptibles de s'appliquer et à en venir si nécessaire aux tribunaux en vue de leur interprétation.

Rapprocher des points de vue aussi opposés afin de parvenir à un compromis satisfaisant pour les parties en présence peut être très difficile, et quelquefois même impossible. Il s'agit en effet, de part et d'autre, de surmonter les passions en présence. Chacun s'en tient à son point de vue moins parce qu'il serait plus rationnel que celui que lui oppose la partie adverse, mais parce qu'il s'agit pour lui d'autre chose. Il s'agit pour lui de faire valoir la vision du monde qui est la sienne, telle qu'elle s'oppose à celle qu'il imagine animer son interlocuteur ; il s'agit de « prouver » le bienfondé de son pouvoir, qu'il estime résulter de la reconnaissance de sa compétence, ainsi qu'on la conçoit dans le milieu culturel, éducatif et, quelquefois académique, voire politique, d'où il est issu ; il s'agit de venger des humiliations passées, dont nul n'a plus le souvenir sinon celui qui les subies ; il s'agit de se poser en gardien d'une noble tradition et d'un grand récit donnant sens à l'action ou au contraire de la nécessité de procéder à des changements jugés indispensables selon un autre point de vue. Ce qui divise ainsi n'est alors jamais nommé³. Quoi qu'il en soit, l'on est loin de la rationalité des arguments mis en avant de part et d'autre. Seuls un regard et une parole venus de l'extérieur, englobant la situation d'un seul regard, peut alors

³ Restaurer de la confiance en chassant les fantômes, *Connexions* n°116 : "Crise de la confiance et construction de la pensée", 2022.

dés-enfermer les parties en présence du monde clos où chacun se tenait soigneusement à l'abri derrière ses murailles prétendument rationnelles.

Qu'il s'agisse de relations internationales, de relations politiques, de relations professionnelles et sans doute d'autres domaines encore, ce qui apparaît ainsi, c'est un enfermement dans une vision du monde excluant tout compromis. Ceci n'est certes pas nouveau. Mais ce qui demande à être examiné, que l'on se tourne vers le passé ou que l'on considère le monde présent, c'est le mode de pensée qui entraîne et maintient l'affrontement.

Il y a bien entendu les conflits d'intérêts, ceux qui sont visibles et ceux qui demeurent soigneusement cachés. L'issue du différend relève alors du rapport de forces. Il y a aussi les oppositions d'ordre idéologique ou religieux. C'est alors une vision du monde, close sur elle-même, qui s'oppose à une autre vision du monde, tout aussi close sur elle-même. Dans ce cas, il en résulte un affrontement difficilement évitable. Chacune des parties en présence devrait en effet renoncer à ce qu'elle est et à ce qu'elle considère comme « non négociable ». Bien entendu, les conflits d'intérêt se dissimulent volontiers derrière de nobles motifs visant à les justifier aux yeux de la multitude qui en subit les conséquences. De ce point de vue, notre époque n'apporte rien de nouveau.

Mais il y a autre chose. Le monde contemporain, observe Heidegger dans *Acheminement vers la parole*⁴, tend à réduire la parole à un simple signal : « nous sommes devenus extrêmement laxistes dans la compréhension des signes, ne les comprenant plus qu'à partir de l'opérateur d'un calcul »⁵. Les mots en viennent à se combiner indépendamment de la chose qu'ils désignent ou devraient désigner. La parole en vient à oublier le caractère polysémique du dire poétique, tel qu'il ouvre sur une autre chose qui ne saurait s'épuiser dans une définition. Sa clarté supposée joue au détriment de sa profondeur : « nous avons à faire attention à ce que la vibration du dire poétique ne soit rabattue sur le rigide d'un énoncé univoque, sa ruine »⁶. Cet énoncé univoque, c'est celui que nous impose l'outil digital, pour lequel la computation de l'identique ramène toujours à l'identique, non à cette navigation vers autre chose d'a priori indéfini que représente la parole humaine. D'où il résulte que l'on ne parvient plus à échapper à la logique computationnelle par une pensée ouvrant sur un champ autre que celui qui avait été pré-établi par le programmeur. L'ordinateur ramène ainsi toujours au même, au déjà dit, il ne sort pas du « cercle des représentations régnautes »⁷.

Comment dès lors confronter la parole de l'un à la parole de l'autre et en faire un bouquet qui conduira à autre chose que ce qui pré-existait ? Le monde est devenu cassant : il lui manque la flexibilité de la parole et de ses polysémies. Et ce monde, en même temps, est devenu plat : il lui manque le recul historique sur lequel se fonde la signification de la parole jetée à partir d'une expérience vers une autre expérience. Le contrepoint et la symphonie sont devenus impossibles. C'est : soit l'un, soit l'autre, et non plus quelque chose de nouveau qui résulterait de l'échange de nos paroles. De là ces situations qui ne peuvent que dégénérer en confrontation, faute d'une capacité d'écoute et d'invention d'un devenir commun à ce qui semblait séparé et inconciliable.

Et donc, l'affrontement entre mondes fermés l'emporte désormais sur la *disputatio* entre pensées ouvertes, cherchant à apprendre les unes des autres, et sur la capacité à progresser ensemble. D'où les massacres en Ukraine, d'où le désert des débats politiques, d'où la grande misère du « dialogue social » dans les grandes entreprises. Le « ou/ou » l'aura emporté sur le « en même temps », même revendiqué par tel ou tel. Nul doute qu'il s'agisse là d'une spécificité occidentale. On est « chrétien » ou « musulman », jamais les deux en même temps. Et cela pendant que le Japonais peut être « shintoïste » et en même temps « bouddhiste ». D'un côté une pensée excluante, de l'autre une pensée inclusive et intégratrice.

⁴ Martin Heidegger, *Acheminement vers la parole*, dans une admirable traduction de Jean Beaufret, Wolfgang Brokmeier et François Fédiér, Gallimard, col. Tel, 2016.

⁵ Op. cit., p. 147.

⁶ Op. cit., p. 151.

⁷ Op. cit., p. 122.

Le dualisme épistémologique et l'opposition entre le sujet et l'objet

La pensée binaire apparaît ainsi comme une caractéristique de la pensée occidentale opposée à la pensée orientale traditionnelle. Elle est d'abord la résultante d'une certaine vision du monde. Cette vision du monde oppose le vrai et le faux comme allant de soi. A cela, il est permis de voir premièrement une trace de l'influence des religions du Livre. Le dieu de la Thora, qu'on l'appelle Yahvé ou Elohim, est le seul vrai, le seul, autrement dit, dont l'existence soit une réalité, les autres dieux n'étant que des idoles, un fruit de l'imagination - et il n'est pas question de transiger avec cette certitude. Or, il s'agit là d'une posture nouvelle par rapport à la joyeuse diversité des panthéons grec et latin ou à la coexistence entre les diverses voies entre lesquelles se répartit le bouddhisme. Il ne saurait donc être question d'ajouter le dieu d'Israël à ceux qui existent déjà ; ce sont les autres dieux qui doivent être rejetés comme étant autant d'illusions.

Cette conviction selon laquelle il serait possible de distinguer ce qui peut être considéré comme absolument vrai de ce qui doit être considéré comme étant définitivement faux va devenir un marqueur de la pensée occidentale. La pensée scientifique classique prend le relais du dogme religieux. Nul doute n'est permis : l'incertitude, l'ambiguïté ou l'imprécision correspondent à une insuffisance de la connaissance que l'on a des choses, non à la nature même des choses. Or, il s'agit là de la manifestation d'une pensée dualiste, qui oppose le sujet observant et la chose qu'il observe. Il existerait ainsi une réalité que l'on pourrait qualifier d'« objective », qui existerait indépendamment de l'observateur et de la façon dont il s'exprime. Le rôle de la raison serait donc de la rendre visible et compréhensible. L'observateur et l'objet de l'observation, selon cette approche, sont par nature indépendants l'un de l'autre. Il ne peut venir à l'esprit du sujet observant que l'objet observé puisse être une construction de son esprit résultant de la façon qu'il a de l'observer et de le nommer en tant qu'objet distinct du reste du monde.

Heidegger déjà observait que cet objet n'existe que par la parole qui le désigne. Cette parole résulte du monde dans lequel vit le locuteur. L'inuit ne voit pas la même chose dans l'étendue blanche qui l'entoure que l'europpéen qui la découvre pour la première fois. Ils n'ont pas les mêmes mots pour le dire parce qu'ils n'ont pas les mêmes sujets de préoccupation, ne vivant pas dans le même environnement tant naturel que culturel. Allons plus loin : aucun de nous, placé devant le même spectacle, n'y verra la même chose. Et donc, ce qu'il en dira sera nécessairement une interprétation personnelle liée à son histoire et au milieu dans lequel il a grandi. Cette interprétation peut être banale comme elle peut être nouvelle ; c'est le talent de l'artiste que de voir ce que personne avant lui n'avait vu de ce qui pourtant s'offre au regard de tous.

Cependant, ce n'est pas le regard de l'artiste que retient d'abord notre civilisation ; pour elle prime le calcul et le raisonnement qui se prétendent « objectifs ». Heidegger formule ainsi cette dérive mortifère : « la pensée d'aujourd'hui devient toujours plus résolument, toujours plus exclusivement, un calcul, elle met en œuvre tout ce dont elle dispose, forces et "motivations", pour essayer de calculer comment l'homme va pouvoir prochainement s'aménager le "cosmos" – c'est-à-dire l'espace vide du monde ». Et il ajoute : « cette pensée est sur le point d'abandonner la terre. En tant que calcul elle pousse, à toute vitesse et dans la frénésie, à la conquête de l'espace cosmique. Cette pensée est l'explosion d'une puissance qui pourrait simplement tout annihiler dans la vanité (...), La folie finissant dans l'absence de sens »⁸. Ce que voulait dire le Pr. Popov en demandant à ses étudiants combien il y avait de cratères sur la lune.

Cette « objectivité » à laquelle prétend accéder la pensée calculante, quelle que soit sa qualification de scientifique, n'est finalement qu'un faux semblant pour deux raisons au moins :

- La première, c'est qu'elle se fonde sur une logique qui est une construction humaine et qui ne saurait prétendre être la seule qui puisse se concevoir ; on y reviendra ;

⁸ Op. cit., p. 173-174.

- La seconde, c'est que la réalité ne nous apparaît qu'à travers les instruments qui nous servent à la percevoir et à la qualifier ; La physique des quantas nous a ainsi accoutumés au fait que l'électron puisse être tout à la fois un corpuscule et une onde.

Et donc, c'est tout le discours accordant un caractère absolu à ce qui est tenu comme étant vrai ou comme étant faux qui s'écroule. L'électron peut être à la fois une onde et un corpuscule. Le vrai et le faux sont fonction du regard de l'observateur, amplifié par son instrumentation, celle-ci étant elle-même fonction de ce qu'il cherche à observer, donc du système de valeurs qui lui vient de la société humaine dont il est un membre partageant avec d'autres certaines préférences et certaines certitudes qui semblent aller de soi parce que ce sont elles qui donnent sa cohésion au groupe humain, qui en font une communauté, localisée et datée, issue d'une histoire qui lui est propre. On ne saurait donc opposer le vrai du faux comme étant définitivement exclusifs l'un de l'autre. Le vrai peut être un peu faux et le faux être un peu vrai. La logique binaire ne marche pas et il faut pour le comprendre se situer à un autre niveau de la réalité. Tel est le propre de la pensée transdisciplinaire.

Tiers inclus et niveaux de réalité

L'approche transdisciplinaire est souvent confondue avec l'approche interdisciplinaire. Or, ce n'est pas du tout de la même chose qu'il s'agit. L'approche interdisciplinaire consiste à aller chercher ce qui se trouve à l'intersection entre deux disciplines académiques. C'est là en effet que souvent se trouvent les choses intéressantes et c'est ce qui rend si difficile le classement d'une bibliothèque. L'approche interdisciplinaire consiste ainsi à transgresser les frontières communément admises entre des domaines du savoir telles qu'elles sont artificiellement tracées dans l'étendue des réalités soumises aux investigations de la raison. Elle consiste à jeter des passerelles entre les branches de l'arbre des connaissances et à refuser a priori une taxinomie et des limites qui peut-être ont cessé de se justifier.

La démarche transdisciplinaire, de son côté, telle qu'elle a été établie par Bassarab Nicolescu⁹, se fonde sur la pensée de Stéphane Lupasco¹⁰, est d'une toute autre ambition. Elle consiste d'abord à refuser la logique binaire dont nous avons hérité des Grecs anciens et telle qu'elle fonde la programmation de la machine computante. Selon une telle logique, il est exclu que le blanc soit noir, que le noir soit blanc, que $0 = 1$, que $1 = 0$. Ce que dit la logique du tiers inclus, c'est que blanc peut également être noir, que le noir peut également être blanc et qu'il n'est pas vrai que 0 soit nécessairement différent de 1. Cette logique incluant l'incertitude constitue un paradoxe et elle est génératrice de contradictions. L'électron est-il un corpuscule ou une onde ? Cette contradiction ne peut être levée qu'en se situant à un niveau de réalité supérieur à celui auquel on se tient en la formulant. Il ne s'agit pas de la conclusion d'un syllogisme. Il ne s'agit pas non plus d'une dialectique étalée dans le temps comme la formule Hegel. Les niveaux de réalité s'inscrivent dans l'immédiateté d'une réalité complexe¹¹ dont nous ne saisissons, en notre pensée, que quelques aspects parmi d'autres qui nous demeurent cachés.

Il s'agit ainsi d'en finir avec une logique qui réduit la réalité à ce qu'elle croit « objectivement » en saisir d'une façon qui serait définitive et véritable. Et voilà donc qui incite à l'humilité. Le monde est plus grand que ce que nous croyons pouvoir en dire. Et la compréhension que nous en avons n'est pas excluante d'autres modes de compréhension qui nous sont étrangers et nous paraissent dans leur troublante étrangeté. Nous avons compris que le soleil ne tourne pas autour de la terre. Nous avons cru comprendre que c'est la terre qui tournait autour du soleil. Mais voilà que la relativité d'Einstein nous apprend que la terre ne tourne pas et qu'elle va droit dans un espace courbe. Allons plus loin : ce que ne nous dit pas Einstein, c'est que « la terre est bleue comme un orange » (Eluard). L'approche transdisciplinaire élargit ainsi la pensée raisonnante et calculante à la poésie et à la spiritualité. Le savoir

⁹ Cf. notamment *La Transdisciplinarité, manifeste*, Le Rocher, 19986, *Qu'est ce que la réalité ?* Liber, 2019, *Moi, la particule et le monde*, EME, 3^{ème} édition, 2012.

¹⁰ Stéphane Lupasco, *Le principe d'antagonisme et la logique de l'énergie - Prolégomènes à une science de la contradiction*, éd. Hermann, Coll. "Actualités scientifiques et industrielles", n° 1133, Paris, 1951 ; 2^e édition : Le Rocher, Coll. "L'esprit et la matière", Monaco, 1987, préface de Basarab Nicolescu.

¹¹ Cf. Edgar Morin, *La Méthode*, Le Seuil, 2008, 2 volumes.

qualifié de scientifique ne constitue pas un absolu, il ne représente qu'une approche parmi d'autres dans la compréhension humaine de la réalité.

Celle-ci, dans son devenir, va donc pouvoir être pensée d'une façon beaucoup plus large que ne le fait la machine computante, qui demeure prisonnière de son encodage et donc limitée à la répétition du même – même étendu aux « big data ». La machine computante, une fois encodée, tourne en rond. Elle peut composer de la musique relaxante kilométrique, elle est incapable de composer une fugue de Bach. Elle peut simuler des affects, elle ne peut pas en produire qui soient autre chose que le résultat déjà engrainé de son codage. L'ordinateur, autrement dit, interdit toute créativité et la logique binaire sur laquelle il se fonde interdit à la pensée humaine toute créativité au-delà de l'espace tracé par ce qui a déjà été programmé. Pour la logique computante, l'avenir est déjà là, c'est un avenir déterminé selon un programme déterministe, un avenir qui exclut d'avance le nouveau, l'incertain et les affects sur lesquels se fonde la relation toujours surprenante entre l'être humain et son environnement non humain. Il représente un enfermement et c'est cet enfermement qu'il s'agit de rompre pour l'homme soucieux de préserver son humanité.

On observera ici que cet enfermement représente une contradiction avec l'idée même de progrès sur laquelle est fondée notre civilisation. De calcul en calcul, la pensée computante nous ramène toujours au même. Elle exclut par avance ce qui serait d'un ordre différent. Elle est incapable d'imaginer l'avenir comme autre chose que ce qui est déjà là. Elle aplatit l'idée de progrès à sa seule dimension rationnelle et computante. Elle oublie les autres dimensions de l'agir humain. Elle ignore le progrès ou l'absence de progrès dans le temps, tel que peut l'envisager l'artiste, le moraliste ou le mystique. Elle ne peut imaginer l'avenir que dans le cercle clos de ses certitudes. Elle ne peut concevoir qu'il soit autre chose, qui viendrait rompre celles-ci au profit d'un grand récit qui pourrait être d'une tout autre nature et d'un tout autre contenu.

Messire François et frère Dominique

Messire François et frère Dominique ont réellement existé et se sont très probablement rencontrés, ceci vers le début du XIII^{ème} siècle.

Frère Dominique (1170 – 1221) se voulait le défenseur inconditionnel de la vérité définitive proclamée par l'institution dans le cadre de laquelle s'exerçait son ministère. Il se voulait convainquant et ne ménageait pas ses efforts de persuasion. Parfois, il se heurtait à une vérité concurrente ; il fallait alors, par des moyens appropriés, l'extraire de l'individu qui en était ainsi possédé. Et si, enfin, cela n'était pas possible, cet individu devait être brûlé vif, en un endroit prévu à cet effet au coin de la cathédrale, afin de le priver de toute existence et de tout souvenir. Frère Dominique se situait ainsi clairement dans le cadre d'une problématique du tiers exclu : la vérité est la vérité, l'erreur est l'erreur, l'erreur ne peut pas être la vérité. Ajoutons que la vérité de la vérité était garantie par l'existence d'une institution dont l'origine se voulait extérieure au monde terrestre. Il s'agissait donc clairement d'une perspective dualiste.

Tel n'était pas le cas de Messire François, son contemporain (1181 – 1226). Messire François parlait avec les animaux, et notamment avec les oiseaux. Il postulait ainsi un lien de continuité entre l'humain et le non humain. Frère Dominique, confronté aux habitants de Gubbio se plaignant auprès de lui des ravages du terrible loup qui venait en ville dévorer leurs enfants, n'aurait pas manqué de leur recommander de l'attraper, de l'abjurer de reconnaître ses fautes et de le brûler, voire de le dévorer à leur tour. Messire François, lui, s'y prit autrement : il se rendit dans la forêt afin de s'entretenir avec Frère Loup en vue de trouver un accommodement entre lui et les habitants de Gubbio. Il s'abstiendrait désormais, se mirent-ils d'accord, de dévorer les enfants - en échange de quoi les habitants de la ville le nourriraient, allant même plus tard jusqu'à lui confier leurs enfants à garder en leur absence. Cela s'appelle une médiation. Mais une médiation suppose qu'il n'y ait pas de vérité absolue opposée à un mal absolu. Vérité, erreur, bien et mal se répartissent, à leur insu, entre les interlocuteurs en présence. Le rôle du médiateur est alors de les faire passer à un autre niveau de réalité, où les oppositions et les contradictions peuvent trouver leur solution. Il faut, autrement dit d'une façon triviale, « élargir le cadre ». Ce cadre relève-t-il de l'ordre des choses ou de la compréhension que nous en avons ? On notera seulement qu'une telle question postule l'indépendance entre le sujet comprenant et la chose qu'il

comprend (ou croit comprendre), ce qui ramène au dualisme épistémologique. Frère Dominique aurait pu se poser cette question, d'un point de vue implicitement extérieur à la réalité terrestre ; Messire François ne pouvait se la poser : il était, comme sujet, dans le réel.

Il est clair que l'Occident aura suivi la voie tracée par Frère Dominique et l'on s'étonne que Messire François ait été laissé libre de s'exprimer. L'Occident, au-delà de son origine chrétienne, ou plutôt, romaine et catholique, se sera voulu porteur d'une vérité qui se voulait supérieur au « dire » (au sens de Heidegger) des civilisations auxquelles ils se trouvait confronté. « Allez, et enseignez toutes les nations ». Qu'aura-t-il enseigné ? Les croyances qui l'animent et dont il a fait des certitudes. Une façon d'envisager l'homme, l'humanité et le monde non humain, vivant et non vivant, qui exclue absolument, et refoule comme absurde, toute autre façon d'être au monde. Il aura donc imposé l'idée de progrès, ordonné sur la flèche du temps et réduit à l'idée de progrès technique et de croissance économique, réduisant l'espace terrestre à la fonction de carrière et de décharge au service du seul dessein humain, tel que le conçoit l'Occident et qu'il impose comme tel aux autres familles qui pourtant composent le tout de l'humanité.

La pensée binaire conduit ainsi à des présupposés qui ne se discutent pas. Or, c'est sur cette base que se trouve fondée l'activité computante de nos outils digitaux. Un égale un et n'égale pas zéro ; il ne peut y avoir de compromis sur cette vérité élémentaire. Or :

- 1) ce raisonnement binaire tend à envahir tout notre existence et ceci au fur et à mesure que la supposée « intelligence artificielle » y exerce davantage d'influence sur notre existence,
- 2) il exclut par avance toute forme de discussion, donc toute possibilité pour le sujet de se créer en tant que « soi » dans son face-à-face avec l'autre¹².

Et donc, nous en sommes là. Le monde dans lequel nous fait vivre l'outil digital est de plus en plus un monde « hors sol ». L'homme occidental, à force de se considérer comme extérieur à la nature, en vient à se comporter comme si elle n'existait pas. Mais alors, il se retrouve seul avec lui-même. Ou plutôt, il se retrouve seul avec les artefacts dont il est l'auteur. Et les artefacts eux-mêmes en viennent à le dominer en exerçant sur lui une influence dont il ne se rend pas compte. Cette domination ainsi exercée par ses outils numériques résulte d'une part de l'influence qu'ils exercent sur son comportement, le conduisant à se conduire ainsi qu'ils le lui suggèrent, voire même l'y obligeant, lorsque leur usage se transforme en obligation. Et elle résulte d'autre part des biais introduits dans les algorithmes, consciemment ou non, par leurs programmeurs.

L'outil ainsi conçu par l'homme aboutit donc à une vision du monde profondément réductionniste. C'est un monde déterministe, fondé sur une logique binaire, qui ne laisse aucune place à la surprise ou à l'incertitude. Ce monde réduit l'avenir à ce qui est déjà là et ne prend en compte le passé que dans la seule mesure où il peut trouver place dans les algorithmes qui en viennent à constituer pour lui à la fois une mémoire historique et une morale de substitution. Est jugé vrai ce qui est exact au terme d'une computation dont les algorithmes restent la plupart du temps obscurs. Et cette « vérité » ne saurait être discutée : deux et deux font quatre et quiconque prétend le contraire est dans l'erreur.

Mais alors il en résulte qu'il ne demeure plus aucun espace à ce qui pourrait ressembler à une discussion. Il n'y a pas discussion possible entre le grand récit étatsunien et le grand récit russe tels qu'ils se confrontent aujourd'hui en Ukraine, et ceci pas plus qu'il n'y en avait entre Frère Dominique et ses contradicteurs cathares. On observera ici qu'il y a là une négation de la liberté de penser qui se trouve au fondement du libéralisme et une soumission au dire d'un despotisme supposé « éclairé » tel qu'il résulte du simple usage de la logique binaire qui fonde les « décisions » de la machine numérique. L'homme occidental a ainsi désappris ce qu'est la *diputatio*, c'est à dire l'échange d'arguments dans espace commun au sein duquel il s'agit de se reconnaître comme sujets différemment pensants afin de l'explorer et d'y trouver un sens commun.

Cette confusion entre vérité et exactitude, en aplatissant le monde à sa seule dimension quantitative, interdit d'y découvrir ce qui ne peut être quantifié. Il interdit surtout d'y reconnaître l'autre tel qu'il est dans la différence de sa vérité et de se reconnaître par conséquent soi-même comme sujet. Il faudrait

¹² Paul Ricoeur, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, col. Points, 1990.

pour cela, à l'un et à l'autre, se hisser à un autre niveau de réalité, où les vérités diverses cesseraient de s'opposer pour s'organiser entre elles ainsi que les notes d'une mélodie. Au lieu de quoi chaque note demeure dans sa solitude, quiconque s'en tient à elle se retrouvant ainsi enfermé dans son étroit périmètre. Et c'est ainsi que l'homme occidental, avec ses outils digitaux, se retrouve profondément solitaire, devenu incapable de comprendre quiconque s'exprime selon une logique différente de la sienne, devenu incapable de sentir la venue du printemps, de comprendre le chant des oiseaux, ainsi que le savait Messire François, ou de distinguer la nymphe réfugiée au creux de la fontaine dans l'espoir d'échapper à Frère Dominique.

Et donc que faudrait-il alors, pour sortir de cet enfermement ? D'abord, résister. Résister à l'enfermement, en évitant d'être dupes des intérêts cachés et des présupposés mortifères de ceux qui en ont fait leur religion et l'instrument de leur puissance. Toujours se poser la question de ce qui se cache derrière la facilité et la séduction. Se refuser à faire de « l'âge digital » le paradigme d'une humanité supérieure et ne pas céder aux discours utopiques qui l'accompagnent. S'abstenir de célébrer le clergé de l'église numérique comme étant chargé de conduire l'humanité sur le chemin du bonheur par le progrès technique.

Ensuite, ouvrir. Et pour cela accepter de confronter notre vision du monde, telle que nous la partageons avec notre entourage, avec la vision de ceux-là des humains qui nous sont les plus éloignés. Admettre que la raison raisonnante occidentale n'est qu'une voie possible parmi de multiples voies d'accès à la réalité et qu'aucune de ces voies ne saurait prétendre être la seule qui vaille. Inutile de rappeler Lao Tseu : « la voie qui se dit la voie n'est pas la Voie », sinon pour souligner le caractère polysémique du mot « Voie » - « Raison, Esprit, Sens, Logos »¹³ - selon le mot que l'on choisira, sachant, ainsi que le souligne Heidegger, que nous n'arrivons à nous détacher qu'avec peine des habitudes de pensée qui constituent notre héritage.

Cela nous oblige à nous placer de plein pied, et à égalité de dignité, avec les humains autres que ceux qui constituent notre entourage civilisationnel et avec les êtres vivants et non vivants sans l'existence desquels nous ne serions pas en tant qu'humains vivant dans un monde qui, au-delà de celui qui nous est familier, nous est commun. Cela suppose un arrachement : quitter la zone de confort que nous partageons au sein du village pour nous engager, au profond de la forêt, en des lieux inconnus où, peut-être se dévoileront des réalités qui nous étaient inconnues tant nous avons oublié notre histoire en tant que très petite composante de l'histoire du monde.

Arrivé à ce point, reste à savoir comment classer la bibliothèque. Aucun classement qui serait fondé sur la distinction binaire entre un domaine du savoir et un autre n'est totalement satisfaisant. Le « oui et non » l'emporte sur le « oui ou non ». En l'absence, donc, d'un classement qui pourrait être à la fois objectif et définitif, il faut se tourner alors vers celui-là qui chemine à travers la forêt de sa bibliothèque afin d'y trouver réponse à son interrogation, à sa curiosité et à sa perplexité. Ce cheminement le conduit, d'auteur en auteur, à travers différentes disciplines reconnues comme telles et qui sont pour lui autant de repères. Ce cheminement à l'aventure, où abondent hasards et surprises, en vient à former un territoire un peu flou et dont l'étendue ne cesse de varier. Bousculant les limites établies par des institutions, le classement de la bibliothèque devient alors le reflet du cheminement de celui qui la parcourt et qui lui est propre en tant que sujet.

¹³ Heidegger, op. cit. p.183.

Quand l'école s'empare des RSN

Entre prescriptions normatives et culture de l'information

Adeline SEGUI

Laboratoire MICA (ICIN), Université Bordeaux-Montaigne

Résumé. Notre recherche s'appuie sur une thèse de doctorat soutenue et porte sur les RSN dans le second degré dans un contexte de pédagogie documentaire. A la lumière de la notion de risque, nous proposons d'étudier en quoi l'accompagnement des pratiques d'information sur les RSN s'oriente vers des prescriptions normatives en vue de la transmission d'une culture de l'information critique.

Mots-clés. culture de l'information, réseau socio-numérique (RSN), pratiques d'information, enseignant documentaliste

1 Contexte de recherche

Notre communication s'appuie sur un travail doctoral finalisé sur les pratiques d'information sur les réseaux socionumériques (RSN) dans un contexte pédagogique dans le second degré. Nous avons eu pour objet d'étudier le lien existant ou non entre les pratiques prescrites et les pratiques informelles à travers le discours des enseignants documentalistes et des élèves dans le cadre de l'acquisition d'une culture de l'information. Notre champ d'expertise qui se situe dans le Second Degré étudie l'intégration du RSN dans la pédagogie documentaire et son rôle dans l'Education aux médias et à l'information.

Dans cette communication, nous proposons d'observer les formes d'accompagnement des pratiques d'information sur les RSN dans un contexte pédagogique dans l'enseignement du second degré par des enseignants documentalistes. Nous posons l'hypothèse suivante : L'appréhension des risques numériques sur les RSN dans les projets pédagogiques influence la formation d'une culture de l'information critique, éthique et contextuelle.

Comment les prescriptions normatives des pratiques documentaires pédagogiques sur les RSN influencent-elles les pratiques d'information juvéniles? Accompagner les pratiques d'information juvéniles signifie-t-il aller vers des usages normés ? À partir de notre objet de recherche et des concepts associés et après avoir présenté brièvement notre méthodologie empirique, nous allons étudier les usages observés des RSN dans la sphère scolaire, puis analyser les convergences des pratiques d'information informelles et formelles. Enfin, nous montrerons comment le risque influence-il la formation d'une culture de l'information sur les RSN.

2 Objet de recherche et concepts adjacents

Notre objet de recherche, l'accompagnement des pratiques d'information sur les RSN dans un contexte pédagogique dans l'enseignement du second degré par des enseignants documentalistes est à la croisée de quatre notions qui composent notre cadre théorique : les pratiques d'information, les RSN, le risque et la culture de l'information.

Pour notre premier objet de recherche, nous nous sommes intéressée aux pratiques d'information, une notion complexe et protéiforme. Elles sont l'ensemble des rapports à l'information qu'ils soient informationnels, communicationnels, socialisants ou ludiques. Karine Aillerie les assimile à « *l'acte de s'informer* » (Aillerie 2011, 99-100). Selon Stéphane Chaudiron et Madjid Ihadjadene, les pratiques informationnelles représentent « *la manière dont l'ensemble de dispositifs, des sources, des outils, des compétences cognitives sont effectivement mobilisés dans les différentes situations de production, de recherche, traitement de l'information* ». (Chaudiron & Ihadjadene, 2011) Nous souhaitons préciser que les pratiques d'information sociales et/ou ludiques constituent une part importante des activités juvéniles sur les RSN.

Deux types de pratiques d'information entrent en tension : les pratiques formelles ou prescrites et les pratiques informelles. Les pratiques prescrites par l'école, modélisées selon des critères d'efficacité collective, de rendement informationnel mais aussi de légitimité culturelle se développent dans un cadre scolaire et s'inscrivent dans des attentes institutionnelles. Elles s'opposent aux pratiques informelles qui sont des pratiques sociales ordinaires, non prescrites ou régulées par une autorité, non structurées de manière explicite, mais efficaces dans la satisfaction qu'elles procurent au quotidien. (Béguin-Verbrugge, 2006) Les pratiques informelles s'avèrent avant tout non-prescrites par une autorité académique et se situent dans une sphère personnelle et privée ; elles répondent également à un besoin informationnel spécifique.

Cependant, nous ajoutons qu'il existe une zone de porosité entre les deux sphères d'usage identifiées et les pratiques informelles ou non formelles. Ces dernières se développent dans des contextes d'usages personnels puis se déplacent ensuite dans la sphère scolaire. (Soumagnac et Capelle 2017)

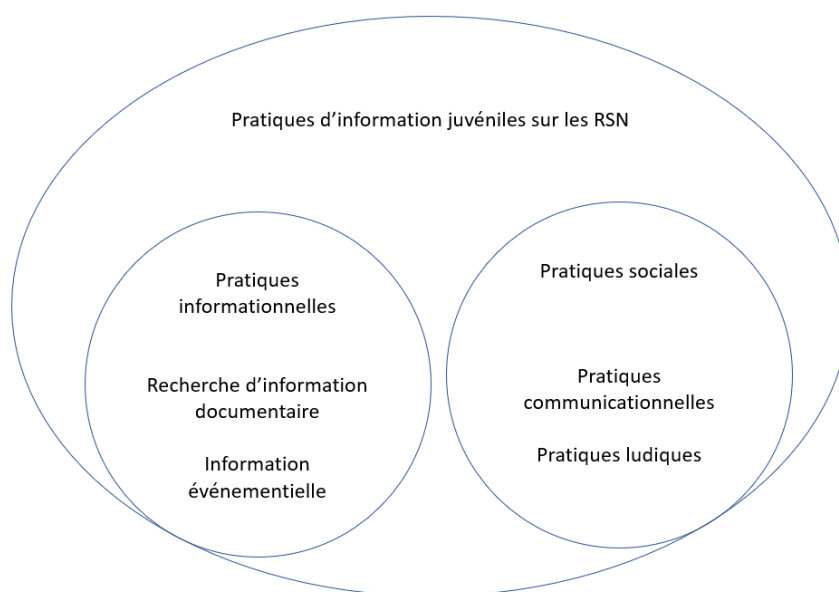


Figure 1 Modélisation des pratiques d'information

Dans un deuxième temps, nous avons interrogé les RSN, en tant que dispositif technique qui fonctionne comme « une plate-forme de communication en réseau dans laquelle les participants 1) ont des profils uniques identifiables constitués de contenu fourni par l'utilisateur, de contenu fourni par d'autres utilisateurs et / ou de données fournies par le système; 2) peut articuler publiquement des connexions qui peuvent être vues et traversées par d'autres; et 3) peut consommer, produire et / ou interagir avec des flux de contenu usurpés fournis par leurs connexions sur le site. » (Ellison & Boyd, 2013) Nous considérons alors que c'est l'interaction sociale médiée qui donnent leur spécificité aux réseaux socio-numériques. (Coutant & Stenger, 2011) Cet espace interroge la notion de publication qui est l'action de rendre public¹, à travers le filtre des réseaux sociaux, questionnant ainsi la notion de diffusion et de communication sur les RSN.

Ensuite, nous nous sommes intéressée à la notion de risque. Le risque représente un danger éventuel, plus ou moins prévisible, inhérent à une situation ou à une activité² et devient constitutif à un contexte ou à un environnement. Dans le cas de notre recherche, il s'agit du risque numérique c'est-à-dire se rapportant à un support précis et plus précisément au dispositif que sont les RSN. Des pratiques d'information juvéniles découlent différentes formes de risques : les risques informationnels en lien

¹http://www.apden.org/2015_05_21_synthese_enquete_web/co/grain_besoin_notion_publication.html

² <https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/risque#top>

avec l'information et son contenu (Serres 2012), les risques éthiques (Merzeau 2013; Cardon 2015) et les risques juridiques.

Dans un dernier temps, de manière systémique, nous avons réfléchi à la culture de l'information, un concept polysémique et complexe mais transversal dans notre recherche en termes d'enjeux éducatifs sous-jacents. Notre état de l'art montre une définition non consensuelle et des acceptions sémantiques plurielles entre culture de l'information, culture informationnelle, maîtrise de l'information ou *literacy* informationnelle. La culture de l'information à travers une modélisation duale avec deux courants complémentaires, s'avère une *culture commune nécessaire pour exercer sa citoyenneté dans la société de l'information* (Chante 2010) et une *notion stratégique indissociable de la pensée de l'apprenance et de la connaissance* (Bernhard 2003).

Nous rapprochons l'Education aux médias et à l'information de la culture de l'information car elle représente, selon nous, une mise en œuvre pédagogique dans les établissements scolaires.

3 Méthodologie

Pour notre méthodologie empirique, nos terrains d'observation, huit établissements du second degré se répartissent sur le territoire national et englobent un projet pédagogique mené avec un enseignant documentaliste sur un RSN.

Nous avons privilégié une approche compréhensive afin de recomposer les intentionnalités des sujets, de connaître les représentations et de comprendre les pratiques.

Notre analyse discursive croisée avec de l'observation non-participante des projets pédagogiques en classe se fonde sur un corpus de deux types de documents, les transcriptions des entretiens compréhensifs des apprenants et des enseignants et des documents émanant d'observations de séances pédagogiques. Nous nous sommes appuyés sur des documents hétérogènes illustratifs, normatifs, ou explicatifs recueillis auprès des élèves ou donnés par les enseignants documentalistes, eux-mêmes.

Nous avons d'une part mené des observations des pratiques pédagogiques documentaires en contexte classe dans huit établissements scolaires et d'autre part interrogé onze professeurs documentalistes et 81 élèves sur leurs pratiques prescrites et informelles en rapport avec les RSN.

4 Résultats et discussion

4.1 Approche éducative par le risque

Nous avons analysé huit projets pédagogiques sur les RSN menés avec une enseignante documentaliste. La notion de risque est prédominante qu'il s'agisse des risques encourus ou de ceux vécus.

Trois des huit projets observés (ES2 / ES3 / ES 4) ont une entrée théorique, voire critique et proposent des sensibilisations à deux formes de risques : ceux liés aux relations sociales avec la rumeur et le harcèlement (ES2) et ceux liés à la protection de soi avec l'identité numérique (ES3 et ES4). Ces sensibilisations réflexives sous forme de débats n'impliquent pas l'utilisation d'un RSN contrairement aux cinq autres projets de notre recherche demandant des pratiques actives d'information développées sur les RSN.

En effet, nous avons noté des objectifs prescriptifs même si les objectifs explicités tournent autour de pratiques pédagogiques informationnelles ou communicationnelles. Du point de vue de tous les enseignants documentalistes, nous avons mis en lumière l'emploi du terme risque ou/et dangers pour parler de l'utilisation d'un RSN dans le contexte scolaire : la présence du vocable risque est redondant dans tous les verbatims. Il est alors question de parler du danger que représente l'utilisation d'un RSN. Nous avons constaté que, peu importe la thématique du projet, le dispositif sociotechnique qu'est le RSN induit une entrée pédagogique, qu'elle soit informative, communicationnelle ou réflexive, par le risque.

Les situations à risques ressenties par les apprenants se répartissent entre le risque juridique, ce qu'il convient de faire, le risque éthique, ce qu'il faudrait faire, et le risque informationnel, ce qu'il faut faire pour satisfaire correctement son besoin informationnel. Nous rapprochons nos observations des trois

dimension théoriques des discours normatifs, coercitive, prescriptive et intégratrice de Camille Capelle (Capelle 2018) suite à une analyse des représentations du numérique des enseignants. Accompagner les pratiques d'information juvéniles sur les RSN signifie pour les enseignants documentalistes sensibiliser aux dangers en prônant des pratiques raisonnées au sens étymologique du terme.

Nous montrerons que l'appréhension des risques numériques sur les RSN dans les projets pédagogiques oriente la formation d'une culture de l'information.

« On présente les risques, tous les risques, une sensibilisation aux risques. » (ES4DOC)
« C'est quand on parle des réseaux sociaux les dangers les risques, ce qu'il ne faut pas faire. » (ES6DOC)
« Les RSN, j'aborde ça pour eux, plus d'un point de vue personnel parce que leur image et pour eux c'est important à cet âge-là. » (ES3DOC)
« Disons qu'il faut quand même les avertir des risques que ces RSN entraînent et tout notre rôle plutôt de prévention, je pense que c'est ça qui est important. » (ES7DOC1)
« Ça permet de travailler sur tous les codes des RSN ce que je te disais, les profils, la petite intro, la présentation, se faire des amis, voir les commentaires tout en évitant tous les risques. » (ES8DOC)
« Et du coup on laisse totalement de côté les effets positifs au niveau citoyen et les élèves se braquent et ils en ont marre parce qu'ils ne voient pas l'intérêt. » (ES4DOC)
« On a trop une entrée négative alors que les réseaux sociaux c'est aussi beaucoup d'autres choses positives. » (ES6DOC)

Encadré 1 **Quand les projets pédagogiques sur les RSN riment avec risques**

Les projets sur le RSN déployés avec l'enseignant documentaliste trouvent du sens dans la réalité de l'établissement scolaire et dans la gestion d'une problématique suite à des pratiques déviantes sur les RSN.

« Je les utilise comme objet d'apprentissage, les dangers les risques. » (ES6DOC)
« Cette année y'a eu aussi c'est plus la vie scolaire qui avait fait venir un intervenant pour expliquer les dangers d'internet. » (ES7DOC)
« Y'a une sensibilisation aux dangers d'internet : on a la BPDJ qui vient et qui fait toute une partie avec tous les 4èmes et tous les 6ème c'est pas mal mais après ils diabolisent vachement l'outil. »
« Si on ne forme pas nos élèves à respecter les bons usages, les bonnes règles, on peut vite avoir des problèmes y'a déjà eu des problèmes dans notre établissement. » (ES1DOC1)
« Autoriser l'utilisation du portable aux élèves dans la cour en dehors sauf quand ils sortent de l'établissement. On s'est aperçu qu'il y avait beaucoup de problèmes à gérer au niveau des problèmes de harcèlement, de photo qui sont postées sur les RSN, des problèmes d'élèves qui consultent des vidéos. » (ES7DOC2)
« Faut que ce soit répétitif pour créer des automatismes c'est à dire un prof dans leur scolarité leur dit qu'ils doivent faire attention ça ne suffira pas si en plus on leur dit juste faut faire attention mais sans leur montrer ça suffira encore moins. » (ES4DOC)

Encadré 1 **Des projets pédagogiques pour prévenir les risques**

A la lecture de ces verbatims, nous voyons que les approches éducatives abordent le risque comme une situation à éviter avec une entrée critique et réflexive. La culture de l'information devient coercitive et prescriptive. La normativité oriente l'approche pédagogique du risque et le risque influence le besoin de réflexivité pour favoriser l'apprentissage jusqu'à aller vers une normalisation des risques.

4.2 Des intentionnalités à prendre en compte pour favoriser les apprentissages

Sphère scolaire	Sphère privée	Convergences d'intention	Divergences d'intention
Pratiques pédagogiques informatives	Pratiques informationnelles	Découverte de l'environnement médiatique et des mécanismes informationnels sociétaux	Pratiques informationnelles juvéniles disparates
Pratiques pédagogiques communicationnelles	Pratiques sociales communicationnelles	Visée communicationnelle	Artificialité des pratiques pédagogiques
Pratiques pédagogiques à entrée réflexive	Retours critiques sur les pratiques d'information personnelles	Attentes moralisatrices Apprendre à utiliser correctement	Récurrences et Redondances des sensibilisations

Figure 2 Convergences et divergences d'intention en fonction des pratiques pédagogiques

La figure ci-dessus résume les convergences et les divergences d'intention relatives aux sphères scolaire et privée. Selon les types de pratiques d'information pédagogiques sur les RSN, informationnelles, communicationnelles ou réflexives, les intentionnalités s'éloignent ou se recourent : cela indique partiellement les acquisitions ou non-acquisitions en termes d'apprentissage informationnel.

Les pratiques pédagogiques avec une entrée réflexive viennent en réponses aux attentes moralisatrices des adolescents relatives à un « bon usage » des RSN. Malgré tout, la répétition de ces sensibilisations ou leur aspect trop théorique entravent quelquefois l'acceptation juvénile des prescriptions scolaires.

Il faut ainsi prendre en compte les pratiques d'information juvéniles pour parvenir vers une réflexivité pertinente. Plusieurs axes sont à privilégier : favoriser l'autonomisation face à la gestion du risque dans les pratiques d'information ou encourager l'expression des risques et les discours individuels sur les pratiques.

La porosité des pratiques d'information, prescrites et informelles facilite l'accompagnement des pratiques juvéniles vers un usage raisonné et servent des besoins personnels quotidiens.

4.3 Vers une culture de l'information en formation

Vers une citoyenneté informationnelle

Les pratiques pédagogiques observées questionnent la notion de culture de l'information qui est inhérente à une pédagogie documentaire a fortiori sur les RSN. Nous posons l'idée d'une culture de l'information éthique au sens philosophique du terme ce qui amène pour l'apprenant à un positionnement réflexif.

Cependant, dans un premier temps, avec une culture de l'information coercitive et prescriptive, les prescriptions peuvent induire des pratiques normées dans le but d'une acquisition d'une culture commune. La normativité guide l'approche pédagogique du risque et le risque influence le besoin de réflexivité.

Puis vient avec la pédagogie documentaire mise en œuvre par l'enseignant documentaliste sur les RSN dans le second degré, la maîtrise de l'information opérationnelle, conceptuelle et critique implique des enjeux citoyens dans le cadre d'une participation à la vie médiatique, politique et sociale. Entre théorie du complot, fiabilité et fake news, l'accompagnement des pratiques d'information juvéniles passe par un accompagnement des risques, et a pour objet de déconstruire les croyances pour accompagner les pratiques d'information vers l'acquisition d'une culture de la citoyenneté informationnelle.

La culture de l'information devient critique vers une nécessité de distanciation des risques : elle se divise en trois étapes, graduée, d'une culture pour agir dans la société de l'information et maîtriser l'information à une culture pour comprendre la société de l'information jusqu'à une culture de la citoyenneté informationnelle.

Une culture contextuelle

Les pratiques d'information pédagogiques et juvéniles ne parviennent pas à se superposer et semblent se construire en parallèle. Les pratiques prescrites, dans le cadre d'une pédagogie documentaire s'insèrent dans des apprentissages informationnels formels et découlent d'une attente institutionnelle. En dépit des convergences d'intention informationnelles, communicationnelles et éthiques que nous avons identifiées, les discordances d'intention bloquent les mécanismes cognitifs nécessaires à l'acquisition d'une culture de l'information prescrite. Nous comprenons la culture de l'information prescrite comme un ensemble de connaissances et de compétences validées par l'institution et la culture de l'information informelle en tant que culture développée personnellement hors cadre scolaire.

La formalité et l'informalité établissent des sphères d'usage et déterminent des pratiques d'information en fonction des finalités et des besoins des élèves pour le contexte qui nous préoccupe. Défini à l'origine de notre recherche dans un objectif de cadre d'usage théorique, binaire mais non-antinomique, cette différenciation trouve un sens dans les pratiques d'information en action et pour la modélisation de types de pratiques d'information à travers des sphères d'influences convergentes et complémentaires.

Ainsi, nous avons remarqué une culture de l'information contextuelle, à savoir relative à des pratiques d'information et des savoirs dichotomiques entre la sphère privée et la sphère scolaire, en dépit de l'objectif éducatif de transmettre une culture commune transférable dans les deux contextes d'usage. Cette culture de l'information contextuelle est le résultat des résistances des sensibilisations normatives concernant des pratiques d'information raisonnées. Nous en déduisons que des formes de pratiques d'information spécifiques se déroulent dans chaque sphère contextuellement. Notre recherche doctorale nous permet de distinguer des types de pratiques d'information en situation (Liquète 2018).

Nous pouvons parler d'une culture de l'information contextuelle spécifique aux RSN et afférente aux contextes d'usage. De chacun des contextes d'usage des RSN, la sphère privée et la sphère scolaire, on note des cultures de l'information spécifiques bien que parallèles.

En allant plus loin, nous pouvons affirmer que les RSN, entre norme scolaire et norme sociale, questionnent la prise en compte des pratiques d'information juvéniles pour transmettre une culture de l'information et obligent l'école à remettre en question l'invisibilisation des pratiques sociales juvéniles.

La culture de l'information contextuelle révèle ainsi deux cultures de l'information qui s'amalgament et s'ajustent naturellement et sont convoquées tantôt indépendamment, tantôt conjointement en fonction des cadres de référence à mobiliser.

5 Conclusion

L'enseignant-documentaliste propose une mise en œuvre d'une pédagogie documentaire sur les réseaux sociaux pour accompagner les pratiques informelles juvéniles. Etudier la pédagogie documentaire sur les RSN dans un contexte pédagogique implique de considérer un acte quotidien et ordinaire dans la sphère privée en acte raisonné et réfléchi dans la société de l'information vers une volonté éducative de transmission d'une culture de l'information ayant une dimension citoyenne.

Nous concevons la culture de l'information comme une culture composite dans le sens où elle s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des pratiques d'information informelles juvéniles. Nous y voyons également une volonté éducative de développer l'esprit critique des élèves dans leur rapport à l'information.

L'approche par le risque explique les systèmes d'intention des apprenants et des enseignants convergents au sein de cette approche réflexive. Toutefois, nous émettons des réserves en ce qui concerne l'objectif de transmettre un esprit critique et la pédagogie documentaire prescriptive et normative observée relative aux pratiques d'information sur les RSN. En effet, cette entrée normative semble paradoxale avec la volonté éducative critique vis-à-vis de l'information.

Notre réflexion sur le contenu de l'éducation aux médias et à l'information repense la culture de l'information vers une culture critique de l'information ayant pour but une forme de conscience

citoyenne afin de garantir une émancipation informationnelle globale. C'est pour cela que nous avançons la formation d'une culture de l'information multiscaleire et stratiforme.

Références

- Aillerie, K. (2008). Les pratiques de recherche d'information informelles des jeunes sur internet. Consulté 30 septembre 2015, à l'adresse http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00344181/
- Béguin-Verbrugge, A. (2006). « Pourquoi faut-il étudier les pratiques informelles des apprenants en matière d'information et de documentation ? In ». *Communication au colloque CIVIIC « Histoire et savoirs »*. Rouen.
- Bernhard, P. (2003, novembre). Déclaration de Prague : vers une société compétente dans l'usage de l'information [text]. Consulté 12 mai 2015, à l'adresse <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/1900-declaration-de-prague-vers-une-societe-competente-dans-l-usage-de-l-information>
- Boyd, D. M., & Ellison, N. B. (2007). Social Network Sites: Definition, History, and Scholarship. *Journal of Computer-Mediated Communication*, 13(1), 210-230. <https://doi.org/10.1111/j.1083-6101.2007.00393.x>
- Cardon, D. (2015). *A quoi rêvent les algorithmes*. Seuil. <http://www.seuil.com/ouvrage/a-quoi-revent-les-algorithmes-dominique-cardon/9782021279962>
- Chante, A. (2010). La culture de l'information, un domaine de débats conceptuels. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, Volume 2010(1), 33-44.
- Chaudiron, S., & Ihadjadene, M. (2011). De la recherche de l'information aux pratiques informationnelles. *Études de communication*, (35), 13-30.
- Cordier, A. (2015). *Grandir connectés : les adolescents et la recherche d'information*. Caen: C&F éditions.
- Enraygues, A. (2020). La place des réseaux socionumériques dans la culture de l'information. Pratiques prescrites scolaires et pratiques d'informations informelles des jeunes dans le second degré. [Bordeaux Montaigne]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-03045854>
- Enraygues, A. (2019). Publier sur les réseaux sociaux : Quelles pratiques prescrites ? Etude de projets pédagogiques dans le second degré. APDEN La publication sur le web : un objet pédagogique et didactique pour les professeur.e.s documentalistes, 122-127. https://www.canal-u.tv/video/fadben_federation_des_enseignants_documentalistes_de_l_education_nationale/conference_a_deux_voix_la_publication_sur_youtube_representations_et_pratiques_d_adolescents_publier_sur_les_reseaux_sociaux_elles_pratiques_prescrites.56153
- Liquète, Vincent (Dir). (2014). *Cultures de l'information*. Paris: CNRS Éditions.
- MEN. (2017) Circulaire de mission des professeurs documentalistes n° 2017-051 du 28-3-2017. Consulté 20 mars 2018, à l'adresse <https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/metier/textes-reglementaires-pour-exercer-le-metier-de-professeur-documentaliste/acces-chronologique-aux-textes-reglementaires/2010-2019/circulaire-n-2017-051-du-28-3-2017.html>
- Merzeau, L. (2013). Traces numériques et recrutement : Du symptôme au cheminement. In *Traces numériques : De la production à l'interprétation*, Paris. CNRS Éditions.
- Serres, A. (2012). *Dans le labyrinthe. Évaluer l'information sur Internet*. C&F éditions.

Impacts des médias sociaux numériques en contexte digitalisé en milieu d'apprentissage et développement des réseaux de relations perverses : Cas du Gabon.

Olivier Ange-Yannick Moussavou Ndjimit

Laboratoire MICA (ICIN) – Université Bordeaux-Montaigne

Résumé : L'article analyse l'impact des (RSN) chez deux sujets mineurs gabonais âgés de quinze et dix-sept ans. La recherche pose le problème de l'oblitération du mode de fonctionnement cognitif de ces sujets, qui aboutit au développement de réseaux pernicious. Trois répondantes sont explorées : L'exhibitionnisme, le harcèlement et la pédophilie. La recherche est interdisciplinaire, car elle est d'essence ethnotechnologique éclairée par la psychanalyse, approche Gérard Bonnet et Thierry Gaudin.

Entrées d'index

Mots-clés : (RSN), Subjectivation, Pédophilie, Harcèlement, exhibitionnisme, Gabon, Milieu d'apprentissage.

Abstract

The article analyzes the impact of (RSN) in two Gabonese minors aged fifteen and seventeen. The research raises the problem of the obliteration of the cognitive mode of functioning of these subjects, which leads to the development of pernicious networks. Three respondents are explored: exhibitionism, harassment and pedophilia. The research is interdisciplinary, because it is of ethno-technological essence enlightened by psychoanalysis, approach Gérard Bonnet and Thierry Gaudin.

Keywords : (RSN), Subjectivation, Pedophilia, Harassment, exhibitionism, Gabon, E-learning environment.

Biographie de l'auteur

Olivier Ange-Yannick Moussavou Ndjimit est doctorant en SIC au laboratoire MICA (EA 4426) de l'Université Bordeaux Montaigne. Sa thèse, dirigée par Noble Akam, porte sur le numérique et les nouvelles formes d'organisation socioculturelle des communautés locales du Gabon : interaction avec les dispositifs sociotechniques, l'information et de la communication dans la protection des écosystèmes forestiers. Ce travail doctoral s'inscrit dans le cadre d'un projet national, financé par l'État gabonais.

Introduction

Les situations d'emprise et d'impact des (RSN) au sein nos sociétés, sont observées sous différentes formes. Aujourd'hui, l'outil numérique métamorphose certaines de nos habitudes. Ainsi, les nouveaux métiers issus de l'usage de ce dispositif, participent à une période de la vie d'un individu à affecter ses impressions sensorielles et affectives. Cette oblitération peut être perçue comme une influence pour des individus sur leur *capacité à penser par soi-même*, « production de subjectivité ». Revel. J (2009)¹.

La potentialité de chaque individu à disposer de son libre arbitre pour sa réalisation dans bien de domaines de la société, demeure un droit inaliénable. Cependant, ce droit est oblitéré ou obstrué par des objets produits par la société dans bien de circonstances. L'entrée en contact des médias sociaux avec des usagers spécifiques, participe à générer certaines illusions. Elles participent au conditionnement des

¹ Judith REVEL (2009), « Michel Foucault : repenser la technique », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [Online], Online since 20 May 2011, connexion on 26 August 2022. URL : <http://journals.openedition.org/traces/2583> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.2583>, p. 3

moyens réflexifs de bon nombre d'individus. Vu sous cet angle, certains métiers en lien avec l'usage de ces objets peuvent contribuer à la mise en danger de l'intégrité morale, psychique et physique d'autrui... De là, naît l'intérêt de la question « Où est l'éthique » de ces objets ?

Méthodologie

L'enjeu de la construction de l'adolescent en période de subjectivation est une question d'actualité en lien avec l'usage de médias sociaux. Il est admis que « L'un des plus grands défis, de l'adolescence, est la quête de subjectivation, ce « devenir sujet » qui va de pair avec la capacité à symboliser, représenter [...] à tolérer, à reconnaître ses affects et ses pulsions, Cahn, R (2006)². Ainsi, « cette quête ouvre la sublimation, le chemin pour y parvenir est semé d'embûches, c'est ce qui caractérise la problématique de l'adolescence entre construction et destruction » Peiffer, C et Camps, F-D (2021)³.

L'usage des (RSN) dans tous les domaines de la société, propose à tous et plus particulièrement aux plus jeunes une diversité de possibilités de devenir sujet. Cependant, cela n'est pas sans risques. Pour répondre à la question de recherche, l'article analyse le vécu concret de deux sujets aux contacts de certaines plateformes numériques. Le mode exploratoire est mobilisé comme protocole de comparaison. Il permet de mettre en évidence deux types de frustrations entre les sujets. Les oblitérations cognitives des mineurs, au contact de ces dispositifs, est mis en lumière à partir « Des verbalisations concomitantes ». Elles sont définies comme « des énoncés produits en langue naturelle, mais provoqués à des fins de recherche » Caverni (1988)⁴. Le corpus tiré des entretiens des deux apprenants est dit non spontané, car recueilli sur demande. La durée de l'élaboration du corpus a été de six mois.

Les sujets et question de départ

Âgées respectivement de quinze et dix-sept ans, inscrites en milieu secondaire et universitaire, deux sujets ont été sollicités en périodes de « subjectivation » M. Foucault (2001)⁵. Elles se sont portées volontaires et ont fait preuve d'une démarche « d'apprentissage par l'expérience » D. Kolb (1984)⁶. De plus, elles présentent différentes frustrations générées par leurs interactions aux (RSN). La question de recherche, ici, est d'analyser le vécu acquis de ces adolescents au contact de ces plateformes numériques, afin d'observer les frustrations qui oblitèrent la construction de leur personnalité, leur identité allant jusqu'à la création des réseaux pernicieux.

1-Justification du cadre théorique général et problématisation

1-1-L'ethnotechnologie, approche de Thierry Gaudin et la psychanalyse, approche de Bonnet Gérard.

Positionnement épistémologique

Il est établi historiquement que la recherche scientifique est divisée en disciplines séparées. Chacune d'entre elles disposent de méthodologies et d'objets d'étude spécifique ou plus large. En ce qui concerne les (SIC), elles sont une discipline carrefour s'inscrivant dans la logique interdisciplinaire. Ainsi, ce caractère leur permet de ne « pas se définir par l'objet qu'elles étudient, pas plus d'ailleurs qu'elles n'en reçoivent leur originalité, mais par leur manière de constituer l'objet en articulant des problématiques » Olivier B (2001)⁷. Cette posture est également consolidée par Davallon qui dit «

² Raymond Cahn (2006), *Du divan au fauteuil; La pratique psychanalytique revisitée; Dans L'éloge du risque dans le soin psychiatrique*; Érès, p. 59-68

³ PEIFFER Christine, CAMPS François-David, (2021) « *Quand la transition se fige, quand l'adolescence s'éternise...* Approche clinique et projective d'un sportif de l'extrême », *Cahiers de psychologie clinique*, /2 (n° 57), p. 65-80

⁴ Caverni, J.-P., C. Bastien, P. Mendelsohn et G. Tiberghien (1988). *La verbalisation comme source d'observables pour l'étude du fonctionnement cognitif*. In J.-P. (dir.), *Psychologie cognitive: modèles et méthodes*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, p. 253-273

⁵ Foucault, Michel (2001). *L'Herméneutique du sujet*. Paris : Seuil/Gallimard. P 540

⁶ Kolb, David. A. (1984). *Experiential learning*. Englewood Cliffs (NJ): Prentice-Hall

⁷ Olivier, Bruno (2001) « *Enjeux de l'interdisciplinaire* », *L'Année sociologique*, vol. 51, n° 2, p. 337-354

c'est le point de vue qui crée l'objet » Davallon J (2004)⁸. Ainsi, ce primat accordé au point de vue dans l'acte de construction, est au centre du positionnement interdisciplinaire de cet article. La recherche emprunte des grilles d'analyse aux (SIC) à partir de l'approche ethnotechnologique.

Elle s'intéresse aux interactions techniques/société. L'étude mobilise également la psychanalyse à partir de l'analyse diachronique et synchronique du comportement ou vécu des sujets. De façon générale, elle s'inscrit dans les sciences Humaines et Sociales.

La démarche en usage ici est consolidée par Davallon qui dit « les sciences de l'information et de la communication sont à la fois en symbiose avec leur environnement scientifique et en position de pionnières pour l'exploration de nouveaux secteurs de recherche. Elles reprennent, expérimentent et adaptent des concepts et des méthodes forgés pour d'autres objets dans d'autres domaines scientifiques ; elles inventent des nouvelles approches et apportent un nouveau regard sur des objets déjà étudiés par d'autres » Davallon J (2004)⁹. Le modèle d'analyse de l'étude repose sur la symbiose des travaux de T. Gaudin et G. Bonnet. De ce fait, qu'en est-il de l'analyse des vécus acquis de ces mineures au contact des (RSN) ?

1-2-Analyse du vécu des sujets victimes de cyberharcèlement : Manifestations de deux cas de frustrations aux résultats différents.

Problématique

L'interaction des individus avec les éléments de leur environnement constitue un moment d'apprentissage. Ce type de rapport d'acquisition est abordé dans plusieurs travaux empiriques sous différents angles. Kolb D. nomme ce type d'acquisition « Mode de fonctionnement cognitif » (1984)¹⁰. Pour ce dernier, cette terminologie désigne la manière d'entrer en relation avec un objet d'apprentissage spécifique en un moment et dans un lieu précis. C'est dans cette logique que la problématique de recherche posée s'inscrit. Il s'agit de savoir, comment l'interaction de ces apprenants avec les plateformes numériques, Facebook, TikTok et WhatsApp, génère des frustrations qui oblitèrent leur psyché, allant jusqu'à la création des réseaux pernicieux.

Hypothèse

Le champ de rapport pervers est abordé, selon une approche psychanalytique, sous l'angle de la « Frustration » chez l'adolescent par Bonnet G. (2011)¹¹. Il évoque de « l'une des formes de la violence humaine les plus redoutées, à savoir celle des adultes faites sur des enfants » Bonnet G (2011)¹¹. L'article convoque trois concepts abordés par ce dernier qui sont « L'exhibitionnisme, harcèlement et la pédophilie » pour comprendre le processus d'oblitération de la psyché de ces jeunes.

L'hypothèse de travail est celle selon laquelle l'interaction concrète des deux adolescentes avec les (RSN) aurait permis une altération de leurs psychés, les introduisant, ainsi, au sein d'une structure sociale de relations perverses.

2-Actes de perversion dans un contexte digitalisé en milieu secondaire et univers au Gabon sous deux perspectives.

2-1-Mode de fonctionnement cognitif en période de subjectivation chez le sujet un, face à l'exhibitionnisme et le harcèlement.

L'entrée en relation d'un sujet avec un appareillage, qu'il soit d'apprentissage pédagogique ou non, en un moment et dans un lieu donné, participe à la construction du vécu de ce dernier. Cette expérience, concrète, est actuellement alimentée au sein de nos milieux de vie par l'influence de certains nouveaux médias. Ils peuvent affecter la capacité à penser par soi-même dans une situation précise, alternant ainsi

⁸ DAVALLON. Jean, (2004) « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès, La Revue*, (n° 38), p.8

⁹ Idem

¹⁰ Idem

¹¹ BONNET Gérard, (2011), « Se venger pour survivre ». Violence de vie, violence de mort », *Adolescence*, DOI : 10.3917/ado.076.0281. URL : <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2011-2page-281.htm>, T. 29, (n°2), p. 281-291.

¹¹ Ibidem

la psyché. Il est dit en ce sens que « d'une part, la société produit ses objets, d'autre part les objets transforment la société et les mœurs » Thierry Gaudin (1981)⁷.

Aujourd'hui, l'usage de réseaux sociaux numériques donne lieu à des nombreux métiers hétéroclites.

Ainsi, le métier mis en cause dans le savoir expérientiel des deux mineurs au contact des (RSN) est celui d'*influenceur* qui semble dans bien de cas être confondu à celui de *créateur de contenu*. Le contexte de cette recherche exige de bien nuancer ces terminologies aussi complexes que contrastées. Il est admis que les créateurs de contenu peuvent toujours influencer leur public et les influenceurs créent toujours du contenu. Cependant, « les influenceurs travaillent avec l'intention de convaincre leurs abonnés d'acheter une marque, un produit, ou un service spécifique, généralement parce qu'ils reçoivent généralement leur propre pourcentage de chaque vente. Alternativement, certains influenceurs peuvent facturer des frais par publication à la place, en fonction de la taille de leurs abonnés.

Les créateurs de contenu travaillent avec l'intention de créer un contenu attrayant qui éduque et informe leur public. Ils ont le pouvoir de développer un large public, mais il s'agissait habituellement moins du créateur lui-même que des informations qu'il partage.» S. Social (2022)¹². Dit en des termes concis, l'intention du « créateur de contenu » est de créer un contenu attrayant qui éduque, informe leur public. Or, l'intention de l'influenceur est de convaincre leurs abonnés d'acquérir des biens ou services avec un but lucratif. La particularité des influenceurs gabonais les plus en vue sur ces trois plateformes numériques réside dans le domaine dans lequel ils excellent (Humour, musique). Cependant, une part importante de ces individus se réclamant comme influenceurs, entretiennent un flou de positionnement quant à leurs activités réelles via l'outil numérique. De ce fait, ce brouillage de posture ouvre une brèche à des activités aussi contrastées que pervers. À partir de la schématisation ci-dessous, observons les frustrations qui résultent de l'exhibitionnisme et le harcèlement en ligne chez deux sujets.

Figure 2—Processus expérientiel Pour le sujet 1

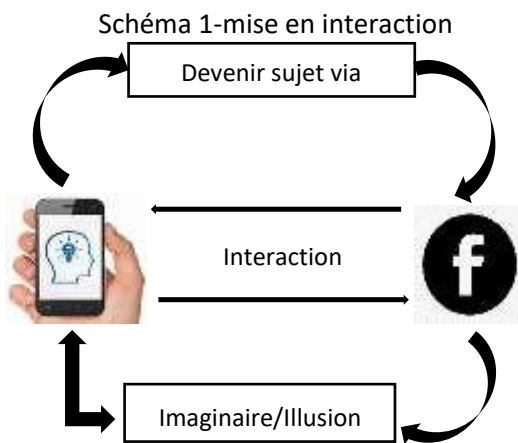


Figure : Fonctionnement cognitif

Source : Olivier. AY. Moussavou

Figure2_ Processus expérientielPour le sujet 1

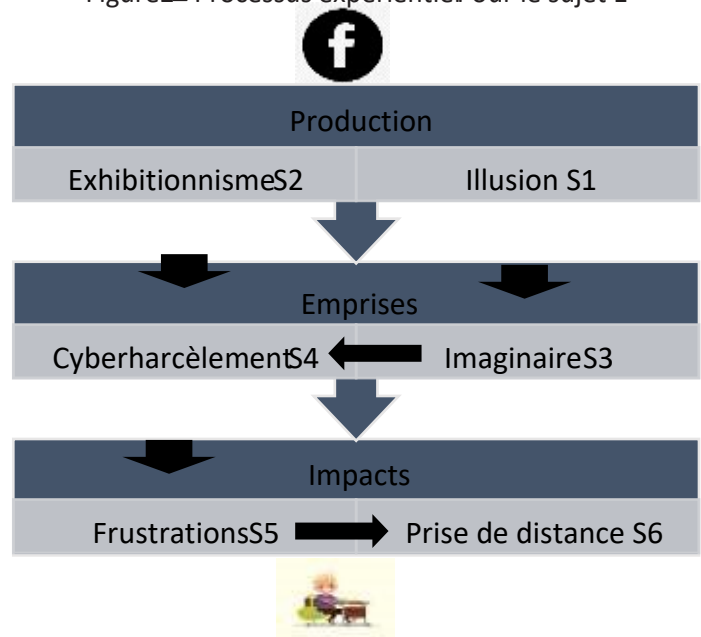


Figure 2 Organigramme séquentiel

Source : Olivier. AY. Moussavou Ndjimbit

L'interaction du premier sujet à ces dispositifs, illustrée à travers le schéma et le diagramme ci-dessus, présente l'enchaînement séquentiel de l'oblitération cognitive de ce dernier. Elle est définie à partir de ses attitudes et conduites. De ce fait, ses affects et émotions sont appuyés par des éléments verbaux

¹² Sprout Social (2022) *La différence entre créateur de contenu et influenceur*. Grenier aux nouvelles, petit monde, grande idée, blog, consulté le 13 juillet 2022 à 19h 51 min, p.3

recueillis lors des entretiens. La phase de départ, relative à la production des flux d'informations entre les séances S1, S2 et S3, indiquent l'illusion véhiculée par les influenceurs sur Facebook. Ils font usage de l'exhibitionnisme sur ces canaux de communication. Il s'agit pour eux d'exposer des biens, matériaux, financiers et des parties intimes de leurs corps. Cette pratique nourrit l'imaginaire de ce sujet.

Le devenir acteur via ce réseau social, alimenté par cette pratique exhibitionniste en ligne, est traduit par l'occurrence des énoncés affectifs suivants dans son discours : «J'aime Facebook», car il me permet d'obtenir des followers plus vite, comme les influenceurs dont je suis abonné. L'usage du verbe transitif (*aime*) à valeur affective dans le syntagme nominal «*J'aime Facebook* », explique le sentiment positif du sujet un, face à l'expérience de l'influenceur dans sa démarche de popularité en ligne. «Je préfère TikTok à Facebook» à l'instar des influenceurs auxquels je suis abonné, pour une question de stratégie marketing digital. De plus, le verbe (*préfère*) à valeur affective du syntagme nominal « Je préfère TikTok à Facebook » met en lumière la qualité d'affect développement par l'apprenant.

La phase d'emprise de ces réseaux sociaux sur ce dernier se manifeste par des effets psychosociaux dans le schéma ci-dessus. Ils sont représentés par la S5 qui est le résultat du S4. La tekhnê engage dans bien de cas « le rapport à soi (la subjectivité en tant que devenir) sous la forme d'une expérience ; de l'autre, elle est, au sens fort, une inauguration » Foucault M (2009)¹³. L'expérimentation du sujet à la tekhnê produit des attitudes singulières. Au contact des pratiques perverses en ligne (Réseaux de placements), représenté par le S4, cette dernière manifeste (*le stress*) qui débouche sur la frustration. Ces attitudes sont l'émanation des menaces, intimidations de ces réseaux pernicieux. Les effets du harcèlement moral de ce cas est perceptible dans ses habitudes discursives, par exemple : « Je ne trouve plus le sommeil », « Avoir à l'idée que des inconnus possèdent des photos intimes de moi, cela m'hérite ». Les syntagmes pronominaux « Je ne trouve plus le sommeil » et «m'hérite» traduisent la situation d'emprise des (RSN) sur son équilibre psychologique.

Enfin, dans la phase trois, le S6 montre la rupture de l'interaction entre elle et ce média numérique. Les frustrations causées par les agressions morales en ligne, cachée derrière le métier d'influenceur, est à l'origine de son éloignement des (RSN). La rupture est exprimée par les propos suivants : « J'ai supprimé mes photos et mon compte Facebook ». Le syntagme pronominal « J'ai supprimé » traduit concrètement la distanciation du sujet à ce dispositif. Ci-dessous, observons le mode de fonctionnement cognitif du second sujet.

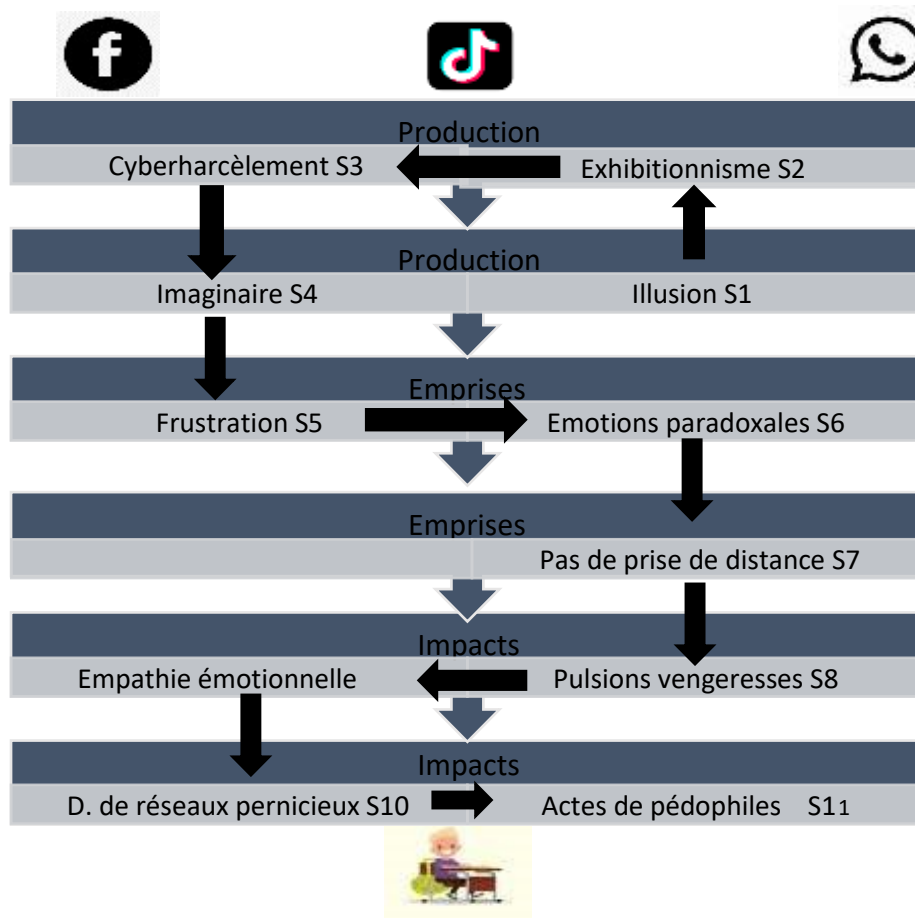
2-2-Interaction du sujet deux aux (RSN) en milieu d'apprentissage face réseaux pernicieux de pédophilies.

Selon le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, « la pédophilie implique une excitation sexuelle envers un enfant prépubère, qu'il y ait ou non passage à l'acte » le DSM5 (2014)¹⁴. La définition retenue ici montre qu'elle implique une action ou désir sexuel d'un adulte envers un mineur. L'analyse du mode exploratoire de la seconde apprenante, révèle un ensemble de Phénomènes liés à l'interaction mineure/médias numériques. Observons ci-dessous l'organigramme du processus expérientiel du deuxième cas 2.

¹³Chaumon Franck, « Michel Foucault (2009), *Le courage de la vérité* », *Essaim* (n°23), DOI : 10.3917/ess.023.0151. URL : <https://www.cairn.info/revue-essaim-2-page-p.151-154.htm>

¹⁴ Annales Médico-psychologiques (2014), revue psychiatrique, Volume 172, Issue 8, October, <https://doi.org/10.1016/j.amp.08.016>, Pages 677-680

Figure2_ Processus expérientiel pour le sujet 2



Le diagramme ci-dessus met en évidence l'interaction du sujet deux au contact des (RSN). Les effets de son expérience sont observables à partir de ses attitudes ou conduite cognitive. Son analyse comportementale montre que, dans la phase de production, les séquences (S1, S2, S3 et S4), sont identiques au vécu expérientiel du sujet précédent. Ainsi, le métier d'influenceur vulgarisé sur les médias sociaux, Facebook et TikTok génèrent dans sa psyché des illusions d'accomplissements. Les verbalisations suivantes illustrent parfaitement ce fait : «TikTok est ma maison», «Facebook m'immortalise populairement». Les syntagmes pronominaux « m'immortalise » et nominaux « TikTok est ma maison » traduisent l'idéalisation d'objets pour atteindre une forme jouissance de réalisation. Cette idéalisation n'est que l'effet qui opère à distance (l'exhibitionnisme matériel et financier en ligne) qui nourrit l'imaginaire de cet apprenant.

La phase de l'emprise de ces médias sur le sujet deux, exprimée par les séquences (S5, S6 et S7), décrit comment le cyberharcèlement, par ses effets, altère la psyché et la morale de l'apprenante. Dans ces séquences, elle subit des pressions morales et sexuelles (Harcèlement). Tout comme le premier sujet, ses (données à caractères personnels) sont détenues par des inconnus. Elle fait face aux troubles psychosociaux. Ils sont alimentés par des agressions « les menaces, intimidations ». Ces troubles sont observables par ses attitudes (stress et nervosité). Le lexique explicatif de ces attitudes est le suivant : «l'angoisse m'envahit, quand je ne suis pas connectée», «Je suis dans une colère noire, sans jeter un coup d'œil sur mon TikTok». Ces verbalisations matérialisent le mal-être de cette dernière. Cette emprise des (RSN) ouvre la voie vers l'empathie émotionnelle de ce sujet pour ses bourreaux.

La phase d'impacts des (RSN) sur elle, démontre selon les (S8, S9, S10 et S11) la mise en action par certains influenceurs de la « sexualité idéale ». Elle est issue des « *perversions de but* » G. Bonnet

(2009)¹⁵. L'interaction de ce sujet à ces plateformes numériques est à l'origine d'un comportement paradoxal. Elle développe d'une part des pulsions vengeresses envers des mineurs comme elle et d'autre part l'empathie émotionnelle pour les cyberharceleurs.

Dans un premier temps, l'impact de ce comportement paradoxal est la manifestation des pulsions vengeresses envers des mineurs. Elle introduit des jeunes dans la pratique des actes pernicieux avec des adultes (Pédophilie). Le lexique effectif suivant traduit bien cette posture : « Les hommes âgés prennent soin des jeunes filles », « hommes âgés prennent soin » ce syntagme nominal mélioratif exprime l'approbation de cette dernière pour cette pratique.

Dans un second temps, ce comportement se traduit par la reproduction de pratiques perverses en ligne (Réseaux de placement). L'énoncé suivant : « posséder mon propre réseau en ligne me permet d'être autonome », montre, par le syntagme pronominal « me permet d'être autonome », la nécessité de possession et reproduction de réseaux de placement en ligne pour cette apprenante.

Conclusion

L'avènement et la diffusion des (RSN) dans nos sociétés est perçu comme une injonction de la modernité avec/par le numérique ou digital. Cette (injonction de la modernité) dans bien de cas traîne avec elle son corollaire de négativité. Elle pose d'entrée de jeu la question d'éthique, dans l'usage de ces dispositifs sociotechniques. L'analyse de l'interaction dispositifs numérique/ apprenants, dans leur quête de subjectivation, démontre des oblitérations sur la psyché de ces derniers.

Le vécu expérientiel de ces sujets au contact des technologies sophistiquées, révèle deux informations différentes entre les sujets. Dans cette étude, les dispositifs Facebook, TikTok et WhatsApp sont de canaux par excellence d'une propagande exhibitionniste, pour certains cyberharceleurs qui se cachent derrière le métier d'influenceurs. Ces derniers, en s'inscrivant dans l'exhibitionnisme matériel, financier et sexuel en ligne, pratiquent la « *perversions de but* » Bonnet. G (2009)¹⁶. Ces perversions de buts ont pour conséquences sur les sujets des frustrations. Ainsi le premier sujet va rompre avec l'usage des (RSN), par contre le second sujet, c'est l'effet contraire. L'impact de l'interaction du deuxième sujet à ces artefacts est l'altération de sa psyché. On observe chez cette dernière des attitudes controversées « Émotions paradoxales » « Pulsions vengeresses » « Apathie émotionnelle » G. Bonnet (2008)¹⁷. La conséquence immédiate de cette oblitération psychique sur le plan social pour cette dernière est la reproduction des pratiques de ces bourreaux. Elle participe désormais à la création des réseaux de pernicieux en ligne pour alimenter des pédophiles.

En définitive, selon le contexte gabonais de la recherche, les perspectives s'orientent dans les interactions sujet/objet, orienté vers l'apprentissage, l'étude de la personnalité et celui du comportement informationnel.

BIBLIOGRAPHIE

- 1-Bonnet. Gérard (2008), *La perversion. Se venger pour survivre*, Paris, PUF
- 2-Bonnet, Gérard, (2011), « *Se venger pour survivre* ». Violence de vie, violence de mort » Adolescence (T.29, n°2) p.281-291. DOI : 10.3917 /ado.076.0281. URL : <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2011-2page-281.htm>
- 3-Caverni, J.-P, C. Bastien, P. Mendelsohn et G. Tiberghien (1988). *La verbalisation comme source d'observables pour l'étude du fonctionnement cognitif*. In J.-P. (dir.), Psychologie cognitive: modèles et méthodes (p. 253-273). Grenoble: Presses universitaires de Grenoble.
- 4-Chaumon Franck, « Michel Foucault (2009), *Le courage de la vérité* », *Essaim* (n°23), DOI : 10.3917/ess.023.0151. URL : <https://www.cairn.info/revue-essaim-2-page-p.151-154.htm>
- 5-Davalon. Jean, (2004) « *Objet concret, objet scientifique, objet de recherche* », Hermès, La

¹⁵ Idem

¹⁶ Idem

¹⁷ Bonnet. Gérard (2008), *La perversion. Se venger pour survivre*, Paris, PUF

Revue, (n° 38), p. 30-37. DOI : 10.4267/2042/9421. URL <https://www.cairn.info/revuehermes-la-revue-1-page-30>

6-David Kolb. A. (1984). *Experiential e-learning*. Englewood Cliffs (NJ): Prentice-Hall

7-DSM-5 (2014) « *Annales Médico-psychologiques* » revue psychiatrique, Volume 172, Issue 8, October, Pages 677-680 <https://doi.org/10.1016/j.amp.08.016>.

8-Dupré Delphine (2018) « *Cyberharcèlement au travail : revue de la littérature anglophone* », Communication et organisation [En ligne], 54 | mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 02 mars 2022. URL http://journals.openedition.org/communication_organisation/7109 DOI : https://doi.org/10.4000/communication_organisation.7109

9-Foucault, Michel (2001). *L'Herméneutique du sujet*. Paris : Seuil/Gallimard. P 540

10-Gaudin Thierry (1981) « *Ethnotechnologie Pour une analyse des interactions* ».

Objets/sociétés, séminaire de chantilly.

11-K. Rédaction (2022). « *Gabon -Atteinte aux mœurs : l'effet de placement fait rage* ». Média Gabon URL <http://pyramidmediasgabon.com/gabon-atteinte-aux-moeurs-leffet-de-placement-fait-rage/#> 1-Page Gabon. Consulté en ligne le 04/06/2022 à 17 h 24

12-Macilotti Giorgia (2019) « *Violence et humiliation à l'ère numérique : une étude en milieu scolaire* ». Médecine & Hygiène, « *Déviante et Société* » /3 Vol. 43 | pages 299 à 328 ISSN 0378-7931 DOI 10.3917/ds.433.0299url Violence et humiliation à l'ère numérique : une étude en milieu scolaire | Cairn.info

13-Mussavu Alix-Ida (2019) « *Plusieurs suspects inculpés, Alexis Ndouna en fuite* » Gabon review Affaire Wally» 23 octobre 1- page <https://www.gabonreview.com/> journal en ligne consulté le 05/06/2022 à 1 h 31.

14-Olivier, Bruno (2001) « *Enjeux de l'interdisciplinaire* », L'Année sociologique, vol. 51, n° 2, p. 337-354.

15-Peiffer Christine, Camps François-David (2021) « *Quand la transition se fige, quand l'adolescence s'éternise.... Approche clinique et projective d'un sportif de l'extrême* », Cahiers de psychologie clinique, 2 (n° 57), p. 65-80. DOI : 10.3917/cpc.057.0065. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-psychologie-clinique-2021-2-page-65.htm>

16-Petit Larousse (2021) imprimé et relié en France par Polina Dépôt légal : mai 2020 32534701/11043051-mai 2020

17-Raymond Cahn (2006), *Du divan au fauteuil; La pratique psychanalytique revisitée; Dans L'éloge du risque dans le soin psychiatrique*; Érès.

18-REVEL Judith, (2009), « Michel Foucault : repenser la technique », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [Online], Online since 20 May 2011, connection on 26 August 2022. URL : <http://journals.openedition.org/traces/2583> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/traces.2583>, p. 3

Espace d'observation idoine d'une nouvelle forme d'aliénation sociale ?

Mathias NAUDIN

Maître de Conférences
Université Paris Cité (Paris V – Paris Descartes)

Dans cette intervention, je voudrais interroger les réseaux sociaux en tant qu'outil (au sens d'objet qui a pour fin de modifier quelque chose) et dispositif (Foucault) et observer leurs potentiels effets sous l'angle de l'aliénation.

Outil et dispositif à creuser.

En suivant l'approche de l'analyse institutionnelle de Jean Oury, et du discernement de deux types d'aliénation qu'elle propose et sur laquelle elle se fonde, une aliénation sociale et une aliénation psychopathologique, je voudrais interroger l'émergence d'une possible nouvelle forme d'aliénation qui serait perceptible dans le vaste champ des « réseaux sociaux » comme sans doute dans un environnement de travail qui a beaucoup évolué ces dernières décennies.

Rappelons peut-être en quelques mots cette approche de l'analyse institutionnelle. L'aliénation est la traduction française de trois termes allemands utilisés par Hegel puis Marx :

- *Entäusserung* qui exprime une forme de d'éloignement ou d'opposition à quelque chose qui est déjà dehors, extérieur,
- *Entfremdung* qui traduit une forme d'éloignement ou d'opposition à quelque chose d'étranger, et
- *Entgegenständlichung* qui reprend toujours cette idée d'éloignement ou d'opposition mais cette fois-ci à l'objet.

Dans ces trois termes, nous pourrions déjà peut-être retrouver ou proposer trois formes d'aliénation relativement entremêlée :

- *Entäusserung* : une aliénation fruit d'un processus d'élaboration psychique personnel, notamment lors de la période cruciale durant laquelle l'individu se pose en tant que sujet psychique autonome et construit sa relation à soi, à autrui, à l'Autre et au monde. La question est ici de savoir de quelle manière l'individu s'est construit, se considère et se vit en tant qu'individu, de quelle manière il s'est séparé de sa mère. Dans ce processus se pose la question de la Vie, de la conscience au sens spirituel du terme et de la capacité qu'à l'individu à être à la fois, d'une part, éveillé au sens bouddhiste ou hindou, c'est-à-dire conscient de son immortalité en tant que manifestation de Vie, conscient de l'interrelation de toute forme de vie et de la dimension sociale de la construction de l'ego (qui apparaît alors comme un agrégat de souvenirs et de projections) et, d'autre part, un individu incarné dans un corps, doté de capacités limitées, évoluant dans un espace temporel et plongé dans un environnement social qui le conduit à vivre et à expérimenter en permanence son essence. Dans cette perspective, les aliénations psychotiques pourraient-elles apparaître comme des tentatives d'évitement ou de fuite des modalités sociales d'individuation que notre environnement nous impose ; d'abord parce que nous est imposée une vie incarnée dans un corps et dans une temporalité linéaire, ensuite parce que notre société nous impose, en s'inscrivant dans un contexte culturel, historique, social et familial ? Le processus d'individuation normal et normé serait alors celui qui nous conduirait à développer des structures psychiques de névroses fondées sur l'oubli et le refoulement de notre essence et d'une partie ou de la totalité de ses manifestations. La naissance nous plonge à l'extérieur de l'Unité. Et nous nous établissons une deuxième coupure en nous éloignant ou en nous opposant à cette Unité primordiale, par un processus d'individuation qui nous rend inconscient de cette essence. Dès lors, notre structure psychique se fonde de manière primordiale sur le sentiment de manque et la quête de complétude. Et, hors éveil, il apparaît bien impossible de ne pas être aliénée parce toutes nos réponses, socialement conformes (névrotiques) ou d'échappement

(psychotiques), s'avèrent oublier l'essence. Le Réel contre lequel on se cogne (Lacan), et que l'on doit taire faute de pouvoir le dire (Wittgenstein), qui échappe bien à toute possibilité d'expression, qui nous renvoie à l'Autre. Et faute de pouvoir rencontrer et connaître l'Autre, qui est dans « le nuage de l'inconnaissance », faute de pouvoir y retrouver son sentiment de complétude, nous le cherchons chez les autres et dans des artifices sociaux (fuite dans la vanité et la consommation). Cette séparation est à l'origine de ce que Lacan appelle le désir de l'Autre qui devient donc vite, parce l'Autre est devenu totalement incompréhensible, le désir du désir de l'autre. Pour survivre, il faut que mon désir devienne une réponse au désir de l'autre. Ce faisant, je ne suis plus dans la séparation d'un individu qui s'émancipe, mais dans l'aliénation d'un individu perdu et déjà en posture d'être instrumentalisé par les autres et de les instrumentaliser en retour. Lacan nous dit qu'au cœur du désir de l'Autre, il y a le manque.

- *Entfremdung* : l'étranger ici, ou l'étrangeté pourrait prendre de nombreuses formes. N'en retenons que deux ici. La première est le sentiment commun « d'exception se soi » : d'une manière ou d'une autre, nous sommes souvent enclins à nous considérer comme étant différent (quelle que soit la forme que cela prenne, et cela peut être très subtile) des autres. Il y a moi et puis il y a tous les autres. Mais sans doute aussi étranger à soi-même : qui suis-je ? Réalisation que l'on ne se connaît pas. Que l'on ne se maîtrise pas. Que l'on se fait peur à soi-même. Cette forme d'aliénation nous plonge dans l'angoisse, ou plus prosaïquement la peur. Et nous allons alors chercher à maîtriser notre environnement et nous même pour chercher à soulager cette peur. Le mouvement moderne, la concentration du travail sur la création de valeur ou d'une plus-value, la rétroaction d'un travail qui produit des outils qui aident au travail et le rendent toujours plus instrumental et l'aliénation sociale qu'elle génère s'inscrirait dans cette dynamique-là.
- *Entgegenständlichung* : dans cette aliénation, nous retrouvons bien sûr les mouvements de réifications ou de chosification chère à Marx puis à l'école de Francfort. Le petit humain qui a accompli son deuil d'une forme de séparation de l'Unité (qui n'est qu'illusion, nous ne pouvons pas en être séparé ; l'éveil nous permet de réaliser et de vivre cela), qui est entré dans une identité sociale, va pouvoir s'affirmer en tant que sujet. Mais un sujet qui est donc tourmenté par le sentiment de manque et la peur. Et le contexte social va attendre de lui qu'il entre dans des processus d'auto-réification et de réification d'autrui pour être socialement perçu et reconnu. Et les sujets incomplets et angoissés auront beau jeu d'entrer dans ce processus, parce qu'ils n'en voient bien souvent pas d'autres possibles, (there is no alternative) et parce qu'ils espèrent, même si peut-être n'y croient-ils finalement pas trop, que cette voie leur permettrait de retrouver une forme d'unité, d'y être reconnu et aimé pour ce qu'ils sont (mais qu'ils ont oublié et ignorent le plus souvent, tout comme ceux auxquels ils s'adressent), et d'y trouver paix et stabilité.

Dans ces trois aliénations, dans ces trois *Ent*, il y a un éloignement et un oubli de l'essence. De l'esprit. De la vie. Et le développement d'une société d'inconscients. Et c'est bien sûr dans cette société que naît la psychanalyse.

Double négativité. A creuser. L'éveil repose sur une double négativité. L'aliénation aussi.

L'éveil nous conduit à l'immatériel. L'aliénation aussi.

Ou : disjonction inclusive (les deux sont possibles) ou exclusives (soit l'un, soit l'autre) p.22

Et troisième disjonction qui est source d'aliénation : le ni ni ou ni ici, ni là. Il n'y a pas d'issue. = bi-négation.

Proche du *double bind*, double entrave, injonction paradoxale.

La liberté ou la mort

L'identité / la reconnaissance ou l'essence

Partons de ces trois dynamiques d'aliénation, le plus souvent entremêlées et qui s'alimentent les unes les autres : les trois contribuent donc à nous éloigner et même à nous faire oublier notre essence. Elles

renforcent notre coupure de la source de la vie, elles nous rendent étranger à nous-même et nous réifient pour notre survie sociale.

La quasi-totalité des réponses sociales à ces aliénations proposent de chercher à l'extérieur quelque chose qui pourrait réparer ou nous aider à supporter les effets psychiques et physiques de ces aliénations : dans la consommation, dans le développement personnel, dans le travail... c'est toujours en cherchant à combler un manque que nous orientons nos actions.

Nous voilà dans une perception du monde gouvernée par la peur et le sentiment de manque (au point de nous pousser à chercher à devenir, sans que nous ne puissions jamais y parvenir parce que c'est le souhait d'une société plongé dans l'inconscience et l'obscurité, « comme maître et possesseur de la nature »).

Historiquement et culturellement, notre société est entrée dans des dynamiques de dilution des institutions (Bauman), de perte d'autorité (Lebrun), qui conduise les individus à chercher leur visibilité et leur survie sociale dans une quête de performance reconnue comme telle par autrui, quête qui passe par la transparence (Han) et un espace illusoire et fallacieux d'authenticité (Taylor).

Notre société nous promet, au moins dans le futur ou pour nous enfants, le confort (pour combler le manque) et la paix (pour calmer la peur) comme récompense de notre soumission. L'absurdité et l'abrutissement des tâches, les innombrables conséquences néfastes pour le vivant de notre mode de vie (conséquences écologiques de plus en plus difficiles à ne pas percevoir, clivages, souffrance au travail...) et l'incapacité de ce dernier à effectivement combler nos manques et calmer notre peur conduit à un malaise individuel et collectif béant. Que nous cherchons d'autant plus frénétiquement à masquer, refouler ou combler.

Plusieurs conséquences : notre coupure du vivant conduit et renforce un sentiment d'ennui (nous ne sommes plus en mesure d'être comblé par la vie et nos activités artificielles apparaissent bassement instrumentales et intéressées), notre auto-réification orientée performance nous fait perdre de vue nos désirs et la capacité de discerner les mouvements qui nous animent, et l'augmentation croissante de notre manque comme de notre peur. En nous donnant pour cap une performance abrutissante et sans aucun lien avec le vivant (et même destructeur du vivant), notre société nous plonge dans une incapacité à discerner le sens de notre vie. Nous oublions et donc manquons l'essentiel ; l'essence.

Aliénation : hors de la vie

Processus social conduisant à se couper du vivant en soi et autour de soi et à oublier l'Autre

Paranoïa : confusion entre le symbolique et l'imaginaire

p. 70 : la méconnaissance paranoïaque collective est ce qui est recommandé par l'Etat

Les religions ont bien sûr, en général, tenté d'apporter des réponses et de combler ce besoin. Mais il apparaît trop souvent que les mouvements religieux soient devenus avant tout des mouvements sociaux. La religion devient alors le faux-nez, le paravent qui masque et détourne de l'Unité, de la source ou de Dieu (quel que soit le nom qu'on donne à l'essence) à travers des artefacts sociaux idolâtrés (Buber). L'esprit est oublié. L'éveil méconnu.

Notre société hyper-matérialiste rencontre alors trois difficultés :

- La matière est insuffisante pour combler nos manques et nos peurs. La croissance infinie rencontre les limites de notre monde fini.
- La matière ne permet pas en tant que telle de combler le manque de sens. La perte de repère.
- L'essentiel du vivant échappe à la matière ; et donc le vivant est incompris et imperceptible.

La réponse au premier point passe notamment par la financiarisation de l'économie, l'usure et la spéculation. Notre société parvient aujourd'hui à créer plus de valeur par la spéculation que par la transformation de matière en créant des bulles spéculatives artificielles. L'argent devient immatériel (au sens propre, sans lien avec une matière, qu'elle soit en or ou autre). La valeur est immatérielle. Le travail est de plus en plus immatériel pour une partie de la population. La valeur va créer de la valeur. Les concepts vont créer des concepts. Sans relation avec la matière. Notre société hyper-matérialiste se détache peu à peu de la matière car cette matière s'avère incapable de répondre à ses besoins (sociaux).

Passage d'un monde de transformation tangible à un monde de destruction médiatisée (donc on ne se rend plus compte) et généralisée (donc on ne comprend pas sa part de responsabilité)

Avion = tue mais on ne voit pas les morts à côté de soit

Le deuxième point conduit à cette question formulée par Jean Oury : « et moi, qu'est-ce que je fous là ? »

L'autorité des institutions et l'espoir de progrès étaient des points de repères sociaux aujourd'hui dissipés et remplacés par cette quête conditionnée et uniforme vers l'authenticité (à travers notamment le développement personnel, le dépassement de soi, la quête de notre véritable identité).

Le petit moi cherche une place, un sens, une sécurité, de l'amour, un sentiment de complétude. Auto-centré, dans notre société individualiste, il ne se perçoit toujours pas comme un soi comme un autre.

Le petit soi s'ignore au moins en partie. Il ignore en tous cas presque systématiquement le grand Soi ; celui qui est culturellement l'objet de la quête des Indiens et de manière plus générale, l'objet de la quête des personnes qui cheminent spirituellement.

En incapacité de percevoir, dans l'oubli, le déni, le refus du Soi, le petit moi, libéré des carcans sociaux des institutions, et fruit d'un processus historique, d'un inconscient et d'une rationalité limitée, va chercher des repères et des leviers dans la reconnaissance sociale de ses performances qui sont l'un des principaux ferments de ses identités sociales, bien souvent clivées. Il va ainsi produire des couches identitaires, fruits de projections, pulsions, conditionnements, mémoires qu'il va considérer comme étant une image qui le représente voire le définit. Je suis *mon identité*.

Ce boulgui-boulga mouvant et flou, souvent avec des tensions et des mouvements contradictoires, va être son paravent social quotidien, son fard et son faux-nez, dont il va autant jouer qu'il en sera le jouet, dans une dynamique sociale où chacun cherche d'une manière ou d'une autre la reconnaissance et l'amour d'autrui. Plus joliment, Charles Taylor parle donc de quête d'authenticité ; mais nous sommes tous invités à cette quête et nous attendons tous des autres et réciproquement qu'ils nous reconnaissent notre image authentique voire nous la procurent. S'en suivent des jeux sociaux instrumentalisant et réifiant de trocs affectifs et d'images, de rapports de force et d'intérêts, de dynamiques de pouvoir et de réputation, qui caractérisent notre bac à sable quotidien.

Les individus vont ainsi être socialement enclins, parce que presque tout le monde autour d'eux joue à ce jeu, à s'identifier et à se résumer à ces images identitaires contradictoires et mouvantes. Bien sûr, ces images ne comblent aucun manque, et elles conduisent à d'autant plus d'effort pour maintenir un semblant d'équilibre pour nous permettre de garder la face vis-à-vis des autres comme de nous-même. Nous nous épuisant à maintenir une façade sociale dont nous pressentons à minima la fausseté et la fragilité. Nous restons sans réponse face à cette question béante : qui suis-je ? « et moi, qu'est-ce que je fous là ? ».

Derniers gouffres : l'oubli du vivant (Henry) et l'oubli de l'esprit ; qui sont proches mais distincts, le vivant se manifestant à travers la matière mais n'étant pas réductible à cette matière. Une graine n'est matériellement pas un arbre mais l'arbre a bien commencé par être cette graine. Et avant d'être matérialisé par cette graine, il s'inscrivait déjà dans un mouvement de vie qui n'était pas perceptible à travers la matière puisqu'avant la graine, il n'y avait pas de graine. Et pourtant, il était déjà là. N'en est-il pas de même pour toute manifestation de vie. Donc pour vous comme pour moi. Constat simple exprimé dans tous les courants spirituels et exprimés ainsi par Jésus dans la Bible : « En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis » (Jean 8 :58).

La matière que nous voulions domestiquer est redevenue dangereuse : crises climatiques et écologiques, pandémies... Elle s'avère incapable de satisfaire notre sentiment de manque quoi que nous fassions. L'échec du projet moderne est douloureux. Le désastre est déjà là. Sous nos yeux.

Nos identités ont perdu les repères et les tuteurs d'institutions fortes ; nous ne percevons plus le sens de nos vies ni de nos actions. Nous oscillons entre mélancolie (Freud), nihilisme (Nietzsche) et paranoïa (Lacan) et sommes entrés, au niveau de nos comportements de survie, dans une perversion ordinaire (Lebrun).

L'essentiel est oublié, rejeté, nié, refoulé... notre société a oublié la cible et perdu la boussole. Son seul nord est flou et mouvant : il s'appelle valeur.

Ces trois points, a minima, pourrait expliquer en partie le malaise de notre société. Nous sommes dans un immense délire collectif, totalement pathologique et pathogène. Mais ce n'est pas fini. Bien entendu, dans nos conditionnements et pour répondre à nos manques et peurs, nous cherchons des solutions. L'une des solutions explorées ces trois dernières décennies a trouvé un nom tout récemment : le métavers.

Une autre réponse de notre société aux limites de la matière, que nous n'aborderons pas ici, est le fantasme paranoïaque et démiurgique du transhumanisme.

Si notre « vie » dans la matière est devenue insupportable, insensée ou si son caractère fallacieux, fictif et illusoire devait nous sauter à la figure, alors il faudrait trouver un moyen de se protéger psychiquement de cela. Le métavers est une magnifique et géniale réponse : il nous permet de fuir et de ne plus voir, de nous endormir et couper de notre essence toujours plus profondément, tout en nous anesthésiant nos sens, nos intuitions, nos remords, notre potentiel sentiment de culpabilité... L'objet imaginaire de refoulement ou de forclusion collectif idéal. Et si la majorité des individus joue le jeu, c'est le jackpot ! Tout le monde est nu, mais si nous faisons tous semblant que nous sommes habillés, alors « nous serons habillés » ; performativité imparable. Et si le corps nous rappelle notre nudité, et même plus, que nous sommes couverts de bleus et de cicatrices, que nous avons froids (par sentiment de ne pas être aimés) et avons faim (par sentiment de manque) nous trouverons bien des solutions médicamenteuses, alcoolisées ou autres, toute autre solution psychique pour ne plus l'entendre (paranoïa, obsession, schizophrénie...), qui seront-elles-mêmes bien sûr traitées de l'extérieur. Par la science. Ou plutôt par l'industrie pharmaceutique très heureuse de trouver-là un filon des plus rentables. Et bien sûr, si je prends des médicaments, je suis encore moins en mesure de (re)trouver, de me souvenir de mon essence. Et de constater que je ne manque de rien !

La principale première forme prise par le métavers a été les réseaux sociaux. D'ailleurs, Facebook s'est renommé Meta et a choisi comme sigle le symbole de l'infini. Manifestement, les dirigeants de Facebook n'ont pas lu Lacan qui indique que le basculement dans la paranoïa survient lorsque l'individu confond le symbolique et l'imaginaire. L'infini imaginaire de Meta est ainsi représenté par le symbole de l'infini et sa rétroaction *ad vitam eternam* ; l'individu perdu dans un univers parallèle imaginaire infini et d'une paranoïa tout aussi infinie. Cela promet.

La financiarisation de l'économie, c'est tuer des individus à des milliers de kilomètres ou dans le futur, en faisant semblant de ne pas le savoir. Belle tentative de refoulement. Sans doute efficace, mais à quel prix psychique et humain ?

Le métavers, c'est tuer des êtres humains en pilotant à des milliers de kilomètres des drones militaires à travers des images « gamifiées » projetées sur des écrans.

Repartons de cette disjonction aliénante de Lacan.

Aliénation chez Lacan p. 22 de Oury

Ou : disjonction inclusive (les deux sont possibles) ou exclusives (soit l'un, soit l'autre) p.22

Et troisième disjonction qui est source d'aliénation : le ni ni ou ni ici, ni là. Il n'y a pas d'issue. = bi-négation.

Proche du *double bind*, double entrave, injonction paradoxale.

La liberté ou la mort

L'identité / la reconnaissance ou l'essence

Les réseaux sociaux : la reconnaissance ou l'essence !

Tu préfères être reconnu (« aimé ») pour ton image ou inconnu et donc inexistant du fait ton absence ?

L'essence est sans image. Et l'image seule est vue. Si je suis vu, ce n'est pas à travers mon essence, qui est ignorée ; en tant qu'être vivant, cette essence n'existe pas, socialement parlant.

Donc, je ne peux être reconnu qu'en étant inconnu, que si et parce que mon essence est ignorée et donc perçue comme inexistante.

L'aliénation comporte toujours une dimension létale : ici, pour exister socialement, il faut mourir humainement.

Et cette existence sociale n'est pas humaine ni vivante et, donc, n'est pas une existence.

Quel chemin parcourir pour trouver et occuper une place de plus grande liberté ?

En se fondant sur Lacan, quel point de séparation (qui nous permet de nous extraire au moins partiellement de l'aliénation) ?

Comment passer de l'aliénation à la séparation ? à travers le singulier. Et ce passage mettrait en mouvement le métabolisme du désir.

Survie de l'enfant : devenir et être l'objet du désir du désirant. Donc, l'enfant cherche à être l'objet de désir de sa mère et plus largement de ses proches.

Sur les réseaux sociaux, le désir de reconnaissance social (et derrière, le besoin d'être aimé), passe par la formalisation réifiante d'une image sociale. Mon désir d'amour se traduit par mon aliénation aux canons objectivants de reconnaissance sociale. Et cette réification me conduit à ne pas être reconnu pour ce que je suis et donc aimé, mais reconnu à travers une image qui n'est pas moi et donc potentiellement admiré pour qui je ne suis pas.

Ce faisant, je nie ma singularité pour chercher à entrer dans des canons sociaux de reconnaissance. Ma survie sociale objectivante repose donc l'ignorance ou a minima le camouflé ou le façonnage de ma subjectivité.

Pour être visible, lisible et reconnu et connu sur les réseaux sociaux, il faut donc entrer dans logique sociale d'auto-réification.

Ce qui est marquant est qu'une fois réifié, le fruit imaginaire produit est fétichisé : resubjectivé de manière artificielle. Il peut être porteur d'éléments identitaires pour l'individu et les échanges entre individus via leurs profils auto-réifiés puis refétichisés peuvent participer à des processus de construction identitaire de l'individu.

Ainsi, lorsque l'image sociale d'un individu est touchée sur les réseaux sociaux, l'individu peut avoir le sentiment que c'est sa personne qui est touchée et en être affectée. La loi protège d'ailleurs cette image sociale, notamment en cas de cyberharcèlement (articles 222-33-2 à 222-33-3).

La médiation opérée à la fois par les réseaux sociaux...

Rapide parallèle avec le monde du travail :

Des corps dociles aux psychés sous emprise.

Le travail plongé dans un monde imaginaire. L'aliénation au travail reprend les trois formes mentionnées au début, en plus, manifestation de la quatrième que nous allons à présent développer.

Ces propos nous permettent de proposer une nouvelle manifestation de l'aliénation dans notre société que nous nommerons l'*Entbildung* voire *Enteingebildung*. A travers ces concepts, nous voulons signifier un mouvement d'éloignement voire d'opposition à travers l'image, l'imaginaire et l'éducation, la formation (qui nous conditionne à cet imaginaire). La double négation souligne le mouvement d'oubli du Soi, de renoncement au soi, de naissance du moi identitaire subjectif, d'objectivation/réification de ce moi identitaire, puis de réinjection de ce produit social objectivé dans un apparente subjectivité authentique que l'on donne à voir et dans laquelle nous cherchons un réconfort, un sens. L'Unité devient sujet incarné qui devient sujet social, qui devient objet social, qui devient image sociale, qui devient identité sociale objective présenté sous le faux-nez d'un singulier uniforme qui s'ignore objet.

Ent = ni ni de Lacan = aliénation

Entbildung = aliénation par l'image, dans l'imaginaire.

Quels apports pour la psychanalyse ?

Psychanalyse libérer le petit moi

Emanciper le petit moi ou s'émanciper du petit moi ? (Roustang)

La psychanalyse propose au moins partiellement de chercher en nous. A l'intérieur. Ces approches analytiques qui visent à une forme d'introspection et de remise en question de nous-même et donc fatalement des cadres d'emprise et des certains voire tous les conditionnements sociaux, représentent bien évidemment un danger pour toutes les institutions et organisations qui n'auraient aucun intérêt à ce que cela change. La psychanalyse est donc régulièrement attaquée, critiquée, contestée ; ces dernières années, on lui reproche par exemple de ne pas être assez scientifique (manifestement ceux qui formulent ces reproches n'ont pas mené d'analyses ou en tous cas pas on leurs termes).

L'ennui est qu'à un moment de l'analyse, l'analyste et l'analysé se retrouve face au « vide » (Roustang), à une béance (Lacan). A creuser, on se rapproche du point d'origine. Si l'on dépasse le paravent conceptuel de ce Réel inconnaissable, on vit l'Unité sans nom. Si l'analyste n'a pas lui-même affronté ce vide, assumé cette béance, et traversé sur l'autre rive, il apparaît assez incapable d'accompagner, de « guider » la traversée de l'analysé. A minima, il est souvent en difficulté pour rassurer l'analysé parce qu'il est lui-même déstabilisé ou dans le déni. Il ne veut pas y aller. Il évite que son analysé y aille.

Dans cette perspective, le mouvement final de l'analyse ne serait-il la conversion de l'analysé : l'analysé réalise et vit dans tout son être, l'évidence de l'absolu. Son essence est immortelle ; il ne manque de rien. Tout est bien. Tout est juste. Il s'éveille. Il comprend que tout est en lui et que tout est lui, parce que l'essence de lui est une illusion.

Reliquats :

Peur

Manque

Dilution des institutions (Bauman)

Société de la transparence (Han)

Quête d'authenticité (Taylor)

Perte de l'autorité (Lebrun)

Et moi, qu'est-ce que je fous là ?

Le soi = petit moi

Le Soi = Moi ?

Le moi = question identitaire ?

Le moi est le fruit d'un processus historique

Couches identitaires (Dubar, Saintsaulieu)

Pour anticiper, la question est de savoir de quelle manière les réseaux sociaux contribue à une nouvelle forme d'aliénation qui ne serait pas de nature psychotique ou fruit du développement de la structure psychique d'un individu, ni sociale au sens de Jean Oury, c'est-à-dire, pour le formuler un peu rapidement, causée par le travail.

Au commencement était le manque.

Qu'entendons-nous par réseaux sociaux ?

RS gadget ou machine qui modifie quelque chose ?

Manque = désir

Désir de l'Autre

Le Réel est inconnaissable

Subjectif / objectif

Vivant / normé

Conversion/dispersion

Singulier

Série

Nommer le singulier

Non identique

Aliénation séparation et question du désir de l'autre p. 24 à 26

Aliénation sociale p. 29 et suivantes

Aliénation au sens psychotique p. 36 et suivantes

p. 140 : le concept crée le concept ; la valeur crée la valeur

Ce n'est plus le maître et l'esclave mais le despote et l'eunuque Goux p. 144

Séparation et désir du désir de l'Autre : p. 160

Au cœur du désir de l'Autre, il y a le manque. P. 160 Oury

Evolution de l'aliénation

Aliénation psychotique

Aliénation sociale (travail)

Aliénation imaginaire (troisième forme d'aliénation)

Evolution du travail

Force productive = transformation de la matière

Soumission à la production et à la mauvaise répartition des richesses

Basculement dans la consommation

Creuset identitaire =

Soumission à un imaginaire social

Aliénation à cet imaginaire

Absence de sens et perte de repères

Emprise psychique

Dépendance

Flipper pour tuer le temps

Oisiveté = comment occuper le temps / tuer l'ennui ?

Réponse à la peur et au manque

Aliénation comme réponse confortable à la peur et au manque

Aliénation comme réponse au manque de sens et de repère

Aliénation comme moyen d'être reconnu performant

Passage d'un monde de transformation tangible à un monde de destruction médiatisée (donc on ne se rend plus compte) et généralisée (donc on ne comprend pas sa part de responsabilité)

Avion = tue mais on ne voit pas les morts à côté de soit

Réseaux sociaux :

Aliénation identitaire / imaginaire = du troisième type

Vient combler un manque de sens, l'ennui, creuset identitaire

Fragmentation = retrouver une unité, une fraternité = ne plus se sentir seul = se trouver des pairs, se forger une identité en trouvant des ennemis ?

Clivage = réunification identitaire dans les RS ?

Plus absence de l'absolu

Inconscience

Plus d'unité

Religion devient un paravent qui masque la source ; idolâtrie (Buber)

On prend les outils pour acquis, mais d'où les outils viennent-ils ? De quoi sont-ils les fruits ? (début Aliénation de Oury)

Outils hétéronomes

Réduction du champ des possibles

Prédétermination donc réduction de la liberté

Aliénation

Par la réduction de l'espace (réduction et caricature de l'espace de pensée)

Par la réduction du temps (dépendance)

Par la dimension instrumentale et utilitaire

Par le processus de réification auquel il contribue

Par la normalisation comportementale

Peur

Manque

Dilution des institutions (Bauman)

Société de la transparence (Han)

Quête d'authenticité (Taylor)

Perte de l'autorité (Lebrun)

Et moi, qu'est-ce que je fous là ?

Le soi = petit moi

Le Soi = Moi ?

Le moi = question identitaire ?

Le moi est le fruit d'un processus historique

Couches identitaires (Dubar, Saintsaulieu)

Montaigne

Le « je » de Pascal et Descartes

Cogito ergo sum

Cogito est-il seulement la pensée et le mental ?

Aliénation :

p. 72 Oury

Mondes pluriels (p. 12)

Couches, enjeux

Notre histoire se conjugue au pluriel

Nous sommes tous aliénés

L'éthique : juste mesure entre le désir et l'action

Aliénation chez Lacan p. 22 de Oury

Ou : disjonction inclusive (les deux sont possibles) ou exclusives (soit l'un, soit l'autre) p.22

Et troisième disjonction qui est source d'aliénation : le ni ni ou ni ici, ni là. Il n'y a pas d'issue. = bi-négation.

Proche du *double bind*, double entrave, injonction paradoxale.

La liberté ou la mort

L'identité / la reconnaissance ou l'essence

Les réseaux sociaux : la reconnaissance ou l'essence !

Tu préfères être reconnu (« aimé ») pour ton image ou inconnu et donc inexistant du fait ton absence ?

L'essence est sans image. Et l'image seule est vue. Si je suis vu, ce n'est pas à travers mon essence, qui est ignorée ; en tant qu'être vivant, cette essence n'existe pas, socialement parlant.

Donc, je ne peux être reconnu qu'en étant inconnu, que si et parce que mon essence est ignorée et donc perçue comme inexistante.

L'aliénation comporte toujours une dimension létale : ici, pour exister socialement, il faut mourir humainement.

Et cette existence sociale n'est pas humaine ni vivante et, donc, n'est pas une existence.

Quel chemin parcourir pour trouver et occuper une place de plus grande liberté ?

En se fondant sur Lacan, quel point de séparation (qui nous permet de nous extraire au moins partiellement de l'aliénation) ?

Comment passer de l'aliénation à la séparation ? à travers le singulier. Et ce passage mettrait en mouvement le métabolisme du désir.

Survie de l'enfant : devenir et être l'objet du désir du désirant. Donc, l'enfant cherche à être l'objet de désir de sa mère et plus largement de ses proches.

Sur les réseaux sociaux, le désir de reconnaissance social (et derrière, le besoin d'être aimé), passe par la formalisation réifiante d'une image sociale. Mon désir d'amour se traduit par mon aliénation aux canons objectivants de reconnaissance sociale. Et cette réification me conduit à ne pas être reconnu pour ce que je suis et donc aimé, mais reconnu à travers une image qui n'est pas moi et donc potentiellement admiré pour qui je ne suis pas.

Ce faisant, je nie ma singularité pour chercher à entrer dans des canons sociaux de reconnaissance. Ma survie sociale objectivante repose donc l'ignorance ou a minima le camouflage ou le façonnage de ma subjectivité.

Pour être visible, lisible et reconnu et connu sur les réseaux sociaux, il faut donc entrer dans logique sociale d'auto-réification.

Ce qui est marquant est qu'une fois réifié, le fruit imaginaire produit est fétichisé : resubjectivé de manière artificielle. Il peut être porteur d'éléments identitaires pour l'individu et les échanges entre individus via leurs profils auto-réifiés puis refétichisés peuvent participer à des processus de construction identitaire de l'individu.

Ainsi, lorsque l'image sociale d'un individu est touchée sur les réseaux sociaux, l'individu peut avoir le sentiment que c'est sa personne qui est touchée et en être affectée. La loi protège d'ailleurs cette image sociale, notamment en cas de cyberharcèlement (articles 222-33-2 à 222-33-3).

La médiation opérée à la fois par les réseaux sociaux

Psychanalyse libérer le petit moi

Emanciper le petit moi ou s'émanciper du petit moi ? (Roustang)

Refus de ce qui est

Je pense donc je suis à reprendre = je doute donc je suis qui est très différent

Cogito ergo sum

Le schizophrène sent si nous produisons quelque chose de valable : si oui, il nous aide sinon, ils ne produisent eux même et on en arrive au comble de l'aliénation

Travail qui produit les outils qui produisent le travail : première boucle rétroactive

Ne pas oublier d'où viennent les outils ?

Etablir boucles rétroactive d'objectivation-aliénation

Les outils accentuent et approfondissent les processus sociaux d'aliénation.

Aliénation : les individus sont poussés hors du vivant, exclu de leur propre essence et exclu du vivant

p.53 Oury¹

Rendre « transparent » - crime technocratique – c'est violer la fonction du secret, le sujet devenant alors un pantin désarticulé, sans structure ; le refoulement originaire peut être considéré comme le gardien de l'oubli – l'oubli indispensable à toute existence – la psychose devenant alors comme une défaillance de l'oubli... A l'extrême : « l'oubli de l'oubli ».

Symbolique, imaginaire, réel

Oury p. 62

Distinguer l'idéal du moi du moi idéal

p. 67 : l'aliénation, sur un plan collectif, passe par des systèmes, des structures.

Le processus aliénatoire suis des canaux, des processus bien tracés.

Ne pas tomber dans l'illusion existe depuis toujours et donc préexiste à l'aliénation. Ils provoquent le mouvement d'aliénation au point d'en devenir invisible.

Aliénation : hors de la vie

Processus social conduisant à se couper du vivant en soi et autour de soi et à oublier l'Autre

Paranoïa : confusion entre le symbolique et l'imaginaire

p. 70 : la méconnaissance paranoïque collective est ce qui est recommandé par l'Etat

p. 95 : aliénation passage à l'acte

séparation = acting out = mauvaise conduite au sens social = quelque chose qui sort du cadre

p. 106 Cogito ergo sum relu par Lacan

« l'aliénation, c'est l'imaginaire en tant que tel » (Lacan, 1955-56/1981, p. 166)

Le concept d'aliénation en psychanalyse

Maria Cristina Poli

Qu'y a-t-il de différent dans la proposition lacanienne ? Ce qu'il nous semble important de souligner en particulier, c'est que, chez Lacan, la position paranoïaque du « moi » introduit la dimension du semblable dans l'origine de la « fonction du moi ». Pour Freud, le semblable, le frère, ne devient important que lors de l'introduction à la phase phallique, dans la rivalité introduite par la différence des sexes. Dans les phénomènes sociaux, Freud introduit aussi, dans l'analyse du troisième type d'identification, l'identification hystérique. Lacan considère par contre que cette dernière est là dès le début et qu'elle se pose en fondatrice de la dimension imaginaire de l'aliénation. À notre avis, il s'agit d'une contribution considérable du psychanalyste français et qui explique, du moins en partie, la substitution aux termes « identification hystérique » de celui d'« aliénation ». M. C. Poli 16

De la même manière, c'est le recours à ce processus d'« aliénation » qui permet à Lacan de construire une théorie conjointe du narcissisme et du masochisme primaire. Dans une tentative de dépassement des impasses héritées de Freud, il propose de recourir au stade du miroir afin d'élucider la fonction de

1

l'agressivité dans le contexte de la constitution narcissique du moi. Et ce parce que le stade du miroir montre qu'en se constituant, le moi est « d'ores et déjà par lui-même un autre » (Lacan, 1955-56/1981, p. 107). Il y a une dualité interne au sujet qui établit, depuis l'origine, la fonction de domination et de soumission – observons ici l'influence hégélienne – au cœur de lui-même. Le moi, écrit Lacan, « est ce maître que le sujet trouve dans un autre » (Ibid., p. 107). C'est pour cette raison que les relations établies par le sujet présentent toujours cette exclusion imaginaire – ou lui ou moi – fondée par la structure originaire du moi.

LES FONCTIONALITES ET LES HUMANITES MANAGERIALES DE L'INCLUSION BANCAIRE

Jean-Jacques PLUCHART
Université Paris Panthéon-Sorbonne

Thibault de SWARTE
EMT Atlantique-Bretagne, Rennes

Les banques occidentales se déclarent volontiers « vertes » et « inclusives ». Elles s'engagent à la fois à respecter certains Objectifs du Développement Durable (ODD) définis par l'accord de Paris (2015) et les directives en faveur de l'inclusion et de la mobilité bancaires. Si le « verdissement » de la finance a fait l'objet de nombreux commentaires souvent critiques (Giraud, 2020), l'inclusion financière a encore peu suscité de réflexions sur ses facteurs, ses formes et ses effets.

L'inclusion constitue pourtant une dimension essentielle de la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise. Elle est une des conditions de sa durabilité, car elle contribue à accroître sa réputation, à améliorer son image de marque, et ainsi, à renforcer l'attraction et la fidélisation de ses parties prenantes, et notamment, de ses clients. L'inclusion peut également qualifier la croissance, qui revêt alors une double dimension, économique et sociale. La croissance inclusive est créatrice de valeur économique et financière, mais elle doit être également promotrice de bien être durable individuel et collectif.

La problématique de cette étude est d'analyser les phénomènes contemporains de mobilité et d'inclusion bancaires, en explorant leurs multiples dimensions - notamment philosophique sociologique, et psychanalytique - à l'aide des concepts d'équité sociale et de justice organisationnelle développées notamment par Rawls et Sen, mais aussi des notions de « société de contrôle », développées notamment par Bourdieu et Foucault, « d'homme endetté » proposée par Deleuze et de « dette symbolique et imaginaire » étudiée par Lacan. Le traitement de cette problématique repose sur une analyse critique des principaux textes éclairant le phénomène d'inclusion sociale.

Au-delà de ses dimensions de natures sémantique, fonctionnelle et socio-économique, qui sont les plus étudiées, la banque inclusive comporte des implications philosophiques, sociologiques, psychologiques et psychanalytiques, qui sont encore peu explorées. Si les « fonctionnalités managériales » sous-jacentes à la notion de banque inclusive, sont dans l'ensemble bien connues, il n'en est pas de même des « humanités managériales », de natures philosophique, sociologique et psychanalytique. La notion d'humanités, tirée de l'expression latine *studia humanitatis*, s'applique aux impacts multidisciplinaires de l'application des sciences de gestion, et plus particulièrement aux problématiques qui engagent la responsabilité sociale des entreprises..

Une méthodologie socio-compréhensive

Le traitement de cette problématique a mobilisé une méthodologie éclectique basée sur des réflexions théorique et pratique visant la compréhension d'un fait social. La méthode consiste à identifier et à comparer les différentes représentations d'un phénomène complexe. Elle repose sur des principes à la fois systémique (le tout est plus que la somme des parties), dialogique (les parties interagissent entre elles), récursif (l'effet agit sur la cause) et hologrammatique (le tout est lui-même dans chaque partie). Elle s'efforce de réintroduire le connaissant dans la connaissance appliquée à la banque inclusive. Elle présuppose que toute forme de l'inclusion contient le sujet qui les a conçus, car « de la perception empirique à la théorie scientifique, toute connaissance est une reconstruction/traduction pour un esprit/cerveau dans une culture et un temps donnés » (Morin, 1986). Cette méthodologie repose donc sur une triangulation basée sur les comparaisons des modèles et de pratiques appliqués aux comportements conscients et inconscients des acteurs- sujets de l'inclusion bancaire. Cette démarche implique de dégager les différents « niveaux de signification » - ou d'accès à la conscience - d'un phénomène, afin de mieux percevoir les comportements normaux et déviants d'acteurs- sujets dotés de psychés.

Les approches de l'inclusion bancaire par les fonctionnalités managériales

La banque inclusive fait l'objet de travaux de recherche sur ses dimensions sémantique, systémique et socio-économique, qui se sont multipliés depuis le développement de la Responsabilité sociale et Sociétale des organisations.

Les approches sémantiques de l'inclusion

La banque inclusive s'inscrit dans le champ disparate de la finance inclusive, qui recouvre également le micro-crédit, les paiements instantanés, l'actionnariat populaire... La finance inclusive est un concept encore émergent, qui est parfois qualifié d'oxymore car il associe une technique à une philosophie, une pratique à une idéologie, une fonctionnalité à des principes, des faits à des valeurs. Elle est une déclinaison de l'inclusion sociale (Luhmann, 2006), qui désigne l'intégration d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un système socio-économique. L'inclusion implique une liberté d'entrée et de sortie du système, ainsi qu'un accès à ses différents services de base. Elle s'oppose à la notion d'exclusion, qui entraîne une désagrégation du système. L'inclusion sociale est un facteur de performance intégrée, à la fois économique, sociale et sociétale.

Les principes de la finance inclusive ont été définis par la Banque Mondiale, qui fonde la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et sur l'hypothèse selon laquelle la croissance ne peut être durable, que si elle est globale, c'est-à-dire qu'elle s'applique à la plupart des secteurs d'activité et à la majorité de la population active d'un pays. Selon la Banque Mondiale, la croissance inclusive privilégie l'emploi productif plutôt que la redistribution des revenus. L'inclusivité sociale suppose donc l'égalité des chances en matière d'accès aux marchés (notamment de l'emploi) et aux ressources (financières et extra-financières) dans un environnement réglementaire neutre. Elle vise un recul des inégalités en matière d'éducation, de santé, d'alimentation et d'intégration à la société. La notion de croissance inclusive est un des piliers de la Stratégie Europe 2020, qui vise à « favoriser l'autonomie des citoyens grâce à un taux d'emploi élevé, à investir dans les compétences, à lutter contre la pauvreté, à moderniser les marchés du travail et les systèmes de formation et de protection sociale pour aider chacun à anticiper et à gérer les changements ».

L'appellation de « banque inclusive » est principalement appliquée aux organismes de paiement et aux établissements de crédit ayant pour stratégie – sinon pour mission ou pour raison d'être - de lutter contre l'exclusion bancaire, en apportant des services de base à des personnes ayant de faibles ressources financières et/ou présentant des risques de défaut de paiement. Elle suppose le partage équitable et non discriminatoire de ces services entre personnes et groupes sociaux. Elle ne repose pas que sur des facteurs monétaires, comme le niveau de revenus ou de patrimoine, mais également sur la satisfaction de besoins concrets d'information, de conseil et/ou de formation pouvant contribuer au bien-être du client. Les dimensions non monétaires sont d'autant plus importantes qu'elles recouvrent les choix qui déterminent la participation de chacun à la vie économique et sociale, comme l'accès au marché du travail, à la propriété ou aux services publics. Le développement des distributeurs automatiques de billets (DAB) et la digitalisation des services bancaires participe de ce mouvement d'inclusion bancaire. Il s'inscrit dans un mouvement plus vaste de refondation de la relation bancaire (Pluchart, 2017), qui soulève des paradoxes présentés dans la seconde partie de cette étude.

Les approches systémiques de l'inclusion bancaire

Le développement de la banque mobile (*mobile banking*) délivrant des services de paiement et de crédit à la consommation, a engendré de nouvelles formes d'inclusion bancaire et de microfinance. Encouragés par l'État, ces services contribuent à « bancariser » les ménages les plus modestes, qui représentent environ 7% de la population européenne et un tiers de la population mondiale. Cette « bancarisation » basée notamment sur le téléphone mobile et les réseaux sociaux, est généralement perçue comme étant une avancée significative de l'économie sociale et solidaire.

La bancarisation en ligne fait de plus en plus appel à l'intelligence artificielle et aux réseaux sociaux (Sorensen, 2005). Afin de réduire leurs coûts, les banques se libèrent des tâches pouvant être digitalisées et effectuées directement par le client. Ces tâches répondent à ses besoins de base (virements, consultations de comptes...) par des systèmes standardisés présentés comme « réactifs et fiables » (Mateu, Pluchart, 2019). Les banques ont ainsi multiplié les services digitalisés comme les parrainages,

les virements en ligne, les cartes de crédit sans contact et à débit différé. Avec l'apport du stockage de masse des données (*big data*), les banques et les plates formes digitales captent et analysent les interactions entre les clients et les conseillers bancaires sur différents canaux (téléphone, web, blog, réseaux sociaux...). Les informations pertinentes (réactions face aux nouveaux produits et services, aux messages publicitaires, aux fluctuations de cours boursiers, à une nouvelle réglementation bancaire, à la conjoncture économique...) sont extraites automatiquement puis analysées afin d'identifier les causes d'insatisfaction des clients et les solutions à mettre en œuvre. Des logiciels « auto- apprenants » (*robo-advisors*) peuvent désormais répondre à la place des conseillers aux questions des clients en imitant le langage humain (*chatbots*). Le développement des « conseillers virtuels » – définis comme des « représentations digitales conçus pour interagir avec des humains » – contribuent à la « déterritorialisation » de la relation commerciale (Viot et Bressolles, 2012). Les « comptes sans banque » se multiplient, à l'instar des comptes Nickel, intermédiaires de transaction fonctionnant à l'aide de bornes chez des buralistes et proposant des cartes de paiement sans possibilité de découvert. Ces diverses technologies visent à favoriser l'inclusion et la fidélisation bancaires, mais elles contribuent également à creuser la fracture numérique entre générations et entre groupes sociaux plus ou moins diplômés et isolés.

Les nouvelles technologies contribuent ainsi à « aplatir la terre en standardisant les pratiques humaines à l'échelle mondiale » (Friedman, 2006), mais elles vérifient le constat de Lipovetsky.(1983), selon lequel « C'est désormais le vide qui régit la société post-moderne ».

Les approches socio-économiques

La lutte contre l'exclusion financière a été initiée au sommet du G20 organisé à Pittsburgh en 2009, avec la construction par la Banque Mondiale de la base de données *Global Findex*, qui a permis de révéler que dans le monde, un adulte sur deux n'utilise aucun service financier formel. Ce ratio diffère largement d'un pays ou d'une région à l'autre (de moins de 7% au sein de l'Union européenne, il atteint plus de 50% dans certains pays en développement). En l'absence de services bancaires, les populations recourent à des moyens informels non fiscalisés fournis par les réseaux familiaux ou de proximité, entretenant ainsi des « trappes à inégalités sociales ».

En France, près de 500 000 personnes sont non bancarisées et 3 millions de clients bancaires sont en situation de fragilité financière, selon l'Observatoire de l'inclusion bancaire créé en 2013. Cette précarité affecte des personnes de tous âges et des groupes sociaux en partie désocialisés: demandeurs d'emploi, personnes handicapées ou de santé précaire, familles monoparentales, personnes touchant les minima sociaux, étudiants boursiers, travailleurs immigrés... Le phénomène touche principalement les personnes en situation précaire, mais il affecte également les ménages des classes moyennes en situation de surendettement.

La loi bancaire du 24 janvier 1984 et l'article L312-1 du code monétaire et financier français obligent les établissements de crédit à proposer aux personnes physiques en situation de fragilité financière ou de précarité professionnelle, des offres de services de paiement et de crédit pour un tarif modique. Ces offres spécifiques correspondent aux formules Facil'Accès au Crédit Mutuel, « budget protégé » au Crédit Agricole, « compte simplicité » à La Banque Postale, Generis à la Société Générale ou « forfait de compte » à la BNP Paribas. Elles s'adressent notamment aux personnes ayant fait preuve d'irrégularités dans le fonctionnement de leurs comptes, d'incidents de paiement répétés, de dépassement de découvert non autorisé, de remboursements aléatoires des crédits renouvelables, de ressources insuffisantes ou trop irrégulières. Elles sont parfois inscrites au fichier de la Banque de France pour avoir émis des chèques sans provision ou s'être vues retirées leurs cartes bancaires.

L'inclusion bancaire a été d'autant plus rapide que les tarifs des abonnements et des services à distance, ont régulièrement diminué, et qu'en 2017, un dispositif d'aide à la mobilité bancaire a été mis en place afin de favoriser la concurrence entre les banques. Un décret pris en mars 2022 a en outre renforcé le droit au compte bancaire en offrant une possibilité de recours à la Banque de France en cas de refus d'ouverture de compte par une banque commerciale. Cette disposition contribue à lutter contre l'exclusion bancaire mais aussi à accroître les risques de défaut et les risques opérationnels des établissements.

Le développement de l'inclusion bancaire a renchéri les coûts de traitement des opérations et de couverture des risques de paiement, que les banques ont compensé par un doublement des frais de tenue des autres comptes entre 2012 et 2022. En réponse à une demande du gouvernement, les établissements bancaires ont dû s'engager en 2018, à plafonner les frais d'incidents bancaires pour les bénéficiaires de ces offres. Afin de lutter contre le « blanchiment social » (*social washing*), le respect de ces engagements est désormais contrôlé par l'Observatoire de l'inclusion bancaire.

La banque pratiquant l'inclusion financière est donc exposée à des risques de défaut de paiement et de perte de rentabilité en raison des surcoûts de gestion des comptes bancaires. Face à l'interdiction de les répercuter dans les frais de gestion facturés à ses clients, elle a dû adapter sa courbe d'efficience et faire appel à des logiciels innovants de profilage des clients et de couverture des risques. A l'origine, l'inclusion bancaire était considérée comme un facteur de risque non rentabilisable, mais la gestion de ces risques étant de plus en plus efficiente, l'inclusion bancaire a été intégrée dans la stratégie de la banque, au même titre que l'internalisation des risques environnementaux. Il en est résulté une certaine convergence entre les gestions de la banque inclusive et de la banque traditionnelle (Cadet, Pluchart, 2022).

Les approches de l'inclusion bancaire par les humanités managériales

L'ouverture par les humanités managériales permet d'entrevoir certaines dimensions encore méconnues de l'inclusion bancaire.

La référence à la justice distributive

Au plan philosophique, le concept d'inclusion bancaire est généralement fondé sur la pensée de Rawls (1971), restituée dans son livre de référence intitulé *Théorie de la justice*. Il soutient l'idée que la justice devrait moins s'intéresser au bien-être des personnes, qu'à la fourniture de « biens premiers ». Il pose le « principe de différence », en proposant de maximiser la situation des individus les plus dépourvus de biens essentiels. Mais il s'interroge sur la nature de l'attribut adéquat qu'une société juste doit chercher à égaliser entre ses membres. Sen (1980) critique la notion de « biens premiers » comme attribut pertinent de l'égalité. Il soutient que le bien-être des personnes dépend de leurs capacités à accéder aux fonctionnalités essentielles d'un système socio-économique. Dworkin (1981) et Cohen (1995) subordonnent le bien-être au sens des responsabilités des individus et à leur volonté d'atteindre un certain projet de vie. Les principes de l'inclusion financière s'inspirent directement de ces théories philosophiques.

La référence à la figure de « l'homme endetté »

Mais au-delà de ces approches conventionnelles de l'inclusion sociale, souvent mobilisées dans les travaux de recherche sur la RSE, l'analyse des effets de l'inclusion bancaire réinterroge une autre notion philosophique fondamentale - celle de « l'homme endetté » - considérée par Deleuze (1962) comme étant une des principales figures du capitalisme financier. Deleuze rappelle que la mesure de la dette formelle n'est pas objective, car elle repose sur une appréciation subjective de la capacité de remboursement du crédit par le débiteur, fondée sur une anticipation de ses capacités de production et d'épargne, donc par un jugement moral sur son mode de vie et sur son projet de vie. Cette appréciation varie selon la subjectivité ou « la manière d'être » de l'évaluateur. « Les évaluations ne sont pas des valeurs en soi, mais des manières d'être de ceux qui jugent qui servent de principes aux valeurs par rapport auxquelles ils jugent » (Deleuze, 1962). Lazzarato (2004) étend cette réflexion des établissements de crédit à l'Etat-providence, auprès duquel les citoyens contractent une dette fiscale et sociale dès leur naissance. Cette situation permanente « d'homme endetté » exige « un travail sur soi » selon Deleuze ou un « gouvernement de soi » selon Foucault . « L'homme endetté » est soumis à une forme de « panoptisme » au sens de Foucault (1980), organisé par les banques, à l'aide d'enquêtes sur son patrimoine et ses revenus, de questionnaires sur ses goûts et désirs, de diagnostics de sa situation financière, d'analyses de ses données personnelles (avec son accord conformément au Règlement européen sur la Protection des Données Personnelles (« RGPD »), le cas échéant, de sommations de saisie et de sanctions en cas d'impayés, de menaces de ruine, de déchéance sociale et parfois, de suicide. Il montre que « l'homme fauve » a été transformé en « homme évalué et asservi », à la fois « prévisible,

régulier et calculable ». Lazzarato en déduit, à la suite de Deleuze, que la nouvelle économie – muée aujourd’hui en économie de réseaux - est un avatar de l’économie de la dette. « L’homme endetté » est notamment soumis à une double contrainte ou *double bind* (Bateson & al., 1957), dans la mesure où, en privilégiant le présent, il hypothèque son avenir en l’inféodant à une « société de contrôle ».

Les représentations de la « société de contrôle »

Ces approches s’inscrivent dans la tradition ouverte par Max Weber et reprise ensuite par Bourdieu. Pour Weber (1905, 1947, 1964) l’esprit du capitalisme n’est pas inclusif, tout au contraire. Le protestant « WASP » âpre au gain l’est afin de répondre à une angoisse générée par le puritanisme. Suis-je ou non un membre de la petite communauté des *electi*, de ceux que Dieu choisit pour être à ses côtés dans l’Au-delà ? Si oui, ma réussite financière en serait la preuve. Ma propre quête d’inclusion a pour corollaire l’exclusion de l’immense majorité de mes contemporains, ce qui est une conséquence logique des textes de Calvin. Une telle axiomatique est ainsi à l’origine de l’exclusion bancaire qui a perduré jusqu’à récemment. Le pauvre ne peut pas faire partie des « élus » puisqu’il est pauvre. S’il est pauvre, c’est qu’il est rejeté par Dieu. Cette tautologie s’est longtemps appliquée dans le monde de tradition protestante (côte est des Etats-Unis, Europe du Nord et Suisse). Le type de contrôle social exercé l’était avant tout par les normes et les valeurs autant que par les ratios de solvabilité comme l’a bien montré la sociologie fonctionnaliste américaine de R.K. Merton (1968) puis durant l’après-guerre celle influencée par le structuralisme de Parsons. On en voit parfois ressurgir des avatars quand un haut lieu de la tradition éthique protestante comme les Pays-Bas s’est opposé en 2021 – sans succès - à un endettement commun des européens dans le contexte post-covid. Les « corona bonds » ont finalement vu le jour, mais sous la dénomination moins bancaire et plus économique de « plan de relance pour l’Europe ».

Dans son *Opus magna*, Bourdieu (1979) va reprendre le fonds théorique de Weber pour ce qui concerne la réflexion éthique sur le capitalisme mais en le débarrassant de la dimension religieuse qui prévalait encore au début du XX^e siècle. Pour Bourdieu, le capitalisme des années 60-70, bien qu’encore peu financiarisé et peu bancarisé, est déjà une « société de contrôle ». L’exclusion est certes économique mais plus encore culturelle et symbolique. C’est par ce qu’il a intériorisé la probabilité objective d’être déconsidéré et exclu que le « petit client » va plutôt se tourner vers les Comptes Chèques Postaux (CCP), le Crédit Agricole ou le Crédit Mutuel plutôt que vers une grande banque commerciale privée. Dès 1963, Dans une étude sur les banques cosignée par Bourdieu, Boltanski et Chamboredon, Abdelnour (2009) note que :

« Ces auteurs avaient analysé la confrontation de morales, de savoirs et de comportements économiques des différents acteurs de la relation de crédit. Il s’agissait pour eux de saisir les « valeurs » qu’engageait la politique de personnalisation du crédit. La première partie de l’étude porte sur les attitudes des différents acteurs impliqués dans la relation de crédit. Ils décrivent alors une relation asymétrique entre un « quémandeur en situation d’infériorité » (p. 31) et anxieux, et une institution bancaire qui, sous couvert de vouloir mettre en place des rapports personnalisés avec sa clientèle, instaure en réalité « un rapport bureaucratique au cours duquel on essaie de ranger le client dans une des catégories toutes préparées pour mieux adapter sa demande aux exigences financières de la banque » (p. 60).

Tels étaient aux yeux des sociologues critiques les mécanismes sociologiques de l’exclusion bancaire qui prévalaient avant la bancarisation des années 70 voulue par Georges Pompidou, lui-même ancien banquier d’affaires.

Une vision méso-sociologique du crédit

Le travail de Bourdieu & al. va être reconsidéré en 2019 par Ducourant et Lazarus, des sociologues économistes. Au-delà des éléments de la sociologie bourdieusienne du crédit de 1963, les auteures vont s’attacher au crédit dans la société salariale [et dans la sociologie] et plus spécifiquement à la Banque et sa clientèle. Elles notent (p. 19) que : *les outils financiers pour être utilisés nécessitent d’être domestiqués par ceux qui les utilisent* (Deville, Lazarus, Luzzi, 2016), *y compris si cette domestication est orchestrée par les prêteurs et les pouvoirs publics*. L’inclusion bancaire serait alors une affaire de

domestication et à tout le moins de socialisation. Elles estiment que « *le crédit est un observatoire de l'effritement contemporain du salariat* ». Assurément, le contexte salarial de 2019 n'est plus celui de 1963. Quand développement du salariat et inclusion bancaire progressaient parallèlement, exclusion bancaire (en tout cas pour ce qui concerne les prêts à long terme) et effritement du salariat sont aujourd'hui en développement. Il y aurait alors développement d'un paradoxe voire d'une contradiction au sein de la société de contrôle. Elle aurait besoin de mieux contrôler ses citoyens via l'inclusion bancaire tout en rendant cette dernière plus difficile du fait des règles prudentielles mises en place après 2008.

Elles ajoutent que « *si la sociologie française du crédit a davantage étudié la domination au sein de la production, la sociologie états-unienne, a permis de faire apparaître l'exploitation du consommateur* ». Enfin, elles insistent sur un enjeu contemporain, celui de l'analyse socio-technique du crédit. Pour elles, la sociologie bourdieusienne des années 60 prend sens en montrant qu'il ne s'agit pas d'un exercice de virtuosité rhétorique destiné à combiner les sciences sociales avec des objets parfois très complexes comme peuvent l'être [aujourd'hui] des algorithmes de scoring. Thibault de Swarte et Jean-Baptiste Janvier (2021) se sont par exemple interrogés sur la question de savoir si les biais algorithmiques étaient une fatalité ou un symptôme. Les grandes banques commerciales cherchent en effet à être proactives par rapport à la future régulation européenne des algorithmes et à imaginer des algorithmes inclusifs et non biaisés, en tout cas dont les biais soient mesurables. Il existe ainsi à un niveau meso-sociologique une volonté de contrôler les algorithmes afin de les rendre plus inclusifs. La question de savoir si au niveau macro-sociologique ce sera suffisant pour favoriser l'inclusion bancaire sans pour autant développer une société de contrôle est à ce jour sans réponse. Faute d'une réponse macro-sociologique qui aille au-delà d'une position de principe dénonçant la prétendue « dictature des algorithmes », des éléments de réponse sont aussi à chercher au niveau du microsociologique voire parfois de l'infiniment petit, à savoir celui du sujet et plus spécifiquement du sujet de l'inconscient étudié par la psychanalyse lacanienne.

La dimension pulsionnelle de la dette

Qu'il s'agisse de Freud ou de Lacan, les approches psychanalytiques ont en commun avec Bourdieu de mettre l'accent sur la dimension symbolique du crédit, même si le sens donné à ce terme diffère fortement en sociologie et en psychanalyse.

Dès 1950, Roger Bastide essaie, sans succès, de rapprocher et d'articuler psychanalyse et sociologie. Le sociologue américain Sorokin (1934) reprochait notamment au « freudisme » de « tout expliquer par la libido » (in Bastide p. 77). Bourdieu, dont les premiers travaux ont porté sur une description minutieuse de l'ethnologie kabyle, néglige Freud, se réfugiant derrière le mystérieux concept « d'intériorisation d'une probabilité objective » où la touche freudienne d'intériorisation ne saurait faire oublier le néo-positivisme scientifique de la « probabilité objective », si tant est qu'une probabilité puisse être objective. Bourdieu n'oublie en revanche pas Foucault, notamment sur les questions liées à la société de contrôle. Sa biographie le met à à pied d'égalité avec Weber (Lescourret, 2008, p.521-530)

Gabarron-Garcia (2018) suggère, à la suite de Deleuze et Lacan, d'abandonner le primat oedipien et de « cheminer avec l'inconscient réel ». Se qualifiant de « révolutionnaire », cet auteur s'oppose frontalement à la société de contrôle. Sa conclusion s'appuie aussi sur la psychologie de masse du fascisme de Reich (1933). C'est donc par le biais du freudo-marxisme et de la psychanalyse freudienne puis lacanienne, que la psychanalyse peut tenter d'éclairer la question de l'inclusion bancaire et de la société de contrôle. Pour la psychanalyse freudienne, le contrôle social a pour objet de rendre aussi cohérente que possible la relation entre la société et le surmoi. Freud n'est en rien opposé au contrôle qui est à ses yeux une variable exogène à laquelle l'individu « sain » doit s'adapter. Il n'y a pas non plus de théorie du contrôle chez Lacan mais une théorie du langage. Ce qui est préexistant et à quoi le sujet doit s'adapter (ou non), c'est le langage. Plus qu'un être social, le sujet est un être de paroles, un « parlêtre ». Pour le dire autrement, le social n'est intéressant pour Lacan qu'en tant qu'il se manifeste à travers le verbe.

Freud a vécu dans une société viennoise où le contrôle social formel était très important et le système bancaire réservé à une élite bourgeoise. L'exclusion bancaire était donc la norme sociale dominante pour la majorité de la population. Il n'y avait donc pas globalement de relation entre l'inclusion bancaire et la nature du contrôle social pour l'immense majorité de la population. Pour la bourgeoisie à laquelle Freud appartenait, l'inclusion bancaire allait quasiment de soi. Il est intéressant de noter que Freud est,

un peu après Marx, un symptôme de la crise du contrôle social de la deuxième moitié du XIX^e siècle. Freud s'y attaque de l'intérieur, par exemple au travers du cas du président Schreber (Meladze, 2021), tandis que Marx s'y attaque de l'extérieur en insistant sur la critique de la « nouvelle économie » capitaliste industrielle de son époque (de Swarte, 2018). Pour Freud (1918), la relation du sujet individuel à l'argent est de nature psychique.

« On admet que l'une des manifestations les plus importantes de l'érotisme (...) se retrouve dans la manière de traiter l'argent ; car, au cours de la vie, ce précieux matériel a accaparé l'intérêt psychique qui originellement appartenait aux fèces, au produit de la zone anale. Nous nous sommes habitués à ramener l'intérêt qu'inspire l'argent, dans la mesure où il est de nature libidinale et non de nature rationnelle, au plaisir excrémental. »

Le stade anal est originellement lié au contrôle par l'enfant de ses fonctions élémentaires. Devenu adulte, le plaisir ou le déplaisir lié à l'argent semble ambivalent. Avoir de l'argent est un plaisir permettant d'être autonome voire parfois puissant et de participer activement à la société de contrôle par exemple en achetant le réseau social Twitter (Egon Musk, 25 Avril 2022). Être inclus dans le système bancaire, c'est aussi contrôler en partie la vie d'autrui. L'exclusion bancaire est aussi une forme de tyrannie - plus ou moins dure - dans la mesure où le manque d'argent et l'impossibilité de s'endetter rend difficile voire impossible l'autonomie relative du sujet et l'émergence de processus de subjectivation qui font qu'un sujet est un sujet et non un objet réifié voire chosifié par le système bancaire. D'un point de vue freudien, l'inclusion bancaire est donc un plaisir ou un déplaisir lié à des pulsions archaïques. Il est réservé à une minorité bourgeoise qui, globalement, est parfaitement adaptée à une société de contrôle.

Les dimensions symbolique et imaginaire de la dette

La question de l'inclusion ou de l'exclusion financière est de nature sociologique. Il existe cependant une dimension psychologique de ces phénomènes, mais bien que Lacan rejetait la psychologie, il est néanmoins éclairant de les interpréter à la lumière de certaines figures lacaniennes.

Selon Lacan, le désir inconscient constitue le lien entre le besoin et la demande, qui sont conscients. Ces derniers visent un objet, tandis que le désir recouvre le « *désir d'être désiré par l'Autre* », d'être « reconnu » par l'autre en tant qu'individu. Si le besoin nécessite un objet réel pour être assouvi, le désir se contente d'un objet fantasmatique révélé par le langage. L'objet n'est pas la cause du désir mais son moyen d'accomplissement. Le désir est engendré par un sentiment de « *manque-à-être* » et est un effort de réduction d'une tension issue de pulsions. Il peut être une source de bonheur mais aussi de souffrance, lorsqu'il n'est pas assouvi. Le sujet ne désire pas l'objet pour lui-même, mais pour ce qu'il représente dans son inconscient, un plaisir rencontré dans un vécu antérieur. Il est la répétition d'une insatisfaction génératrice d'angoisse et entraîne donc une certaine régression du sujet. La logique de Lacan s'applique-t-elle à l'inconscient de « l'homme endetté » post-moderne ? Pour acquérir son autonomie, ce dernier doit s'affranchir de l'autorité parentale, contracter une dette pour s'établir et se soumettre à la tutelle castratrice d'une banque. Après la « scène primordiale » de son éviction du « triangle œdipien », il s'efforce de combler ce manque en assouvissant son désir de reconnaissance. Il est alors « subverti » dans son activité désirante et sa quête d'identité par le langage (Lacan, 1966) des slogans et sagas de la banque, mais, plus largement, par l'ensemble de ses signes et symboles émis par le *nudge* bancaire et les réseaux sociaux.

Lacan reprend par ailleurs la notion de « dette symbolique », qui importe selon lui autant que la dette réelle. Selon Lacan, « *la dette féconde les actes par ses transferts* ». L'analyse de l'exclusion financière de France Telecom par les marchés financiers dans les années 2000, permet de schématiser la pensée de Lacan. Elle s'accompagne d'un changement assez radical des modes de contrôle à différents niveaux individuels, organisationnels, économiques et sociétaux. Du point de vue de la psychanalyse non lacanienne ou de la socioanalyse, on passe en 2000 d'un imaginaire moteur à un imaginaire leurrant (Enriquez et al., 1971). D'un point de vue lacanien, l'articulation entre le symbolique et l'imaginaire change radicalement à l'occasion de la crise financière.

Le symbolique, c'est ce qui relève de l'ancien monde des télécommunications : les structures fonctionnelles accordant à chaque salarié une large autonomie dans son travail, le statut public, l'accent mis sur le réseau et la culture technique, bref tout le corpus de valeurs auxquelles croient encore de manière tantôt consciente tantôt inconsciente nombre de salariés des opérateurs de télécommunications.

Or la dimension symbolique inconsciente dans de telles organisations assure une fonction essentielle au niveau du lien social en incarnant le verbe technologique et en donnant une âme à des infrastructures télécoms et à des « tuyaux numériques ». L'imaginaire, c'est le « délire » entretenu au début des années 2000, notamment autour de la téléphonie mobile de troisième génération (3G). Puisque la révolution technologique a rendu caduque l'ancienne mesure du temps et de l'espace, les marchés financiers vont eux aussi croire (ou faire croire) que la temporalité de la nouvelle économie n'a plus rien de commun avec celle de l'ancienne.

Ne s'intéressant pas aux ratios financiers, Lacan pose la question de la possible fécondité de la dette. Nœud entre le symbolique et l'imaginaire, la bulle financière (et la dette qui est son symétrique) est perçue par la pensée « mainstream » comme une victoire de la pulsion de mort, comme un risque économique et financier majeur remettant en cause l'existence même des entreprises concernées. Pourtant pour Lacan, « *la dette féconde les actes par ses transferts* » : on est là très loin de la pulsion de mort redoutée par les financiers. Parler de fécondité de la dette des télécoms a alors des implications concrètes. Relié à la dette symbolique, l'emploi devient le nœud du contrat psychologique existant entre les opérateurs et leurs salariés. C'est d'ailleurs cela qui provoquera la crise des suicides au sein de France Télécom à la fin des années 2000 quand sa Direction s'est efforcée de rembourser la dette financière en tentant « d'éliminer » 20 000 fonctionnaires considérés comme surnuméraires.

On est ainsi au cœur de la dialectique existant entre la dette financière de l'organisation vis-à-vis du système financier, d'une part, et la dette symbolique qui est au principe de l'adhésion des salariés aux valeurs de l'organisation, d'autre part. Cette analyse est transposable aux sujets bancarisés dont l'imaginaire peut être « leurré » par la symbolique entretenue par la communication bancaire et les réseaux sociaux.

Conclusion et ouverture

Cette analyse du concept de banque inclusive convoque les théories fondatrices de la RSE et les pratiques des réseaux sociaux numériques. Elle met en lumière la variété de ses représentations et la diversité des questionnements soulevés par ses applications. Elle souligne le caractère réducteur des approches fonctionnalistes de l'inclusion bancaire et l'intérêt d'explorer les humanités managériales associées à son développement. La plupart des recherches sur la finance inclusive la présentent comme étant une avancée socio-économique créatrice de valeur financière et extra-financière. Elle constituerait une application idéale- typique de la justice distributive de Rawls et de Sen. Mais ce constat occulte plusieurs de ses faces cachées qui ont été pourtant révélées il y a un demi-siècle par des philosophes de la *french theory*, par les sociologues bourdieusiens et par les psychanalystes freudiens et lacaniens, selon lesquelles la bancarisation contribue à renforcer la société de contrôle et à opposer dette symbolique et dette imaginaire. Les progrès de l'Intelligence Artificielle et des réseaux digitaux, étendent leur emprise sur « l'homme endetté » et conduisent à son alignement sur les codes de la société post-moderne, mais ils modifient le contrat psychologique entre la banque et ses clients.

Dans la société à venir dans laquelle les algorithmes et le "big data" vont générer de nouvelles formes de contrôle, un enjeu important pour l'inclusion bancaire sera de mesurer, d'interpréter et d'anticiper l'émergence de mécanismes d'exclusion bancaire encore mal connus.

Cette étude montre donc l'intérêt d'approches croisées des phénomènes sociaux contemporains.

Bibliographie

- Abdelnour, S. (2009). Microcrédit et travail au noir: L'informalité est-elle soluble dans la solvabilité ?. *Revue économique*, 60, 1275-1300. <https://doi.org/10.3917/reco.605.1275>
- Badiou A. (1997), *Deleuze. « La Clameur de l'Etre*, Eds Hachette, coll. Coup double.
- Bastide, R. (1950). *Sociologie et psychanalyse*. PUF.
- Bateson, G., Jackson, D. D., Haley, J. & Weakland, J. (1956), Toward a theory of schizophrenia. *Behavioral Science*, Vol. 1, 251–264
- Baudrillard J. (1988), *Simulacra and simulations*, Standford University Press.

- Boltanski L., Chapiello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.
- Bourdieu P. (1979), *La distinction du goût*, Eds Minuit.
- Bourdieu, Pierre, Boltanski, Luc, et Chamboredon, Jean-Claude. La banque et sa clientèle. *Éléments d'une sociologie du crédit*, 1963, vol. 1
- Brunsson G. (1989), *The management of hypocrisy*, Eds Wiley.
- Cadet I, Pluchart J-J. (2022), *La finance responsable et durable*, Eds Eska.
- Carter, Pippa & Jackson (2004), « Gilles Deleuze and Felix Guattari – a minor contribution to organization theory », in Linstead S., *Organization theory and postmodern thought*, Eds Sage, p.107.
- Cohen G.A. (1995), *Self-Ownership, Freedom, and Equality*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Deleuze G. et Guattari F. (1972), *L'Anti-Oedipe*, premier tome de *Capitalisme et Schizophrénie*, rééd. Minuit, 1995.
- Deleuze G. et Guattari F. (1980), *Mille Plateaux*, second volume de *Capitalisme et Schizophrénie*, 1980, rééd. Minuit, 1997.
- Deleuze G. et Parnet C. (1977), *Dialogues*, rééd. Flammarion, 1992.
- Deleuze G., *Pourparlers, 1972-1990*, 1990, rééd. Minuit 2003.
- Deleuze G. (1966), *Nietzsche et la philosophie*, PUF.
- de Swarte T. (2018), les enjeux éthiques de la “nouvelle économie”, quels apports de Lacan et Zizek T., *Revue Psychanalyse & Management*, p. 133-151.
- Deville J., Lazarus J., Luzzi M., Ossandon J. (2016), *Domesticizing financial economies, Studying finance in between market devices, everyday calculation and government*, communication orale, Annual Conference de la Society for Advanced Socio-Economics, Berkeley, USA.
- Ducourant, Hélène et Lazarus, Jeanne. Luc Boltanski et Jean-Claude Chamboredon, sous la direction de Pierre Bourdieu, (219), La banque et sa clientèle. Éléments d'une sociologie du crédit (1963). *Les Études sociales*, n° 1, p. 241-258.
- Dworkin R. (1981), « What is Equality ? Part 1: Equality of Welfare », *Philosophy and Public Affairs*, 10, p. 185-246.
- Enriquez E, Goguelin P, Cavozi J., Dubost J. (1971), *La formation psychosociale dans les organisations*, PUF.
- Foucault M.(1980, 2004), *Philosophie*, texte 40, Folio essais.
- Freud S. (1918) *Aus der Geschichte einer infantilen Neurose*, 1918, G.W. XII 103. Trad. dans : *Cinq psychanalyses*. P.U.F., 1970, p. 378s.)
- Gabarron-Garcia F. (2018), *L'Héritage politique de la psychanalyse. Pour une clinique du réel*, Paris, Éditions La Lenteur.
- Giraud G. (2020) , dans Grandjean A et Lefournier J., *L'illusion de la finance verte*, Editions de l'Atelier.
- Gloukoviezoff G. (2010), *L'exclusion bancaire. Le lien social à l'épreuve de la rentabilité*, Editions PUF.
- Herlin Ph. (2016), *Apple, Bitcoin, Paypal, Google : la fin des banques*, Eyrolles.
- Koenig G. (2013), *Leçons sur la philosophie de Gilles Deleuze*, Ellipses.
- Lacan J. (2013), le Séminaire livre VI ; *le désir et son interprétation*, la Martinière éd., Paris.
- Lazzarato M.(2004), *Les révolutions du capitalisme*, Les Empêcheurs de penser en rond.
- Lescourret M.-A, (2008), *Bourdieu*, Flammarion, Paris.
- Lipovetsky G. (1983), *L'ère du vide : essais sur l'individualisme contemporain*, Gallimard.
- Luhmann N. (2006), *La Confiance : Un mécanisme de réduction de la complexité Sociale* [« Vertrauen: Ein Mechanismus Der Reduktion Sozialer Komplexität »], *Economica*, 123 pages.
- Liotard J.F. (1979), *La condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Editions de M
- Mateu JB, J-J. Pluchart (2019), « L'économie de l'intelligence artificielle », *Revue d'Economie Financière*, n°135.

- Maffesoli M. (1988), *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Méridien Klincksiek.
- Meladze, V. (2021). The Psychotic Dr. Schreber: Recasting Freud's Case History. *The Journal of Psychohistory*, 49(1), 70-78.
- Mc Kinsey (2016), *The Fight for the Consumer, global banking 2015*, report.
- Martin J-C. (2016), *Asservir par la dette*, Eds Max Milo.
- Mathieu M. (2014) *Nouvelles banques. Les banques ne seront plus jamais les mêmes*, Débats publics.
- Merton R.K . (1968), *Social Theory and Social Structure*, Simon & Schuster, Social Science - 702 pages.
- OCDE (2014), Rapport sur le cadre de l'4OCDE pour une croissance inclusive, 68 pages.
- Pluchart J-J. (mars 2017)., « L'anti-oedipe et la métamorphose bancaire », *Journée SPSG, Ethos, Université Chicago*.
- Rawls J. (1971), *A Theory of Justice*, Cambridge, Harvard University Press.
- Reich W (1972), *La psychologie de masse du fascisme*, Payot, Paris. 1^{ère} publication, Copenhague (1933).
- Sen A.K. (1980), « Equality of What ? », dans S. McMurrin (eds), *The Tanner Lectures on Human Values*, vol. 1, Cambridge, Cambridge University Press.
- Sorokin, P. A. (1934). *Methods in Sociology: A Critical Study*.
- Smith, Anna Marie. *Laclau and Mouffe: The radical democratic imaginary*. Routledge, 2012. En ligne.
- Sorensen BM (2005), Defacing the corporate body, *Journal of critical postmodern organization science*, vol 3(4).

Sites web

Plan de relance pour l'Europe https://ec.europa.eu/info/strategy/recovery-plan-europe_fr

https://topologie2013.monsite-orange.fr/etudesborromeennes/2000_10_11_presentation_du_noeud_borromeen.pdf

Représentations, usages et place des réseaux sociaux dans la pratique professionnelle des enseignants de l'école primaire

Julie PASCAU

Laboratoire MICA (axe ICIN) – INSPE, Université de Bordeaux

Résumé

Les réseaux sociaux ont pris aujourd'hui une place considérable dans les usages numériques des individus et induisent des nouvelles formes de sociabilité et de communication (Cardon, 2011 ; Stenger, Coutant, 2011) ; Casilli 2012 ; Granjon, 2011), tout en collectant des données personnelles en lien avec le quotidien de chaque individu. Dans l'EMI, l'imaginaire lié aux réseaux sociaux est souvent très négatif et présenté comme un facteur de risques, cependant des chercheuses comme Danah Boyd ou Marlène Loicq montrent « comment et combien les usages adolescents de Facebook jouent un rôle primordial dans l'expérimentation de soi et la construction de la personnalité » (Cerisier, 2012).

Les programmes de l'école primaire concernant l'éducation aux médias et particulièrement le numérique ont évolué ces dernières années, cependant la dimension des réseaux sociaux reste évasive et sujette à interprétation. C'est pourquoi dans le cadre d'une recherche doctorale, nous avons interrogé des enseignants pour savoir dans quelle mesure ils connaissent et utilisent les réseaux sociaux dans leur sphère personnelle et leurs pratiques professionnelles, notamment pour éduquer les élèves à ces nouveaux médias. Cette communication présente les réseaux sociaux dans leur contexte sociétal, l'intérêt de transmettre une culture numérique à des enfants connectés pour enfin aborder la question spécifique des représentations, usages et pratiques des enseignants. Les résultats de cette recherche montrent que même si les enseignants n'utilisent pas les réseaux sociaux en classe, peu à titre privé, ils s'accordent à penser que les usages numériques des élèves ont évolué et qu'il devient nécessaire de les éduquer aux enjeux des réseaux sociaux dans le cadre de l'éducation aux médias. Cependant ils restent démunis sur la manière de procéder en classe avec de si jeunes élèves.

Mots-clés : Représentations – réseaux sociaux – enseignants – école primaire – éducation aux médias et à l'information (MIL)

Abstract

Nowadays, social networks have a considerable place in people's digital uses and induce new forms of sociability and communication (Cardon, 2011; Stenger, Coutant, 2011); Casilli 2012; Granjon, 2011), while collecting personal data related to everyone's daily life. The representations of social networks are often very negative and presented as a risk factor in MIL, however researchers like danah boyd or Marlène Loicq show "how and to what extent the adolescent uses of Facebook play a primordial role in self-experimentation and the construction of personality" (Cerisier, 2012).

Primary school curricula concerning media education and particularly digital education have evolved in recent years, however the social networks dimension remains elusive and subject to interpretation. This is why we interviewed teachers, as part of a doctoral research, to find out how well they know and use social networks in their personal sphere and their professional practices, in particular to educate students in these new media. This communication presents social networks in their societal context, the utility of transmitting a digital culture to connected children to finally address the specific question of representations, uses and practices of teachers. The results of this research show that even if teachers do not use social networks in class, and rarely do in the private sphere, they agree that students' digital uses have evolved and that it is becoming necessary to educate them in issues related to social networks in the context of media education. However, they remain helpless on how to proceed in class with such young students.

Keywords : social networks – Media information literacy (MIL) – teacher – primary school

Les mutations du XXI^e siècle qu'ont subi à la fois le monde médiatique et la nature de l'information poussent à analyser le monde numérique avec les outils méthodologiques de la sémiopragmatique, à

savoir la culture, les usages et les pratiques. L'espace numérique n'est qu'une aura analysable de ce que dispense la société, il est alors pertinent de se pencher sur la question culturelle, à savoir si cet espace produit sa propre culture ou s'il est le reflet d'une culture déjà existante, révélée uniquement par la numérisation des pratiques. Dans le cadre d'une recherche doctorale sur les représentations du numérique des enseignants, une partie a été accordée sur les représentations et les usages des enseignants mobilisant les réseaux sociaux à la fois dans leur sphère privée que dans le cadre de leurs pratiques professionnelles. Les enfants sont en effet de plus en plus présents sur les réseaux sociaux, notamment ceux centrés sur l'image comme Snapchat, Instagram et Tik Tok. Or les enquêtes sur les usages numériques des enfants ont tendance à ne pas envisager cette dimension car les CGU des réseaux sociaux préconisent de n'avoir un compte qu'à partir de 13 ans. Les programmes de l'école primaire concernant l'éducation aux médias et particulièrement le numérique ont certes progressé ces dernières années en établissant un référentiel EMI dès le cycle 4, cependant la dimension des réseaux sociaux reste très évasive et sujette à interprétation. C'est pourquoi dans le cadre d'entretiens, nous avons fait le point avec des enseignants pour savoir dans quelle mesure ils connaissent et utilisent les réseaux sociaux dans leur sphère privée, ensuite nous avons cherché à savoir s'ils utilisaient les réseaux sociaux dans le cadre de leur pratique professionnelle, notamment pour éduquer les élèves à ces nouveaux médias et enfin nous leur avons demandé s'ils pensaient qu'il fallait l'étudier en classe avec les élèves et comment cela pourrait être pertinent au regard des usages numériques de leurs élèves, en fonction des âges.

Cette communication propose donc tout d'abord de présenter les réseaux sociaux dans leur contexte sociétal, pour ensuite aborder la question spécifiques des représentations, usages et pratiques des enseignants.

Une révolution numérique qui déstabilise la société

La nécessité de Former les élèves à la maîtrise de l'information et à la culture numérique (programmes, jeux, usages numériques des enfants)

Usages des réseaux sociaux des enseignants

La place des réseaux sociaux à l'école dans les pratiques et les représentations

Table des matières

Une révolution numérique qui déstabilise la société.....	79
Vers la personnalisation et le compagnonnage numérique	79
Former les élèves à la maîtrise de l'information et à la culture numérique.....	79
Des usages numériques précoces, délinéarisés et multi-écrans chez les enfants.....	79
Connaitre les risques pour éduquer les enfants	80
Transmettre une culture numérique.....	80
La culture numérique comme la fusion des cultures informatiques, informationnelles et médiatiques	81
L'EMI : des définitions variées selon les objectifs de chaque acteur.....	82
Réseaux sociaux	82
Les usages des réseaux sociaux chez les enseignants	84
a. Les non-usagers des réseaux sociaux : entre manque d'intérêt et choix éclairé.....	84
b. Les réseaux sociaux : un outil de veille professionnel et personnel avant tout	85
c. La dimension sociale des réseaux sociaux.....	87
Les réseaux sociaux absents en classe à l'école primaire.....	88
Représentation de la place des réseaux sociaux dans l'EMI	90
L'usage et la connaissance des réseaux sociaux font-ils partie de l'EMI d'après les enseignants ?.....	90

Une révolution numérique qui déstabilise la société

Vers la personnalisation et le compagnonnage numérique

L'évolution des technologies de l'information et de la communication avec Internet et le développement d'outils personnalisés comme les réseaux sociaux, les plates-formes collaboratives, les outils mobiles (le smartphone, la tablette), la numérisation massive de l'information et la collecte des data ont favorisé l'essor d'un compagnonnage numérique à tous les niveaux de la vie d'un individu comme l'explique Bernard Darras « *En seulement vingt ans, la plus grande partie des activités humaines s'est déplacée dans les mondes numériques, et le développement des ordinateurs personnels, l'Internet et la téléphonie mobile ont radicalement changé notre relation avec le monde* » (Darras, 2009, p. 11). Le traitement de l'information ne peut plus être fait à l'échelle humaine et les individus sont désormais assistés d'algorithmes pour les aider à filtrer l'information avant de pouvoir la traiter (moteurs de recherche, réseaux sociaux...). Notre identité numérique, consultable ou privée, devient une clef d'accès à l'information personnalisée : la biométrie permet de sécuriser notre smartphone (visage, empreinte digitale) ; notre géolocalisation nous permet de trouver des ressources locales sans avoir besoin de le spécifier dans notre recherche (dans les moteurs de recherche, les réseaux de rencontre, les sites d'achat...); l'activité sur les réseaux sociaux, le scan des mails et l'écoute des conversations (Siri, Ok Google, Alexa...) permettent de proposer des publicités ciblées au plus près des besoins. Les réseaux sociaux sont conçus selon les codes de l'UX design qui permet à l'utilisateur d'alimenter toujours plus l'application en data personnelles afin que l'outil soit le plus adapté à son usage. L'anthropologue Pierre Beckouche fait le constat en 2017 que « *l'effet transformateur du numérique est sous-estimé. Peut-être parce qu'il est associé à l'aspect ludique des jeux vidéo ou aux gadgets de nos téléphones, plus sûrement parce que la digitalisation de notre vie se diffuse avec l'ergonomie amicale des technologies qui savent se tourner vers les usages. Or il devient chaque jour plus évident que le tournant numérique n'est pas seulement technologique et qu'il a des implications profondes sur les pratiques sociales, les normes, les politiques publiques, les rapports de force internationaux* » (Beckouche, 2017). La discrétisation du numérique et son intégration au plus près de nos usages quotidiens masquent les enjeux politiques, économiques et sociétaux, comme par exemple la diffusion de fake news et la désinformation organisée en système qui sont difficiles à déceler sans une solide culture numérique. Vladimir Volkoff dans son ouvrage *La désinformation comme arme de guerre* qualifie la désinformation ainsi : « *à mi-chemin entre l'intoxication et l'influence* », elle « *est systématique, professionnelle, a toujours recours aux mass-media, s'adresse à l'opinion mondiale et non pas à l'état-major de la nation cible.* » (Volkoff, 1986, p. 12-13). Les médias ont donc toujours été un vecteur privilégié pour diffuser de la désinformation, cependant les réseaux sociaux, étant sans filtre éditorial et sans censure, favorisent l'empowerment de certains mouvements extrémistes dont la désinformation et le harcèlement ciblé deviennent des armes politiques. Au-delà de l'aspect intentionnel de la propagande, la diffusion de l'information par des amateurs en temps réel entraîne souvent la diffusion d'une information sans réelle vérification ou travail d'analyse. Dans ce cas, le sociologue Gilles Bastin préfère parler de mésinformation (Bastin, 2018, p. 9). Cette confusion des informations dans le monde numérique et la méfiance des citoyens sur la véracité de ce qui est diffusé dans les médias favorise l'essor des théories complotistes qui se diffusent de plus en plus largement, notamment par le biais des réseaux sociaux. Olivier Le Deuff explique que le « *la responsabilité de l'évaluation de l'information (Serres, 2005) reposant désormais sur l'usager, il est aisément constatable que tous les usagers ne sont pas armés de la même manière pour faire face aux conséquences de la désinformation* ». (Le Deuff, 2008, p. 2). Il est donc nécessaire d'éduquer les citoyens à la maîtrise de l'information et notamment aux codes spécifiques des réseaux sociaux

Former les élèves à la maîtrise de l'information et à la culture numérique

Des usages numériques précoces, délinéarisés et multi-écrans chez les enfants

L'enfant est confronté aux écrans très tôt via souvent le portable des parents en lien direct avec sa sociabilisation et la construction de son identité visuelle. La collecte de ces traces et la publication des photos sur les réseaux sociaux créent par là même une identité numérique à l'enfant avant même qu'il sache parler. 6 français sur 10 utilisent les réseaux sociaux.

Concernant les usages numériques des jeunes « *sur leur smartphone, les 7-12 ans plébiscitent les applications de jeux. Parmi les plateformes, YouTube se maintient au premier rang, désormais suivi de Snapchat qui poursuit une progression rapide, y compris auprès des 7-12 ans* » (Guillaume, 2018).

Ce qui est notable ces dernières années est la progression des usages numériques chez les très jeunes enfants, de moins de deux ans à six ans. Les étudiants en master MEEF professorat des écoles ont mené des enquêtes d'usages sur les enfants de leurs classes dans le cadre des séminaires de recherche en 2018-2019 et tous font remonter le constat de l'usage du numérique avec les tablettes ou les smartphones dès le plus jeune âge avec trois tendances principales : la consommation d'images animées sur YouTube dès la maternelle, le jeu en réseau Fortnite et l'utilisation du réseau Snapchat et de Tik Tok dès le cycle 2 qui permettent aux enfants de jouer avec des filtres ou de réaliser des clips vidéos avec les outils d'édition d'images intégrés.

Connaitre les risques pour éduquer les enfants

Même s'il existe un contrôle a priori de certains contenus, les enfants sont tout de même soumis à de nombreux risques lorsqu'ils naviguent dans les espaces numériques. Dans le cadre du projet E-risk, Camille Capelle, Anne Lehmann et Anne Cordier ont dressé une typologie des risques numériques auxquels sont confrontés les jeunes enfants et sont de huit types issus des représentations sociales (Capelle, Cordier, Lehmann, 2018)

Les enseignants lorsqu'ils mobilisent le numérique ont à la fois conscience de ces risques qui peuvent survenir suite à l'utilisation de certains outils en classe, mais comprennent aussi qu'ils ont un rôle à jouer dans la prévention de ces risques en dehors de l'école.

Mais au-delà d'une prévention des risques, le numérique en classe doit s'inscrire dans le dispositif plus global qu'est l'EMI pour développer l'esprit critique des enfants en leur donnant des connaissances spécifiques. L'apprentissage de la lecture et de l'écriture intervenant en CP, il est important de prendre en considération la place très importante de l'image et l'image animée dans les usages des enfants. Le numérique par sa présence en classe modifie la posture de l'enseignant, mais le pousse aussi à éduquer les enfants au numérique afin que les enfants, en fonction de leur développement cognitif et leurs usages personnels puissent être autonomes et en sécurité par l'apprentissage d'une forme d'éducation aux médias via le numérique. Sophie Jehel (Jhel 2012) souligne l'importance de mettre des mots sur ces manipulations opératoires pour éviter la pensée magique chez les enfants et ainsi leur permettre d'avoir une distanciation critique sur leurs usages.

Avec la prise de conscience des risques auxquels sont soumis les enfants, les enseignants sont amenés à dépasser l'approche technique du numérique pour transmettre une culture propre à ces espaces. L'intégration de la culture numérique dans les programmes favorise l'entrée du numérique en classe avec la disparition du B2I, le socle commun et le livret LSU. Cependant il est difficile de faire rentrer le numérique en classe sans une réflexion pédagogique sur les transformations que cela induit.

Transmettre une culture numérique

Sue Thomas suite à une recherche sur l'impact des technologies de l'information et la communication sur l'écriture et la littérature introduit la notion de translittératie qui serait « *l'habileté à lire, écrire et interagir par le biais d'une variété de plateformes, d'outils et de moyens de communication, de l'iconographie à l'oralité en passant par l'écriture manuscrite, l'édition, la télé, la radio et le cinéma, jusqu'aux réseaux sociaux* » (Thomas Sue, 2007). De l'autre côté de l'Atlantique, Alan Liu, devenu une référence dans les *cultural studies*, et dans l'étude des nouveaux médias et de la lecture numérique propose le néologisme de « translittératie » pour comprendre le sort des « formes narratives longues » (autrement dit les livres) lorsqu'elles sont transférées au numérique (Liu, 2012). Cette notion a été reprise dans le champ des sciences de l'information, notamment par des chercheurs français (Delamotte, 2013 ; Frau-Meigs, Bruillard et Delamotte, 2012 ; Liquète, 2012) qui adaptent la vision de Liu en y incorporant les sciences cognitives et les sciences de l'information afin d'éviter la formation de « silos » de recherche disciplinaires. Ces derniers se basent sur le document et les interactions qu'il suscite dans les cultures de l'information plus que par la langue. Ils mènent des recherches sur la translittératie en situations scolaires, sociales et professionnelles. Le terme « translittératie » désigne selon eux, « *l'ensemble des compétences d'interaction mises en oeuvre par les usagers sur tous les moyens*

d'information et de communication disponibles : oral, textuel, iconique, numérique,... essentiellement dans des environnements et contextes numériques » (Delamotte, Liquète, Frau-Meigs, 2014). Olivier le Deuff dans son article de 2012 fait finalement le rapprochement entre littératies informationnelles, numériques et médiatiques qui se fondraient dans le numérique plus globalisant : *« Le constat d'une convergence médiatique liée au numérique succède à une période qui pourrait correspondre à une « querelle » des littératies. Les littératies informationnelles (information literacy) et médiatiques (media literacy) se sont donc disputées pendant plusieurs années une forme de leadership, chacune prétendant contenir l'autre. En parallèle, la littératie informatique (computer literacy) a connu également des évolutions du fait du numérique au point d'être souvent intégrée au projet d'une littératie du numérique (digital literacy) »* (Le Deuff, 2012). Il propose donc finalement de rapprocher l'ensemble des littératies dans un projet global et d'arrêter les distinctions entre MIL, EMI, culture ou éducation à car tous concourent aux mêmes objectifs de construire un objet commun d'études qui se rapproche davantage du terme *digital literacy* qu'on peut rapprocher du concept culture numérique.

La culture numérique comme la fusion des cultures informatiques, informationnelles et médiatiques

Le concept de culture numérique a été introduit dans le champ des SIC en lien avec la culture informationnelle aux débuts de l'émergence du numérique. En 2009, Brigitte Simonnot explique que *« le concept de culture numérique ne peut se réduire à des capacités cognitives individuelles. La notion recouvre aussi un ensemble de pratiques culturelles et sociales qui doivent être prises en compte lorsque l'on parle de culture informationnelle »* (Simonnot, 2009). Pour elle, l'externalisation de la mémoire et les pratiques informationnelles mobilisant des outils algorithmiques modifient considérablement notre rapport au monde et elle rattache la notion de culture numérique à celle de culture informationnelle. Cependant 10 ans après avec les mutations de l'information et l'extension du monde numérique, la notion de culture numérique se détache de l'aspect purement informationnel pour être envisagée dans le cadre d'une vision plus large de cet espace constitué d'une forme de culture bien particulière, de l'intégration des médias qui se sont redéfinis et d'une information hétérogène. Hervé Le Crosnier reprend la posture anthropologique de l'analyse de la culture ancrée dans un cadre de socialisation développée par Mead ou Ruth Benedict pour définir la culture numérique en distinguant : *« d'une part, la culture au sens anthropologique, des attitudes, comportement et gratifications qui sont associées à la vie quotidienne et aux diverses pratiques d'une société, et d'autre part au sens d'une culture lettrée, qui enregistre les savoirs, les émotions dans des œuvres transmissibles »* Par exemple, Henri Jenkins a travaillé sur les communautés de fans de *star Trek* et parle dès 2006 de culture de la convergence dont le numérique favoriserait l'aspect transmédiatique des contenus, modifiant ainsi largement les formes culturelles traditionnelles (Jenkins 2013). A la suite de Jenkins, Mélanie Bourdaa a étudié le phénomène des fans et constate que *« les fans représentent non seulement un exemple de créativité mais également de performance et d'engagement en ce qui concerne les pratiques sociales et culturelles. La réception n'est plus juste assimilée à une consommation d'un produit culturel mais aussi à un déplacement continu entre créativité, choix tactiques, engagement (et parfois, refus, cela va de soi), et construction identitaire. La culture fan est une culture de la participation à travers laquelle les fans explorent et questionnent les idéologies de la culture de masse, en se positionnant parfois à l'intérieur et parfois à l'extérieur de la logique culturelle du divertissement commercial »* (Bourdaa, 2015, p. 4). Les formes spécifiques de la culture numérique réinterrogent donc le rôle du consommateur d'un produit culturel qui est désormais dépassé, car celui-ci a le pouvoir d'interagir, de modifier ou de posséder l'œuvre dans un espace où les normes sociales de respect du droit d'auteur sont largement contournées, voire transgressées, au profit de l'émergence d'une nouvelle forme de culture libre et participative. D'après Brigitte Chapelain, *« intégrer les pratiques créatives »* est un bon levier pédagogique car cela se *« prête à l'enseignement des langues, mais à d'autres disciplines comme les arts visuels et l'éducation aux médias »* (Chapelain, 2013, p. 159). On peut donc aborder la culture sous l'angle spécifique de la création à l'école et non plus qu'en tant que spectateur, ce qui favorise la motivation des élèves, les aide à transposer des connaissances parfois abstraites et donne davantage de sens. Le numérique de par sa structure participative favorise d'ailleurs la redécouverte des théories socioconstructivistes de l'apprentissage initiées par Freinet ou Piaget.

L'EMI : des définitions variées selon les objectifs de chaque acteur

En 2013, suite à l'EMIconf de Lyon¹, l'EMI a fait l'objet de nombreuses publications qui ont posé des nouvelles bases pour réfléchir l'éducation aux médias. Dans l'introduction de ces journées, Eric Bruillard pose comme réflexion le lien entre les cultures numériques et l'éducation aux médias et à l'information en mettant l'accent sur la technicité comme moyen d'accéder aux humanités numériques, se distinguant ainsi des approches centrées sur l'information (Bruillard, 2013). De par le contexte technologique, l'EMI doit être redéfinie au regard du nouveau paysage informationnel transformé par le numérique.

L'ouvrage *Cultures numériques. Education aux médias et à l'information*, coordonné par Mireille Lamouroux et Luc Trouche propose en 2017 une vision de l'EMI au service des apprentissages scolaires. Cet ouvrage lie franchement l'EMI au numérique de par sa ligne éditoriale et redéfinit cet objet avec quatre axes majeurs : éduquer à l'incertitude, les valeurs de la République, l'information et les pratiques pédagogiques innovantes. C'est une rupture dans le schéma classique de l'éducation aux médias qui est désormais largement centré sur l'information, le numérique et les valeurs citoyennes, davantage que sur le décryptage des médias d'information classiques comme peut l'être l'approche allemande.

Laurence Corroy développe l'idée que cette éducation aux médias doit apprendre aux élèves une utilisation pertinente et autonome des médias tout en mettant en avant la dimension créative et communicationnelle, afin que les élèves puissent exercer leur liberté d'expression (Corroy, 2015). Les outils numériques doivent être mobilisés dans des approches pédagogiques socio-constructivistes pour donner du sens à cet apprentissage et les raccrocher à leurs usages personnels, en leur permettant de développer des compétences plus pointues en matière de création et de production.,

La difficulté réside cependant à expliquer des logiques communicationnelles dans un espace mouvant et en perpétuelle évolution. Chaque génération d'enfants est marquée par les outils propres à la période qu'il vit et on constate une accélération dans la succession d'espaces numériques (les blogs en 2005, puis les réseaux sociaux dans les années 2010 avec Myspace, Facebook, Twitter et maintenant les réseaux centrés sur l'image comme Instagram, Tik Tok, Snapchat...). Il est difficile de former des élèves à l'esprit critique sans être dans une analyse spécifique de l'environnement numérique qu'il côtoie au quotidien et qui marque sa sociabilité. Cela devient d'autant plus difficile d'aller dans une approche culturelle lorsque l'on a comme élèves des enfants de moins de douze ans qui sont encore dans une phase d'apprentissage opératoire et de découverte de l'environnement, spatial ou numérique. Même si le caractère instrumental des TIC ne doit pas être un objectif de l'éducation aux médias et à l'information, il est cependant une première étape nécessaire chez les enfants pour pouvoir poser une base dans la construction de cette culture, en s'appuyant sur leurs représentations et leurs usages personnels.

L'intérêt à cet âge est déjà de poser du vocabulaire et leur expliquer les spécificités du monde médiatique afin qu'ils sachent se repérer dans un environnement où tout est discrétisé et imbriqué. La logique de l'EMI peut se positionner dans une pédagogie socio constructiviste où l'enfant réfléchit sur ses usages, prend une distance critique sur ce qu'il consomme et échange avec les autres élèves et le professeur, afin de comprendre quelle est sa réception. L'enseignant doit avoir un rôle de guide expert qui leur apprend à décrypter les rouages de leurs usages sans être dans le jugement critique, tout en posant les jalons d'une culture médiatique et numérique.

Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont pris aujourd'hui une place considérable dans les usages numériques des individus et les offres de plateformes sont multiples et variées. La définition d'Ellison et Boyd est éclairante : « *Un site de réseau social est une plate-forme de communication en réseau dans laquelle les participants 1) disposent de profils associés à une identification unique qui sont créés par une combinaison de contenus fournis par l'utilisateur, de contenus fournis par des « amis », et de données système ; 2) peuvent exposer publiquement des relations susceptibles d'être visualisées et consultées par d'autres ; 3) peuvent accéder à des flux de contenus incluant des contenus générés par l'utilisateur*

¹ Conférence nationale *Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information* qui s'est déroulée les 21 et 22 mai 2013 à l'Institut français de l'Éducation (ENS de Lyon)

– notamment des combinaisons de textes, photos, vidéos, mises à jour de lieux et/ou liens – fournis par leurs contacts sur le site » (Ellison, 2011). Chaque individu a ainsi la possibilité d'utiliser un espace personnel de publication sur une plate-forme en fonction de ses objectifs personnels. Avec l'utilisation des réseaux sociaux, chaque individu est amené à partager ses données personnelles avec les GAFAM (Google Amazon Facebook Apple Microsoft) ou des communautés en lien avec son quotidien. La configuration des plateformes selon le User Experience design (UX design) pousse de plus en plus l'utilisateur à investir les réseaux en temps, en données et parfois même en affectif. On peut dégager six types de réseaux sociaux :

- Les réseaux sociaux généralistes (Facebook, Twitter) sont en perte de vitesse en 2022. Leur utilisation est orientée sur la veille informationnelle et la constitution de communautés d'échanges et de partage. Les identifiants Facebook sont aujourd'hui utilisés comme une forme d'identité numérique homogénéisée qui permet de se connecter et d'agrèger de nombreux contenus. Le réseau twitter voit une affluence accrue chez les adultes, surtout autour des sujets polémiques et l'agressivité et les raids de harcèlement sont de plus en plus présents.
- Les réseaux sociaux centrés sur l'image fixe ou animée comme Instagram, Tik Tok, YouTube ou Snapchat. Ces réseaux ont du succès chez les jeunes et permettent de diffuser des images (fil d'actualité, live, diffusion...), et de plus en plus intègrent des fonctionnalités d'édition de l'image (montage, retouche, animation...).
- Les réseaux sociaux professionnels (LinkedIn, Viadeo, Researchgate, Viaeduc...) proposent des plates-formes centrées sur le réseautage professionnel, la recherche d'emploi et la veille professionnelle.
- Les plates-formes d'échanges de services, conseils et avis en lien avec des préoccupations quotidiennes, de passions ou basées sur l'échange/le partage de biens. On y trouve des sites comme Babelio qui permet de partager des avis sur ses lectures, Tripadvisor sur les restaurants et hôtels. Cependant des sites comme Uber, Airbnb, Vinted et Blablacar mettent en relation des individus qui proposent un bien ou une place sur un trajet contre rémunération et proposent un système d'évaluation sur le service rendu comme un indicateur de confiance. Ces sites participent à la disruption de l'économie, ou à ce que l'on a appelé l'uberisation dans les discours médiatiques.
- Les réseaux de rencontre se sont considérablement développés ces dernières années et ciblent tous les âges et catégories de la population. L'objectif dans ces sites est de mettre en relation des individus, les faire discuter, mais surtout collecter des données personnelles relatives à l'intime.
- Les réseaux documentaires autour de centres d'intérêt qui permettent de faire de la curation en collectant et partageant ses favoris autour de nos centres d'intérêt comme Pinterest, Scoop-it.

L'usage des réseaux sociaux concerne particulièrement le domaine de l'EMI car ils induisent des nouvelles formes de sociabilité et de communication (Cardon, 2011 ; Stenger, Coutant, 2011) ; Casilli 2012 ; Granjon, 2011), tout en collectant des données personnelles en lien avec le quotidien de chaque individu qu'il convient d'étudier pour en mesurer les impacts. Cela est fortement lié à la notion d'identité numérique. L'usage des réseaux sociaux transforme l'économie et la société, mais comporte aussi un certain nombre de risques pour la société qu'il est important de connaître pour encadrer les usages des élèves. La dématérialisation de la communication cristallise les tensions et peut favoriser le harcèlement en ligne sous couvert d'anonymat, cela peut induire un sentiment d'isolement qui cohabite avec l'hyper connexion, le *stalking*², la consultation de « vies de rêve » et développe chez les individus fragiles une certaine dévalorisation de soi et peut avoir impact psychologique négatif. D'un point de vue politique, on peut³ réfléchir aussi à l'impact sur la société d'avoir un double numérique dès sa naissance et les conséquences de la surveillance généralisée. Ce sont aussi des outils pédagogiques riches que l'on peut mobiliser pour développer la créativité des élèves, tout en les éduquant à un usage citoyen comme l'évoque Laurène Graziani : « *C'est un excellent moyen pour promouvoir certains droits de l'enfant, comme le droit à la participation ou à l'information. Il peut d'ailleurs être considéré comme un véritable*

² Traque en ligne due à une surveillance des données publiées

outil d'apprentissage, et même comme un outil démocratique, en ce sens qu'il renforce le statut citoyen de l'enfant. Mais pour cela, il est indispensable que l'enfant soit muni des outils nécessaires pour pouvoir mesurer ses actes et assumer ses responsabilités» (Graziani, 2012). Dans l'EMI, l'imaginaire lié aux réseaux sociaux est souvent très négatif et présenté comme un facteur de risques, cependant des chercheuses comme danah boyd ou Marlène Loicq montrent *« comment et combien les usages adolescents de Facebook jouent un rôle primordial dans l'expérimentation de soi et la construction de la personnalité »* (Crisier, 2012). Dans cette recherche, l'objectif est de comprendre comment les enseignants envisagent les réseaux sociaux dans leurs usages personnels et dans la pratique professionnelle.

Les usages des réseaux sociaux chez les enseignants

Pour connaître les usages des réseaux sociaux des enseignants, nous leur avons demandé si à titre personnel ils en utilisaient et de développer leur réponse. Le premier constat est la forte proportion d'enseignants qui n'utilisent pas les réseaux sociaux dans leur sphère personnelle, puisque 41 % d'entre eux n'ont aucun compte sur les réseaux sociaux ou n'en utilisent pas du tout comme le montre le schéma ci-dessous.

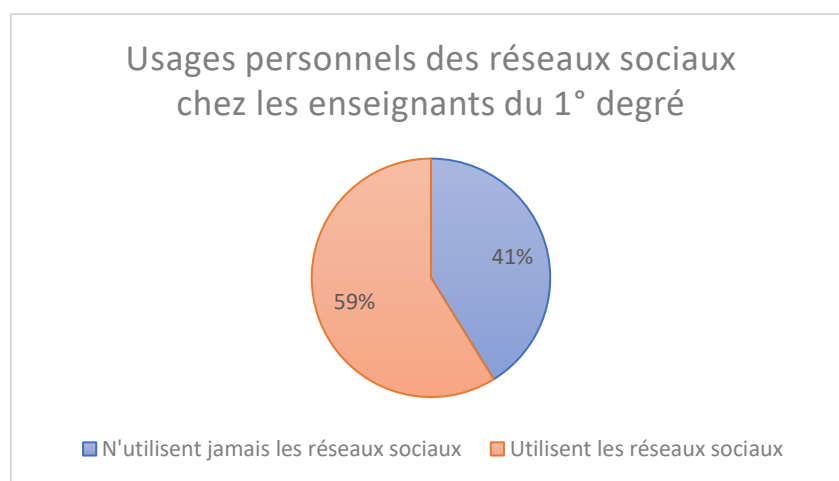


Fig. 1 Utilisation des réseaux sociaux par les enseignants du premier degré

Après avoir recensé les usages des réseaux sociaux, nous allons dégager les tendances et les différents types d'usages.

a. Les non-usagers des réseaux sociaux : entre manque d'intérêt et choix éclairé

Sept n'utilisent pas les réseaux sociaux et n'ont aucun compte sur aucun réseau social dans toutes les tranches d'âge (41 % des répondants). Les raisons évoquées sont diverses. Les enseignants de plus de 50 ans avancent comme argument *« qu'il n'en voit pas l'utilité »* et que c'est chronophage (M. C) ou comme Mme K *« s'en méfie »* et qu'elle *« a peur de ça »* car elle ne veut pas que *« sa vie privée soit étalée sur ça »*, bien qu'elle reconnaisse qu'elle ne sait pas s'en servir. Dans la tranche d'âge des 36-50 ans, un tiers déclare ne pas avoir de comptes sur les réseaux sociaux et une de plus déclare qu'elle n'en a pas, même si elle a un compte (Mme V) qu'elle consulte en déclarant : *« Je ne suis pas sur Facebook, parce que je ne l'alimente pas, mais je le regarde. Mais je n'y mets rien, je ne l'alimente pas, ce n'est pas trop mon truc »*. Les raisons évoquées sont le manque d'intérêt comme par exemple Mme P *« je n'ai aucun intérêt pour ces choses-là. Ça ne m'attire pas du tout »*, un jugement négatif de ces pratiques comme M. O qui se dit *« réfractaire à plein de choses »* ou M. P qui déclare qu'il n'aime pas et n'a pas le temps pour ces choses-là. Leur non-présence est accompagnée de questionnement sur l'intérêt des pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux qu'ils ne comprennent pas et qu'ils jugent négativement :

« je reste questionneuse parce que je vois pas trop l'intérêt en fait de s'afficher, d'exprimer des faits, des lieux des poses, des ressentis vis à vis de qui ? Parce que si on a des amis identifiés, on peut très bien

leur dire, on peut très bien échanger et côtoyer plutôt que de distribuer comme ça. Je ne comprends pas trop en fait cette démarche-là. En tout cas ce n'est pas la mienne » Mme P

« Et en fait, est ce que c'est une vraie communication ou pas, ça me gêne parce qu'en fait, on peut avoir le portable mais quand les gamins sont ensemble, ils ont le portable et ils ne discutent pas. Ils sont avec le portable, chacun a son portable, à la limite on se montre ou on se fait écouter quelque chose, donc cette fracture moi ça m'ennuie donc j'ai voulu faire une barrière » M. O

« pour moi je n'ai pas d'intérêts et en plus je m'en méfie énormément » M. P

Il existe donc chez les 36-50 ans une réelle méfiance des réseaux sociaux et une inquiétude des dérives possibles liées à l'utilisation de ces outils. Ils dénoncent l'exhibitionnisme que cela encourage, la désocialisation et la menace d'être cyberharcelé avec les données exposées. La part des risques dans leur représentations est forte comme l'ont montré Capelle, Cordier et Lehmanns dans leur recherche (2018), en particulier concernant « *les risques éthiques (identité numérique, gestion des traces, protection des données personnelles et respect de la personne dans sa vie privée)* », « *les risques cognitifs (perturbation des capacités d'attention)* » et des « *risques psycho-sociaux* » avec le harcèlement en ligne.

Dans la tranche d'âge des moins de 35 ans, génération qui a connu les smartphones lors de leur adolescence et l'apparition d'Internet dans leur scolarité obligatoire, 20 % déclare ne pas être présents sur les réseaux sociaux. M. M n'en voit pas l'utilité en habitant dans une zone rurale, même s'il reconnaît que s'il habitait ailleurs il n'irait quand même pas sur ces réseaux, car il a une forte conscience des enjeux liés à la récolte de données personnelles : « *J'aurais envie de dire par choix, parce que c'est plus valorisant, mais en fait c'est parce que je n'en ai pas besoin. Ce n'est pas par désintérêt. Mais aussi je n'irai pas sur Facebook pour ce que c'est : cette centralisation de données personnelles dont la sécurisation est inexistante de façon ; on le voit il y a des données qui se perdent et les données sont commercialisées d'une manière ou d'une autre* ». M. G a une approche beaucoup plus militante, car même s'il reconnaît l'utilité des réseaux sociaux comme Twitter comme source d'information, il les consulte toujours de façon anonyme et a mis tout un système en place sur son accès Internet pour ne pas être tracé : « *je suis conscient aussi que ça me coupe de certaines habitudes prises par les élèves, donc c'est pour ça aussi que j'essaie de me tenir un peu au courant. Je sais comment marche Facebook quand même. Mais voilà c'est par choix de ne pas être fliqué, de ne pas voir mes données être exploitées par des multinationales du genre Facebook ou Google* ». La raison est de la non utilisation est donc en lien avec une forte prise en compte des risques éthiques chez les plus jeunes.

Un peu moins de la moitié des enseignants interrogés ne sont pas présents sur les réseaux sociaux dans toutes les tranches d'âge, cependant les raisons sont différentes. Les enseignants les plus âgés n'en voient pas forcément l'intérêt, ne connaissent pas forcément comment ça marche, ont l'impression que c'est une perte de temps et ont du mal à comprendre l'intérêt de ces nouvelles sociabilités, tandis que les plus jeunes sont dans une démarche plus militante en se protégeant de la collecte des données par des multinationales.

b. Les réseaux sociaux : un outil de veille professionnel et personnel avant tout

10 des 17 enseignants interrogés utilisent les réseaux sociaux, soit presque 60%. Parmi ceux qui utilisent les réseaux sociaux, l'outil cité à chaque fois est Facebook en premier qui concentre la majorité des usages, trois citent Instagram, trois Twitter, deux Pinterest. Un seul cite les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn et Viadeo, M. B⁴, mais il n'y est plus depuis qu'il est rentré dans l'éducation nationale et a réduit ses usages car il se présente comme « *un ancien addict des réseaux sociaux* », du temps où il était journaliste : « *j'avais un twitter très très actif, après j'avais plusieurs comptes parce que j'ai le perso et le pro à chaque fois. J'avais un twitter très actif, j'ai eu Instagram... J'avais des comptes sur tout quoi, j'ai été très Facebook pendant toute une période, beaucoup de communication virtuelle oui et tous les réseaux sociaux professionnels j'oublie LinkedIn, Viadeo... bon maintenant que je suis dans l'éducation nationale j'ai tout viré. C'était plus des questions de sens personnel, j'avais besoin de prendre de la distance sur le fait que je me connecte à tous les trucs et j'avais envie justement d'un ancrage dans le réel, donc je suis retourné dans les livres et la vie réelle.*

⁴ N°5

C'était plus une décision personnelle, un rejet de tout ça parce que je commence à saturer grave ». Rentrer dans l'Education Nationale lui a permis de mettre fin à son addiction comme il le dit et aujourd'hui il n'utilise plus que Facebook et Twitter qu'il juge ne plus vraiment utiliser. La majorité des enseignants utilisent les réseaux sociaux dans un but de veille, soit en lien avec leurs pratiques personnelles soit en lien avec leurs pratiques professionnelles :

« Je suis aussi abonnée sur Facebook avec France info puis d'autres » Mme AC

« Je me tiens informée de tous les événements dans la région, et puis je suis sur une page Facebook qui s'appelle « Prof en SEGPA » et on échange énormément entre enseignants. Il y a aussi une page qui s'appelle arts à l'école, où c'est vraiment une mine d'informations pour moi, y a « professeur dans le 64 » mais ça ce n'est pas ce que je trouve le plus intéressant. Mais en termes d'échanges de pratiques, de discussion instantanée, je trouve que c'est un outil formidable » Mme A

« On partage des articles avec des amis, c'est à dire que chacun dans un domaine, on lit des choses parce qu'on a tendance à approfondir ce qui est notre domaine professionnel ou notre domaines de passion et on partage ». Mme I

Ce qui est intéressant dans les discours, c'est cette façon de se défendre en présentant un usage « utile » pour montrer qu'ils se démarquent des usages classiques, comme par exemple exposer sa vie privée :

« Facebook mais je ne l'utilise pas comme certains l'utilisent c'est à dire que je n'étales pas du tout ma vie dessus. Je m'en sers plutôt comme un recueil d'informations, je suis inscrite dans des groupes, qui n'ont rien à voir avec l'école : les mordus des Pyrénées, des groupes de grimpe, aussi d'escalade et je vais me chercher les infos qui m'intéresse pour ma pratique personnelle sportive. » Mme F

« Pour moi c'est vraiment un usage de formation professionnelle. [...] Pour moi c'est piocher des bonnes idées Facebook en fait j'avais abandonné personnellement parce que ça m'intéressait plus, mais je m'y suis remise toujours du côté professionnel en fait parce que j'utilise une nouvelle méthode de mathématiques cette année et que c'est un inspecteur qui a fait cette méthode et qui publie des choses sur Facebook et ils ont créé des groupes par niveaux, CP, CE1... et c'est pareil les gens se donnent des astuces, publient des fichiers de choses qu'ils ont modifiées, des choses qui ont marché, pas marché... Donc ça me sert à aller voir Pinterest : ça je m'en sers beaucoup pour prendre des idées pour l'art visuel par exemple en classe ». Mme L

« Sur Facebook je suis sur de nombreux groupes, de profs justement, où on échange beaucoup sur plein de niveaux, sur les problématiques qu'on rencontre dans notre travail et où ça j'y suis tous les jours, je vais souvent regarder un peu ce qui se passe là. Après aussi pour communiquer avec des amis et aussi me tenir au courant de l'actualité parce qu'il y a beaucoup de pages comme BFM, des choses comme ça, la république des Pyrénées par exemple. C'est ceux-là que je vais voir le plus régulièrement. Je danse, tout ce qui est salsa et tout ça, donc je me tiens au courant des événements aussi pour sortir ». Mme E

« Facebook en fait, ce n'est presque plus trop un compte personnel mais plutôt professionnel, parce qu'en fait je suis abonnée du coup maintenant à beaucoup de chaînes d'enseignement donc je suis beaucoup de choses là-dessus et les infos aussi. J'avoue que j'aime bien. Je suis abonnée à Courrier International, ce genre de choses, et je regarde les infos là-dessus. Instagram pour le coup ça serait plutôt personnel : suivre les infos, la famille, des amis etc. » Mme C

« Ça m'arrive, quand j'ai envie d'aller croiser des sources, je vais faire un tour sur twitter en tant qu'utilisateur anonyme pour fureter un peu, voir bon après c'est plus par curiosité pour essayer de trouver autre chose, mais sinon je ne l'utilise pas » M. G

Lorsqu'ils déclarent faire de la veille, Facebook et Twitter sont majoritairement utilisés dans le cadre de leur métier, même si leurs fils d'actualité mélangent aussi leurs passions. La plupart des enseignants publie peu, mais ils déclarent lire beaucoup de ressources qu'ils ont découvertes grâce à des groupes de mutualisation de professeurs pour partager des documents et des expériences. La seule qui déclarent participer activement à ces groupes de mutualisation est Mme L qui est une des enseignantes qui a le plus fortement intégré le numérique en classe : *« [je publie très peu] des choses que j'ai faites en classe. La en ce moment on utilise beaucoup tous une méthode qui s'appelle Narramus en langage en*

maternelle, des choses sur ce que je peux avoir fait en programmation avec les maternelles par exemple, l'encodage, des petites astuces qui m'ont bien plu en classe.». Cela confirme le constat de Camille Tilleul que « les pratiques médiatiques peuvent ainsi renvoyer à différents modes de participation en ligne, et à différents niveaux d'engagement de la part des individus qui communiquent et médiatisent des contenus sur les réseaux sociaux » (Entraygues et alii, 2019. 35).

On sent quand même une gêne avec cette question, l'usage des réseaux sociaux semble un peu honteux quand on est enseignant et aucun ne déclare avoir des usages ludiques. Comme le dit Adeline Entraygues, « dans les pratiques informationnelles entrent en jeu les représentations, les connaissances et les compétences individuelles et collectives » (2019, 36), leur discours est donc révélateur d'une certaine représentation négative de ces outils. Ils justifient l'intérêt de cet usage par des préoccupations professionnelles, politiques ou de loisirs en inscrivant cela dans une démarche intellectuelle. On sent qu'utiliser les réseaux sociaux quand on est professeur, ce n'est pas très sérieux pour certains et qu'il ne faut surtout pas tomber dans le piège narcissique de les mobiliser à titre personnel.

c. La dimension sociale des réseaux sociaux

« La dimension sociale renvoie à la diversité des types d'auteurs consultés et des espaces sociaux et rôles investis par les jeunes adultes ». (Entraygues et alii, 2019. 35). Dans les réseaux sociaux se mêlent tous les espaces communicationnels, qu'ils soient privés ou publics et facilite la communication au sein du réseaux par l'ajout systématique d'une messagerie personnelle.

Les pratiques de communication sont la deuxième activité faite par les enseignants sur les réseaux sociaux. Ils s'en servent pour communiquer avec leurs proches, surtout quand ils sont loin ou à l'étranger comme le cas de Mme D « C'est pour avoir des nouvelles en fait de mes amis qui sont loin mais c'est tout, de moi j'y mets pas d'infos » ou Mme V « j'utilise parce que j'ai des amis à l'étranger et que souvent on fait des échanges au titre de l'éducation, notamment, mais après sur plein d'autres trucs encore, culturels et autres, perso ». Mme F l'utilise épisodiquement pour communiquer avec ses proches, même si elle privilégie l'usage de technologies de communication plus classiques : « Enfin je ne vais communiquer qu'avec mes proches. Après moi j'aime bien le téléphone encore ». Mais cela peut être tout simplement pour échanger avec les amis et la famille, surtout dans le cadre de l'échange et le partage de photos : « Je discute avec mes amis, je publie des photos qui sont seulement pour la famille ça c'est une chose » Mme A.

La démarche de communication est appréciée, mais souvent justifiée par des situations exceptionnelles, comme si cela légitimait leur usage comme Mme J qui explique que c'est suite à ses voyages qu'elle a dû créer un compte ou Mme I qui voit l'intérêt du stockage et du partage de photos via les réseaux : « Quand avec des amis on partait en weekend, on en avait assez de s'envoyer dix photos par mail, tout le monde devait envoyer 20 mails pour envoyer 150 photos, donc on a décidé de créer ces groupes fermés pour pouvoir partager nos données ».

Les plus jeunes assument davantage de publier des informations en public sur les réseaux, car comme Mme E, ils ont compris que ces publications aidaient à entretenir un lien particulier : « [sur instagram] je ne poste pas beaucoup quand même, c'est une photo tous les 4 mois. parce que je sais qu'il y a d'autres personnes qui apprécient de voir les petites choses de ma vie, des choses personnelles, des moments de vie pour transmettre un peu de positif ». Les réseaux sociaux sont donc connus et mobilisés dans la sphère personnelle de certains enseignants dans l'échange de photos personnelles, même s'ils ont tendance à préciser que c'est parce qu'ils ont une raison spécifique. Tous justifient leurs usages et donnent une raison qu'ils jugent valables pour avoir certains usages, ce qui fait penser un peu à une pratique un peu honteuse et mal considérée dans la profession.

L'expérience particulière de Mme J lorsque l'on évoque les réseaux sociaux est à prendre en considération. Elle déclare avoir commencé à aller sur les réseaux sociaux suite à un événement traumatisant qui a donné lieu à des publications sur les réseaux sociaux. Elle n'y était pas jusqu'à présent et c'est cet événement qui l'a poussée à s'inscrire pour surveiller ce qui se disait d'elle et de l'événement : « je suis partie sur Facebook grâce à mon métier, parce qu'un beau jour de novembre il y a deux ans, je me suis pris trois coups de pied dans le ventre, un bon pain dans le visage ; je suis sortie à moitié assommée. [...] c'est parti dans la presse et donc j'ai été alertée par des gens comme quoi j'étais un peu lynchée sur les réseaux sociaux. Donc du coup j'ai fait l'ânerie d'ouvrir un compte Facebook

pour aller voir les saletés qui étaient dites, donc c'est parti de là. ». Son ton détaché et ironique montre à quel point cet événement l'a marquée.

Les points de vue et les avis concernant sur les réseaux sociaux sont assez disparates et se divisent en deux catégories franches : ceux qui n'y sont pas et que ça n'intéresse pas et ceux qui s'en servent activement pour faire de la veille, surtout professionnelle, et communiquer avec leurs proches. Cependant peu d'entre eux publient des informations publiquement, ce qui correspond aux pratiques habituelles dont le taux d'actifs sur les réseaux est toujours plus faible que le nombre de lecteurs passifs. Cependant, il y a quand même cette idée qu'en tant qu'enseignant, on doit se méfier de son activité sur ces réseaux. Mme E l'exprime d'ailleurs très clairement : *« je suis peut-être trop méfiante, mais j'ai entendu plein d'histoires ou même des parents qui réussissent à s'intégrer dans les groupes comme ça, qui font des captures d'écran et c'est retourné contre nous après »*. Ceci est d'autant plus vrai qu'en 2019 un article de loi a été rajouté au Code de l'éducation par le ministre Blanquer qui instaure une surveillance de ce que disent les professeurs en ligne, pour faire respecter le devoir de réserve, la neutralité et l'obligation de discrétion professionnelle : *« L'engagement et l'exemplarité des personnels de l'éducation nationale confortent leur autorité dans la classe et l'établissement et contribuent au lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des professeurs, de l'ensemble des personnels et de l'institution scolaire »* (Art L 111-3-1). Dans les applications par le Tribunal administratif, l'administration se voit accorder le droit d'utiliser des conversations publiées sur les réseaux sociaux pour instruire une procédure disciplinaire. Le devoir de réserve est étendu sur les réseaux et participer à des débats politiques en ligne laisse des traces collectables et transférables, ce qui renforce la méfiance de ces outils, même s'ils sont une aide formidable à l'organisation des mouvements sociaux.

Les réseaux sociaux absents en classe à l'école primaire

Aucun enseignant interrogé n'a utilisé les réseaux sociaux avec les élèves pour créer un compte, faire de la veille ou publier des informations. Seul Youtube est mentionné, mais uniquement dans le but de visionner des vidéos en classe comme Mme A *« Oui YouTube enfin oui mais on regarde des vidéos juste »*.

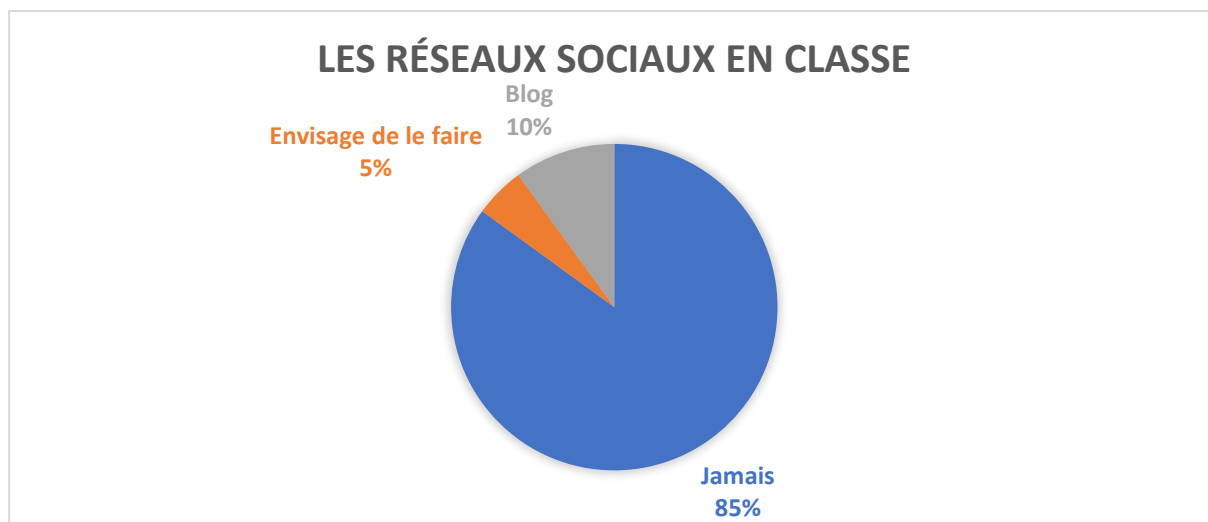


Fig. 2 Utilisation des réseaux sociaux en classe

Mme I confirme cette idée que les réseaux sociaux n'ont pas vraiment pris place en classe, car en tant que remplaçante, elle n'en a jamais observé l'usage, même quand elle était dans un autre département : *« j'ai jamais vu une classe utiliser un réseau social, j'ai vu des blogs d'école et dans ce cas-là, il peut arriver de faire la mise en ligne ou de publier. Mais dans ma pratique, je n'ai jamais utilisé que ce soit*

Instagram, Facebook, des choses comme ça »⁵. Elle explique qu'elle-même n'a pas pensé à l'utiliser, car dans sa propre pratique personnelle, elle ne les mobilise pas. Cependant elle n'est pas hostile à l'idée de les introduire en classe, elle juge même cela intéressant. Mme E explique elle que c'est par manque de temps qu'elle ne l'a jamais fait en classe. Mme V qui n'a jamais utilisé les réseaux sociaux non plus envisage cependant l'utilisation de Twitter dans le cadre d'un projet qu'elle est en train de monter, car elle pense que cela pourrait apporter une nouvelle dimension, mais pour l'instant elle privilégie l'usage du mail : « *c'est rigolo que vous posiez la question parce que là on est inscrite avec'une collègue sur problematerre qui est un site de maths, d'échanges de problèmes de math en cycle 1 qu'écrit une collègue et elle passe par twitter. Mais j'ai squeezé parce que je n'avais pas de compte twitter ; je sais que ça existe mais ça m'a interpellée, je me suis dit, ça doit être sympa. Je ne l'ai pas fait parce que du coup on échange par mail avec la classe voisine* »⁶. Le mail ou Skype est privilégié pour la communication avec les parents et certains disent qu'ils utilisent le blog de l'ENT pour publier les travaux des élèves, même si cela n'est pas ergonomique. Mme C s'est même posée la question d'utiliser Instagram pour poster les photos des élèves ou même d'utiliser Twitter pour des travaux sur l'écriture, tellement l'usage de l'ENT n'est pas ergonomique : « *c'est vrai que je m'étais dit, prendre des photos sur Instagram des élèves qui font des jeux de maths, prendre la trace écrite qu'on vient de construire ensemble en photo, ça serait chouette parce que sans forcément que y ait des photos d'élèves du coup, ça permettrait de dynamiser un peu, d'être suivis par eux, par des parents, de les sensibiliser à plein de choses donc pourquoi pas. Mais c'est vrai que le compte Twitter, j'aimais bien aussi parce qu'il faut mettre des mots clés et qu'en fait les enfants, ils ont beaucoup de mal à résumer des textes, à dire les idées phares et ça ça force aussi... et du coup ça, ça fait aussi travailler des notions de français et de lecture, je pense que ça serait intéressant, mais je pense qu'il faut quand même les connaissances personnelles et un investissement et bien penser ce qu'on y met. Qu'est-ce qu'on y met ? Qu'est-ce qu'on ne met pas ?* »⁷. Ils ont conscience que leurs élèves sont déjà sur les réseaux sociaux, surtout en cycle 3 comme Mme A qui dit : « *j'avais des élèves qui avaient un compte Facebook en CM2, oui j'en avais plein* ». M. P n'utilise pas les réseaux sociaux en classe, mais les met en garde sur leur utilisation et ses dangers, notamment les problèmes d'usurpation d'identité et de manipulation.

Il n'y a pas d'hostilité vis-à-vis des réseaux sociaux en classe à l'école primaire sauf pour un enseignant, mais davantage un manque de connaissances de ces outils et une tendance qui pousse les enseignants à privilégier les outils institutionnels dans le cadre de la pratique de classe. Certains enseignants voient bien l'intérêt qu'ils pourraient en tirer avec les élèves, mais ils n'ont jusqu'à présent pas osé le faire ou pas pensé à le faire. Ceux qui passent le cap le font surtout dans le cadre d'un projet en lien avec l'extérieur de l'école ou parce qu'ils se trouvent limités par des outils institutionnels peu efficaces, mais jamais dans l'optique d'encadrer les usages des enfants. Les réseaux sociaux sont perçus avant tout comme des outils de publication et d'ouverture de la classe vers l'extérieur.

⁵ N°9

⁶ N°1

⁷ N°11

Représentation de la place des réseaux sociaux dans l'EMI

L'usage et la connaissance des réseaux sociaux font-ils partie de l'EMI d'après les enseignants ?

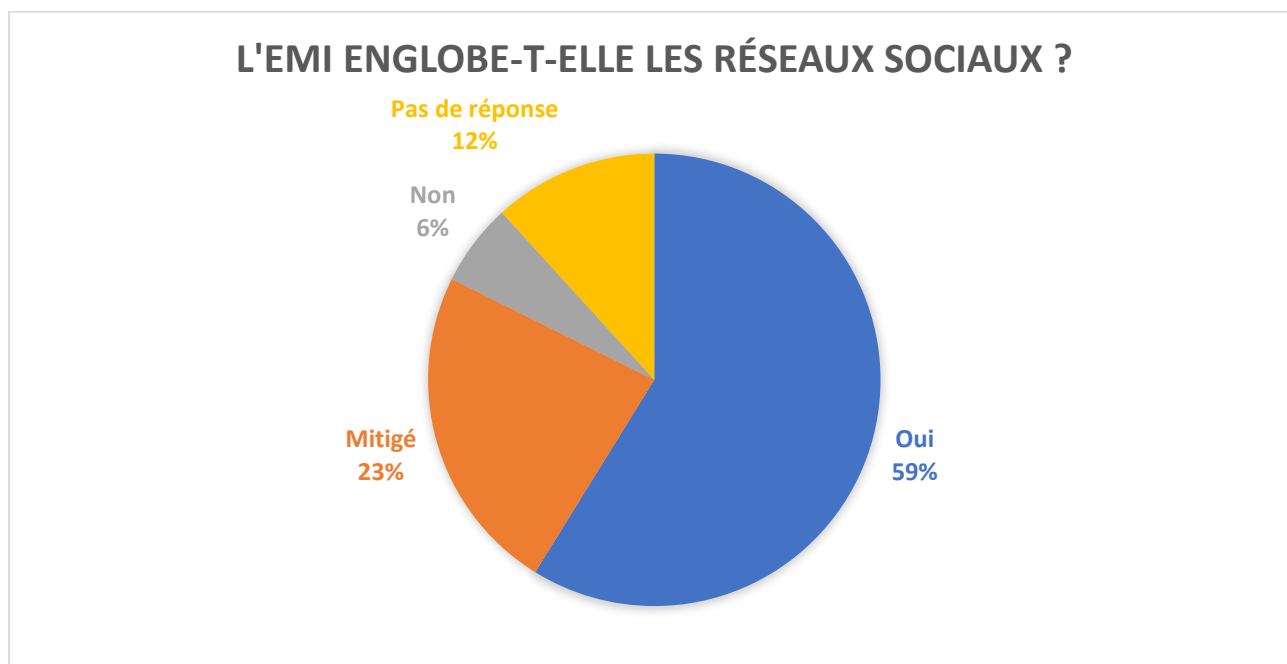


Fig. 3 : L'usage des réseaux sociaux en classe est-il considéré comme un élément de l'EMI

- **Oui les réseaux sociaux font partie de l'EMI (62%)**

La majorité des enseignants (59%) considère que l'usage des réseaux sociaux en classe fait partie de l'EMI, tout en précisant qu'il faut savoir à quel âge on peut l'aborder et sous quel angle (M.C). Pour Mme P, l'objectif est « d'amener les enfants à avoir la capacité réflexive et aussi la capacité de choix », leur apprendre à ne pas subir dans leurs usages : « je me protège, je m'épargne de la douleur de la lecture de ces images ou de la lecture de ces écrits » car elle a bien conscience qu'ils utilisent déjà les réseaux sociaux dans leur sphère privée et que le rôle de l'école est de les accompagner et les protéger. M. M résume l'intérêt des réseaux sociaux en classe ainsi : « Il peut y avoir des objectifs qui ne sont pas liés à l'EMI mais qui sont liés à la nature du projet, mais ça permettrait en utilisant des réseaux sociaux d'amener des connaissances d'une part sur leur fonctionnement et aussi des connaissances sur leurs dangers, sur ce que ça implique, plus distanciée ». C'est ce que confirme Mme I en disant : « je pense qu'en effet ça a sa place parce que les jeunes utilisent tout ça et donc il faut bien accompagner leurs pratiques ». Mme F propose de l'intégrer, même si elle ne l'a pas fait et suggère de partir « sur l'entrée témoignage pour les sensibiliser »⁸. Mme L propose quant à elle d'aborder les réseaux sociaux dans le cadre pédagogique, pas seulement dans un but de prévention, mais pour aider les élèves à comprendre leurs mécanismes : « il y a beaucoup de twittclasses sur Twitter et les élèves par exemple font la twictée, donc ils s'envoient la dictée via leur compte Twitter de classe et c'est quelque chose qui m'intéresse et qui du coup pour moi, non seulement permet de travailler la notion pédagogique en elle-même, on envoie la dictée à quelqu'un, mais du coup de sensibiliser beaucoup plus facilement les élèves à cet usage du numérique puisque : qu'est-ce qu'on envoie ? Qu'est-ce qu'on peut se permettre de marquer ? Qu'est-ce qu'on ne marque pas ? Comment ça se passe sur un réseau social ? Est-ce que sur tous les réseaux sociaux on peut faire la même chose ? »⁹. M. B a sensiblement le même argumentaire : « c'est pas mal je trouve pour apprivoiser l'outil et poser des questions, quoi de mieux que faire soi-même un parcours qu'on ferait à titre personnel plus tard. Avoir un compte twitter de classe par exemple pour expliquer ce qu'est le média, y est présent et analyser ce qu'on trouve et ce qu'on y fait je pense que c'est la source de pas mal de questionnements intéressants. Donc c'est une idée qui m'intéresse, je l'ai

⁸ N°14

⁹ N°17

pas fait mais j'avoue que... Et même pour correspondre avec... Parce qu'on faisait des correspondances de classes on y a pensé, pour communiquer un réseau social si ça peut le permettre je pense. Les twictées aussi. C'est pas mal parce que du coup l'élève aujourd'hui il a une attention assez réduite en fait, et qu'il a besoin de choses dynamiques, qu'on l'intéresse et à nous aussi nous de nous adapter à ce qu'il a l'habitude de faire, s'il regarde beaucoup d'écrans, beaucoup de choses et que l'écran c'est à la maison et qu'à l'école zéro, c'est que l'école elle n'est pas non plus dans son rôle quoi ! Il faut équilibrer un peu je pense, donc c'est pas mal par rapport à l'utilisation de l'élève »¹⁰. Mme E explique aussi qu'il est intéressant de partir sur les bonnes pratiques à adopter sur les réseaux sociaux dans un but de prévention des dangers : « essayer d'instaurer des bonnes habitudes et avoir un regard sur ce qui se passe, parce que je crois que si on veut créer un réseau social, on a la mainmise sur tous les échanges et tout ça. Mais du coup je pense que c'est important que l'on soit vigilant sur ce qui se dira si on en crée un. »¹¹. Mme C pense aussi qu'utiliser les réseaux sociaux en classe permet de ne plus être dans l'enseignant qui interdit des usages qui pourtant existent et d'être dans une approche plus constructive, qui fait sens pour les élèves car on leur donne un exemple concret : « Ce serait un moyen, oui. Et je pense que ça serait beaucoup plus intéressant parce que sinon ça reste encore un petit peu : il faut pas faire ci, il faut pas faire ça. Donc plutôt que de le dire, autant voilà on va ouvrir un compte twitter : qu'est-ce qu'on y met ? Et cætera et je pense que ça aura beaucoup plus de poids si on le fait et qu'on le fait ensemble que juste de dire : oui... bah c'est sûr, on peut aussi leur distribuer une feuille avec la charte du numérique etc. Si on s'en sert jamais, bon ils vont signer ça très naïvement et puis ça n'aura pas de sens pour eux, ils y mettront rien... Et je pense que oui, avoir un réseau social peu importe lequel, ça serait au contraire un bon moyen de leur montrer que nous aussi déjà on s'engage là-dedans parce que voilà si on ne respecte pas nous-mêmes certains aspects, ça n'a pas de sens pour eux non plus ». Pour M. G, l'école doit s'emparer de cet aspect dans l'EMI car il juge négativement le fait de laisser des élèves seuls face à des médias : « Ça serait abandonner tout un pan très important de l'éducation aux médias sous prétexte que ça convient pas à l'école alors que je pense qu'il faut qu'elle le prenne en charge. Pour moi, l'école n'a pas suffisamment pris en charge l'apparition de la télévision dans son temps, l'apparition de la télé-réalité et pour les réseaux sociaux je pense que c'est la même chose. Pour moi ce serait une sensibilisation à une utilisation raisonnée des réseaux sociaux. En fait, si l'école s'en empare, ça permet d'éviter que les élèves fassent n'importe quoi avec ou les utilise sans vraiment prendre conscience des risques et des limites ». Plus les enseignants sont jeunes, plus la proportion de oui est importante.

- **Oui les réseaux sociaux font partie de l'EMI, mais...**

23 % des enseignants ont répondu oui à cette question, mais l'ont fortement nuancée par des limitations ou des réflexions. Mme K ne sait pas utiliser les réseaux sociaux, c'est pour quoi elle émet une réserve, mais elle suggère qu'on pourrait les utiliser « pour communiquer avec une autre classe », tout comme Mme V qui pense qu'utiliser Twitter peut être intéressant, même si elle a des doutes concernant l'usage de ces outils en maternelle : « dès la maternelle je ne sais pas, mais là notamment l'occasion s'est présentée je me dis qu'après tout pourquoi pas, puisque c'était un tweet d'un compte twitter de classe. Ça m'a interpellée d'ailleurs, je me suis dit qu'il faudra que je m'y essaie. Je pense que moi ça va être juste dans le cadre d'un échange, je pense que c'est un support pour un échange de classe à classe. Pour moi ça va en rester là »¹². M. P dit oui sur l'usage des réseaux sociaux, mais ne parle que de l'ENT, ce qui révèle son manque de connaissances sur cet outil et ce qu'il peut en faire en classe. Mme J, quant à elle, pense que c'est quelque chose d'utile en classe, mais uniquement pour les élèves de cycle 3 et Twitter, car ses élèves sont trop faibles en lecture pour aborder des thématiques comme l'EMI. Les enseignants qui sont entre les deux opinions voient bien l'intérêt des réseaux sociaux en classe, mais ne font pas forcément le lien avec les enjeux que l'on peut aborder concernant les élèves, ils le réduisent à l'utilisation d'un outil numérique au service de la pédagogie, sans forcément oser le faire en classe par manque de connaissances et compétences.

¹⁰ N°5

¹¹ N°2

¹² N°1

- **Non, les réseaux sociaux ne font pas partie de l'EMI (6%)**

Seule une enseignante ne voit pas la place des réseaux sociaux dans l'EMI car elle n'en voit pas l'intérêt : « moi je ne me vois pas le faire. Mais parce que je n'en vois pas l'intérêt en fait. Non non. Autant publier des petits articles sur le blog, mais ce n'est pas la même chose ? ». Elle ne le voit que comme un outil pour l'écriture et du coup pense que le blog est un meilleur support que celui des réseaux sociaux.

Julie PASCAU

Représentations, usages des réseaux sociaux et place dans la pratique professionnelle des enseignants de l'école primaire

Représentations – réseaux sociaux – numérique – enseignants

Dans le cadre d'une recherche doctorale sur les représentations du numérique, une partie a été consacrée aux représentations et usages des enseignants mobilisant les réseaux sociaux dans leur sphère privée et dans leurs pratiques professionnelles. Les programmes de l'école primaire concernant l'éducation aux médias et particulièrement le numérique ont évolué ces dernières années en établissant un référentiel EMI dès le cycle 4, cependant la dimension des réseaux sociaux reste très évasive et sujette à interprétation. C'est pourquoi dans le cadre d'entretiens, nous avons fait le point avec des enseignants pour savoir dans quelle mesure ils connaissent et utilisent les réseaux sociaux dans leur sphère privée, ensuite nous avons cherché à savoir s'ils utilisent les réseaux sociaux dans le cadre de leur pratique professionnelle, notamment pour éduquer les élèves à ces nouveaux médias.

Cette communication présente les réseaux sociaux dans leur contexte sociétal, l'intérêt de transmettre une culture numérique à des enfants connectés pour enfin aborder la question spécifique des représentations, usages et pratiques des enseignants.

Une révolution numérique qui déstabilise la société

L'évolution des technologies de l'information et de la communication avec Internet et le développement d'outils personnalisés comme les réseaux sociaux, les plates-formes collaboratives, les outils mobiles (le smartphone, la tablette), la numérisation massive de l'information et la collecte des data ont favorisé l'essor d'un compagnonnage numérique à tous les niveaux de la vie d'un individu. L'anthropologue Pierre Beckouche fait le constat que « *l'effet transformateur du numérique est sous-estimé* » (Beckouche, 2017). La discrétisation du numérique et son intégration au plus près de nos usages quotidiens masquent les enjeux politiques, économiques et sociétaux, comme par exemple la diffusion de fake news, la mésinformation (Bastin, 2018, p. 9), la désinformation (Volkoff, 1986, p. 12-13) organisée en systèmes qui sont difficiles à déceler sans une solide culture numérique. Il est donc nécessaire d'éduquer les citoyens à la maîtrise de l'information et notamment aux codes spécifiques des réseaux sociaux (Le Deuff, 2008, p. 2) via la transmission d'une culture numérique (Simonnot, 2009) .

Les réseaux sociaux ont pris aujourd'hui une place considérable dans les usages numériques des individus et induisent des nouvelles formes de sociabilité et de communication (Cardon, 2011 ; Stenger, Coutant, 2011) ; Casilli 2012 ; Granjon, 2011), tout en collectant des données personnelles en lien avec le quotidien de chaque individu. Dans l'EMI, l'imaginaire lié aux réseaux sociaux est souvent très négatif et présenté comme un facteur de risques, cependant des chercheuses comme danah boyd ou Marlène Loicq montrent « *comment et combien les usages adolescents de Facebook jouent un rôle primordial dans l'expérimentation de soi et la construction de la personnalité* » (Cerisier, 2012).

Eduquer aux médias et à l'information (EMI)

Ces dernières années la progression des usages numériques chez les très jeunes enfants est notable. Même s'il existe un contrôle a priori de certains contenus, les enfants sont tout de même soumis à de nombreux risques lorsqu'ils naviguent dans les espaces numériques (Capelle, Cordier, Lehmans, 2018). Mais au-delà d'une prévention des risques, le numérique en classe doit s'inscrire dans le dispositif plus

global qu'est l'EMI pour développer l'esprit critique des enfants en leur donnant des connaissances spécifiques. Sophie Jehel (2012) souligne l'importance de mettre des mots sur ces manipulations opératoires pour leur permettre d'avoir une distanciation critique sur leurs usages. Laurence Corroy développe l'idée que cette éducation aux médias doit apprendre aux élèves une utilisation pertinente et autonome des médias tout en mettant en avant la dimension créative et communicationnelle, afin que les élèves puissent exercer leur liberté d'expression (Corroy, 2015).

Représentations, usages et pratiques des réseaux sociaux

L'EMI est un dispositif mis en place en classe et qui dépend beaucoup des représentations de ses acteurs principaux, à savoir les enseignants. Les points de vue et les avis concernant sur les réseaux sociaux sont assez disparates et se divisent en deux catégories franches : ceux qui n'y sont pas et que ça n'intéresse pas et ceux qui s'en servent activement pour faire de la veille, surtout professionnelle, et communiquer avec leurs proches. Ce qui est intéressant dans les discours, c'est cette façon de se défendre en présentant un usage « utile » pour montrer qu'ils se démarquent des usages classiques, comme par exemple exposer sa vie privée. Lorsqu'ils déclarent faire de la veille, Facebook et Twitter sont majoritairement utilisés dans le cadre de leur métier, même si leurs fils d'actualité mélangent aussi leurs passions. La plupart des enseignants publie peu, mais déclare lire beaucoup de ressources qu'ils ont découvertes grâce à des groupes de mutualisation de professeurs pour partager des documents et des expériences.

Les pratiques de communication sont la deuxième activité faite par les enseignants sur les réseaux sociaux, mais souvent justifiée par des situations exceptionnelles, comme si cela légitimait leur usage.

Aucun enseignant interrogé n'a utilisé les réseaux sociaux avec les élèves pour créer un compte, faire de la veille ou publier des informations en classe. Seul YouTube est mentionné, mais uniquement dans le but de visionner des vidéos. Ils ont conscience que leurs élèves sont déjà sur les réseaux sociaux, surtout en cycle 3. Il n'y a pas d'hostilité vis-à-vis des réseaux sociaux sauf pour un enseignant, mais davantage un manque de connaissances de ces outils et une tendance qui pousse les enseignants à privilégier les outils institutionnels dans le cadre de la pratique de classe. Certains voient bien l'intérêt qu'ils pourraient en tirer avec les élèves, mais ils n'ont jusqu'à présent pas osé le faire ou pas pensé à le faire. Ceux qui passent le cap le font surtout dans le cadre d'un projet en lien avec l'extérieur de l'école ou parce qu'ils se trouvent limités par des outils institutionnels peu efficaces, mais jamais dans l'optique d'encadrer les usages des enfants. Les réseaux sociaux sont perçus avant tout comme des outils de publication et d'ouverture de la classe vers l'extérieur.

La majorité des enseignants (59%) considère que l'usage des réseaux sociaux en classe fait partie de l'EMI, tout en précisant qu'il faut savoir à quel âge on peut l'aborder et sous quel angle. Mme C pense aussi qu'utiliser les réseaux sociaux en classe permet de ne plus être dans l'enseignant qui interdit des usages qui pourtant existent et d'être dans une approche plus constructive, qui fait sens pour les élèves car on leur donne un exemple concret. Les enseignants qui sont entre les deux opinions voient bien l'intérêt des réseaux sociaux en classe, mais ne font pas forcément le lien avec les enjeux que l'on peut aborder concernant les élèves, ils le réduisent à l'utilisation d'un outil numérique au service de la pédagogie, sans forcément oser le faire en classe par manque de connaissances et compétences. Seule une enseignante ne voit pas la place des réseaux sociaux dans l'EMI car elle n'en voit pas l'intérêt. Elle ne le voit que comme un outil pour l'écriture et du coup pense que le blog est un meilleur support que celui des réseaux sociaux.

Bibliographie

BASTIN, Gilles, 2018. R. In : *Petit lexique du journalisme* [en ligne]. Presses universitaires de Grenoble. pp.127-133. Journalisme en +. Disponible à l'adresse : <https://www-cairn-info.docelec.u-bordeaux.fr/petit-lexique-du-journalisme--9782706142338-page-127.htm>

- BECKOUCHE, Pierre, 2017. La révolution numérique est-elle un tournant anthropologique ? *Le Débat*. 2017. Vol. 1, n° 193, pp. 153-166.
- CAPELLE, Camille, CORDIER, Anne et LEHMANS, Anne, 2018. Usages numériques en éducation : l'influence de la perception des risques par les enseignants. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 2018. N° 15. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/rfsic/5011>
- CARDON, Dominique, 2011. Réseaux sociaux de l'Internet. *Communications*. 2011. Vol. 1, n° 88, pp. 141-148.
- CASILLI, Antonio A., 2012. Être présent en ligne : culture et structure des réseaux sociaux d'Internet. *Idées économiques et sociales*. 2012. Vol. 3, n° 169, pp. 16-29.
- CERISIER, Jean-François, 2012. La culture numérique dans le champ de l'éducation, quelques références bibliographiques. *Distances et médiations des savoirs* [en ligne]. 2013 2012. Vol. 1. Disponible à l'adresse : <https://journals-openedition-org.docelec.u-bordeaux.fr/dms/163?lang=en>
- CORROY, Laurence, 2015. Les défis de l'éducation aux médias au XXI^e siècle : créativité et numérique. In : *Colloque international. Education aux médias et pratiques pédagogiques innovantes* [en ligne]. Paris : Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3. 4 juin 2015. Disponible à l'adresse : <http://www.univ-paris3.fr/education-aux-medias-et-pratiques-pedagogiques-innovantes-333115.kjsp>
- GRANJON, Fabien, 2011. Amitiés 2.0. Le lien social sur les sites de réseaux sociaux. *Hermès, La Revue*. 2011. Vol. 1, n° 59, pp. 99-104.
- JEHEL, Sophie, 2012. Comment la faiblesse de la médiation parentale sur Internet favorise chez les préadolescents le développement d'une pensée magique. *Enfances & Psy*. 2012. Vol. 55, n° 2, pp. 40-50.
- LE DEUFF, Olivier, 2008. « De la méfiance à la défiance : analyse informationnelle du mythe du complot. *R3I. revue internationale en intelligence informationnelle*. 2008. pp. 1-11.
- STENGER, Thomas et COUTANT, Alexandre, 2011. Ces réseaux numériques dits sociaux. *Hermès, La Revue*. 2011. N° 59.
- VOLKOFF, Vladimir, 1986. *La désinformation, arme de guerre*. Paris, France : Juilliard. L'âge d'homme.

Etat-plateforme / entreprises-plateformes Contention entre fissuration et frustration

ANNICK SCHOTT

MICA (Axe ICIN) – Université Bordeaux-Montaigne

La gestion des dossiers (paye, facturation...) la comptabilité, la fiscalité et le traitement des données financières se prêtent aisément à la digitalisation des procédures et de ces métiers, d'autant que la dématérialisation des documents au sein des administrations publiques, territoriales et hospitalières constitue une obligation en extension. Toutes les entreprises doivent digitaliser leur comptabilité pour les configurer et les rendre compatibles avec les plateformes de traitement des données, de véritables *big-data*, destinées à satisfaire les contrôles sociaux et fiscaux exercés par les administrations. Cela concerne notamment les procédures *order-to-cash* (facturation encaissement, recouvrement...). Ce phénomène concerne également les relations entre les entreprises, et ce obligatoirement celles travaillant sur des marchés publics, particulièrement au sein des grands groupes ou dans le cadre des relations internationales. On d'assiste depuis plus de vingt ans à la progressive transformation numérique des organisations. La digitalisation permet d'interconnecter les applications périphériques, notamment la facturation, la gestion des approvisionnements et des achats, la gestion des stocks, ainsi que la gestion de production.

La dématérialisation des échanges de données entre les entreprises et l'Etat va croissante. Il s'agit d'un mouvement vers un « Etat-plateforme » qui pousse donc à l'automatisation accentuée, ciblée (contrainte ?).

La Loi de finances pour 2020 rend la digitalisation obligatoire pour toutes les entreprises et les organisations privées. Plusieurs catégories d'outils numériques sont désormais au centre des activités, le chat-bot (agent conversationnel), les outils de gestion de la relation-client (CRM), l'usage des réseaux sociaux numériques d'automatisation des tâches (RSN), les outils de la visualisation des données, la plateforme numérique proprement dite, les outils de récupération et de traitement des flux, et la facturation. L'art. 153 de la Loi de finances 2020 indique que d'ici 2023 « *Toute personne physique ou morale étant assujettie à la TVA aura l'obligation d'émettre sa facture sous forme électronique et ses données devront être transmises à l'administration* ». Ce butoir de 2023 a été assoupli par l'adoption d'un calendrier selon la taille des entreprises (GE, ETI, TPE/PME ; lois de finances pour 2021 (art. 195) et pour 2022 (ordonnance n°2021-1190 du 15 septembre 2021)¹.

La transformation numérique aurait vocation à favoriser un climat de confiance numérique. Officiellement la transformation numérique améliore significativement la performance productive des services et la satisfaction des salariés concernés et des agents des administrations servies. Des ordres de grandeurs d'améliorations avoisinant les 50 % sont annoncés.

Cela ne semble pas être le cas cependant. La digitalisation et la transformation numérique *via* les plateformes numériques engendrent de nombreux dysfonctionnements et d'importantes frustrations. Ce qui engendre également d'importants coûts cachés. Notre recherche se propose de circonscrire ce problème. Notre article cerne dans une première partie le déterminisme de cette évolution et son impact. Dans une seconde partie, à l'appui d'une étude exploratoire, nous mettons en perspective le processus de contention du potentiel humain qui s'institue, faisant de l'humain un accessoire dans la production et le traitement digitalisé des informations.

Partie 1. Déterminisme de cette évolution et son impact

La soumission à des procédures numériques écrase l'accomplissement des tâches qui ne peut plus alors être correctement opéré. La procédurisation touche également la légitimité professionnelle du salarié. En effet, un seul choix : celui de s'y soumettre et de s'y adapter. Une seule peur terrifiante : celle de ne

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044044176>

pas ou plus être en conformité (aucun droit à l'erreur). Une seule emprise de pensée logique : celle des informaticiens. Plus rien donc ne va dans le bon sens pour faire la place pleine et entière de l'humain.

Un sentiment de constante frustration habite le salarié d'autant plus que celui-ci doit se résigner à cette soumission-adaptation. Lorsque le processus dicte ce qu'il faut faire pour mettre en conformité les éléments requis par une plateforme numérique, alors, il n'y a plus besoin de réfléchir. De plus, la logique qui structure le métier est ignorée. En d'autres termes, le sujet ne peut pas trouver les voies et moyens pour réduire son sentiment de frustration.

1.1. Comment faire sans plus de signifiante, ni d'accordage ?

Dans cette confrontation, dans cet empêchement de bien faire, en raison de bug, de blocage, de non prise en compte de données et/ou situations spécifiques, l'individu au travail se sent mis en désorganisation.

Une réponse inventive, une solution alternative, un contournement périphérique pourraient constituer un moyen de rééquilibrage. Cette approche réactionnelle n'est pas autorisée par la structuration des plateformes numériques. Il faut donc attendre, pour refaire, et trouver au cœur du processus numérique ce qui est proposé pour sortir de l'impasse. Il faut être pertinent et opportun pour s'échapper de la standardisation numérique. Les habitus, les routines, les habiletés et les prudences ordinaires et les règles de l'art du métier ne suffisent plus ; parce que ce qui constitue le socle socio-professionnel est sans signifiante pour les concepteurs des appareillages numériques. Rien ne fait écho. Cependant la **signifiante** reste ancrée au cœur de l'action du professionnel. « Le cri du tout-petit devient signifiant, parce que quelqu'un d'autre est là pour le signifier. Pour lui donner une signification. C'est alors que le cri se charge de signifiante. « *Il devient adressé du fait de l'écoute de l'autre* » (Chetrit-Vatine, 2007). Dans le cas des plateformes numériques, il n'y a pas de signifiant pour l'utilisateur professionnel. Celui-ci n'est qu'un prolongement de l'appareillage numérique. Nous assistons donc à une non-signifiante à l'adresse des utilisateurs professionnels.

Pourtant, la signifiante du socle socio-professionnel est indispensable parce qu'elle constitue non seulement l'investissement professionnel du salariés, mais aussi l'appui de sa force créative.

Comme l'indiquait Edouard Le Roy (1928) « Organiser l'automatisme dans le connu pour obtenir une aisance, une promptitude, une souplesse, une liberté d'effort indispensables à l'énorme condensation de travail que suppose toute œuvre de synthèse créatrice ... monter par avance des mécanismes logiques prêts à jouer d'eux-mêmes au premier besoin, schématiser des ensembles de pensées en visions sommaires, voilà ce qu'il faut pour que notre force mentale reste disponible et se puisse appliquer entière au travail d'invention. Ici comme ailleurs la liberté se fait avec de l'automatisme ».

L'automatisme permet ainsi à la force créatrice de se libérer.

En somme, un **accordage** est nécessaire pour que la pensée du professionnel se laisse aller sans retenue pour s'accommoder et improviser. Comme au moment des premières expériences d'échanges affectifs entre le bébé, sa mère et son père où va se construire l'accordage affectif. Il s'agit d'un bain d'affects. Lorsque ces affects s'accordent, on pourra parler d'accordage affectif (Stern, 1977/1981).

Ainsi, certains événements vécus par l'enfant, comme d'être avec sa mère lorsqu'elle vient le matin lui donner une tétée, deviennent pour lui des enveloppes proto-narratives qui donnent forme à son expérience vécue. On pourrait transposer ces phénomènes d'accordage et d'enveloppes proto-narratives dans le cadre professionnel en prenant en compte tout ce qui concourt à la construction de socle et de la relation socio-professionnel. Il y a de l'expérience vécue, qui une fois narrée gagne en reconnaissance et il y a les accordages avec l'art de son métier.

Par accordage, la liberté de l'esprit d'à-propos du professionnel peut s'exprimer et faire retour à la distance réflexive induite à la résolution d'une situation de travail singulière.

L'usage d'une procédure numérique peut être vécu comme inadapté, contradictoire voire hostile au travail quotidien. Ce jugement semble se situer sur le plan cognitif. Cependant l'hostilité ressentie montre qu'il y a des émotions, qui au cœur de processus psycho-physiologiques (notamment

inconscient) vont désorganiser les conduites du corps (Selye, 1976). Le comportement du sujet en est profondément affecté.

1.2. Comment l'accélération des vitesses d'exécution implique l'occultation de la dimension subjective et intersubjective

Les variations exponentielles de l'environnement numérique exigent du salarié des réponses adaptatives toujours plus nombreuses. Ce qui met sans cesse sous tension les usages de son outillage, sa logique, ses ressources, et son organisme. Plus les progrès de l'informatique augmentent la vitesse d'exécution des opérations, plus le travail humain doit générer une vitesse d'exécution de plus en plus rapide. Il lui est demandé de se montrer sans cesse astucieux, alors même que les plateformes numériques dont l'utilisation est rendue obligatoire, sont calibrées pour du standard !

Le bricolage de ceux qui trouvent, de ceux qui encouragent n'est plus le bienvenu, parce qu'il casse les codes et qu'il démontre à quel point il y a de la complexité dans la vie réelle du travail. En d'autres termes, aucun pas de côté n'est autorisé. C'est un problème si le professionnel n'a pas pensé l'ensemble des opérations et la complexité de certaines d'entre-elles.

C'est d'autant plus épuisant, si face à la réalité des dysfonctionnements, seuls les bricolages des bricoleurs sont plus que nécessaires. Mais ils doivent opérer dans la clandestinité, sur des champs prédéterminés et opaques.

Comme le souligne Emmanuel Diet (2003) on se situe dans le « fantasme de la maîtrise absolue [qui] est alors aussi la cause irrémédiable de son échec ». L'emprise des procédures numériques est directe assignable et invisible. Ici, ce sont les esprits et les comportements qui font l'objet de cette emprise.

Cette emprise est invisible, parce que ce qui peut être considéré comme une agression externe devient un conflit interne. Il y a **agression externe**, parce que ce qui est imposé se justifie par les nouveaux modes d'organisation de l'administration fiscale dans la déclaration et la collecte d'impôts et taxes. Il y a **conflit interne**, parce qu'**à tout le moins cette situation provoque un sentiment pour le sujet-professionnel de n'être qu'un instrument mis en incapacité.**

Il se sent alors désinvesti de ce qui fait son socle socio-professionnel, comme si l'énergie qu'il déploie sur lui-même (narcissisme) n'était plus prise en compte. Comme si dans une relation parents-enfant, les parents désinvestissent suffisamment longtemps l'enfant, pour qu'il ne puisse plus utiliser son narcissisme. Alors la capacité de se sentir continuellement vivre s'estompe. C'est ce sentiment de non-existence qui place le sujet-professionnel dans une volatilité muette : il n'y a plus intersubjectivité, mais une désarticulation du sens investi dans son travail. Le maillage entre ce que le sujet-professionnel investit notamment en termes de responsabilité à l'égard du respect des procédures, et l'investissement en retour s'est désaccordé.

Le sujet au travail perd ainsi progressivement tout sens au travail.

Pourtant, ces mutations numériques continuent d'être vues comme de simples changements techniques fonctionnels. En fait, elles ont pour conséquence **l'occultation de la dimension subjective et intersubjective du salarié.**

L'étayage du travail à bien faire, du sens et du respect de soi et des autres semble se volatiliser. Dans ces conditions ne sont plus à la manœuvre les affects et les liens intersubjectifs.

Plusieurs conséquences :

-« *La reconnaissance et l'articulation de deux espaces psychiques partiellement hétérogènes et dotés chacun de logiques propres* » (Kaës, 2008) restent inopérantes puisque au moins l'une des logiques est jugée inopportune et indésirable.

-Le sujet toujours en attente d'une « attitude d'amour du “nourrisson” » (Kaës et al., 2004) interprète ce comportement là comme perte d'objet dont il dépend. Ce qui le divise, le réduit. C'est ce double phénomène de perte et de division-réduction qui est transformationnel.

-Le rapport instrumental induit par l'utilisation de plateformes numériques réduit l'autre à n'être qu'un objet. En effet, cette objectivation d'automatismes est dépouillée de toute émotion. Ce qui fait perdre sa

vitalité au sujet-professionnel, autrement dit, le rapport instrumental le fait se rapprocher « *des objets inanimés* » (Bion 1962/2003 : 110). Ainsi toute médiation devient impossible. En effet, comme l'indique René Kaës (2008) pour faire groupe, des médiations sont à l'œuvre pour que certains abandons mutuels se fassent au service de certaines exigences, tout en essayant d'être encore soi-même, d'être un sujet dans le groupe et pour le groupe.

L'objet, constitutif d'une emprise, fait transaction sous la forme d'un contrat explicite d'adhésion totale ou plutôt d'un contrat d'aliénation à tacite reconduction.

1.3. Comment l'énergie du hasard est imaginant et connaissant

La mise en procédurisation *via* les mutations numériques, « à l'origine de cette emprise aliénante extrêmement verrouillées ... produit des ligature et des interdits de penser aussi puissants que difficilement repérables par ceux qui y sont soumis » (A-L Diet, 2016)

La certitude rassurante de l'efficacité de la performance, démultipliée par les appareillages technologiques, fait barrière à l'imaginaire.

Alors, comment faire, puisque justement ce type de ressource numérique et organisationnelle ignore la singularité du sujet et de l'intersubjectif ?

Montaigne a souligné que les forces anticipatrices et créatrices se découvrent au fil du hasard, de l'imprévu, de la liberté d'imagination, des rencontres avec un autre ...

On reste à l'affût et présent à l'inattendu, au « *hasard et sagacité, des choses qu'on ne cherchait pas* » (Catellin, 2014). Cette mise « *en fantaisie [d'] une honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses* » (Montaigne) participe à la découverte à la manière de Picasso lorsqu'il affirmait « *je ne cherche pas, je trouve !* ».

Au temps de Montaigne le hasard correspondait à la fois à la fortune et à l'advenir, c'est-à-dire ce qui combine le mouvement intentionnel d'une quête et la réalisation heureuse de celle-ci.

Cette quête constituait une interrogation sur ce que l'on peut connaître et le creuset permettant la confrontation, la rencontre (« De l'amitié » livre I *Essais*, chapitre 28, dans lequel Montaigne évoque le « hasard » de sa première rencontre avec La Boétie).

Ce mouvement est énergie parce qu'il est déplacement d'un champ à un autre et maillage d'éléments disparates.

Au-delà des affinités électives, d'une intelligibilité exceptionnelle, l'accueil du hasard favorise le différencier, l'interprétation *via* les lignes de fuite, les perspectives contrastées.

Le hasard est bien sûr ce que nous connaissons mal. Il sert à ce que les dires, les postulats ne se figent pas dans un déroulé définitif et impératif. Il fait donc rencontre, confrontation et sans doute acte de résistance face un tracé irrévocable du cours des événements, phénomènes, processus.

On se situe au cœur de croisements aléatoires, d'enquêtes aléatoires, de variations de processus, d'accidents, de télescopages entre espace et temps, comme des joints de dilatation en mouvement. Le hasard joue à la fois sur la déconstruction progressive d'ordre établi et sur le recyclage de problématisation de la connaissance en fabrique. Il est moteur d'énergie et sauvegarde en énergie.

Ces rapports complexes pour en concrétiser les signaux du Monde et des Êtres nécessitent la liberté de l'imagination, « ce dérèglement de pensées », ce « mouvement inégal, irrégulier et multiforme » (Montaigne, II, 12, p. 459/460 ; Montaigne III, 3, p. 818).

« Tout ceci [tous ces effets de l'imagination] peut se rapporter à l'étroite couture de l'esprit et du corps s'entre-communiquant leurs fortunes » (Montaigne, I, 21, p. 104). Ainsi, l'esprit et le corps sont liés l'un à l'autre par l'imagination qui répercute sur l'esprit tel état du corps, et sur le corps tel état de l'esprit. **Ainsi, l'usage de l'imagination nous arrache à nos représentations habituelles, de manière à éviter la fixation sur une seule forme de vie ou d'activité, notamment parce que l'imagination est la seule force de décentrement**, de « déprise de soi » selon Montaigne **et donc de transformation du sujet vis-à-vis des autres**, cette ouverture à autrui. « Je m'insinue, par imagination, fort bien en leur

place [celle des autres]. Et si, les aime et les honore d'autant plus qu'ils sont autres que moi ! » (Montaigne I, 37 p. 229).

L'imagination nous permet donc de sortir de nous-mêmes et, d'entendre, voire, d'admettre les points de vue et les sentiments d'autrui. De nouvelles perspectives et de nouveaux comportements face aux événements pourront advenir.

Certes, la fabrication d'outils envisage des systèmes indépendants d'une situation particulière c'est-à-dire qu'elle embrasse des situations génériques, à des fins pratiques en vue d'un résultat spécifique. Lorsque la reproduction de ce processus s'opère continuellement à partir d'affinements limités, c'est à dire englobant des spécificités d'opérations faciles à structurer, alors ne sont validées que les actions utilitaires qui ne constituent pas une pensée de la relation. Cette pensée de la relation suppose d'adapter des acquisitions passées aux façons nouvelles que la situation présente exige, et ce en acceptant l'épreuve et la tentation à l'ouverture à l'autre. *Ce qui pourrait surgir du monde est ainsi supprimé voire nié puisque n'étant pas suffisamment en rapport avec la réalité générique et/ou statistique de l'appareillage*

En somme, les processus numériques ne font qu'intégrer les disparates et différences d'opérations socio-économiques via des « critérisations » dans un système ordonné à partir de standards souvent mal actualisés.

Comme l'indiquent Rouvroy et Berns (2013, p. 168) ce sont l'« hétérogénéité des ordres de grandeur, la multiplicité des régimes d'existence, que la gouvernementalité algorithmique ne cesse d'étouffer en clôturant le réel (numérisé) sur lui-même ».

Cette clôture du réel atteint nos comportements personnels (profilage algorithmique). Elle semble, en particulier *via* la procédurisation des plateformes numériques, atteindre également le comportement professionnel. Cette nouvelle forme de profilage, au-delà de la réduction par la modélisation numérique des possibles, semble avoir pour conséquences itératives, notamment :

- Un travail devenu démotivant (désintérêt du travail, manque d'envie et retrait),
- Une formation inappropriée ou absence de formation,
- Une défaillance ou une inadéquation du système d'information,
- Des managers dépassés,
- Un environnement de travail rendu pénible,
- Un sentiment de frustration,
- Des solutions alternatives interdites.

Nous avons présenté dans cette première partie le donné des constatations que nous avons plus établies. Nous présentons dans la deuxième partie notre étude exploratoire auprès de professionnels en comptabilité-gestion. Puis nous discutons les résultats de cette recherche et en mettant en perspective ces résultats pour faire envisager l'avancement de notre recherche.

Partie 2. Présentation des premiers résultats et discussion

Si le problème du chercheur est celui de la validité et de l'actualisation du construit théorique et méthodologique de sa recherche, c'est surtout le re-questionnement méthodologique du terrain qui conduit à re-questionner le construit théorique. Il s'agit d'inscrire la recherche dans une démarche empirique, inductive, et l'évaluation des observations en regard de la revue de littérature, qui permet de faire progresser la recherche.

2.1.option méthodologique

À la base le construit théorique apparaît, se fabrique, chemin faisant. Ce construit s'intéresse à ce que le numérique fait au sujet en situation de travail, et accessoirement au comptable-gestionnaire. Cette étude

exploratoire s'inscrit dans une démarche empirique et inductive. Elle s'appuie sur les connaissances ordinaires et expertes des acteurs. A ce stade, elle a pour seule ambition de dresser un diagnostic préliminaire. En revanche ce qui m'intéresse et qui fait le facteur de médiation de la mise en mouvement du comptable-gestionnaire, c'est ce qui peut être mis en œuvre, si possible, pour l'aider à faire les évolutions et les adaptations requises. J'y consacre bénévolement le temps nécessaire, car personne n'a les ressources nécessaires pour cela. J'apparais crédible parce que incarnant le service public, je me soucie de la mise en partage des savoirs et savoir-faire au service de l'intérêt général et en particulier au sein des organisations de celles et ceux qui mettent en récit ce qui s'y passe, ce qu'elles, ils en font et la projection de ce qui peut advenir. La connaissance du caché s'impose pour que l'interprétation du chercheur n'induisse pas une connaissance scientifiquement dérivée. Il ne peut y avoir de récit de vie sans d'autres récits de vie.

L'objectif est de générer l'expression de faits temporels professionnels et personnels grâce au recueil et l'analyse de discours *via* des entretiens semi-directifs (Guillemette et Luckerhoff, 2009 ; Wacheux, 1996). Cette enquête qualitative, exploratoire en raison des caractéristiques de son corpus, permet d'apprécier l'importance des thèmes accordée dans le discours des répondants et de saisir leur réel pluriel voire de regarder (ensemble) derrière le miroir.

Ce travail dépasse le récit descriptif et explicatif. Le premier temps, celui de la rencontre *in situ*, permet de dégager, avec les acteurs rencontrés, des hypothèses qui vont prendre sens pour eux comme pour le chercheur. Le deuxième temps est celui de l'*après-coup*, dont le rôle, en tant que porte greffe de la transformation des représentations, est de digérer le travail réflexif préalable, de qualifier les connaissances génériques afin de les soumettre à l'épreuve de l'approfondissement opéré par le chercheur. La reprise à distance de cet *après-coup* favorise l'émergence d'une réalité extériorisée susceptible d'objectiver notre étude.

Corpus et recueil des données

Contexte historique :

Avant de présenter notre corpus et le mode de recueil des données, il nous paraît judicieux de dresser le contexte historique du rapport à l'informatique de la profession de comptable dans les organisations (entreprises privées, publiques, administration d'état, territoriale).

Les années 1950 marquent le début de la généralisation de solutions technologiques dédiées à la profession comptable (machines comptables et ordinateurs).

Depuis 2010, un ensemble de produits dématérialisés incite à l'utilisation d'applications ou de systèmes de stockage de données en ligne comme les Clouds. Les plateformes de Grandes Entreprises et d'Etat se sont imposées, et plus encore imposent leur méthodologie. Si le comptable s'est approprié les solutions technologiques facilitant son travail, ses compétences et ses missions en ont été transformées. Se posent la question de la réalité de sa performance. Selon les croyances, on aurait affaire à un professionnel toujours plus performant, puisque ayant à sa disposition des outils dématérialisés (*via* des procédures automatisées) toujours plus performants.

Se posent de manière récurrente et actualisée les questions suivantes :

Qu'en est-il du rapport professionnel comptable / solutions numériques ? Le transfert d'une partie de ses fonctions à la technologie n'enferme-t-il pas le professionnel du chiffre ?

Le professionnel ne ressentit-il pas une certaine humiliation (Anders, 2002 ; Zimra, 2012) face à des machineries en apparence plus parfaites, fiables, précises et performantes que lui ?

Les solutions numériques (et leurs procédures numérisées) placent le comptable dans rapport dominant-institué et dominé, dans le mesure où ce professionnel n'a aucune autre alternative. « Le pouvoir décisionnel et les capacités d'action soutenus par de multiples relations (sociales, techniques, institutionnelles, symboliques...) » (Winance, 2007 : 83) font leur œuvre sous tutelle et la dépendance technologique (Winance, 2007). *Justement l'outil d'aide à la décision est devenu la DECISION !*

Les solutions numériques ne permettent pas au professionnel comptable de libérer du temps et d'opérer ses missions en toute sécurité et sérénité. Ces solutions augmentent les débordements négatifs du travail

sur la sphère privée. Les croyances dans la performance de la technologie ont fait que sa charge de travail a augmenté. La référence à la technologie génère des leurre. Le professionnel du chiffre est qualifié d'hypermoderne, c'est-à-dire dans la fluidité, la flexibilité l'agilité qui caractérisent l'hypermodernité au sens de Lipovetsky et Charles (2005), ce qui rend aveugle à une réalité qui s'est instituée ; à un point tel que ce professionnel comme le *Requiem pour les temps futurs*² pourrait susciter ou mettre en œuvre le *désir* de l'autre développant du *désir* à son *sujet, entre* angoisses eschatologiques³ et futur imaginé.

Corpus :

Nous avons rencontré dix professionnels du chiffre entre le 30 mars et le 21 juin 2022 en entretien semi-directif d'une durée moyenne d'une heure et demi.

En voici la répartition :

fonction	2 RAF	2 DAF	2 comptable / assistante administrative	2 intendants	2 Gestionnaires dirigeantes
Structure & Activité	Administration d'Etat et collectivité territoriale	PME familiale (- de 20 salariés) Production / Service	PME (10 salariés) Production	Lycée	TPE Service Production
Expérience professionnelle	De 29 à 33 ans	De 25 à 40 ans	De 22 à 33 ans	De 32 à 39 ans	De 20 à 22 ans

Pour recueillir leurs dires, après une succinctement présentation de leurs expériences professionnelles et de leurs missions/fonctions/tâches principales actuelles, ont été mis en discussion leurs usages et conditions d'utilisation relatifs aux outils informatiques internes et externes ; leurs avis sur le développement et l'usage de la dématérialisation du travail et des communications humaines pratiqués dans leur organisation ; leur avis sur le développement de la dématérialisation des services imposé par les grandes entreprises et l'Etat *via* des plateformes numériques ; leur avis sur la digitalisation des procédures et le management par les procédures ; les moyens mis en place et la préparation des équipes dans leur organisation ; leur avis sur digitalisation et *risque de non-conformité / analyse des situations / proximité dans la relation avec les clients ou avec les fournisseurs / travail collaboratif - coopératif / développement des compétences / débat manifeste et contradictoire / cadrage de la vie professionnelle / l'avenir du travail humain...*

Schéma de triangulation :

Avant d'exposer la mise en situation décrite pour les répondants de notre étude exploratoire, il me faut mettre en modélisation le cadre de référence actionné pour cette recherche.

Pour rappel, en informatique, une plateforme est un dispositif permettant la gestion ou l'utilisation de services applicatifs.

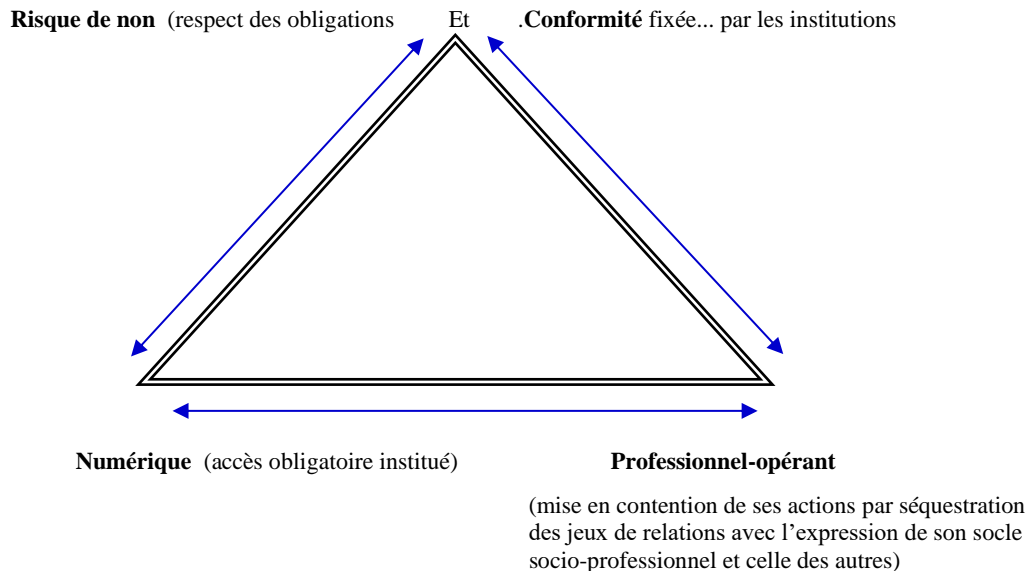
Ce faisant, il y a un investissement immédiat et direct à cet objet numérique pourtant second, dans la mesure où le rapport exigeant du professionnel-opérant à la conformité reste prévalent. Se dessine ainsi une triangulation particulière. Mais celle-ci crée un état de dépendance ambivalente. En effet, cette

² *Requiem pour les temps futurs - Une espérance face au « collapse » est-elle possible ?* de SUTTER & CHIROL, septembre 2020. Cette œuvre contemporaine et classique se triangule sur trois axes : Occident, Orient, électro acoustique. Tant pour la partie orchestrale que pour le chœur, les machines côtoient à parité les humains, les instruments ethniques se marient aux sons de synthèse Le passé se conjugue avec le présent et le présent avec le futur. Ainsi, faire chanter des intelligences artificielles en latin, pour ce duo de compositeurs, est une autre façon de parler de la vie après l'humain. Comme le souligne Pierre-Eric Sutter « Si on ne change pas de paradigme, on va dans le mur » !

³ Denis Crouzet (2015), *Angoisses eschatologiques*, *Revue la Cause du Désir*, n° 90, pp. 41-53

triangulation à l'objet numérique devrait se jouer en neutralisation des affects, c'est à dire sans enjeux émotionnels relatifs au respect des obligations de conformité fixées par les institutions, ainsi qu'au moyen numérique d'accès obligatoire institué. Et pourtant s'y joue tout sauf de l'indifférence sereine.

Triangulation



2.2. Premiers résultats et discussion

Pour accepter le progrès, le comptable doit remettre en question ses pratiques et savoirs, et se transformer en maître de la technologie. Ces solutions innovantes, parce que générant de nouvelles manières de procéder au sein d'organisation, devraient pour leur mise en œuvre être soutenues par un protocole d'accompagnement. Il devrait être pris en considération les acteurs - des décisionnaires, aux techniciens-opérateurs, en passant par les formateurs - dont l'action ne peut être dissociée des dispositifs de gestion mis en place dans les organisations (Alter, 2002 ; Fagerberg et al., 2006). Cependant, notre enquête exploratoire montre que le processus décrit et vécu par les répondants ne s'inscrit pas dans cette logique.

Le monde moderne technique est de plus en plus opaque et empêche toute prise de distance réflexive de la part du sujet, notamment professionnel, de ce fait cette *modernité réflexive* (Giddens, 1991/1994), qui n'est que statistique, enferme ce dernier sur lui-même.

Du transactionnel au transformationnel

Le rôle de l'objet numérique (en particulier plateforme) devrait se situer à un niveau transactionnel. Une transaction est un construit d'obligations réciproques. Pour le spécialiste de la plateforme : il s'agit d'opérer, dans les meilleurs délais, à la procédure d'exécution administrative liée à la réalisation conforme d'une prestation socio-économique. Pour l'ensemble des répondants, il s'agit d'un contrat **explicite d'adhésion** au protocole et aux formules imposés pour effectuer les opérations requises et obligatoires.

Verbatim : on doit faire les outils numérique qui nous été imposés par les services centraux de notre ministère, notamment pour assurer une continuité réglementaire. Nous devons pallier les défaillances du système numérique parce que nous avons des obligations de résultats. Ces compétences-là sont invisibles, non reconnues et nos marges de manœuvre très réduites » (H.E, RAF).

« On est de plus en plus sur la technique, il n'y a plus de place à l'analyse, la réflexion, c'est ce qui devient ETOUFFANT » (H.E, RAF).

« On est des travailleurs fantômes au service des plateformes » (D., DAF).

« On est obligé d'adhérer aux procédures imposées par les plateformes, ce qui veut dire que l'on est obligé de transformer ses méthodes de travail. » (H.L., gestionnaire)

« Une plateforme s'impose tel qu'elle est : elle est pensée et faite pour le standard, elle ne répond qu'au standard. Face à un manque, on reste sans réponse, au moins dans 40% des cas. Obliger de trouver une solution, on oublie de se poser soi et avec les autres ». (A., DAF).

« Cet outil (en test) change le management de l'équipe en termes de réorganisation du service et de répartition des tâches. Mais il ne faut pas être en sous-effectif. La moindre absence d'un salarié est pénalisante. Le travail s'accumule d'autant plus que la prise en main de cet outil est très complexe : pour former une personne, il faut 3 mois. A titre d'exemple sur le processus de pré-sas chorus le mode d'emploi comporte 101 pages » (M., intendant).

Cette adhésion explicite est renforcée par **une double absence** : celle de toute prise en considération des acteurs et celle d'un protocole d'accompagnement.

La prise en main de plateforme chorus fut au mieux appuyée par une formation d'une demi-heure des gestionnaires répondants concernés. Ce temps réduit de formation fut justifié par le fait que chacun.e des professionnel.le a depuis bien longtemps intégré ce qu'est un ordinateur et son environnement.

Les plus chanceux ont pu disposer de moyens financiers suffisant pour faire appel à des ressources en compétences externes voire les embaucher. Ce fut le cas d'un seul de nos 10 répondants.

Verbatim : « pour se préparer à cette dématérialisation on a eu la chance et l'accord financier de notre institution afin de pouvoir embaucher une ancienne formatrice - spécialisée dans notre logiciel Civil-Finance - qui a mis en place la dématérialisation, le circuit de validation (y compris tableaux de bord et système d'alerte en cas d'anomalie), le circuit d'accès sécurisé, l'interopérabilité entre Civil-Finance et Chorus, puisque la facturation est récupéré directement sur Civil-Finance, ainsi que l'aide à la formation sur Chorus de tout le service de la Direction financière, mais aussi de tous les services susceptible d'émettre des bons de commandes. Grace à ce binôme entre nous gestionnaires utilisateurs et notre « interfacière » informatique les dysfonctionnements sont vite circonscrits » (L., RAF).

Cet exemple de traitement en termes d'accompagnement constitue dans notre enquête une exception alors que cela devrait être LE PRINCIPE.

De ce fait, il est difficile pour les 9 autres répondants d'être dans une **approche réflexive**.

La réflexivité correspond à l'aptitude pour un individu d'analyser sa propre activité au travers de sa genèse, de ses procédés et de ses conséquences. Elle correspond à un processus d'individualisation de la société contemporaine. Beck (1986) précise que la société industrielle renie ses fondements, menace la survie du système et porte donc des effets pervers négatifs. Des chocs technologiques plus fréquents font que « le potentiel de modelage de la société a quitté le système politique pour s'installer du côté du système sous-politique de la modernisation scientifico-technico-économique ».

Pour les répondants, ce n'est pas le changement technologique en lui-même qui est refusé. Toutes et tous reconnaissent les gains de temps, la facilitation dédiée aux tâches de gestion, une efficacité productive certaine et aussi l'investissement toujours récurrent pour faire évoluer leur système d'information. Cependant, elles et ils constatent que les **répercussions** qu'engendre le changement technologique sur les fondamentaux mêmes de la profession sont trop souvent **ignorées**.

Verbatim : « les demandes de réajustements des utilisateurs ne sont pas prises en compte, et au mieux demandent tellement de temps que c'est peu efficace. Ce qui fait que l'on passe son temps à des bidouillages » (H.E., RAF). « Les modifications nécessaires demandées par les utilisateurs testeurs ne sont pas effectuées » (H.La., intendant).

« Depuis le 1^{er} janvier 2021 on a accepté de tester une nouvelle plateforme. Cet outil semble plus moderne, mais l'interface n'est pas ergonomique et les connexions entre les procédures compliquées. Au final il est peu adapté au fonctionnement d'un établissement scolaire ; on nous a refilé un logiciel d'occasion, mal reconditionné ou in-reconditionnable. A chaque fois que l'on fait des remontées sur les dysfonctionnements (en moyenne 3 fiche d'incidents par semaine), peu de choses sont prises en compte.

Le fonctionnement du service gestion finance et comptabilité est impacté dans la mesure où il faut mettre beaucoup d'opérations en attente » (M., intendant).

Nous sommes en présence de flux transactionnels NEGATIFS qui font le lien entre le milieu, le système interne du comptable opérant pour son organisation et celui externe de l'opérateur de la plateforme. Ici, le lien est asymétrique, il n'y a pas d'horizontalité, mais de la verticalité contentieuse.

Il n'y a pas de mise à plat des éléments de procédures inhérents à l'exercice du métier en comptabilité ou une gestion, mais un nivellement de toute aspérité, de toute singularité, de toute spécificité que sont inhérentes au réel de l'activité d'une organisation.

L'opérateur de la plateforme transporte les utilisateurs professionnels dans son imaginaire du standard(isable). Il opère la TRANSITION entre son principe de réalité et celui de l'utilisateur professionnel de la plateforme.

Le principe de réalité de ce dernier est mis à sa forme, ce qui fonctionne selon les dires des répondants dans 75-80% des cas, mais dysfonctionne dans 20-25%

Un peu plus loin encore, cet imaginaire standard déploie son ombre portée non seulement sur le comment du contenant et du contenu de l'activité de l'organisation utilisatrice, mais aussi sur son **advenir**.

Verbatim : « à force de passer du temps à réparer les dysfonctionnements, que se répètent on n'a du mal à avoir la visibilité des opérations comptables. On aimerait garder tout ce temps, gaspillé, pour élaborer des projets stratégiques, construire une vision plus globale » (H.E., RAF).

« Il faut se mettre dans la tête du développeur, mais quid de la vision stratégique de ma structure ? Je n'ai vraiment la possibilité de développer de nouveaux projets » (D., DAF).

« L'efficacité et la qualité du travail se dégradent : le nouvel outil qui nous est imposé nous oblige à faire moins bien avec deux fois plus de temps de saisie » (F., comptable).

« On a la chance d'avoir une plateforme maison, efficace, accessible par tous. On est accompagné par nos collègues qui ont mis en œuvre l'outil. Quand ça bloque, c'est toujours à cause d'un embouteillage du réseau. Mais la plateforme imposée par un tiers fait gagner du temps à son destinataire, c'est à dire à celui qui l'ont créée » (As., assistante administrative).

« La qualité du travail se dégrade ; ce qui est produit n'est pas satisfaisant, certaines pièces sont à refaire, sinon elles sortent erronées » (M., intendant)

La plateforme, dont la fonction est de servir de support de dépôt et de collecte, tient lieu de garant de conformité, mission qui en creux active des réponses tendancielles, qui se veulent être l'interprétation du réel mis en standard, et celle sa projection à venir.

La plateforme n'est pas un outil d'aide à la décision, mais elle porte décision (à minima de conformité ou de non-conformité) qui ne souffre que sa **propre interprétation**.

Verbatim : « lors d'extractions, on dispose de beaucoup d'informations inutiles, et les informations utiles sont absentes, parce qu'ailleurs. On se confronte donc à des processus numériques lourds et hasardeux. » (H.E., RAF).

« C'est encore l'Homme du métier qui a la maîtrise de l'interprétation, à condition qu'il s'adapte à la machine. Mais, il devient passif, puisqu'il n'a plus la capacité d'intervenir. Le Système d'Information prend la main sur l'interprétation de l'information. Ce qui est fâcheux, c'est que le SI est paramétré par des développeurs qui ne connaissent pas les éléments du métier » (D., DAF).

L'objet-plateforme de transactionnel est devenu l'objet-plateforme de transformationnel.

Côté POSITIF : cet **objet-plateforme transformationnel** permet que les dynamiques convergentes se fassent et progressent

Côté NEGATIF : cet **objet-plateforme transformationnel** empêche toutes convergences de s'opérer face à la dynamique spécifique du réel au travail, parce que toute TRANSACTION a déjà au préalable été empêchée

Face aux dysfonctionnements graves, c'est ce transformationnel négatif qui est à l'œuvre.

Il alimente le **conflit de loyauté** entre l'utilisateur professionnel (enfant démuné) l'opérateur de la plateforme (parent aliénant)

Ce qui rend insupportable cette prégnance, c'est que le refus de « réparer » certaines fonctionnalités du système numérique entre en conflit avec le principe de réalité de l'exercice **métier du professionnel**.

Verbatim : « on a de plus en plus de difficultés à faire comprendre les exigences liées aux pièces demandées, parce que l'on est dans l'incapacité de pouvoir donner à nos partenaires des explications qui ont du sens » (H.E., RAF).

« Pour une PME, devoir coller au standard, alors que l'on est sur du spécifique, tient du phénomène brownien, on se trouve dans la situation de petites particules qui au sein d'un liquide effectuent sans cesse des mouvements aléatoires. C'est épuisant et dangereux » (D., DAF).

« Ces processus numériques assèchent les relations humaines et le potentiel créatif de chacun. Encore une fois, l'interprétation est guidée par la procédure et la statistique. Pourquoi donc continuer de réfléchir, puisqu'il faut respecter les matrices de l'outil. Ton interprétation et ton expérience n'ont plus d'importance » (D., DAF).

Lorsqu'un grain de sable vient gripper la machine numérique, tout se bloque. On en vient à la débrouille, alors qu'elle est bannie par la procédure. On veut bannir les « anarchistes » que ne font que penser leur métier » (D., DAF).

« Les process de restitution sur cette plateforme en test étant inadaptés, on est toujours en train de chercher des solutions périphériques. Le pire est que les dysfonctionnements de cet outil entraînent des détournements d'usages créés aussi par le Ministère. Mais au final on ne sait pas si ces solutions et ces détournements d'usages seront validés par le Trésor Public et la Cour des Comptes » (M., intendant).

Du conflit de loyauté à la contention instituée

Pour Yves-Hiram Haesevoets (2017, p. 25) « la loyauté relève d'un mode de fonctionnement psychique associé à un processus d'attachement impliquant le respect de certaines règles, comme l'engagement, ..., l'honnêteté, la fiabilité, l'équité. » Ce sont notamment les valeurs cardinales qui fondent l'éthique relationnelles⁴ des métiers du chiffre

Pour rappel, l'article L. 123-14 du Code de commerce⁵ stipule que : « les comptes doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise ».

L'absence de « réparation », face aux remontées des utilisateurs à propos de dysfonctionnements graves⁶ de plateforme en cours de test, plonge les gestionnaires dans **l'hasardeux et l'aventureux et de ce fait les met en conflit de loyauté**. C'est comme si l'outil plateforme *via* ses développeurs se comportait en « parent aliénant ». Et de préciser, « Il [le parent aliénant] présume que tout lui est dû et que les règles sont pour les autres. Le parent aliénant est parfois sociopathe et sans conscience morale. Il est incapable de voir la situation sous un autre angle que le sien, spécialement pas sous celui des enfants. » ((Haesevoets, 2017, p. 33).

Ainsi, le gestionnaire se trouve dans la situation où, il lui est impossible d'adhérer à ces mises en situation douteuses, même « à l'insu de son plein gré », au risque d'y contrarier son éthique

⁴ « La question des règles d'équité relationnelle ne relève pas exclusivement de la sphère de la vie privée, mais concerne l'ensemble du corps social. » (Haesevoets, 2017, p. 44)

⁵ https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006219306

⁶ Informations non-exactes dans la gestion des comptes : balance des comptes, gestion de compte tiers...

professionnelle voire sa santé mentale. Ce phénomène n'est certes pas nouveau, mais il prend une ampleur jusqu'alors contenue. Déjà en 1990, Martinet souligne que dans beaucoup d'entreprises, les données chiffrées, et plus encore monétaires, mêmes lorsqu'elles sont fausses avec précision (ce qui arrive le plus souvent par défaut d'inventaire de données faussées ou non exactes), tendent à s'imposer face aux données qualitatives qui paraissent n'être qu'approximativement exactes, même si rigoureusement plus vraisemblables...

Pour « se décontaminer », il ne reste plus au gestionnaire, quand cela est autorisé et possible, qu'à inventer des solutions de contournement, chronophages et risquées.

L'interprétation cognitive de cet objet numérique dysfonctionnel de travail, que doivent accomplir le gestionnaire et ses équipes, les oblige à se délier de leur système de pensée. D'autant plus que, comme évoqué, l'incorporation de ce nouvel objet travail n'est plus en lien avec leur propre système de valeurs. Ils déplorent ce qui est à l'œuvre. Il s'agit ici de constater que s'attacher à s'appuyer sur les **compétences et les potentiels de ces professionnels** n'est plus d'actualité, comme si cela n'avait plus assez d'importance.

Il ne s'agit pas uniquement de constater une inadéquation des règles et des procédures parce que mal développées via le système numérique. Il s'agit ici de constater que **l'affectation des missions** est en train de s'opérer en toute méconnaissance de ce qui est possible de mobiliser par ces professionnels du chiffre... D'autant que l'accélération, c'est-à-dire le taux de variation de la vitesse (objet-sujet et son trajet), **empêche toute anticipation** (Virilio, 1977).

Verbatim : « On nous a imposé des outils sans information sur ce qui se passe derrière. Tout cela se fait sans co-construction. Il n'y a aucune possibilité d'inventer des solutions périphériques en cas de défaillances de l'outil » (H.L., gestionnaire).

« Lorsque les briques de recueils de données ont été mises en place avec des utilisateurs professionnels, les informations demandées sont claires et leurs volumétries sont proportionnées. Dans le cas contraire, les éléments importants ne sont pas mis en avant. Dans ce cas-là, il faut que je me mette au service du protocole exigé par la plateforme » (F., comptable).

« Il faut penser bien à l'avance l'enchaînement des opérations et la complexité de certaines d'entre-elles. Mais le mode en accéléré, dans lequel on se trouve, contrarie ce type d'anticipation » (A., DAF).

« Ce que l'on constate, c'est que l'outillage numérique exige une technicité pour aligner les chiffres sans avoir besoin d'en voir la finalité » (D., DAF).

« Ces outils imposés présentent des risques en termes de failles relatives à la protection des données socio-économiques de nos organisations » (H.L., gestionnaire).

« Ces outils présentent des risques pour la santé (fatigue visuelle avec le nez toujours sur l'écran) ; en terme de perte de contact physique » (H. La., intendante).

« Ce pilotage par ces procédures numériques imposées a pour conséquence de renforcer la pression mentale, d'empêcher toute possibilité de faire des retours d'expériences puisque notre professionnalisme est rendu inutile » (D., DAF).

« Le tout accéléré dans cette standardisation et cette rigidité taylorienne du numérique pousse ma façon de faire, et donc je ne peux plus être en pensée ni en imaginée. On est vide de sens, on perd la motivation, on tombe dans le stéréotype » (D., DAF)

« Toutes ces nouvelles procédures se multiplient et on n'en voit plus le sens » (L., RAF)

« Certains processus de la plateforme en tests sont bien sécurisés mais d'autres peuvent être détournés parce que le logiciel n'est pas bien programmé. Donc, on ne fait pas confiance à cet outil. Sur certains points sensibles, j'ai des visio. avec l'équipe projet du Ministère. Mais tout le monde est sous l'eau. D'autant plus, il y a un taux important de rotation au sein de l'équipe projet ; ce qui impacte le déroulement du projet. Au bout d'un an et demi on est tous démotivé, face à tous ces problèmes

récurrents non réglés. De plus, on est tous très fatigué, surtout moi, le responsable du service : j'ai dû augmenter mon temps de travail de 30% » (M., intendant).

Il ne s'agit pas uniquement de constater les défaillances dans la transmission des informations. Il s'agit plutôt de constater que l'*espace-temps pour les échanges sociaux* est en train de s'effacer. En somme, comme l'indiquer Beck (1986) ce qui affectent la vie (leur vie au travail), ce sont les transformations sous-jacentes opérées par les circuits de décisions technocratiques.

Est donc à l'œuvre en creux une forme de *contention instituée*.

Ce mode accéléré des transformations des espaces des temps, ce cadre organisationnel institué par un tiers majorant (l'Etat) met l'individu en contention. *contention instituée*. « La contention, instaurée par le sujet pour lutter contre des angoisses catastrophiques (processus défensif), rend impossible toute perception de soi, le sujet s'est absenté ». Elle « apparaît ainsi comme une première défense pour neutraliser et circonscrire la désorganisation, pour marquer et maintenir coûte que coûte des différences » (Mellier, 2005). Le cadre joue ainsi le rôle de contention puisqu'« il consiste en une immobilisation de la partie psychotique ou indifférenciée des sujets ». Le cadre est à rapprocher « des conditions du travail, de l'espace d'un processus dans la mesure où il limite la capacité du sujet à penser son travail » (Bleger, 1966, 1971).

La compression ou la contention ne sert qu'à comprimer voire réprimer les circulations des faïces (pulsion de vie), et stratifierait les dynamiques en état statique (pulsion de mort).

Les contraintes se lèvent, les contentions ne peuvent que s'enlever. Cet acte de s'enlever, signifierait que de nouvelles plateformes ont vu le jour à la conception desquelles les professionnels du chiffre ont été associés, tandis que jusque-là, ils ne sont que des accessoires, au mieux sollicités que pour des tests, sans mise à jour des « réparations » à réaliser.

Quelques verbatim :

Sur l'avenir du travail humain :

« Dans toutes les relations, la technique a pris et prend trop de place. A chaque nouvelle réglementation, on doit faire avec une nouvelle logique de travail et de nouveaux logiciels. Et cela devient exponentiel » (H.E., RAF).

« On a affaire à un travail nomade, accessible à tout moment et n'importe quand. Il faut donc savoir se cadrer et cadrer ses partenaires d'affaires » (H.L., gestionnaire).

« On peut être inquiet. Que devient le monde industriel et celui du travail manuel. Il faut craindre que beaucoup de gens soit laissé sur le carreau » (A., DAF).

« Le gain de temps grâce aux outils informatiques va servir à supprimer des postes et/ou des mutualiser des postes » (H.La., intendante).

« Le métier de comptable va disparaître pour être remplacé par l'IA, puisque c'est l'IA qui fera tout le travail d'interprétation. Il suffit pour cela de renforcer les procédures afin que le système génère l'interprétation sans l'humain. C'est une question de standardisation, aussi simple que le Fordisme (voiture noire) » (D., DAF).

« Avec les chatbots ou les robots, on aura bientôt plus besoin d'humain... » (As., assistante administrative).

« C'est la déshumanisation et la gestion par les procédures et bien entendu la rédaction de fiches de procédure sans parler du travail sur écran. Il faut et il faudra être de plus en plus hyper-concentré. Beaucoup de gens ne pourront pas suivre. Pourquoi doit-on se soumettre à ce truc, impensé, imposé par le ministère ? » (M., intendant).

« Les gens ne réalisent pas que lorsqu'ils envoient un fichier, tout doit être re-traité et que cela ne se fait pas en un clic. La vitesse du mail opère un stimulus qui appelle une réponse immédiate. Mais, ce

n'est pas la vie réelle. C'est compliqué de travailler quand les conditions bougent en permanence » (I., gestionnaire).

Sur le terme fissuration :

« Il s'agit plutôt de fracturation » (H.E., RAF).

« Il s'agit plutôt d'une coupure. Il est possible de co-construire le progrès technologique. Mais pas avec les plateformes. On doit s'adapter à ces outils-là, parce qu'ils sont imposés : ce travail ne représente pour l'instant qu'une petite partie de mon activité » (H.L., gestionnaire).

« Oui, il y a fracturation dans le sens on je dois passer du temps éduquer les personnels au respect et aux enchaînements des procédures » (F., comptable).

« Entre les Hommes, on ne se parle plus » (A., DAF).

« Il s'agit plutôt de fracturation digitale, qui en s'accélégrant va mettre en retrait un certain nombre de personnes » (H. La., intendante).

« Oui, il y a fissuration entre l'objectif du digital dans son apport d'efficacité et les tensions et pressions sur l'opérateur pour respecter l'alignement à la procédure » (D., DAF).

« Oui, il y a fissuration entre ce qui pourront suivre et ceux qui ne pourront pas » (M., intendant).

« Oui, il y a fissuration entre physique (humain) et numérique. Et il va falloir trouver un équilibre » (I., gestionnaire).

Sur le terme frustration :

« On n'est plus que sur des tâches mécaniques. On doit de plus en plus battre contre la machine et les procédures. C'est frustrant » (H.E., RAF).

« Face à une boîte noire et face à aucun répondant humain, alors oui, on peut parler de frustration » (H.L., gestionnaire).

« Il y a beaucoup de fichiers cachés de rejet sans motivation. C'est frustrant de refaire sans savoir si ce que l'on fait va dans le bon sens. Je ne suis pas satisfaite de mon travail : pour moi il reste inaccompli » (F., comptable).

« On n'a pas la réponse que l'on veut, alors on dit c'est la machine » (A., DAF).

« Comment s'expliquer face à la mécanique des procédures, il faut juste exécuter ce qui est requis » (D., DAF).

« C'est frustrant de devoir être stopper dans son élan, puis de reprendre le cours de son travail, juste à cause d'un problème de connexion » (As., assistante administrative).

« On se situe dans le hasardeux. Ce qui est frustrant, c'est le risque de l'information non-exacte, généré par les défaillances de ce système d'information, qu'il faut détecter et retravailler. C'est comme si les défaillances du système détruisaient les fondamentaux de notre métier » (M., intendant).

« On a de moins en moins de relations humaines » (I., gestionnaire).

Sur le terme contention :

« Sur les 15 dernières années, les contraintes se sont accumulées et alourdies. Ce qui ne laisse plus assez de place à l'analyse et à la réflexion. Cela devient fatigant » (H.L., RAF).

« Le danger de l'exploitation de nos données économiques, c'est que celui qui les détient, il s'octroie, à mon insu, un pouvoir sans limite » (H.L., gestionnaire).

« J'ai souvent un sentiment d'inutilité » (F., comptable).

« Les gens de l'informatique crée des programmes qui ignorent ce dont ont besoin les gens du métier. C'est un vrai problème » (A., DAF).

« La contention va s'amplifier sur le travail humain : il faut avoir l'appareille informatique nécessaire. La peur, c'est le système ne démarre pas. Il n'y a plus d'autre solution. On a trop de pression mentale pour pouvoir développer de nouveaux projets » (D., DAF).

« On ne peut rien enlever, rien réparer, et c'est une pression constante, permanente » (M., intendant).

« Il y a contention dans le sens où l'on se retient, on va à l'essentiel, on limite nos communication sociale. C'est comme si on était en mode machine / machine » (I., gestionnaire).

Conclusion

Le numérique joue par ricochet sur bien des comportements professionnels. L'absence de « réparation », face aux remontées des utilisateurs à propos de dysfonctionnements des process, en particulier en phase de tests, plonge les professionnels du chiffre dans *l'hasardeux et l'aventureux et de ce fait les met en conflit de loyauté*.

Selon Henri Savall (1975) le capitalisme a montré les insuffisances du facteur produit, celles de la comptabilité charges / produits et celles du Taylorisme. Cela signifie que le potentiel humain constitue le seul facteur actif de création de valeur ajoutée économique. En économie, la fonction production ignore le potentiel humain, puisque l'aléa représente 50% de cette fonction de production. Or cet aléa est la source de coûts performances cachés importants entre 15 à 65 K€ par personne et par an (Savall et Zardet, 2005). En économie digitalisée ces estimations vont sans doute au-delà ces coûts performances cachés (Savall et Zardet, 2021). Convient-il encore de s'appuyer sur la nature humaine que se caractérise par cinq attributs : « intelligent, comédien, stratège, désobéissant et amnésique » (Savall et Zardet, 2015), difficilement contenus dans une technologie !

Il est étrange de constater, une nouvelle fois, qu'à propos du numérique chacun d'entre nous est prêt à accepter le risque du flou, du bug, des corrélations comme substitutif d'explications, alors que pour ce qui concerne l'utilisation de sa voiture, cette acceptation n'est plus admissible depuis bien longtemps.

Bibliographie

- ALTER N. (2002). *Les logiques de l'innovation : approche pluridisciplinaire*, Paris, La Découverte, 272 p.
- ANDERS G., (1956/2002), *L'obsolescence de l'homme*. Éditions de l'encyclopédie des nuisances, 360 p.
- BECK U., (1986/2001), *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, 521 p.
- BION W. R., (1962/2003), *Aux sources de l'expérience*, Paris, PUF, coll. « Bibliothèque de psychanalyse », 137 p.
- BLEGER J., (1966/2013), « Psychanalyse du cadre psychanalytique », dans Kaës R. et al., *Crise, rupture et dépassement*, Dunod, coll. « Inconscient et culture », pp. 255-274, 336 p.
- CATELLIN S., (2014), *Sérendipité : du conte au concept*, Le Seuil, 272 p.
- CHETRIT-VATINE V., (2007), « Signifiante de la signifiante », *Revue Française de Psychanalyse*, t.71, n°5, « La cure de parole », PUF, pp. 1497-1502.
- CROUZET D., (2015), « Angoisses eschatologiques », *Revue la Cause du Désir*, n° 90, pp. 41-53, <https://www.cairn.info/revue-la-cause-du-desir-2015-2-page-41.htm>
- DIET A-L., (2016), « Un organisateur anthropologique méconnu à l'origine du mal-être : la procédure », chap. 6, dans Drieu D. et Pinel J-P. (Dir.), *Violence et Institutions*, Dunod, coll. Inconscient et Culture, pp. 109-134, 248 p.
- DIET E., (2003), « L'homme procédural, de la perversion sociale à la désubjectivation aliénante », *Connexions*, n°79, pp. 11-28, <https://www.cairn.info/revue-connexions-2003-1-page-11.htm>

- FAGERBERG J., MOWERY D. C. & NELSON R. R., (2006), *The Oxford Handbook of Innovation*, Oxford University Press, 680 p.
- GIDDENS A., (1991/1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan., coll. « Théorie Sociale Contemporaine », 192 p.
- GUILLEMETTE F. et LUCKERHOFF J., (2009), « L'induction en méthodologie de la théorisation ancrée », *Recherches Qualitatives*, Vol. 28 (2), pp. 4-21,
[http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero28\(2\)/guillemette_luckerhoff%20\(28\)2.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero28(2)/guillemette_luckerhoff%20(28)2.pdf).
- HAESEVOETS Y-H., (2017), « L'exploitation du conflit de loyauté, comme processus d'aliénation », chap. 3, dans Coutanceau R. et Dahan J; (dir.), *Conflit de loyauté*, pp. 25-44, Dunod, coll. « Enfance, 224 p., www.cairn.info/conflits-de-loyaute--9782100763238-page-25.htm
- KAËS R., (2008), « Définitions et approches du concept de lien », *Adolescence*, 26, 3, pp. 763-780, <https://www.cairn.info/revue-adolescence-2008-3-page-763.htm>
- KAËS R., ANZIEU D., THOMAS L-V., (2004), *Fantasme et formation*, Dunod, coll. « Inconscient et Culture », 184 p.
- LE ROY Ed., (1928), *Les Origines humaines et l'évolution de l'intelligence*, Bovin, 375 p.
- LIPOVETSKY G. et CHARLES S., (2006), *Les Temps hypermodernes*, Le Livre de Poche, coll. « Biblio essais », 128 p.
- MARTINET A.C., (1990), *Diagnostic stratégique*, Vuibert, 157 p.
- MELLIER D., (2005), « La fonction à contenir. Objet, processus, dispositif et cadre institutionnel », *La psychiatrie de l'enfant*, PUF, vol.48, pp. 425-499, <https://www.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2005-2-page-425.htm>
- MONTAIGNE (1572-1592 / 1941). *Essais, Livre I chapitres 21, 28, 37 ; Livre II chapitre 12 ; Livre III chapitre 3*, Paris, Librairie Garnier Frères,
- ROUVROY A. BERNIS T. (2013). « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation ? », *Réseaux*, n° 177, pp. 163-196, <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2013-1-page-163.htm>
- SAVALL H. (1975). *Enrichir le travail humain dans les entreprises et les organisations*, Dunod, 213 p.
- SAVALL H., ZARDET V., (2005), *Tétranormalisation. Défis et dynamiques*, Economica, 196 p.
- SAVALL H., ZARDET V., PERON M., BONNET M., (2015), *Le capitalisme socialement responsable existe*, Editions EMS, 224 p.
- SAVALL A., HENRY H., CHETTIH N. (2021), « Ingénieries managériales au service de la robotique-vision », Chap. 70 dans Savall H., Zardet V. (2021), *Traité du management socio-économique – Théorie et pratiques*, Editions EMS, pp. 787-806, 1312 p.
- SELYE H., (1976), *Le stress de ma vie*, Montréal, Alain Stanké éditeur, 189 p.
- STERN D.N. (1977/1981), *Mère-enfant, les premières relations*, Bruxelles, Mardaga, 200 p.
- VIRILIO P., (1977), *Vitesse et politique*, Galilée, coll. « Espace Critique », 160 p.
- WACHEUX F. (1996), *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*, Economica. coll. « Gestion », 290 p.
- WINANCE M., (2007), « Dépendance versus autonomie... De la signification et de l'imprégnation de ces notions dans les pratiques médicosociales », *Commentaire, Sciences sociales et santé*, 25, (4), pp.83-91.
- ZIMRA G., (2012), « Y a-t-il une machine derrière la machine ? », *Connexions*, n°97, pp .41-5

PUBLICATIONS DE L'IP&M

- BONNET D., PLUCHART J. J. (2022), *intelligence Artificielle & Intelligence Humaine. Regards croisés entre des philosophes, des psychanalystes et des gestionnaires sur l'Intelligence Artificielle* », Éditions ESKA, 206 p.
- BONNET D., SAOUSSANY A. (2021), « Quels rapports constants entre le bien-être et le mal-être au sein des organisations », *Revue Psychanalyse & Management*, N° 03 dans la Collection Éditions Spéciales et Hors-Séries, N° Spécial CIPMC, ENCG, Agadir, Édition I.P&M, 202 p.
- HACHANA R., BONNET D. (Coord.) (2020), « Les nouvelles formes de l'innovation managériale. Transformer et articuler le management de l'organisation pour innover », *Revue Psychanalyse & Management*, N° 02 dans la Collection Éditions Spéciales et Hors-Séries, N° Spécial « MIE'2020 – ISCAE, Université de la Manouba, Tunis), Édition I.P&M, 230 p.
- DRILLON D., BONNET D. (Coord.) (2019), « L'Intelligence Artificielle. L'Humain et la Psychanalyse au sein des organisations et des institutions. Opportunités ou menaces ? *Revue Psychanalyse & Management* – N° 01 dans la Collection Éditions Spéciales et Hors-Séries, N° Spécial « LA », 1^{ère} Journée de recherche Exxelia Group, Édition I.P&M, 260 p.
- BONNET D., SCHOTT A. (2018), « L'éthique du « Souverain Bine ». Une relation avec l'angoisse de la mise en mouvement », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 12/2018, Édition Académique, Édition I.P&M, 156 p.
- BONNET D., BARTH I. (2018), « L'incertitude comportementale au sein des organisations. Les contrastes du savoir », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 11/2018, Édition Académique, I.P&M, 232 p.
- BONNET D., ZARDET V. DIET E. (2017), « Dichotomie de l'Être et Malêtre au sein des organisations », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 10/2017, Édition I.P&M, 284 p.
- BONNET D., SCHOTT A. (2017), « Métamorphose(s) du management de l'information et de la communication au sein des organisations et des réseaux. Regards croisés et éclairages par les apports de la psychanalyse ». *Revue Psychanalyse & Management*, n° 09/2017, Édition I.P&M, 190 p.
- BONNET D. (dir.), DEFFAYET Sylvie, FRONTY Juliette (2016), « penser le travail réflexif en management. Apprendre par la transformation des pratiques managériales », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 8, Édition I.P&M, 191 p.
- BONNET D. (dir.), DUMAZERT J.P. (2016), « Autour du « Coping » : Le Faire-Face. Croisement des stratégies de défenses en regard des stratégies cognitives et comportementales, au sein des organisation », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 7, Édition I.P&M, 211 p.
- BONNET D. (dir.), SWARTE (de) Th. (2015), « Impact du développement du numérique au sein des organisations. Regards croisés sur les promesses et les réalités », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 6, Édition I.P&M, 237 p.
- BONNET D. (dir.), DAVID P., TESSIER N. (2015), « Le travail du sens dans les organisations. De la souffrance au travail à la reconnaissance et à la considération », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 5, Édition I.P&M, 349 p.
- BONNET D. (dir.): HAIM, (2014), « Contours et contournements du risque psychosocial », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 4, Édition I.P&M, 205 p.
- BONNET D. (dir.), CASALEGNO J.C., (2014), « Mensonge, dissimulation, déni, dénégation et oubli ? », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 3, Édition I.P&M, 247 p.
- BOTET-PRADEILLES G. (Dir.), BONNET D., (2013), « Un certain autre regard », *Revue Psychanalyse & Management*, n° 2, Édition I.P&M, 197 p.
- BONNET D. (dir.), TESSIER N., DAVID P., (2013), « Articuler Intelligence et Compétence dans les Organisations », *Revue Psychanalyse & Management* n° 1, Édition I.P&M, 267 p.

CONTRIBUTIONS DE L'IP&M

- BONNET D., PLUCHART J. J., « Intelligence Artificielle & Intelligence Humaine. Regards croisés entre des philosophes, des psychanalystes et des gestionnaires sur l'Intelligence Artificielle », Éditions ESKA, 206 p.
- BONNET D., DIET E. (Coord. (2018), « Être et Malêtre au sein des organisations. Adaptation, changement et transformation : devenir, résilience et conflictualité », *Revue Internationale de Psychosociologie*, Vol. XXIV, n° 59, Éditions ESKA, 179 p.
- BONNET D., BARTH I., (coord.) (2017), « La fabrique du manager réflexif », *Revue Internationale de Psychosociologie*, Vol. XXIV, n° 56, Éditions ESKA, 351 p.
- BOURNOIS F., BOURION C., (coord.) (2015), « L'emprise comportementale », *Revue Internationale de Psychosociologie*, Vol. XXI, n° 52, Éditions ESKA, 402 p.
- BARTH I. (dir.), BONNET D., LAROCHE P., BOURNOIS F., BOURION C. (coord.) (2013), « Le désapprentissage organisationnel. La rudologie de l'esprit », *Revue Internationale de Psychosociologie*, Vol. XXIV, n° 47, Éditions ESKA, 336 p.
- BARTH I., (dir.), (2008), *Souci de soi, souci de l'autre et quête d'insouciance dans les organisations*, Édition L'Harmattan, 238 p.
- BARTH I., (dir.), (2011), « L'interstitiel : Le lieu-lien entre-deux », *Revue Internationale de Psychosociologie*, Vol. XVII, n° 43, Éditions ESKA, 365 p.
- BOTET-PRADEILLES G. (dir.), DRILLON D., (2010), « La psychanalyse face à la crise et à la souffrance au travail (dossier) », *In Subjectivité et économie : L'apport de la psychanalyse, Revue Economiques et Sociales (SEES)*, Vo l. 67, n° 3, Septembre, pp. 7-66.

- BOTET-PRADEILLES G. (dir.), GUENETTE A.M., (2011), « Les figures de tiers dans la relation individu-organisation (dossier), In *Revue Économiques et Sociales* (SEES), Vol. 69, n° 3, Septembre, 130 p.
- SALA F., GUERET-TALON L., (coord.), (2010), *Être homme ou femme dans les organisations : Contribution à l'éclosion de l'économie de la connaissance*, L'Harmattan, 411 p.
- De SWARTE T. (dir.), (2008), « Technologies de la communication et psyché », *Revue Gestion 2000*, n°1 (janvier-février), 186 p.
- SAVALL H., BARTH I., VARIENGIEN J., (coord.), (2006), *Souci de soi, souci de l'autre et quête d'insouciance : Entre illusion et réalité dans les organisations*, Éditions ISEOR, 369 p.
- DE SWARTE T. (dir.), (2002), « Transformations et ruptures individuelles ou organisationnelles : Une perspective psychanalytique et managériale », *Revue Gestion 2000*, n° 3 (mai-juin), 295 p.
- DE SWARTE T. (dir.), (2001), *Psychanalyse, management et dépendances au sein des organisations*, Éditions L'Harmattan, 384 p.

Année de la Recherche en Psychanalyse & Management

JOURNAL 2022

Édition numérique

Vol. 2.2

ACTES DE LA RECHERCHE : Colloque Juillet 2022

EMPRISE DES RESEAUX SOCIAUX NUMERIQUES

**DETERMINISME ET IMPACT DES NOUVELLES FORMES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION**

**Présentation proposée par Thibault de Swarte
et
un groupe d'étudiants (Université Catholique de l'Ouest)**

RAILLARD Louis (Co-Auteur Th. De Swarte)

LE GOFF Guillaume (Co-Auteur Th. De Swarte)

LE BOURDON Lucie (Co-Auteur Th. De Swarte)

LE COZ Charlotte (Co-Auteur Th. De Swarte)

SCHAEFER Alexandre (Co-Auteur Th. De Swarte)

DELARCHE Sarah (Co-Auteur Th. De Swarte)

LE RUYET Sacha (Co-Auteur Th. De Swarte)

DELBANCUT Elodie (Co-Auteur Th. De Swarte)

Journées IP&M des 6-8 Juillet 2022
Bordeaux

Une auto-ethnographie de l'emprise des réseaux
sociaux en interaction avec des étudiants en
informatique

Thibault deSwarte, Louis Raillart
Et 7 étudiants de master de l'UCO (Vannes-Arradon)

Un fil rouge : ne pas être une marionnette
des réseaux sociaux!



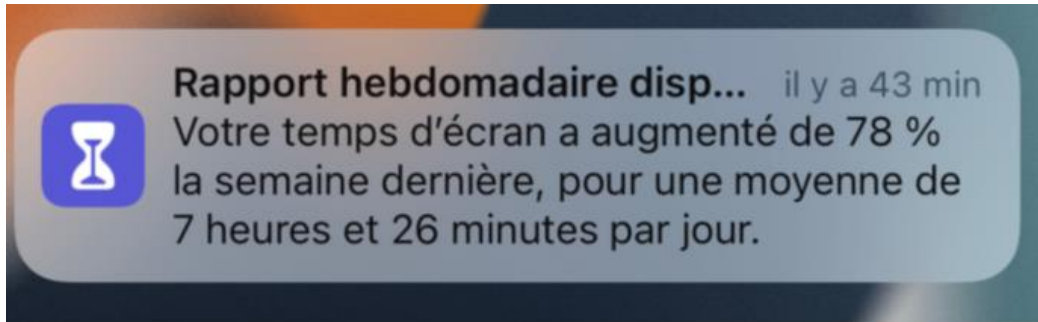
T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise
des RS

La relation d'emprise

2

Quelques observations

Temps d'écran sur smartphone : parfois près de 8h par jour !



T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

4

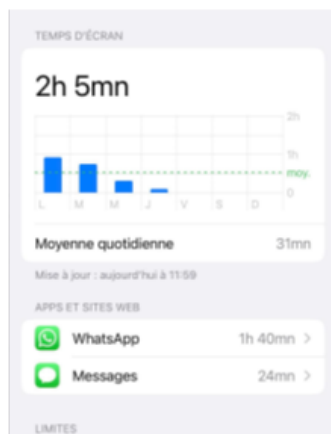
Une emprise temporelle considérable



T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

5

Le cas d'une semaine très calme



T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

6

Mots-clés

- Réflexivité,
- Psychanalyse
- recherche qualitative,
- socialisation numérique,
- réseaux sociaux,
- emprise,
- plateformes numériques

T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

7

Terrain d'enquête

- On privilégie les **réseaux sociaux (RS)** adossés à des plateformes numériques utilisées par les moins de 25 ans, notamment
 - Tiktok,
 - Facebook,
 - Twitter
 - Instagram
- Bien différencier le support matériel (PC, smartphone,...) des RS qui sont des plateformes fournissant des services logiciels

Question de recherche et méthode

- La recherche porte sur l'emprise des réseaux sociaux sur des jeunes en M1 et sur une forme d'autoanalyse du chercheur
- Espace transitionnel de transferts et de contre-transferts
- Bases de l'échange :
 - Journaux de bord : autoethnographie et autoanalyse
 - Réflexions individuelles ou collectives
 - Lecture d'articles de recherche

Qu'entend-on par emprise 1 ?

- L'emprise vient du vieux verbe français «*emprendre* » qui renvoie à l'idée de prendre, de saisir quelqu'un. Dans ce cas l'emprise des réseaux sociaux renverrait au fait que ce sont les réseaux qui se saisissent de l'humain, même si, au moins au départ c'est bien un humain qui a choisi de télécharger telle ou telle application de réseau social. La relation d'emprise semble bijective en première analyse.
- *Emprendre* renvoie aussi à l'idée de prendre sur soi, la question étant de savoir si c'est le réseau social qui fait preuve d'emprise sur le moi ou si inversement le moi se développe du fait de la multiplication des possibilités de relations sociales qu'offrent les réseaux.
- Reste un troisième sens qui serait celui d'allumer ou d'enflammer. Chacun sait à quelle point la viralité des réseaux sociaux peut conduire tantôt à des formes subtiles de sociabilité tout comme elle peut générer différentes formes de harcèlement, voire dans des cas extrêmes d'assassinat (ex. Samuel Paty).

Emprise 2

- En Anglais, *emprise* peut être traduit par «*hold* » participe passé du verbe tenir. On serait donc tenu par les réseaux sociaux et réciproquement ces derniers tiendraient par exemple les jeunes musiciens qui cherchent par ce biais à se faire connaître.
- En espagnol, l'emprise signifie «*droit de passage* », ce qui n'est pas ici notre sujet central, même si le modèle économique de FB par exemple consiste à percevoir de manière occulte un droit de passage sur les utilisateurs en «*monétisant* » les données personnelles qu'ils ont fournies gratuitement.
- L'emprise des réseaux sociaux s'avère ainsi être un sujet très actuel, fort complexe qu'on va tenter ensemble de clarifier.

Qu'entend-on par réseaux sociaux : la définition de Wikipedia

- L'expression « réseaux sociaux » renvoie aux **entreprises de réseautage social** sur Internet et à leurs utilisateurs à travers le monde. Les applications désignées comme « service de réseautage social en ligne » servent à constituer un **réseau social virtuel** en reliant, non pas des personnes, mais des identités virtuelles. Leurs utilisateurs utilisent des **liens hypertextes** ou des bases de données dont ils n'ont parfois pas connaissance dans le but de faciliter la gestion des carrières professionnelles, la distribution et la visibilité artistique ou les rencontres privées. Certains réseaux sociaux sont devenus de véritables entreprises de communication qui peuvent atteindre un public très large .

Que penser de cette définition ?

- Les GAFAM et les entreprises chinoises telles que Tiktok : création d'empires numériques qui édictent leur propres règles de souveraineté et les modalités du tribut numérique caché que les populations doivent payer (données = or noir du XXI^e siècle).
- Réseau social virtuel>>>qu'est ce que le « réel » ?
 - Réel des sociologues? Réel de la psychanalyse ?
 - Il semble plutôt qu'on assiste à l'émergence d'un nouveau type de réel (village global de McLuhan)
- Liens hypertextes : progrès probablement comparable à celui de l'imprimerie. On cesse d'être prisonnier de la linéarité du texte et on a accès à un monde de connaissances reliées de manière non linéaire.

L'emprise des réseaux sociaux : un essai de définition par les étudiants avant l'auto-observation de leurs pratiques

Temps 1 du travail de recherche : résultats de la mise en commun

▪ Groupe « Princesses »

L'emprise des réseaux sociaux (RS) peut se traduire par de **l'addiction** voire de la **dépendance**. Les RS ont un **pouvoir d'endoctrinement** sur les utilisateurs les plus actifs qui sont **influencés dans leurs actes et leurs idéaux**. Les RS sont également **chronophages**. On ne « s'ennuie plus ». Il existe enfin une **emprise indirecte** des réseaux sociaux car ils exercent une **pression sociale** : ceux qui n'y sont pas sont **marginalisés**. Ex. groupes de classe, WhatsApp,...

2

- Groupe « Rambo »

L'emprise des RS est à relier à la **problématique de l'hyper connectivité** qui prend une **place trop importante dans la vie des utilisateurs** . Cette emprise débouche sur une **baisse de la concentration** et de la vigilance ainsi que sur une **diminution de la réflexion et de l'esprit critique** . Cette emprise a enfin pour effet une modification des pratiques des utilisateurs et **l'apparition de réflexes** (conditionnés?) par les RS

3

- Groupe Pirates

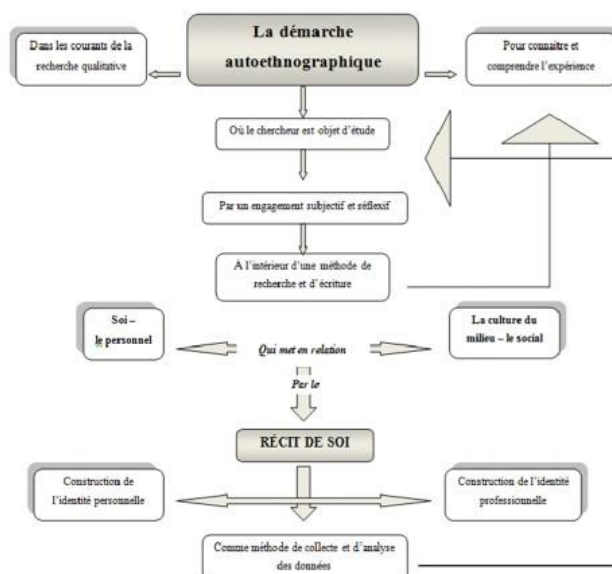
Les RS contrôlent les utilisateurs, les **dominent à tout moment**. Ils sont **omniprésents** et ont une **emprise sur le Moi** et sur les **gestes du quotidien**. Les RS nous créent une **nouvelle identité** qui nous contrôle et nous **déconnecte de la réalité**.

Temps 2 : autoethnographie

- L'autoethnographie est une méthode qualitative (parmi d'autres).
- Visionnage d'une partie d'un film réalisé par des lycéens sur leur autoethnographie d'une situation d'isolement social durant 3 jours.
- L'emprise des réseaux sociaux (RS) apparaît dans le film plutôt « en creux »,
- les RS seraient un moyen de lutter contre l'isolement social

T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

18



T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

19

L'autoanalyse de Freud

- Pour Didier Anzieu, l'autoanalyse consiste « à interpréter le matériel conscient, préconscient et inconscient recueilli sur soi-même », comme les rêves, les actes manqués, etc.
- « La [psychanalyse](#) et l'autoanalyse ont été inventées conjointement par [Sigmund Freud](#) à Vienne entre 1895 et 1902 », écrit Anzieu.
- La méthode de Freud comprenait 4 étapes:
 - 1) la notation du matériel par écrit;
 - 2) sa décomposition en séquences;
 - 3) l'association libre à propos des séquences;
 - 4) faire des rapprochements interprétatifs à partir des associations d'idées.

Méthodologie comparée

	Autoethnographie	Autoanalyse	Travail effectué
Récit de soi	oui	oui	oui
Engagement subjectif et réflexif	oui		oui
Notation du matériel par écrit	oui	oui	oui
Décomposition en séquences	?	oui	Parfois
Association libre à propos des séquences	non	oui	Parfois
Faire des rapprochements interprétatifs à partir des associations d'idées.	?	oui	oui, en groupe de 9+1 facilitateur
Relier l'autoethnographie à la littérature académique	Oui	non	oui

Quelques observations des étudiants et microtravail de recherche

- Le rapport au temps (Charlotte)
 - « 1 mn sur Tiktok correspond à 10 mn de temps biologique » >>> emprise = déformation du rapport au temps
- Les bulles informationnelles (Sacha)
 - Négatif : « comment s'ouvrir au monde en étant sans cesse confronté au même type de contenus? »
 - Positif : construction de groupes d'appartenance partageant les mêmes valeurs de tolérance
- L'emprise des réseaux sociaux sur le Moi (Guillaume puis Louis à suivre)
 - Cf. Goffman : mise en scène de soi sur les RS qui sont une sorte de théâtre (cf. Tiktok)
- L'ennui (Sarah)
 - L'ennui comme « fruit de la morne incuriosité » Spleen II, v. 17, Baudelaire.
 - Réapprendre à permettre à notre cerveau de ralentir. Un « temps mort » est bien vivant
 - Saturation informationnelle = ennui du XXI^e siècle

L'auto-ethnographie de Louis : emprise des RS sur le « moi », aspects positifs et journal de bord personnel

- Une semaine d'abstinence sans aucun réseau social.
- Une approche auto-réflexive axée sur mon vécu personnel
- Journal dans lequel je vais écrire mon ressenti quotidien et donner une note à chaque journée.
- Graphique en ligne : qualité de ma journée (note de 0 à 10)
- L'échelle de ce graphique représente ma santé mentale en fonction du temps, ce qui est totalement subjectif.
- *Le dimanche 10 avril 2022 à 23:50 - j'ai désinstallé toutes mes applis RS : Twitter, Facebook, Instagram, Discord, Reddit, Whatsapp, Messenger et LinkedIn pour la forme. Je réinstallerai tout dans une semaine le dimanche 17 avril 2022 à 23:50.*
- Je suis pressé de voir comment ça va se passer et comment je vais réagir ! C'est la première fois que je fais ça, et je n'ai jamais été aussi connecté depuis le début du premier confinement il y a deux ans.

Jour 1

- J'ai eu une première impression bizarre ce matin. J'ai l'habitude quand je me réveille de faire un peu de jeux et juste après de faire le tour de mes réseaux. Avec ce temps en moins, je me suis sorti du lit environ une demi heure plus tôt que d'habitude ! Je ne ressens pas encore de manque réel même si j'ai remarqué ce réflexe quotidien. L'après-midi a été un peu plus compliquée, j'ai fortement ressenti le besoin d'aller sur les réseaux. C'est un peu le même sentiment que quand on fait un jeûne, j'ai un besoin fort de consommer (mais toujours répressible). Je me suis surpris à ouvrir Facebook par réflexe sur mon ordinateur, j'ai refermé aussi sec et j'ai installé un bloqueur de site pour m'empêcher d'aller sur les réseaux.

Note : 8/10

Jour 7

- J'ai extrêmement mal dormi cette nuit. C'est le dernier jour et je pense juste à ce soir pour pouvoir reparler avec tout le monde. Je me rend compte de l'importance des media sociaux pour rester en lien avec ses proches. Ce dimanche, j'ai réussi à trouver la motivation de travailler seul, mais c'était dur. Souvent j'ai tendance à demander des précisions à mes collègues sur le travail à faire et ça me motive indirectement, comme un sorte de pression sociale (pas de connotation négative) qu'il n'y a plus ici. Il est 21h et je regarde un film pour passer le temps jusqu'à minuit où je pourrai tout réinstaller.

Note : 3/10

Le jeûne numérique ferait diminuer la qualité de la journée



T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

26

Conclusion de Louis

- À minuit et demi, j'ai réinstallé toutes les applications. Ce fut beaucoup plus difficile que ce que je pensais, et **le temps s'est déformé bizarrement au cours de cette semaine**, supposément à cause de l'isolation. J'ai également très mal dormi les 4 derniers jours, et mon rythme de sommeil s'est fortement décalé ce qui n'est pas arrivé depuis plus de deux ans. En temps normal, j'ai une bonne hygiène de sommeil, mais cette semaine a tout chamboulé : je me suis senti complètement déphasé. J'ai également perdu ma motivation à faire du sport. Les effets ont été pour moi assez néfastes, sachant que j'ai besoin de ce contact social, et cette conclusion renforce ce sentiment **Les médias sociaux ont une véritable emprise sur moi car c'est grâce à eux que je sociabilise avec mes amis qui habitent loin et que je ne peux pas voir**. Leur utilisation est une habitude devenue un réflexe : il m'est difficile, en 2022, de vivre sans médias sociaux. Ils ont effectivement une emprise sur ma vie, puisqu'ils participent activement à ma formation de liens sociaux, et donc **influent sur ma santé mentale et physique (j'ai réussi à tomber malade sans sortir)**.

T. de Swarte et Louis Raillart : autoethnographie de l'emprise des RS

27

Éléments de conclusion générale par Thibault

- Expérience jugée unanimement intéressante par les étudiants
- Prise de conscience de l'emprise des RS tant quantitative que qualitative
- Gap important entre la définition théorique a priori et l'auto-observation a posteriori
- Concept d'auto-ethnographie puissant
- Pas de « psychanalyse sauvage ».
- Questions ouvertes
 - Décomposition en séquences (>>>question des séances en psychanalyse)
 - Association d'idées : actualité et inactualité de la méthode

Retour vers la théorie (et vers l'espérance ?)

- Teilhard de Chardin et Chombart de Lauwe : « l'humanité se construit grâce au développement conjugué de deux foyers : d'arrangements techniques et de connaissance réfléchie »
- Cardon (2010) : « le droit de prendre la parole en public s'élargit à la société entière »

Éléments de bibliographie en psychanalyse

- FERRANT Alain, « Le travail de l'emprise : accords et désaccords », *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, 2008/2 (n° 51), p. 81-92. DOI : 10.3917/rppg.051.0081. URL : <https://www.cairn.info/revue-de-psychotherapiepsychanalytique-de-groupe-2008-2-page-81.htm>
- MAES Jean-Claude, « Emprise et transfert », *Psychothérapies*, 2014/2 (Vol. 34), p. 105-115. DOI : 10.3917/psys.142.0105. URL : <https://www.cairn.info/revue-psychotherapies2014-2-page-105.htm>
- <https://ephep.com/fr/content/texte/t%C3%A9tudiantephep-%C2%AB-qu%E2%80%99est-ce-que-serait-pour-vous-un-discours-d%E2%80%99emprise%C2%BB>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Pulsion_d%27emprise